



LISTE DES BILANS

- 1 ALSACE
- 2 AQUITAINE
- 3 AUVERGNE
- 4 BOURGOGNE
- 5 BRETAGNE
- 6 CENTRE
- 7 CHAMPAGNE-ARDENNE
- 8 CORSE
- 9 FRANCHE-COMTÉ
- 10 ÎLE-DE-FRANCE
- 11 LANGUEDOC-ROUSSILLON
- 12 LIMOUSIN
- 13 LORRAINE
- 14 MIDI-PYRÉNÉES
- 15 NORD-PAS-DE-CALAIS
- 16 BASSE-NORMANDIE
- 17 HAUTE-NORMANDIE
- 18 PAYS-DE-LA-LOIRE
- 19 PICARDIE
- 20 POITOU-CHARENTES
- 21 PROVENCE-ALPES-CÔTE-D'AZUR
- 22 RHÔNE-ALPES
- 23 GUADELOUPE
- 24 MARTINIQUE
- 25 GUYANE
- 26 DÉPARTEMENT DES RECHERCHES
ARCHÉOLOGIQUES SUBAQUATIQUES
ET SOUS-MARINES
- 27 RAPPORT ANNUEL SUR LA RECHERCHE
ARCHÉOLOGIQUE EN FRANCE



PRÉFECTURE DE LA RÉGION

PICARDIE

DIRECTION RÉGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES

SERVICE RÉGIONAL DE L'ARCHÉOLOGIE

**BILAN
SCIENTIFIQUE**

2 0 0 6

**BILAN
SCIENTIFIQUE
DE LA RÉGION
PICARDIE**

2006

**MINISTÈRE
DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION
DIRECTION DE L'ARCHITECTURE ET DU PATRIMOINE
SOUS-DIRECTION DE L'ARCHÉOLOGIE, DE L'ETHNOLOGIE,
DE L'INVENTAIRE ET DU SYSTÈME D'INFORMATION
2007**

DIRECTION RÉGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES

5, rue Henri Daussy
80044 AMIENS CEDEX 1
Tél : 03.22.97.33.00 / Fax : 03.22.97.33.56

SERVICE RÉGIONAL DE L'ARCHÉOLOGIE

5, rue Henri Daussy
80044 AMIENS CEDEX 1
Tél : 03.22.97.33.45 / Fax : 03.22.97.33.47

*Ce bilan scientifique a été conçu
afin que soient diffusés rapidement
les résultats des travaux archéologiques de terrain.
Il s'adresse tant au service central de l'archéologie
qui, dans le cadre de la déconcentration,
doit être informé des opérations réalisées en régions
(au plan scientifique et administratif),
qu'aux membres des instances chargées du contrôle
scientifique des opérations,
qu'aux archéologues, aux élus, aux aménageurs
et toute personne concernée
par les recherches archéologiques menées dans sa région.*

*Les textes publiés dans la partie
"Travaux et recherches archéologiques de terrain"
ont été rédigés par les responsables des opérations,
sauf mention contraire.
Les avis exprimés n'engagent
que la responsabilité de leurs auteurs.*

*Couverture : Amiens « ZAC Cathédrale - Bas Parvis ».
Vue aérienne du site du Bas-Parvis en cours de fouille. Amiens (Somme)
(v.thellier@balloide-photo.com / Inrap)*

*Coordination, saisie, bibliographie et mise en page : Audrey Lascour-Rosignol
Relecture : SRA
Cartographie : Valérie Burban-Col
Imprimerie : Éditions Norsud*

ISSN 1240-6872 © 2006

MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION

PICARDIE

Sommaire

BILAN SCIENTIFIQUE

2 0 0 6

Préface

7

Résultats scientifiques significatifs

8

Tableau de présentation générale des opérations autorisées

10

Travaux et recherches archéologiques de terrain

AISNE

11

Tableau des opérations autorisées 11

Carte des opérations autorisées 14

BARENTON-BUGNY, Pôle d'activité du Griffon 15

BERRY-AU-BAC, Route Nationale 44 16

BÉZU-SAINT-GERMAIN, Rue Mahouche - Le Champs de la Barre 17

BLESMES, Derrière Jardiland - R.N. 38 17

BOHAIN-EN-VERMANDOIS, Ruelle Béthune 18

BRASLES, La Fontaine Madame 18

CHAMBRY, Pôle d'activité du Griffon 18

CHÂTEAU-THIERRY, 2 rue du Champ Sot 19

CHÂTEAU-THIERRY, Rue des Garats - Les Petits Près 21

CHÂTEAU-THIERRY, Ruelle des Prêtres 21

CONCEVREUX, Les Jombras 21

CONCEVREUX, Les Rembles 23

CONCEVREUX, Les Russemblaux 23

CUIRY-LÈS-CHAUDARDES - BEAURIEUX, La Plaine - Zone 2 Sud 23

CUIRY-LÈS-CHAUDARDES, Le Fond de la Plaine 24

ÉVERGNICOURT, Rue de l'Église 25

FAYET, La Remise Saint-Jacques 26

FESTIEUX, Le Chemin de Mauregny 26

FLAVIGNY-LE-GRAND, Le Grand Royard 27

FONTAINE-LÈS-VERVINS, Rue de la Louvière 27

FONTAINE-LÈS-VERVINS, Rue du Chapitre 27

FRESNOY-LE-GRAND, Déviation de la R.D. 8 27

FRIÈRES-FAILLOUEL, Rue Courroire - Rue du Bois 28

GRICOURT, Chemin d'Arras à Saint-Quentin 29

GUIGNICOURT, L'Homme Mort 30

GUISE, Place d'Armes 30

HIRSON, L'Épinette 31

LAON, Ardon - Les Casernes - 7 bis rue de la Liberté 31

LAON, Le Blanc Mont de Semilly - Résidence Laurence 32

LAON, ZAC du Pôle d'activité du Griffon 32

MARLE, Moulin de la Plaine 33

MARLE, Derrière les Haies - La Fosse des Huguenots 33

MENNEVILLE , La Bourguignotte	34
MERCIN-ET-VAUX , Les Riez	35
MONAMPTEUIL , La Fosse Gerlicot - Le Chemin du Moulinet	35
PLOMION , La Nigaudière	35
QUIERZY , Ruelle du Prieur	36
SAINT-QUENTIN , Boulevard du Maréchal Juin - Rue des Vieux Ménages	36
SAINT-QUENTIN , 12 Boulevard Roosevelt - 22 rue Varlet	36
SAINT-QUENTIN , Collégiale	37
SAINT-QUENTIN , 11-17 rue Varlet	38
SAINT-QUENTIN , Voies des Cerisiers - Décathlon	38
SAINT-QUENTIN , ZAC du Parc des Autoroutes	39
SOISSONS , Caserne Gouraud	41
SOISSONS , Place Mantoue	42
SOISSONS , Rue de Bauton	43
SOISSONS , Rue du Château d'Albâtre	43
SOISSONS , 6 rue Quinette	43
SOISSONS , Saint Médard Nord - 2 rue Adélar	44
SOUPIR , Le Champ Grand jacques - les Ribeaudons	44
SOUPIR , Le Parc - 2 ^e tranche	45
SOUPIR , Les Vignettes - Zone B	45
TERGNIER - BEAUTOR , La Frette	45
TERGNIER - VOUËL , ZES de Tergnier	46
TRAVECY - TERGNIER , Carrière GSM	47
TRAVECY , La Justice	49
VAUX-ANDIGNY , Les Écoprez - 1 ^{ère} phase	50
VENIZEL , Le Creulet - Les Hauts Bords - La Plaine	50
VERMAND , La Carrière Rouge	50
VERMAND , Station d'épuration	51
VILLENEUVE-SAINT-GERMAIN , Le Porcherai	51
VILLERS-COTTERÊTS , Avenue de La Ferté-Milon	53
VILLERS-EN-PRAYÈRES , Les Ponceaux	54

OISE	55
-------------	-----------

Tableau des opérations autorisées	55
Carte des opérations autorisées	57
ALLONNE , Extension GSM de Rooy	58
ALLONNE , Intersection de la rue de l'Industrie - N.16	59
ALLONNE , ZAC de Ther - Extension Givenchy	61
ATTICHY , L'Avenue	61
ATTICHY , Rue Dorchy	62
BAUGY , Les Champs Mauvais	62
BEAUVAIS , Cathédrale Saint-Pierre	63
BEAUVAIS , 5, 7 et 9 Boulevard de l'Assaut	65
BEAUVAIS , Le Clos Folie - Rue de Sénéfontaine	65
BEAUVAIS , La Croix Bajet - Rue du Val - Avenue Corot	66
BEAUVAIS , Maladrerie Saint-Lazare - 203 rue de Paris	66
BEAUVAIS , Parvis de la Collégiale Saint-Barthélémy	67
BEAUVAIS , Place Calvin - Abords de la Cathédrale	67
BEAUVAIS , Rue Chevalier	68
BEAUVAIS , 6 rue Nully d'Hécourt - 1 rue de la République	69
BEAUVAIS , ZAC du Haut Villé - 4 ^{ème} tranche	71
BELLE-ÉGLISE , Château Saint-Just	71
BURY , Saint-Claude - 202 rue de la Plaine - Allée sépulcrale	71
CANLY , R.D. 26 - La Solette	72
CHAMBLY , Avenue Aristide Briand	72
CHAMBLY , Les Hauts de Chambly - Rue du 11 Novembre 1918	73
CHOISY-AU-BAC , Les Muids	73
COMPIÈGNE , Rode nord-est - R.N. 31	73
CRÉPY-EN-VALOIS , Église Saint-Denis	74
CRÉPY-EN-VALOIS , Musée Municipal	74
CRÉVECOEUR-LE-GRAND , Avenue de la Libération - R.D. 930	74
CRÉVECOEUR-LE-GRAND , Rue des Alouettes	76
CUIGY-EN-BRAY , Le Bois des Tailles - Phase 1 de la Tranche 2	76
ESTRÉES-SAINT-DENIS , La Barrière	76
ESTRÉES-SAINT-DENIS , Rue du Jeu d'Arc	76

FRANCASTEL , 16 rue de l'Église	77
LAGNY-LE-SEC , Le Champ de l'Hôtel	77
LE MESNIL-EN-THELLE , ZAC des Quatre Reinettes	77
LEVIGNEN , Le Haut de Vaudemanche - Phase 1	79
LIANCOURT , 2 impasse de l'Abbé Ferry	79
LIHUS , Rue du Catet	79
MÉRU , 155 rue Anatole France - Les Serres	80
MÉRU , ZAC de la Nouvelle France	81
MORANGLES , Rue des Quatre Vents	81
MOULIN-SOUS-TOUVENT , Le Buisson-Masson - Puisaline - Le Château-Gauthier	82
NANTEUIL-LE-HAUDOIN , 3, 5, 7, 9 rue de l'Hôtel Dieu	84
NOYON , Chevet de la Cathédrale	84
NOYON , Rue du Châtelain - La Fontaine Saint-François	84
NOYON , Parc d'activité Noyon-Passel - Tranche 1	85
NOYON , Station d'épuration - Rue du Faubourg Saint-Jacques	86
ORROUY , Champlieu	86
PIERREFONDS , Château	86
PONCHON - NOAILLES , Quartier du Chemin Vert	87
PRÉCY-SUR-OISE , Le Ringuet	87
RIEUX , Échangeur R.D. 200	87
RIVECOURT , Le Petit Patis	88
ROCHY-CONDÉ , Rues de l'Église et de la Place	88
SAINT-CRÉPIN-IBOUVILLERS , Le Tabary	88
SAINT-JUST-EN-CHAUSSÉE , Rue Jean Moulin	90
SAINT-PAUL , La Montagne des Ponts	90
SENLIS , Porte Ouest de la Cathédrale	91
SENLIS , Place Notre-Dame - Musée d'Art et d'Archéologie	92
SÉRIFONTAINE , La Remise de Frier	92
VERNEUIL-EN-HALATTE , R.D. 120 - Rue des Bois	92
VILLERS-SAINT-PAUL , Le Parc de Villers	93
VILLERS-SOUS-SAINT-LEU , Rue de Boissy	93
WARLUIS , Les Bruyères	94

SOMME	97
--------------	-----------

Tableau des opérations autorisées	97
Carte des opérations autorisées	99
ABBEVILLE , 264 Chaussée d'Hocquet	100
ABBEVILLE , Place du Marché	100
ABLAINCOURT-PRESSOIR , Sole de Deniécourt	101
AMIENS , Îlot de la Boucherie	103
AMIENS , Impasse Saint-Céran	104
AMIENS , 56 rue de l'Abbé de l'Épée	104
AMIENS , 3-5 rue Émile Lesot - 82 rue Terral	104
AMIENS , 54 rue Jules Barni - Ancienne Caserne Dejean	104
AMIENS , 9-11 rue Le Mattre	105
AMIENS , 116-118 rue Marguerite Hémarth Féradier	105
AMIENS , Rue des Quatre Lemaire	106
AMIENS , Rue Saint-Maurice	106
AMIENS , 421 rue Saint-Maurice	106
AMIENS , 86 rue de Saveuse	106
AMIENS , ZAC Cathédrale - BP2 et BP3	107
BLANGY-TRONVILLE , Le Village	108
BOUVAINCOURT-SUR-BRESLE , Voie communale n°2	108
BOVES , Rue de l'Église	108
CAGNY , L'Épinette	109
CAOURS , Les Près	110
CHAUSSOY-ÉPAGNY , R.D. 193	111
CONTOIRE-HAMEL , Les Chanvrières	111
CORBIE , Chemin des Vaches - Pré de l'Abbaye	112
CRÉCY-EN-PONTHIEU , Le Village	113
CROTOY (LE) , Rue de la Plage - Rue Delande	113
CROTOY (LE) , Rue de la Plage - Rue du Phare	113
DURY , 12 rue Jules Ferry	113
FEUQUIÈRES-EN-VIMEU , Aménagement du Centre Ville	114
GLISY , 9-11 rue du Vert Bout	114
GLISY - BOVES , ZAC Jules Verne	114
MÉNESLIES , Le Petit terroir	116
MONTDIDIER , Rue de Guerbigny	117

MONTDIDIER , Rue Pasteur - Route de Guerbigny	117
MORVILLERS-SAINT-SATURNIN , Rue du Coq Gaulois - Digeon	118
PÉRONNE , ZAC de Maismont	118
PÉRONNE , Zone industrielle Nord	118
PIERREPONT-SUR-AVRE , Chemin de Boussicourt	119
PONT-DE-METZ , Construction de l'École - À l'Échelle	119
PONT-DE-METZ , Rue du Petit Saint-Jean	119
PONT-NOYELLES , Rue de la Vallée de l'Hallue	120
ROSIÈRES-EN-SANTERRE , Rue des Haies	120
SALEUX , Les Baquets	120
SALEUX , 2 rue Ernest Cauvin	122
SALEUX , Rue Max Dormoy	122
SALOUËL , Rue François Villon	123
SAVEUSE , Rue Paul Cornet - Derrière les Haies	123
VILLERS-BOCAGE , Parc d'Activité de la Montignette	123
VILLERS-BRETONNEUX , Le Cheminet de Laleu	125
VILLERS-BRETONNEUX , Rue de Demuin	125
VILLERS-BRETONNEUX , La Solette	125

Programmes collectifs de recherches	126
--	------------

Prospections	129
---------------------	------------

Bibliographie régionale	132
--------------------------------	------------

Liste des abréviations et Index	136
--	------------

Personnel du Service régional de l'archéologie	138
---	------------

PICARDIE

Préface

BILAN SCIENTIFIQUE

2 0 0 6

L'année 2006 sera certainement pour l'archéologie une année de transition. Les conditions d'un fonctionnement normal de l'archéologie préventive nationale et de son principal instrument, l'Inrap, semblent enfin réunies avec des rentrées plus régulières de la redevance d'archéologie préventive, dont les montants récoltés semblent à la hauteur des missions à effectuer. Malgré les délais parfois importants générés par les interventions archéologiques, les élus nationaux, en particulier le Sénat, ont souhaité maintenir le système en l'état, espérant sa stabilisation progressive.

Mais déjà, de nouvelles tensions apparaissent, avec l'arrivée à maturation des grands programmes de constructions municipaux qui entraînent un surcroît d'activité et, plus spécifique aux régions Nord-Pas de Calais et Picardie, la perspective préoccupante d'un ouvrage exceptionnel, le canal Seine-Nord Europe, dont la construction devrait être précédée par une énorme campagne d'investigations archéologiques à partir de la fin de l'année 2007. La charge que représente ce projet équivaut à lui seul à l'ensemble de l'activité des deux régions pendant près de deux ans. Il convient que tous les acteurs régionaux s'organisent pour faire face à ces nouveaux enjeux et, en premier lieu, les services de l'État. C'est pourquoi il faudra renforcer le service régional de l'archéologie, au moins en pourvoyant les postes vacants. Je me réjouis par ailleurs qu'une nouvelle collectivité, celle du département de l'Oise, ait décidé de participer à cet effort général, en se dotant d'un service d'archéologie préventive.

Les tensions auxquelles la direction interrégionale de l'Inrap a du faire face en 2006 montre qu'il serait opportun que l'établissement public renouvelle lui aussi ses effectifs régionaux afin d'être en mesure de répondre aux défis des années qui viennent.

Pour les résultats archéologiques, le bilan de l'année 2006 est en demi-teinte. Les progrès les plus notables ont été obtenus, en dehors du Bas-Parvis de la cathédrale à Amiens, principalement dans le cadre d'opérations de diagnostic très importantes, comme à Amiens, Îlot de la Boucherie ou sur des ZAC, à Boves, Péronne ou Tergnier, qui ne déboucheront sur des fouilles préventives que progressivement et vraisemblablement partiellement.

Ils ont été obtenus aussi dans des fouilles programmées récentes comme à Caours dans la Somme ou dans la collégiale de Saint-Quentin. Ces dernières montrent que les progrès dans la connaissance de notre passé ne peuvent être attendus exclusivement de l'archéologie préventive et que l'on doit maintenir l'archéologie programmée dans la région et encourager de nouveaux projets, notamment dans des domaines peu représentés dans l'archéologie préventive.

Claude JEAN
Directeur régional
des affaires culturelles
de Picardie

PICARDIE

BILAN SCIENTIFIQUE

Résultats scientifiques significatifs

2	0	0	6
---	---	---	---

Cette année, le nombre des interventions archéologiques est certes supérieur à celui des années antérieures, 189 contre 166 en 2005. Mais cette augmentation ne concerne que les diagnostics (160 pour 123 en 2005). Les fouilles préventives qui reflètent mieux l'activité archéologique, comme les fouilles programmées, d'ailleurs, sont moins nombreuses que l'an passé : respectivement 20 et 5 (31 et 7 en 2005). Si la baisse du nombre des fouilles préventives n'a rien d'inquiétant, le chiffre devrait augmenter sensiblement l'an prochain, celle des fouilles programmées est plus préoccupante et témoigne d'un besoin de renouvellement de la recherche régionale.

Préhistoire ancienne

De par la complexité des sites et des techniques mises en œuvre, les fouilles préhistoriques n'apportent généralement des résultats significatifs qu'au terme de nombreuses campagnes. Il en est ainsi pour les sites du Paléolithique ancien de Cagny L'Épinette (Somme) et du Paléolithique final et du Mésolithique de Saleux (Somme) qui constituent des références européennes depuis de nombreuses années. Les spécialistes se reporteront avec intérêt aux notices qui rendent compte du travail effectué cette année. Le site du Paléolithique moyen de Caours (Somme) se distingue d'ores et déjà par ses caractères exceptionnels : plusieurs niveaux remarquablement conservés d'une phase récente de l'interglaciaire Eemien (entre 130 000 et 115 000 ans avant le présent) apportent une documentation de très grande qualité, spécialement sur l'environnement, sans équivalent en Europe septentrionale. À signaler enfin, la découverte quasi fortuite dans une carrière à Concevreux Les Jombras d'une incinération double, accompagnée de nombreux restes animaux, attribuée au Mésolithique.

Néolithique

La vallée de l'Aisne, explorée pourtant de manière systématique depuis de nombreuses années, livre encore des surprises de taille. Trois grands monuments funéraires comparables aux fameux enclos de la vallée de l'Yonne et de la Seine, a priori attribuables à la culture de Cerny, ont

ainsi été découverts pour la première fois en Picardie, dans la plaine de Beurieux et Cuiry-lès-Chaudardes.

Par ailleurs une petite fouille menée à Villeneuve-Saint Germain a fourni un abondant mobilier diversifié qui permet de compléter le faciès du site éponyme de cette culture post-rubannée

Pour le Néolithique final, la fouille programmée de la très belle sépulture collective de Bury (Oise) arrive progressivement à son terme. La sixième campagne de fouille a porté comme l'année précédente sur la zone d'entrée du monument. La couche d'inhumation avec ses nombreuses connexions apparentes a été dégagée. L'année 2007 sera consacrée au démontage des sujets. À signaler parmi les découvertes prometteuses, celle d'une maison attribuée au Néolithique final, faite dans le cadre du diagnostic de la ZAC du Pôle Jules Verne à Glisy - Boves.

Protohistoire

Cette année a apporté son lot habituel d'établissements agro-pastoraux du second âge du Fer, ainsi que quelques uns de la fin du Hallstatt dans la vallée de l'Aisne ou la moyenne vallée de l'Oise. Plusieurs de ces sites se signalent par des éléments plus rares ou insolites, un silo de 4,30 m de profondeur à Chambry, une nette structuration des constructions à l'intérieur d'une enceinte palissadée à Cuiry-lès-Chaudardes Le fond de la Plaine ou des inhumations en silo à Mennneville.

La plupart de ces découvertes ont été faites dans le cadre de diagnostics, nous retrouverons très probablement ces sites dans les prochains bilans scientifiques.

Période romaine

Les découvertes les plus remarquables ont été faites dans les villes d'Amiens et de Soissons, à l'occasion de vastes projets de réaménagement. À Amiens, au pied de la cathédrale, sur le Bas-Parvis, une fouille a permis de retrouver la muraille de l'Antiquité tardive et de mettre en évidence pour la première fois la présence d'une tour semi-circulaire. La fouille de la zone *extra-muros* située entre la muraille et l'ancien cours de l'Avre apporte en outre une documentation précieuse sur le démantèlement de l'enceinte et

l'urbanisation du quartier à partir de la fin du XII^e siècle. Près de la gare, à l'îlot de la Boucherie, ont été mis au jour un monument public indéterminé et un cimetière d'époque romaine en périphérie de la ville romaine. La fouille est en cours. Des nécropoles ont également été découvertes dans l'enceinte de la caserne Dejean, à Amiens, ainsi qu'à Soissons, à la caserne Gouraud. Il s'agit dans ces deux cas de diagnostics qui devraient donner lieu à une fouille préventive.

Pour les campagnes, de nombreux établissements assez variés ont été reconnus dans des diagnostics.

Moyen Âge

La fouille programmée menée depuis près de trois ans dans la collégiale de Saint-Quentin, dans la ville du même nom, est en train de devenir l'un des points forts de l'archéologie régionale. Après des débuts extrêmement prudents, la troisième campagne a apporté des éléments décisifs pour la compréhension de la genèse de ce haut lieu du culte des saints. Des niveaux d'aménagement (en bois ou maçonnerie) tout à fait exceptionnels pour cette période du haut Moyen Âge (avant le VII^e siècle si l'on tient compte de la datation ¹⁴C) ont été mis en évidence. La structure fermant probablement le sanctuaire au VII^e siècle a été identifiée avec deux retours de murs déterminant un chevet plat.

Autre découverte remarquable, les vestiges d'une ferme monastique mis au jour dans le cadre d'un diagnostic encore une fois, dans le périmètre de la ZAC de Tergnier - Vouël

Diffusion

Rappelons que la diffusion des résultats scientifiques s'effectue grâce à différents supports éditoriaux, comme la *Revue du Nord* et principalement la *Revue archéologique de Picardie*.

La diffusion des résultats des opérations archéologiques les plus significatives, à destination du grand public, se fait aux moyens de plaquettes éditées dans la collection *Archéologie en Picardie*. Ces documents donnent au public une information très synthétique et illustrée sur les résultats d'opérations significatives. Ils sont diffusés gracieusement.

D. BAYARD
T. BEN REDJEB
V. BURBAN-COL
J.-L. COLLART
B. DESACHY
M. LE BOLLOCH
V. LEGROS
Y. LE JEUNE
A. LASCOUR-ROSSIGNOL

PICARDIE

BILAN SCIENTIFIQUE

Tableau de présentation générale des opérations autorisées

2 0 0 6

	AISNE 02	OISE 60	SOMME 80	TOTAL
OPÉRATIONS PRÉVENTIVES (SD, SU, EV, OPD, Fouilles)	74	64	51	189
FOUILLES PROGRAMMÉES (FP)	1	1	3	5
PROSPECTIONS (PI, PA, PR)	2	6	2	13
	3			
PROSPECTION SUBAQUATIQUE	-	-	-	-
TOTAL	77	74	56	207

PROJETS COLLECTIFS DE RECHERCHES (PCR)	2
---	---

Thème	Responsable (organisme)	Nature de l'opération	Époque	Rapport reçu
PCR Cryptes et culte des saints dans le domaine Capétien au Moyen Âge	P. GILLON (AUTR)	PCR	MA	●
PCR Néolithique récent à l'âge du Bronze dans le centre Nord de la France : définitions et interactions des groupes culturels	R. COTTIAUX (AUTR)	PCR	NÉO / BRO	●

PICARDIE
AISNE

**BILAN
SCIENTIFIQUE**

Tableau des opérations autorisées

2 0 0 6

N° de site	Commune / Lieu-dit	Responsable (organisme)	Nature de l'op.	Époque	Rapport reçu	Réf. carte
9034	AUDIGNY La Vallée de Montauban	FLUCHER Guy (Inrap)	OPD	NÉGATIF	●	1
8888	BARENTON-BUGNY Pôle d'activité du Griffon	AUDEBERT Alexandre (COLL)	OPD	FER / GAL	●	2
9030			OPD	FER	●	3
8848	BERRY-AU-BAC Route Nationale 44	FLUCHER Guy (Inrap)	OPD		●	4
8863	BÉZU-SAINT-GERMAIN Rue Mahouche - Le Champ de la Barre	HÉNON Bénédicte (Inrap)	OPD		●	5
9057	BLESMES Dérrière Jardiland - R.N. 38	CAMÉRINI Laurent (COLL)	OPD	GAL		6
8947	BOHAIN-EN-VERMANDOIS Ruelle Béthune	DURANTE Bruno (BÉN)	SD			7
9067	BRASLES La Fontaine Madame	SIGUOIRT Jean (COLL)	OPD	FER / GAL MOD / CON	●	8
9026	CHAMBRY - BARENTON-BUGNY Pôle d'activité du Griffon	AUDEBERT Alexandre (COLL)	F	FER		9
8967	CHÂTEAU-THIERRY 2 rue du Champ Sot	SIGUOIRT Jean (COLL)	F	NÉO GAL		10
9061	CHÂTEAU-THIERRY Rue des Garats - Les Petits Prés	SIGUOIRT Jean (COLL)	OPD		●	11
9033	CHÂTEAU-THIERRY Ruelle des Prêtres	BLARY François (COLL)	OPD			12
8926	CHIVY-LES-ÉTOUVELLES* Le Motier - Rue de l'Église	THOUVENOT Sylvain (Inrap)	F			14
9012	CONCEVREUX Les Jombras - Les Rembles - Les Russembaux	ROBERT Bruno (Inrap)	OPD	MÉS / NÉO BRO / FER		15
8960	CUIRY-LÈS-CHAUDARDES - BEAURIEUX La Plaine - Zone 2 (sud)	COLAS Caroline (Inrap)	F	NÉO		16
8856	CUIRY-LÈS-CHAUDARDES Le Fond de la Plaine	GRANSAR Frédéric (Inrap)	OPD	FER	●	17
9011			OPD	NÉO / FER MOD	●	18
8905	ÉVERGNICOURT Rue de l'Église	FLUCHER Guy (Inrap)	OPD		●	19
8920	FAYET La Remise Saint-Jacques	LEMAIRE Patrick (Inrap)	OPD		●	20
8921			OPD		●	21
8964	FESTIEUX Le Chemin de Mauregny	PINARD Estelle (Inrap)	OPD	MÉS / NÉO GAL	●	22
9051	FLAVIGNY-LE-GRAND Le Grand Royard	FLUCHER Guy (Inrap)	OPD	FER	●	23
9055	FONTAINE-LES-VERVINS Rue de la Louvière	FLUCHER Guy (Inrap)	OPD	MOD	●	24

● : rapport déposé au service régional de l'archéologie et susceptible d'y être consulté * Notice non parvenue

N° de site	Commune / Lieu-dit	Responsable (organisme)	Nature de l'op.	Époque	Rapport reçu	Réf. carte
9056	FONTAINE-LÈS-VERVINS Rue de la Louvière	FLUCHER Guy (Inrap)	OPD	MOD	●	25
9054	FONTAINE-LÈS-VERVINS Rue du Chapitre	FLUCHER Guy (Inrap)	OPD	GAL MOD	●	26
9047	FRESNOY-LE-GRAND Déviation de la R.D. 8	GALMICHE Thierry (COLL)	OPD	FER GAL	●	27
8919	FRIÈRES-FAILLOUEL Rue Courroire - Rue du Bois	FLUCHER Guy (Inrap)	OPD	MA / MOD CON	●	28
9004	GRICOURT Chemin d'Arras à Saint-Quentin	HOSDEZ Christophe (Inrap)	OPD	GAL CON	●	29
8973	GUIGNICOURT L'Homme Mort - tranche 1 et 2	HÉNON Bénédicte (Inrap)	OPD	BRO FER	●	30
8995	GUIGNICOURT L'Homme Mort	PINARD Estelle (Inrap)	F	BRO FER		31
8928	GUISE Place d'Armes	GISSINGER Bastien (COLL)	SD	MOD CON	●	32
9052	HIRSON L'Épinette	CAYOL Nicolas (COLL)	OPD		●	33
8884	JUVINCOURT-ET-DAMARY Rue de l'Abreuvoir	FLUCHER Guy (Inrap)	OPD	<i>NÉGATIF</i>	●	34
8925	LAON Ardon - Les Casernes - 7bis rue de la Liberté	JORRAND Jean-Pierre (COLL)	OPD	MOD CON	●	35
8710	LAON Le Blanc-Mont de Semilly - Résidence Laurence	JORRAND Jean-Pierre (COLL)	OPD		●	36
8876	LAON ZAC du Pôle d'activité du Griffon	JORRAND Jean-Pierre (COLL)	OPD		●	37
8923	MARLE Moulin de la Plaine	LEGROS Vincent (SRA)	OPD	MA		38
8865	MARLE Derrière les Haies - La Fosse des Huguenots	AUDEBERT Alexandre (COLL)	OPD	MA CON	●	39
8929	MENNEVILLE La Bourguignotte - Zone A	GRANSAR Frédéric (Inrap)	F			40
9032	MENNEVILLE La Bourguignotte	DUVETTE Laurent (Inrap)	F	<i>BSR 2007</i>		41
9021	MERCIN-ET-VAUX Les Riez	BAILLIEU Michel (Inrap)	OPD	BRO HMA	●	42
8881	MONAMPTEUIL La Fosse Gerlicot - Le Chemin du Moulinet	GALMICHE Thierry (COLL)	OPD	CON	●	43
9002	PLOMION La Nigaudière	GALMICHE Thierry (COLL)	OPD	FER GAL	●	44
8994	QUIERZY Ruelle du Prieur	GALMICHE Thierry (COLL)	SD	MA	●	45
8915	SAINT-QUENTIN Boulevard du Maréchal Juin - Rue des Vieux Ménages	HOSDEZ Christophe (Inrap)	OPD	CON	●	46
8979	SAINT-QUENTIN 12 Boulevard Roosevelt - 22 rue Varlet	HOSDEZ Christophe (Inrap)	OPD	CON	●	47
8961	SAINT-QUENTIN Collégiale	SAPIN Christian (CNRS)	FP	HMA MA	●	48
8889	SAINT-QUENTIN 11-17 rue Varlet	HOSDEZ Christophe (Inrap)	OPD	MOD CON	●	49
8902	SAINT-QUENTIN Voie des Cerisiers - Décathlon	LEMAIRE Patrick (Inrap)	OPD	FER	●	50
8948	SAINT-QUENTIN ZAC du Parc des Autoroutes - 7 ^e tranche	LEMAIRE Patrick (Inrap)	F	FER GAL		51
8997	SAINT-QUENTIN ZAC du Parc des Autoroutes - 8 ^e tranche	LEMAIRE Patrick (Inrap)	F	FER GAL		52

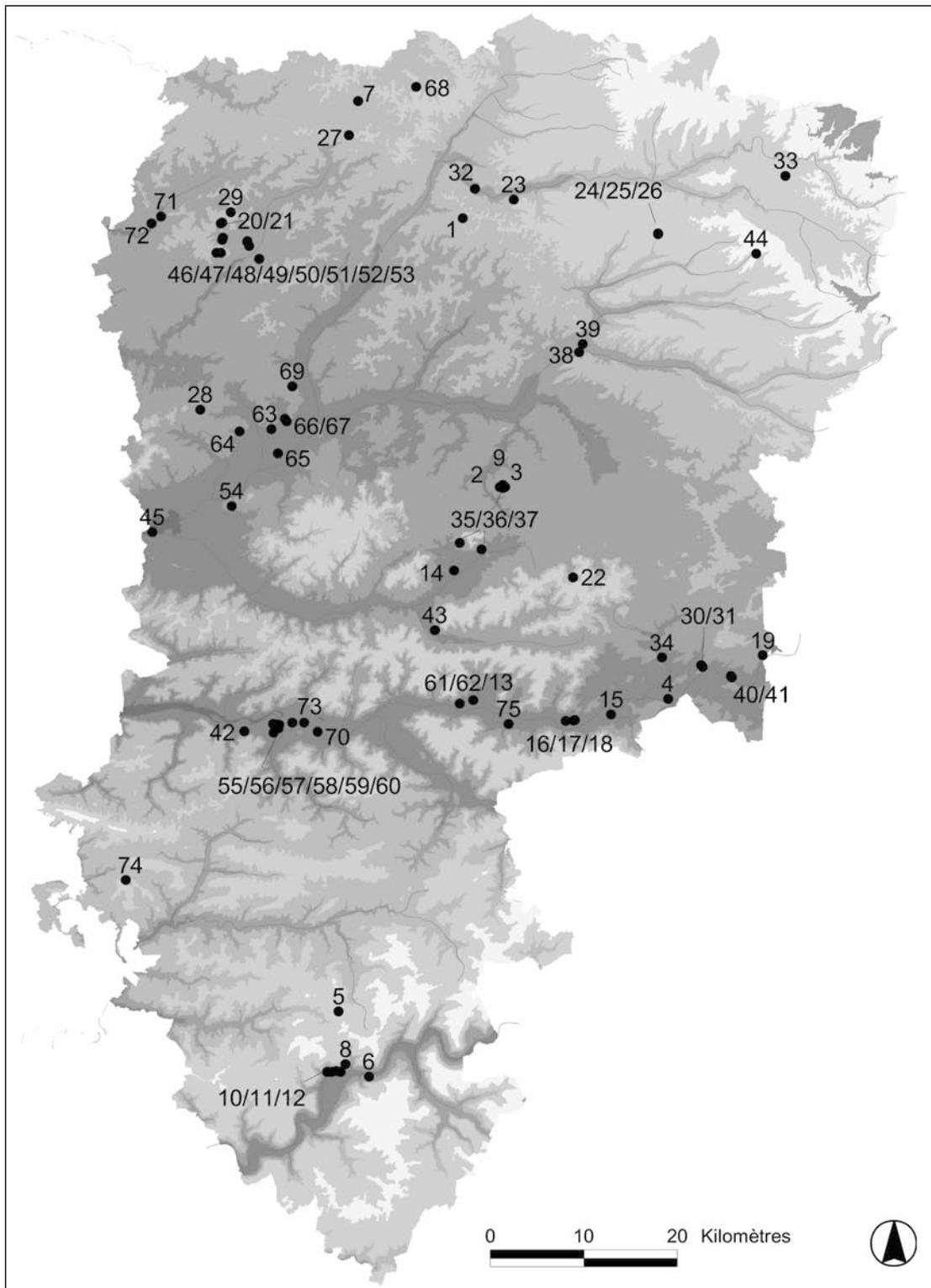
N° de site	Commune / Lieu-dit	Responsable (organisme)	Nature de l'op.	Époque	Rapport reçu	Réf. carte
8852	SAINT-QUENTIN ZAC du Parc des Autoroutes - 9 ^e tranche - La Potence	LEMAIRE Patrick (Inrap)	OPD	NÉO / FER GAL / CON		53
9070	SINCENY Rue Cense des Bouleaux	FLUCHER Guy (Inrap)	OPD	NÉGATIF	●	54
9017	SOISSONS Caserne Gouraud	GISSINGER Bastien (COLL)	OPD	GAL / MOD CON	●	55
8972	SOISSONS Place Mantoue	GISSINGER Bastien (COLL)	OPD	GAL / MA MOD / CON	●	56
8904	SOISSONS Rue de Bauton	THOUVENOT Sylvain (Inrap)	OPD	MA / CON	●	57
9071	SOISSONS Rue du Château d'Albâtre	THOUVENOT Sylvain (Inrap)	OPD	GAL	●	58
8903	SOISSONS 6 rue Quinette	THOUVENOT Sylvain (Inrap)	OPD	GAL / MA MOD / CON	●	59
8887	SOISSONS Saint Médard Nord - 2 rue Adélarde	BOULEN Muriel (Inrap)	OPD	HMA / MOD CON	●	60
8883	SOUPIR Le Champ Grand Jacques - Les Ribeaudons	LE GUEN Pascal (Inrap)	F	PRO / GAL CON		61
8767	SOUPIR Le Parc - 2 ^{ème} tranche	HÉNON Bénédicte (Inrap)	F			13
8882	SOUPIR Les Vignettes - Zone B	LE GUEN Pascal (Inrap)	F	CON		62
8879	TERGNIER - BEAUTOR La Frette	GRANSAR Frédéric (Inrap)	OPD	BRO FER		63
8850	TERGNIER - VOUËL ZES de Tergnier	JOSEPH Frédéric (Inrap)	OPD	PRO / GAL MA	●	64
9003	TRAVECY - TERGNIER Carrière GSM	LE GUEN Pascal (Inrap)	OPD	BRO / FER GAL		65
8862	TRAVECY La Justice	LE GUEN Pascal (Inrap)	OPD	GAL CON	●	66
9058	TRAVECY La Justice - Les Cailloux	BAILLIEU Michel (Inrap)	OPD	BRO	●	67
8840	VAUX-ANDIGNY Les Écoprez - 1 ^{ère} phase	LEMAIRE Patrick (Inrap)	OPD	PRO GAL	●	68
8983	VENDEUIL Rue de Croisie - Village sud	FLUCHER Guy (Inrap)	OPD	NÉGATIF	●	69
8962	VENIZEL Le Creulet - Les Hauts Bords - La Plaine	THOUVENOT Sylvain (Inrap)	OPD	NÉO / BRO FER / CON	●	70
9009	VERMAND La Carrière Rouge	LEMAIRE Patrick (Inrap)	OPD	HMA		71
8980	VERMAND Station d'épuration	HOSDEZ Christophe (Inrap)	OPD	MOD	●	72
8861	VILLENEUVE-SAINT-GERMAIN Le Porcherai	ROBERT Bruno (Inrap)	F			73
9022	VILLERS-COTTERÊTS Avenue de la Ferté Milon	SOUPART Nathalie (Inrap)	OPD		●	74
9066	VILLERS-EN-PRAYÈRES Le Ponceaux	BAILLIEU Michel (Inrap)	OPD	BRO FER / GAL	●	75

PICARDIE
AISNE

**BILAN
SCIENTIFIQUE**

Carte des opérations autorisées

2 0 0 6



Travaux et recherches archéologiques de terrain

ÂGE DU FER

BARENTON-BUGNY

GALLO-ROMAIN

Pôle d'activité du Griffon

Le diagnostic a été réalisé par le Pôle archéologique du département de l'Aisne, en préalable à l'aménagement par la SEDA de la 1^{ère} tranche d'une ZAC, d'une superficie de 150 ha à terme. Le diagnostic porte sur la 1^{ère} phase de cette tranche, sur une superficie de 210 133 m².

L'emprise de la ZAC se situe dans la plaine laonnoise, à 10 km au nord de Laon dans un secteur ayant livré de nombreuses structures archéologiques lors des prospections aériennes effectuées par Gilles Naze. La superficie en jeu et la densité de l'occupation humaine pressentie ont motivé la prescription d'un diagnostic par le service régional de l'archéologie.

Le diagnostic a permis de mettre en évidence cinq zones montrant une concentration de vestiges :

- deux nécropoles de La Tène D1 ;
- deux aires de stockage de céréales de La Tène (silos et grenier) ;
- un secteur d'habitat romain (ferme ou petite *villa*).

Le première nécropole est représentée par cinq incinérations à l'orientation identique et implantées sur des axes, a priori parallèles. Les sépultures sont assez arasées mais l'organisation interne est bien perçue. Elle est

classique de cette époque : dépôt de vases, d'ossements de porc et éventuellement de couteau, dépôt des esquilles d'ossements humains dans un linge fermé par une fibule. La seconde nécropole comprend trois tombes dont deux présentent une superstructure à poteaux plantés. La fouille d'une de ces deux tombes a révélé un mobilier abondant et bien conservé (dix vases, demies têtes de suidé, lame de couteau). La fouille de la troisième sépulture, très arasée, a permis de découvrir le dépôt encore en place d'un collier composé de dix-neuf perles de verre et de deux anneaux de matière indéterminée (sapropélite ?). Ces nécropoles renouvèlent la vision du monde funéraire gaulois dans le Laonnois, jusque là représenté par des sépultures isolées et/ou très arasées.

Parmi les deux aires de stockage mises au jour, l'une a pu être datée de La Tène ancienne, époque qui est peu documentée de manière générale, dans le Laonnois en particulier, car les habitats sont plutôt modestes et donc difficilement identifiables. Ce site permettrait, en cas de fouille, de préciser l'organisation de l'habitat rural en le comparant avec les découvertes faites à Saint-Quentin (Parc des autoroutes).



Barenton-Bugny « Pôle d'activité du Griffon ». Deux fibules de chevaux anguipèdes en alliage cuivreux, vraisemblablement émaillé, de type Feugère 29a découvertes dans la fosse 104 (B. Gissingier, CG de l'Aisne)

Enfin, la période romaine est représentée par une exploitation rurale (ferme ou petite *villa*) caractérisée par un réseau de fossés, des vestiges de constructions en dur (solins de calcaire, cave maçonnée en grès), deux puits dont un cuvelé en pierre, une série de fosses et de vastes zones sombres riches marquant des niveaux d'abandon qui ont pu sceller d'autres structures. Les vestiges de cette période s'étalent du 1^{er} (creusement des fossés) au III^e s. apr. J.-C. (abandon du site et récupération de matériaux dans les maçonneries). Malgré sa dégradation antique et son arasement plus récent, ce type de site reste intéressant puisque sans équivalent connu dans ce secteur.



AUDEBERT Alexandre (CG de l'Aisne)

Barenton-Bugny « Pôle d'activité du Griffon ». Céramiques remontées de la sépulture 116 (B. Gissinger, G. Desplanque, CG de l'Aisne)

ÂGE DU FER

BARENTON-BUGNY

Pôle d'activité du Griffon

Le diagnostic a été réalisé par le Pôle archéologique du département de l'Aisne en préalable à l'aménagement par la SEDA de la 1^{ère} tranche d'une ZAC, Le Pôle d'activité du Griffon, d'une superficie de 150 ha à terme. Le diagnostic porte sur la 2^{ème} phase de cette tranche, pour la partie concernant le territoire de Barenton-Bugny (14 420 m²). L'emprise de la ZAC se situe dans la plaine laonnoise, à 10 km au nord de Laon dans un secteur ayant livré de nombreuses structures archéologiques lors des prospections aériennes effectuées par Gilles Naze. La nature du projet et la densité de l'occupation humaine pressentie ont motivé la prescription d'un diagnostic par le service régional de l'archéologie. Il a permis de mettre en évidence une seule concentration de vestiges attribuables à une nécropole de La Tène D1.

Cette nécropole est représentée par six (peut-être sept) incinérations, dont certaines semblent groupées par deux,

selon un axe commun et une orientation quasi identique. Une sépulture (1002) a été fouillée afin de recueillir le mobilier nécessaire à la datation du site. La sépulture est assez arasée mais l'organisation interne est bien perçue. Elle est classique de cette époque : dépôt de vases et d'un petit couteau, dépôt des esquilles d'ossements humains dans un linge fermé par une fibule. Le diagnostic a aussi révélé la présence d'une tombe avec superstructure à huit poteaux plantés.

Cette nouvelle nécropole est à rapprocher des deux précédents exemples fouillés en octobre 2006 sur la première phase de cette tranche (en cours d'étude). Elle contribue ainsi à renouveler la vision du monde funéraire gaulois dans le Laonnois, jusque là représenté par des sépultures isolées et/ou très arasées.

AUDEBERT Alexandre (CG de l'Aisne)

BERRY-AU-BAC

Route Nationale 44

Le diagnostic concerne une surface de 5 995 m². Il a été motivé par un projet de lotissement. Le village est situé le long de l'Aisne, au niveau du passage de la voie antique Reims-Saint-Quentin. Fisc royal au IX^e siècle, il fut donné en 877 à l'abbaye Saint-Corneille de Compiègne. Il passe ensuite dans la mouvance du comté de Roucy.

Situé à un emplacement stratégique entre le Laonnois et la Champagne, le village a subi de nombreuses destructions au cours de son histoire. L'opération a mis en évidence la présence de trois fondations de murs d'une largeur de 60 cm et constituées de moellons de craie. La quasi absence de mobilier céramique ne nous permet pas de rattacher ces vestiges à une époque précise.

FLUCHER Guy (Inrap)

BÉZU-SAINT-GERMAIN

Rue Mahouche - Le Champ de la Barre

Le projet d'implantation d'un lotissement sur une surface d'environ 6,7 ha a motivé la prescription d'un diagnostic archéologique préalablement aux travaux d'aménagement. Cette parcelle située en périphérie occidentale du village n'a pas livré, ou presque, de traces d'occupation archéologique conséquente. Les seuls vestiges repérés, outre

un chemin dont l'abandon date de la seconde moitié du XX^e s., sont localisés dans l'angle sud-est de la parcelle. Il s'agit d'un bâtiment du XVII^e siècle.

HÉNON Bénédicte (Inrap, UMR 7041
Protohistoire européenne)

GALLO-ROMAIN

BLESMES

Derrière Jardiland - R.N. 38

Le village de Blesmes est situé à 7 km environ, à l'est de l'agglomération de Château-Thierry, sur la rive gauche de la vallée de la Marne. Le diagnostic a été réalisé dans le cadre de l'extension vers le nord de la zone artisanale de Blesmes qui se situe au nord du village, entre la R.D. 1003 et la voie de chemin de fer Paris-Strasbourg, dans l'ancien parc du Château, aujourd'hui détruit. Cette opération a été menée, en décembre 2006 et janvier 2007, par l'Unité d'Archéologie du service du patrimoine de la Ville de Château-Thierry, en convention avec l'Inrap, sur une superficie de 2 ha.

Connue par des découvertes anciennes d'érudits locaux et renseignée par des études entreprises sur les parcelles voisines dans le cadre d'un Programme de Prospection Inventaire porté par l'association H.A.S.A.R.D. (Histoire et Archéologie du sud de l'Aisne : recherches et documentations) en collaboration avec l'Unité d'archéologie de la ville de Château-Thierry, une importante occupation gallo-romaine a été identifiée, au nord de cette zone, entre la ligne de chemin de fer et la Marne.

Cette occupation, traversée par une voie romaine longeant la rivière, se caractérise par la présence d'une probable *villa* et de fours de potiers.

Les sept tranchées de sondage, axées N/S, ont mis en évidence l'extension méridionale du site, caractérisée par une occupation polynucléaire (structures excavées de type « fonds de cabane », structures sur poteaux à vocation

d'habitat et/ou artisanale et fossés parcelaires) organisée le long d'une voirie en pierre calcaire, axée SO/NE. Les vestiges archéologiques apparaissent à une profondeur pouvant aller de 1 m au nord à 0,30 m au sud du terrain dans un substrat géologique constitué d'argile plastique de l'Yprésien inférieur (Sparnacien) et d'éboulis de pente calcaire provenant de l'érosion des versants.

L'ouverture d'une fenêtre a permis de mieux renseigner cette occupation. Un fond de cabane rectangulaire de 3,40 m de long sur 2,80 m de large, axée E/O, pour une profondeur d'une quarantaine de centimètres, a été sondé. Cette structure, à poteau porteur en coin, était constituée d'un sol en calcaire pilé, de 2 cm d'épaisseur environ, dans lequel des négatifs d'aménagement intérieur ont été mis au jour.

Le remplissage de cette structure, composé de deux couches limoneuses et charbonneuses, comprenait de nombreux fragments de céramiques à usage culinaire (gobelet caréné à pâte noire lissée, avec décor en deux bandes de molette simple à petit carré soulignant la partie haute de la panse, sigillées tardives de l'Argonne, oules à pâte rugueuse grise ou orangé comportant des traces de cuisson importantes et céramiques communes), des restes de faune (bovidés, suidés, ovi-capridés, volailles) portant de nombreuses traces de débitage et des éléments de construction (clous, fragments de torchis, de *tegulae* et d'imbrices).

Une fibule skeuomorphe de type peltoïde, dont la datation communément admise est comprise entre 25 et 100 apr. J.-C., a été mise au jour dans le quart nord-ouest du fond de cabane. La présence de cette fibule, associée à la céramique observée, nous suggère de rester prudent sur la datation de cette structure qui est comprise de manière large entre la fin du Haut-Empire et le V^e siècle compte tenu de l'examen du mobilier céramique associé.

Ces premières données apportent des éléments supplémentaires à la connaissance de l'occupation antique de Blesmes. Malgré quelques perturbations modernes et contemporaines, ces parcelles conservent un remarquable potentiel pour une meilleure compréhension, datation, caractérisation d'un site intéressant au sud du territoire de la *Civitas Suessionum*, non loin de l'agglomération secondaire de Château-Thierry.

CAMÉRINI Laurent (UACT), BLARY François (UACT)



Blesmes « Derrière Jardiland - R.N. 38 ». Fond de cabane et voirie, vue vers l'ouest (UACT)

BOHAIN-EN-VERMANDOIS

Ruelle Béthune

En juin 2006, dans le cadre de la réfection de la canalisation d'eau potable, poses de caniveaux centraux, décaissement et réfection de la chaussée, de la Ruelle Béthune, l'association Autrefois-Bohain a procédé à des sondages dans cette ruelle située dans l'ancien bourg castral.

D'après un auteur local, dont on ne connaît pas les sources, « en 1872, en "fouillant" le sol pour construire une citerne au n°3 ruelle du château (ruelle Béthune), on a découvert quarante-six cadavres alignés à environ [?] de profondeur. L'alignement des squelettes se continue dans la partie non "fouillée" ; il est probable que c'était une garnison entière qui avait été passée par les armes dans un des nombreux sièges du château. ».

Non loin de là, sous l'hôtel de ville actuel, situé place du Général de Gaulle, un vase « funéraire » mérovingien fut trouvé dans des remblais.

Trois sondages ont été effectués à la pelle mécanique, en collaboration avec les services techniques de la ville. La rue est très étroite, avec une largeur moyenne de 3,10 m et ne facilite pas l'intervention de machine équipée d'un large godet. Un petit godet à dents a donc été utilisé.

Très vite, il s'est avéré qu'un réseau inextricable de

canalisations anciennes, conduites, câbles, etc. rendrait très difficile les opérations de sondages.

Dans la partie basse de la ruelle, un remblai de briques et tuiles concassées a été constaté sous les conduites et réseaux à 0,80 m de profondeur.

Les sondages 1 et 2 (1,50 m de longueur x 0,80 m de largeur) sur 1 m de profondeur atteignent les canalisations, installées dans un sol argilo-calcaire et remblai divers. Aucun vestige archéologique n'a été découvert dans ces sondages.

Le troisième sondage, plus conséquent, a été réalisé en haut de la ruelle, à l'intersection avec la rue Marcellin Berthelot. Large de 2 m sur 1 m, il n'a pas été possible de descendre au delà de 2,10 m de profondeur. Les niveaux sont perturbés jusqu'à 2 m de profondeur puis laissent place à un niveau d'argile grise très compacte qui se poursuit au-delà du niveau atteint (2,10 m). Cette couche est probablement le comblement du fossé de l'ancien château. Aucun vestige archéologique n'est apparu dans ce dernier sondage.

DURANTE Bruno (BÉN)

ÂGE DU FER

BRASLES

MODERNE

GALLO-ROMAIN

La Fontaine Madame

CONTEMPORAIN

L'opération de diagnostic est liée au projet de construction d'une nouvelle caserne de sapeurs pompiers dont les travaux ont été confiés à la SEDA (Société d'Équipement du Département de l'Aisne).

Proche du site de la maladrerie médiévale de la Charité, la parcelle a fourni des indications sur les implantations anthropiques aux abords de la commune de Château-Thierry. L'opération a, ainsi, mis au jour des éléments indiquant une ou plusieurs occupations dès l'âge du Fer (très

peu) jusque, au moins, l'époque romaine.

Une occupation médiévale, en relation avec le contexte de la Charité, n'a pas été démontrée, mettant ainsi en évidence un hiatus chronologique du Moyen Âge à nos jours. Cette absence chronologique trouve son explication dans le caractère rural de l'opération.

SIGUOIRT Jean (UACT)

ÂGE DU FER

CHAMBRY - BARENTON-BUGNY

Pôle d'activité du Griffon

Cette fouille fait suite au diagnostic archéologique réalisé par le département de l'Aisne en préalable à l'aménagement par la SEDA de la 1^{ère} tranche du Pôle d'activité du Griffon, à Barenton-Bugny, Chambry et Laon, d'une superficie de 150 ha à terme. Le diagnostic avait porté sur la 1^{ère} phase de cette tranche, sur une superficie de 21 ha et avait permis de mettre en évidence cinq zones montrant une concentration de vestiges :

- deux nécropoles de La Tène D1 ;
- deux aires de stockage de céréales de La Tène (silos et grenier) en bordure d'emprise ;

- un secteur d'habitat romain (ferme ou petite *villa*).

Le secteur romain, situé dans une zone d'aménagement paysager (cône de visibilité de la cathédrale de Laon depuis la N. 2), a bénéficié de mesures conservatoires. Les quatre autres zones ont en revanche fait l'objet d'une prescription de fouille qui a été réalisée par le département de l'Aisne et l'Inrap : les zones funéraires ont été traitées sous la conduite d'Estelle Pinard (Inrap) et les aires d'ensilage ont été fouillées sous la conduite d'Alexandre Audebert (Département de l'Aisne). La fouille s'est déroulée en octobre et novembre 2006. L'étude des

données de terrain est en cours (anthropologie, archéozoologie, carpologie, céramologie).

La fouille des deux groupes de tombes qui comprenaient sept et trois sépultures a permis d'apporter des informations nouvelles sur les pratiques funéraires de La Tène finale dans le Laonnois tant par l'architecture des tombes (superstructures à poteaux, fosses périphériques) que par le mobilier qu'elles renfermaient (collier de perles de verre, bracelet en verre,...). Certaines tombes, comme la structure 2138, avaient particulièrement peu souffert des labours et présentaient ainsi un degré de conservation élevé.

La fouille des aires d'ensilage n'a pas permis de reconnaître avec certitude des bâtiments mais elle a été



Chambray « Pôle d'activité du Griffon ». Vue du silo 128 (A. Audebert, CG de l'Aisne)

l'occasion de fournir un corpus intéressant de petites fosses de stockage et de silos dans une organisation plus ou moins diffuse selon les deux secteurs, que la datation céramique (a priori échelonnée entre La Tène B2 et La Tène C2/D1) devrait permettre de préciser. Cette organisation pourrait également se préciser lors des diagnostics des parcelles adjacentes. Le fait marquant a été la découverte d'un silo (silo 128) aux dimensions imposantes puisque sa profondeur atteignait près de 4,10 m.

AUDEBERT Alexandre (CG de l'Aisne)



Chambray « Pôle d'activité du Griffon ». Vue de la sépulture 2138 (A. Audebert, CG de l'Aisne)

NÉOLITHIQUE

GALLO-ROMAIN

CHÂTEAU-THIERRY

2 rue du Champ Sot

Un diagnostic archéologique a été menée, au 2 de la rue du Champ Sot du quartier actuel dit Les Vaucrises, à la fin du mois d'avril 2005 par l'Unité d'Archéologie du Service du Patrimoine de la Ville de Château-Thierry. Les deux tranchées de sondage avaient mis en lumière de nombreuses fosses dépotoirs contenant un abondant mobilier domestique datant des I^{er}-III^e siècles sur ce secteur particulièrement préservé de l'agglomération antique. Le grand *vicus* de Château-Thierry a déjà été circonscrit par de nombreuses interventions urbaines réalisées par l'Unité d'Archéologie depuis 1987 (Blary et alii 1995, Blary 1999, Pichon 2003).

En toute logique, la nécessité de fouiller préventivement cette parcelle a été confirmée par la décision du Service régional de l'archéologie de Picardie de prescrire des fouilles préventives sur l'intégralité de la parcelle. La Ville de Château-Thierry a décidé en accord avec le propriétaire du terrain de prendre à sa charge la totalité du coût de cette opération urbaine. L'Unité d'Archéologie de la Ville a donc préparé et mis en œuvre cette intervention sur le terrain de juin à novembre 2006. Durant cette période, cette intervention a permis l'intégration de stagiaires en

archéologie à la manière d'un chantier-école pour les universités de Paris I, Panthéon-Sorbonne et de Reims. Le terrain présente un pendage régulier du nord vers le sud (passant de 95 m à 88 m NGF). Les terres végétales modernes et contemporaines qui recouvraient les vestiges archéologiques ont été décapées et évacuées intégralement à l'aide d'engins mécaniques. L'épaisseur de ces « terres à jardin » stériles était au nord de 0,80 m atteignant progressivement 1,40 m au sud. À l'exception de quelques rares fosses contemporaines (essentiellement milieu du XX^e siècle et pour les plus anciennes de l'extrême fin du XIX^e siècle) situées en bas de parcelle au sud, l'aire ainsi ouverte ne présente quasi aucune perturbation postérieure à l'époque antique, la ville médiévale et moderne s'étendant plus à l'est. Le substrat géologique pentu dans lequel sont implantées les structures observées est constitué d'horizons lités de sable de Cuise (Yprésien supérieur).

La fouille avait comme objectif premier, la reconnaissance de l'ensemble des structures fossoyées. Compte-tenu de l'abondance des mobiliers contenus dans ces fosses dépotoirs, il a été procédé à une reconnaissance complète

avec le prélèvement le plus exhaustif possible des divers mobiliers contenus. Sur une superficie de 950 m², et conforme aux données du diagnostic, un ensemble imposant de 350 faits a ainsi été observé.

L'étude des données recueillies sur le terrain permet de reconnaître une occupation protohistorique distincte des phases d'occupation liées au développement de parcelles domestiques structurées de l'agglomération antique.

Présence d'une occupation néolithique ancienne de type VSG

La première occupation observée est caractérisée par la présence de fosses. Les occupations postérieures ont grandement perturbé et altéré la lecture de ces horizons précoces ne laissant que quelques vestiges isolés dans l'aire ouverte. Aucune organisation spatiale pertinente ne peut être déterminée. Le mobilier issu de ces contextes fossoyés est constitué exclusivement de pièces lithiques. Les quelques lames présentes sur le site sont confectionnées à partir d'un silex de bonne qualité, notamment à partir du silex tertiaire bartonien (à l'instar de celui identifié sur le site d'extraction minière de Jablines, distant d'une soixantaine de kilomètres). Les éclats sont en revanche fabriqués le plus souvent à partir d'un silex local de moins bonne qualité. Les outils retrouvés et identifiés dans ces contextes sont des grattoirs et racloirs, des tranchets voire des burins, ainsi que quelques armatures de flèches. Malheureusement à ce mobilier lithique relativement abondant, nul fragment de céramique voire d'élément de parure n'a été retrouvé, ce qui aurait pu faciliter l'identification de ce groupe culturel. La présence de quelques trous de poteau en associations avec ces fosses néolithiques militent pour reconnaître ici une réelle occupation bâtie. À ce premier examen, il conviendra de poursuivre l'étude de ces mobiliers avec l'aide de spécialistes de la période. Cette découverte constitue à l'heure actuelle l'indice d'occupation humaine le plus ancien retrouvé sur le territoire communal castrothéodoricien.

Occupation d'époque romaine

La deuxième période d'occupation est certes beaucoup plus dense et beaucoup plus structurée. L'aire ouverte de la fouille formant un rectangle oblong d'axe nord-sud met au jour ici qu'une toute petite partie de cinq parcelles incomplètes d'un îlot domestique de l'agglomération antique. Les premiers éléments de l'étude mobilière permettent toutefois de distinguer trois phases comprises entre le I^{er} siècle av. n.è. et la fin du III^e siècle. Cette occupation est caractérisée essentiellement par des fossés, des trous de poteau et de très nombreuses fosses dépotoirs. Deux solins de murs et un fond de cabane complètent encore cet inventaire général.

La première phase de l'aménagement est représentée seulement par quelques fosses et trous de poteau épars. Le mobilier céramique contenu rattache ce lot structurel à une phase d'occupation gauloise mais dont l'organisation spatiale reste trop ténue pour être évoquée ici. La deuxième et la troisième phase correspondant au développement et à l'abandon de l'habitat antique sont comprises entre le I^{er} et le III^e siècle. L'étude du mobilier en cours permettra d'affiner dans cette mise en phases des séquences plus précises.

L'élément marquant de l'occupation tient dans l'organisation régulière des structures de cette urbanisation. Une combinaison de fossés et de lignes de trous de poteau formant clôtures scandent régulièrement le terrain. Cinq sections sont ainsi observées formant un réseau de parcelles laniérées d'axe est-ouest. La largeur des parcelles mesurables dans l'emprise de la fouille varie de 6 m pour la plus étroite à 8 m pour la plus large.

Chaque « parcelle » semble délimiter des ensembles de structures spécifiques. Mais il convient de rester prudent quant à l'interprétation de l'organisation d'ensemble qui reste très difficile à effectuer compte tenu de l'étroitesse de l'espace ouvert à la fouille, ne donnant lecture que d'une fraction très limitée de cet îlot antique. Au sud, la première section très incomplète ne livre qu'un mur avec deux retours se poursuivant hors de l'emprise fouillée. Les assises de ce mur sont constituées de moellons calcaires grossièrement équarris liés au mortier de chaux. La parcelle voisine est caractérisée par des niveaux de sol rubéfié et des foyers en relation avec un fond de cabane, dont la limite est se situe hors de l'emprise fouillée. La troisième parcelle groupe un bâtiment structuré sur poteaux de bois, un silo disposé sous abri. La quatrième contient les restes d'un bâtiment dont la mise en œuvre connaît probablement plusieurs phases d'aménagement passant d'une structure uniquement sur poteaux à une mixte intégrant solin ou mur en pierre). La dernière parcelle visible au nord est marquée par une série de trous de poteau en relation avec un niveau de sol damé et une structure de plan quadrangulaire.

La perception d'ensemble montre l'alternance de petits bâtis et d'espace ouvert. Les cinq espaces perçus semblent dépendre de structures d'habitat situées, toutes, hors de l'emprise de fouille. La nature domestique de la très grande quantité de mobilier recueillie dans les fosses dépotoirs (vaisselles culinaires et de table associées à de nombreux restes fauniques) confirme cette hypothèse.

L'abandon des grandes structures (silo, fossés, fond de cabane) est marqué stratigraphiquement, systématiquement scellé par des couches de stabilisations formées de matériaux de destructions particulièrement cendreuse. Le mobilier recueilli dans ces couches atteste de l'abandon de ce secteur de l'agglomération à la fin du III^e siècle apr. J.-C.

Si cette fouille apporte quelques données nouvelles à la connaissance de l'agglomération antique qui a précédé la naissance de la ville médiévale de Château-Thierry, force est de constater que la connaissance concrète et approfondie du phénomène urbain antique d'*Odomagus* reste encore à faire (Blary et alii 1995). Il paraît donc important de poursuivre l'enquête méthodique et préventive débutée il y a vingt ans par l'Unité d'archéologie.

BLARY François (UACT), SIGUOIRT Jean (UACT)

CHÂTEAU-THIERRY

Rue des Garats - Les Petits Près

Le diagnostic archéologique réalisé, en août 2006, par l'Unité d'archéologie de Château-Thierry a été suscité par le dépôt d'un permis de construire par la société SNC Eiffage.

Le secteur concerné se situe au sud de la Ferme des Garats qui est connue dès la fin du Moyen Âge. Archéologiquement, cette zone des Petits Près est mal renseignée, car en marge du tissu urbain de la ville de Château-Thierry. Quatre tranchées continues, axées nord-sud, ont été ouvertes. Elles ont montré une absence quasi-

totale de structures anthropiques. Les données observées ici sont, également, à mettre en relation avec les fouilles du quartier Joussaume Latour réalisées au premier semestre 1998. Ces nouvelles observations apportent des données concrètes sur l'évolution géomorphologique des abords de la rivière en relation avec la trame urbaine castrothéodoricienne.

SIGUOIRT Jean (UACT)

CHÂTEAU-THIERRY

Ruelle des Prêtres

Ce diagnostic archéologique est lié au projet de création de logements sur une parcelle de 1000 m² située à l'extrémité ouest du lieu-dit de La Madeleine. Cette intervention avait pour objectif principal de reconnaître un secteur de la ville situé à la limite présumée des agglomérations, antique à l'ouest et médiévale et moderne à l'est. Le terrain accuse en cet endroit une forte déclivité en direction de l'ouest. Pour mener cette reconnaissance, trois tranchées parallèles ont été réalisées dans le sens de la pente, ouvrant ainsi un peu plus de 10% des surfaces concernées par le projet d'aménagement.

Si ces sondages révèlent l'absence de vestiges archéologiques construits et de ce fait ne justifie pas une opération de fouille plus approfondie, ils montrent toutefois la présence d'un phénomène de colluvionnement important sur ce versant postérieur à l'époque antique. La puissance maximale de ce dépôt progressif dépasse 2,50 m. Les coupes stratigraphiques mettent en évidence l'effet de terrasse à faible pente existant antérieurement à ces colluvionnements. La configuration du sol avant l'abandon

n'est pas sans évoquer des horizons correspondant à d'anciens espaces de cultures en gradins surmontant le ru des Praillons.

Seuls quelques tessons de céramique antique commune ont été recueillis à l'intérieur de ces dépôts. Ils ont été entraînés par le ravinement des sols de surface surmontant ce versant. Il est donc possible désormais d'envisager une occupation antique au sommet de ce relief à l'est, non loin de la rue de la Madeleine. La limite de l'agglomération antique dans ce secteur de la ville est donc probablement située plus à l'est que nous ne le pensions jusqu'à présent. L'aménagement de la parcelle close de murs en espace maraîcher avec deux terrasses disposant d'une pompe à eau est tardif, pas antérieur au début du XIX^e siècle.

Cette opération de diagnostic permet cependant d'apporter de nouveaux éléments à la connaissance de l'émergence du phénomène urbain de Château-Thierry.

BLARY François (UACT)

MÉSOLITHIQUE

CONCEVREUX

ÂGE DU BRONZE

NÉOLITHIQUE

Les Jombras

ÂGE DU FER

La seconde tranche du diagnostic archéologique sur un projet d'exploitation de granulats par la société Granulats de Picardie (groupe Lafarge) s'est déroulée à la fin de l'été 2006. À cette occasion, quatre parcelles devaient être sondées. Seules deux ont pu l'être totalement, les deux autres avaient déjà été remises en culture par l'exploitant agricole avant notre intervention.

Les deux parcelles sondées se trouvant à 2 km de distance l'une de l'autre, deux équipes sont donc intervenues (cf. notice suivante).

Sur le secteur Les Jombras, l'enceinte Michelsberg, très

partiellement fouillée dans les années soixante-dix, a pu être recoupée transversalement par une série de tranchées espacées de 18 m. Ce maillage devait permettre de suivre au maximum le développement du fossé d'enceinte et de détecter les structures d'habitat internes. L'ensemble a pu ainsi être sondé à plus de 10 %.

Cette stratégie a permis de suivre le tracé du fossé sur toute sa longueur conservée et de confirmer l'appartenance des deux palissades, déjà observées dans les années soixante-dix, au système d'enceinte et ce malgré leur éloignement du fossé. Par contre, aucune trace de

bâtiment n'a pu être reconnue à l'intérieur de l'enceinte, ni aucune interruption sur le tracé du fossé.

À l'occasion de cette opération, on a également cherché à préciser la forme générale de l'enceinte : soit en demi-cercle s'appuyant sur la rivière, soit ovale ou circulaire mais totalement fermée. Les observations enregistrées sur le terrain tendraient à montrer que l'extrémité orientale du fossé d'enceinte vient s'ancrer sur la zone inondable. Si cette observation était également confirmée sur l'extrémité occidentale, la surface ainsi enclose représenterait 2,6 ha.

Outre cette enceinte, le Néolithique moyen est également représenté ailleurs sur le reste de la parcelle. Ainsi, un squelette est apparu à la suite des pluies, au sud de l'enceinte. Il était en position fléchie et couvert d'ocre. Posés près de la tête subsistaient les restes d'un vase à base arrondie. Squelette et vase étaient déposés dans une vaste fosse de plan quadrangulaire. À côté de cette fosse, deux autres du même type étaient également visibles ainsi que des fosses de toutes tailles dont certaines avec des calages de pierres chauffées, dont la présence récurrente sur les poteaux des palissades de l'enceinte, laissent supposer la présence sinon de monuments funéraires, au moins celle de sépultures en fosses.

Les quelques traces d'habitat de cette période, dans le secteur est de la parcelle, sont représentées par un alignement de trous de poteau, fouillé et interprété à la fin du diagnostic. Cette structure rappelle les bâtiments Post-Rössen de Berry-au-Bac La Croix Maigret et Le Vieux Tordoir fouillés en 1979 et 1987.

Plusieurs enclos circulaires de l'âge du Bronze ainsi qu'une fosse renfermant les restes fragmentés d'un moule de fondeur sont également présents.

Les âges du Fer sont représentés par un petit enclos funéraire carré, très érodé, dont la tombe centrale n'a livré que des fonds de vases non récupérables et quelques ossements incinérés et par un vaste enclos palissadé de 40 m de côté. Ce type d'enclos, bien connu dans la vallée de l'Aisne grâce à la pratique des décapages systématiques, date généralement de la fin du premier âge du Fer ou du début du second.

Enfin, une dernière découverte, non la moindre, devait être faite en laboratoire lors du tamisage des sédiments provenant d'une fosse à incinération. Cette fosse, située à proximité d'une falaise de la rivière, est apparue sous

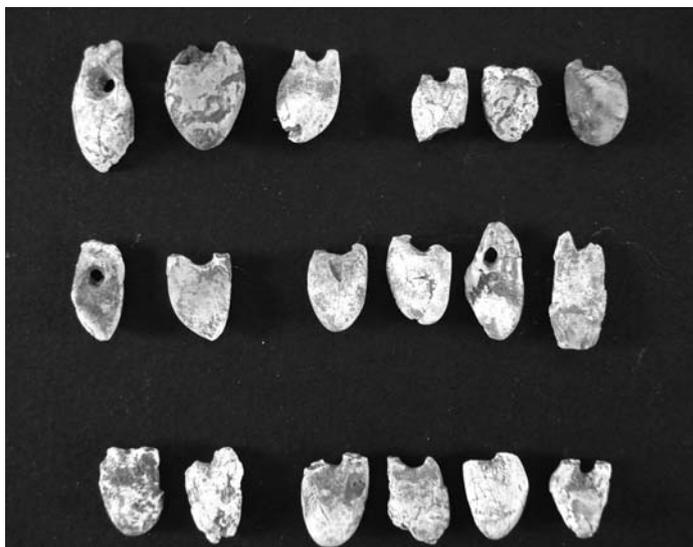
70 cm de terre et à proximité des enclos circulaires de l'âge du Bronze. Elle renfermait un amas conséquent de cendres osseuses originellement déposées dans un contenant en matière périssable. Le tamisage a montré l'absence de cendres et de charbon dans le sédiment ce qui traduit sans doute une sélection et peut-être un nettoyage des os à la fin de la crémation. La grosse quantité d'os récoltés ainsi que leur belle taille indiquent la présence d'au moins deux individus, un adulte mature et un plus jeune, ainsi qu'un mode de crémation moins destructeur. Des restes d'animaux ont également été récupérés. Leur nature, exclusivement des vertèbres caudales et des membres inférieurs, ainsi que les espèces représentées (renard, fouine, martre) révèlent l'existence de fourrures accompagnant les défunts. Une cinquantaine de craches de cerf perforées (soit l'équivalent de 25 cerfs adultes) révèle quant à elle l'existence de parures et/ou trophées de même que la présence de vertèbres de deux brochets dont l'un devait atteindre selon toute vraisemblance une dizaine de kilos. Le tamisage a également permis de recueillir une cinquantaine d'esquilles de silex éclatée à la chaleur dont cinq armatures caractéristiques du Mésolithique récent.

Un second amas osseux a été mis en évidence à côté du premier et également en contenant périssable (le même ou un autre). Il a livré cinq défenses de suidés mâles prises sur au moins quatre bêtes de forte taille, une pendeloque façonnée à partir de l'émail d'une sixième défense de suidé, trois outils sur andouillers et une pointe d'andouiller ainsi qu'un outil conique en craie strié dans le creux de l'extrémité la plus large. Signe d'un statut social particulier, attributs culturel ou sexuel ? Il appartient aux études à venir de déterminer la signification d'une telle « richesse ». On ignore pour le moment si cette sépulture est isolée. Quoi qu'il en soit, cette découverte vient étoffer nos connaissances encore très lacunaires sur les rites funéraires du Mésolithique régional dont la sépulture à inhumation de Cuiry-lès-Chaudardes Les Fontinettes, plus ancienne et n'ayant livré qu'un seul collier en vertèbres de brochet, constitue l'élément de comparaison le plus proche.

ROBERT Bruno (Inrap, UMR 7041 ArScan),
NAZE Yves (Inrap)



Concevreux « Les Jombras ». Vue de l'incinération mésolithique (B. Robert, Inrap)



Concevreux « Les Jombras ». Craches de cerfs perforés (B. Robert, Inrap)

CONCEVREUX

Les Russembaux

Cette parcelle étant remise en culture à notre arrivée, seule une petite surface d'un peu plus d'un 1,5 ha a été diagnostiquée sur les six prévus.

Situé en face des Jombras, de l'autre côté du canal latéral à l'Aisne, à environ 350 m du site Michelsberg et sur un substrat différent, le secteur s'est révélé relativement pauvre en indices archéologiques. La nature sableuse du terrain ne facilite pas la lecture des structures.

Un étroit fossé de parcellaire bordé, d'un côté, de calages de craie peut être attribué à l'époque carolingienne.

On notera la présence, loin de l'enceinte néolithique, d'un petit amas de tessons de la culture de Michelsberg dans une petite fosse au sédiment lessivé.

ROBERT Bruno (Inrap, UMR 7041 ArScan),
FLUCHER Guy (Inrap)

ÂGE DU FER

CONCEVREUX

Les Rambles

Située à 2 km au nord est des Jombras, cette dernière parcelle, de presque 9 ha, diagnostiquée à l'emplacement d'une future carrière, fait face à la commune de Pontavert, sur un terrain inondable. Une ancienne dépression étendue sur toute la largeur de la parcelle présente aujourd'hui l'aspect d'une couche noire peu profonde et renfermant du matériel détritique du début du second âge du Fer parmi lequel un long fer de lance ployé.

La découverte, sur 10 % de la surface traitée, d'un bâtiment domestique à deux rangées de poteaux et d'un ensemble dispersé de fosses, dont certaines de taille volumineuse, masqué par la couche noire atteste la présence d'un petit habitat regroupé, ouvert dans lequel il

reste à trouver les autres bâtiments et surtout ceux à quatre et six poteaux caractéristiques de ce type de site.

Ce type d'implantation sur d'actuelles zones inondables, traversées de micro-reliefs comblés de terre organique et riche en matériel détritique, est caractéristique des installations de la première moitié de l'Aisne-Marne dans le bassin versant des vallées de l'Aisne et de l'Oise et reflète des conditions climatiques particulières. Des sites comme Paars, Menneville, Bucy-le-Long, Villers-en-Prayères en sont le reflet.

ROBERT Bruno (Inrap, UMR 7041 ArScan),
FLUCHER Guy (Inrap)

NÉOLITHIQUE

CUIRY-LÈS-CHAUDARDES - BEAURIEUX

La Plaine - Zone 2 sud

L'intervention archéologique réalisée en 2006 précède l'exploitation de 92 000 m² d'une carrière de granulats réalisée par la Compagnie des Sablières de la Seine. Le diagnostic (Gransar, Baillieu et Naze, 2004) suggérait la présence possible d'une enceinte Cerny ou d'un monument funéraire. La prescription a porté sur l'ensemble de la parcelle avec une surveillance archéologique des 5 ha, mais la fouille de seulement deux zones (dont celle de cette année) représentant 13 000 m².

La fouille de 2006 portait sur la moitié de la parcelle et seulement la zone de fouille sud soit 7 000 m² des 2,5 ha. Le décapage intégral de la parcelle a éliminé l'hypothèse de l'enceinte Cerny et mis au jour trois monuments funéraires dont un comprenant une sépulture centrale, quatre autres sépultures, seize fosses et plus de deux cents chablis et soixante-dix anomalies. Un seul monument et deux sépultures étaient situés dans la zone de fouille. Il a donc fallu négocier un devis complémentaire avec l'aménageur afin de financer l'ensemble des découvertes

Le remplissage de certaines sépultures étant identique à celui des chablis, l'ensemble des chablis (plus de 200) et des anomalies (70) a été testé à la pelle mécanique. Aucune autre sépulture n'a été retrouvée mais seize fosses dont six fosses profondes (plus de 2 m) ont été découvertes.

Dans l'attente de l'étude (un rapport unique sera remis à l'issue de la fouille de 2007) et des datations ¹⁴C, la fourchette chronologique varie entre le Cerny et le Michelsberg ancien soit entre 4 600 et 4 000 av. J.-C.

Ce site est donc à relier au monument funéraire Michelsberg fouillé en 2005 à environ 600 m au N/O. La fouille du reste de la parcelle, prévue en 2007, qui se situe entre le monument Michelsberg et les monuments découverts cette année, permettra de connaître le nombre de monuments et de sépultures conservés qui composent la première nécropole monumentale du Néolithique mis au jour dans le Nord de la France. La fouille prochaine permettra également de préciser et de comprendre l'évolution de cette nécropole et des coutumes funéraires particulièrement mal connues du Néolithique moyen.

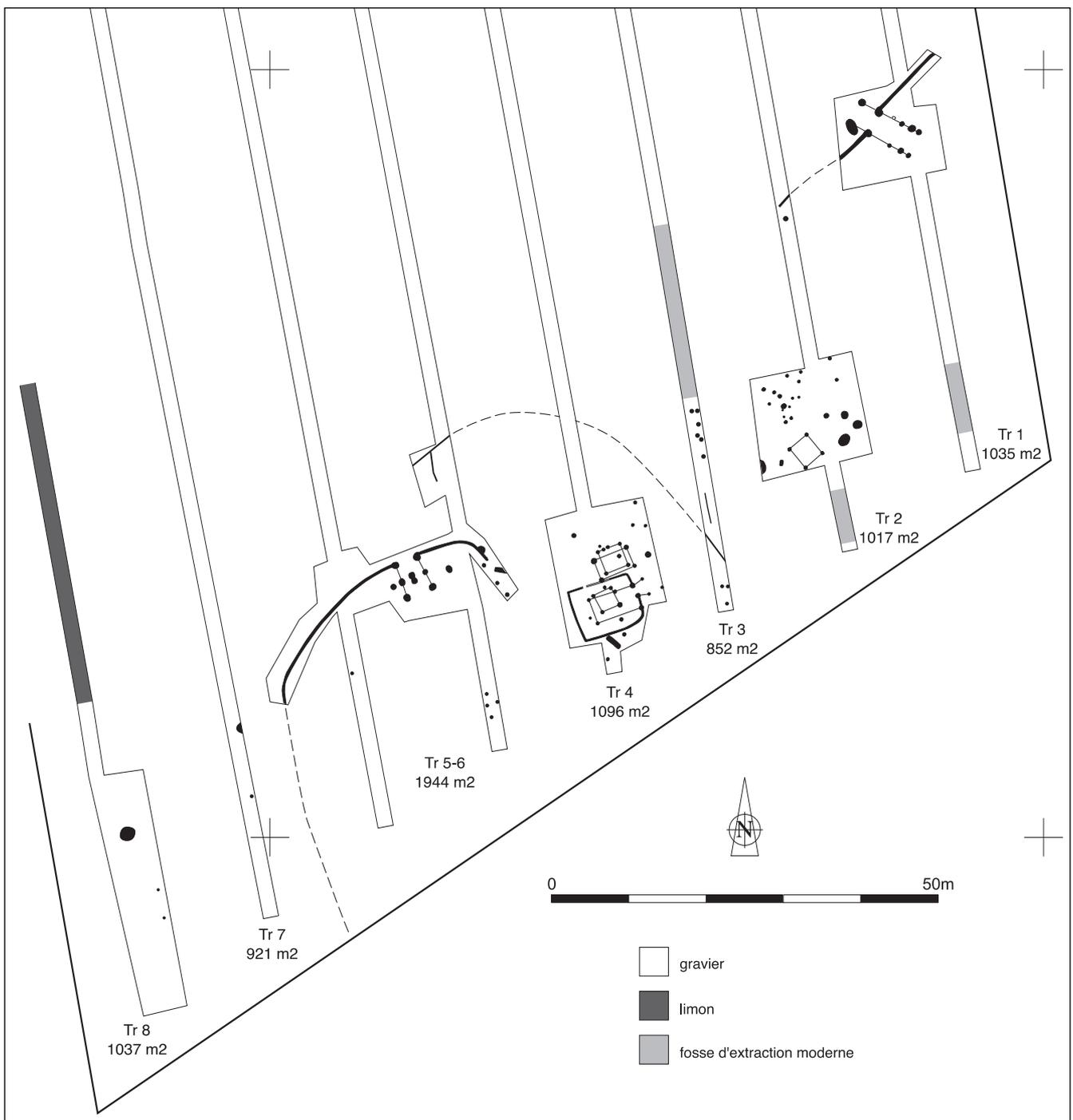
COLAS Caroline (Inrap)

Le diagnostic effectué en janvier 2006, sur une surface de 5,9 ha est lié à une carrière de granulats de la Compagnie des sablières de la Seine. L'ouverture de huit tranchées et de quatre grandes fenêtres complémentaires a permis de décaper 13,4 % de l'emprise.

La partie méridionale de cette dernière, dans une légère pente à substrat sablo-graveleux de terrasse non inondable, a livré 110 structures appartenant à un vaste établissement à enclos palissadés du Hallstatt final. On dénombre, pour les deux ou trois états successifs de l'établissement, trois enclos palissadés dont deux dotés

d'une entrée monumentale, cinq bâtiments dont une habitation de 52 m² sur tranchée de fondation et poteaux porteurs internes ainsi que quatre greniers surélevés et de nombreuses fosses. Le ramassage de surface et la fouille partielle de certaines structures ont livré un mobilier céramique typique du courant du V^e siècle av. n.è. (Hallstatt D2/3).

GRANSAR Frédéric (Inrap, UMR 7041 ArScan),
NAZE Yves (Inrap)

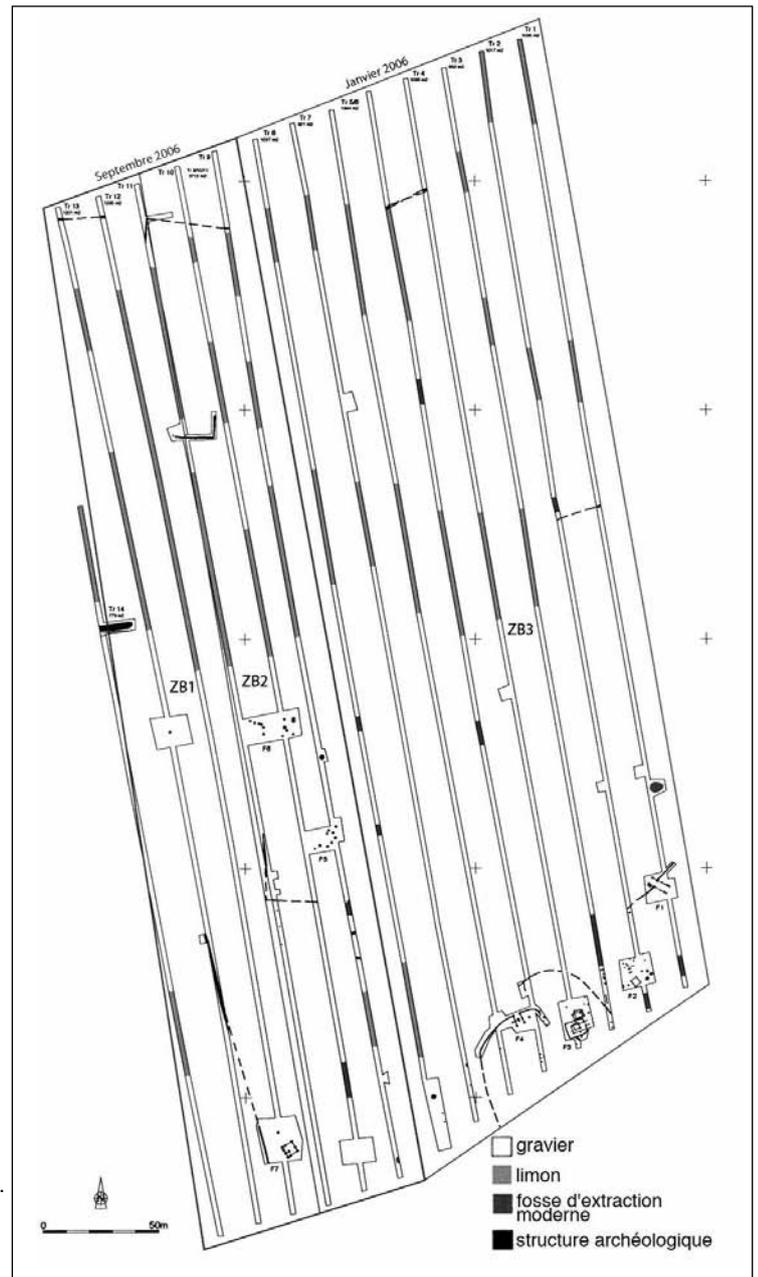


Cuiry-lès-Chaudardes « Le Fond de la Plaine ». Plan détaillé des structures archéologiques hallstattiennes (Relevé P. Maquet, F. Gransar, Inrap)

Le diagnostic effectué en septembre 2006, sur une surface de 4,8 ha, fait suite à une première intervention menée sur 5,9 ha en janvier 2006. L'ouverture de six nouvelles tranchées et de cinq grandes fenêtres complémentaires a permis de décaper 14,6 % de l'emprise.

La partie méridionale a livré les vestiges assez érodés d'un grand bâtiment à vocation agricole (grenier ou plate-forme de séchage ?) à seize poteaux, qui représente probablement la périphérie occidentale du site d'habitat à enclos palissadés du Hallstatt final, identifié en janvier 2006. Les occupations les mieux documentées sont un habitat ouvert du Néolithique moyen II (culture de Michelsberg), localisé au centre de l'emprise de septembre 2006 et représenté par quelques fosses, dont un silo et de nombreux trous de poteau, ainsi qu'un système de fossés rectilignes et d'enclos agricoles datés de la période moderne, uniformément répartis sur la surface de l'emprise diagnostiquée.

GRANSAR Frédéric (Inrap, UMR 7041 ArScan),
NAZE Yves (Inrap)



Cuiry-lès-Chaudardes « Le Fond de la Plaine ». Plan général des tranchées et des structures archéologiques (Relevés P. Maquet, S. Hébert, F. Gransar, Inrap)

ÉVERGNICOURT

Rue de l'Église

Le diagnostic réalisé à Évergnicourt Rue de l'Église sur une superficie de 3 569 m² a révélé la présence de vestiges liés à une habitation avec dépendances, datée du XIX^e siècle et détruite lors de la Première Guerre mondiale.

FLUCHER Guy (Inrap)

FAYET

La Remise Saint-Jacques

Le secteur d'intervention est localisé à 2,5 km du centre ville de Saint-Quentin. La parcelle formant un rectangle est disposée perpendiculairement à la rue Louis Pasteur. En front de rue, elle est bâtie de petites maisons d'habitation, de hangars et d'appentis non démolis. À l'arrière du terrain, deux zones non construites (jardin d'agrément et potager) occupent la moitié de l'emprise. Le potager est adjacent à la parcelle expertisée durant la même phase de terrain. Elle se situe au fond d'un vallon. Sous l'épaisse terre végétale se trouvent des colluvions de vallée sèche recouvrant une craie blanche du Coniacien-Santonien. Le diagnostic s'est porté exclusive-

ment sur les zones non bâties soit la moitié de l'emprise. Un décapage extensif a été préféré à une reconnaissance en tranchées suite à l'inaccessibilité des zones bâties pour avoir une vision juste du potentiel archéologique. Le décapage extensif, de 268 m² soit 13,30 % de l'emprise, a permis le retrait de toutes les formations géologiques jusqu'au *substratum*. Son apparition coïncide avec notre cote de terrassement restrictive. Aucun vestige ancien n'a été découvert lors de notre expertise.

LEMAIRE Patrick (Inrap)

FAYET

La Remise Saint-Jacques

Le secteur d'intervention est localisé à 2,5 km du centre ville de Saint-Quentin. La parcelle expertisée correspond à une parcelle agricole cultivée adjacente aux parcelles urbanisées de l'agglomération de Fayet. Son angle sud-ouest jouxte la parcelle diagnostiquée lors de la même phase de terrain. Elle forme approximativement un rectangle occupant trois positions topographiques différentes. Elle commence sur un rebord de plateau, s'étend sur un court versant abrupt orienté au nord-ouest et traverse une étroite vallée sèche pour s'interrompre sur le bas du versant opposé. Chacune de ses positions présente des formations géologiques différentes

respectivement : limon de plateau, craie géologique, colluvions de vallée sèche. Dix-neuf tranchées, parallèles et continues, ont donc été creusées permettant un décapage total de 10,06 % de la surface totale du projet. À l'exception du talweg, la cote de terrassement restrictive (0,80 cm de profondeur) n'a pas entravé une expertise fiable. Hormis de nombreux impacts d'obus liés à la Première Guerre mondiale, aucun vestige ancien n'a été découvert lors du diagnostic.

LEMAIRE Patrick (Inrap)

MÉSOLITHIQUE

FESTIEUX

GALLO-ROMAIN

NÉOLITHIQUE

Le Chemin de Mauregny

Le diagnostic réalisé sur une parcelle de 1,95 ha a permis la découverte de vestiges du Mésolithique et du Néolithique ancien, témoignant d'occupations très arasées. Quelques structures, fossés de parcellaire, fosses et fondations d'un bâtiment en pierres calcaires, datées de la première moitié du I^{er} siècle de notre ère, ont été mises au jour à l'est de la parcelle. L'ensemble est également très érodé, mais présente une organisation cohérente. L'étude documentaire a montré qu'au sud de la parcelle, sur le ru de la Rolette, un moulin à eau, propriété du Chapitre de Laon, a probablement été mis en place au XII^e siècle.

PINARD Estelle (Inrap), FLUCHER Guy (Inrap),
DUCROCQ Thierry (Inrap), LEGROS Vincent (SRA)

ÂGE DU FER

FLAVIGNY-LE-GRAND - BEURAIN

Le Grand Royard

Le diagnostic réalisé concerne une surface de 32 000 m².
Les sondages ont révélé la présence d'un fossé et d'une fosse datant de l'âge du Fer.

FLUCHER Guy (Inrap)

MODERNE

FONTAINE-LÈS-VERVINS

Rue de la Louvière

Le diagnostic réalisé a été motivé par un projet de construction particulière. Les sondages ont révélé la présence d'une activité artisanale de l'époque moderne, caractérisée par des petits bâtiments sur poteaux, des fosses et un four. Si le mobilier archéologique permet de dater le site, il ne nous renseigne pas sur la nature de cette

activité artisanale. Les comparaisons typologiques, ainsi qu'un contexte naturel et historique favorable, peuvent accréditer l'hypothèse d'un atelier de verriers.

FLUCHER Guy (Inrap)

GALLO-ROMAIN

FONTAINE-LÈS-VERVINS

Rue du Chapitre

MODERNE

Le diagnostic réalisé a été motivé par un projet de construction particulière. Les sondages ont révélé la présence d'une grande fosse d'extraction de matériaux limoneux dont le comblement s'est réalisé du XVI^e au XVIII^e siècle.

L'angle nord-est de la parcelle est occupé par une extrémité de cellier d'époque gallo-romaine. Cette découverte apporte des informations nouvelles sur l'occupation

FLUCHER Guy (Inrap)

ÂGE DU FER

FRESNOY-LE-GRAND

Déviations de la R.D. 8

GALLO-ROMAIN

Le diagnostic a été réalisé préalablement à la création par le Conseil général de l'Aisne de la déviation de Fresnoy-le-Grand. L'emprise du diagnostic est de 28 ha. Les vestiges découverts se concentrent principalement sur trois secteurs.

Sur le secteur 1, une tombe à incinération de La Tène C1 a été découverte ainsi qu'une mare d'époque romaine et trois autres structures non datées. Ces éléments apparaissent comme relativement isolés.

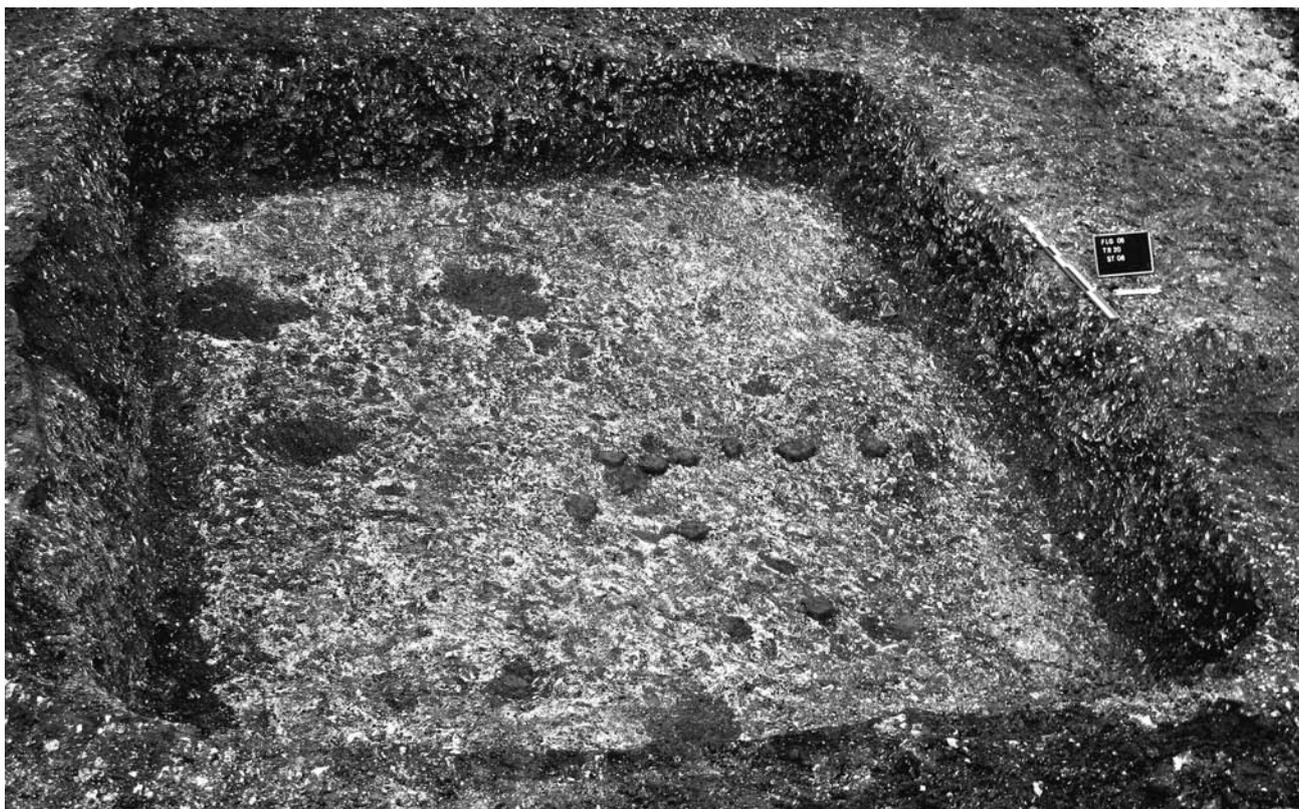
Deux occupations successives ont été reconnues sur le secteur 2. La première date du Bas-Empire. Elle est caractérisée par une ou des fosse(s)-dépotoir, une

sépulture à inhumation, une importante zone d'épandage et des structures liées à des activités de combustion. Cette occupation apparaît limitée par un fossé qui appartenait peut-être à un enclos. De nombreuses structures de la seconde moitié du VI^e siècle ont également été découvertes. Il s'agit en premier lieu de deux fonds de cabane et d'un bâtiment excavé. L'aménagement intérieur de ces structures a pu être, en partie, déduit des données de la fouille. La possibilité de bâtiment sur poteaux, si elle n'est pas avérée, n'est pas non plus exclue. Des éléments d'organisation ont été mis en évidence sur ce site d'habitat où avoisinent des activités artisanales et domestiques.

La densité des structures ainsi que leur bon état de conservation ont montré l'intérêt de ce secteur dont une partie importante se situe dans l'emprise de la future route.

Différents fossés organisent le secteur 3. Plusieurs de ces structures ont été interprétées comme des drains d'époque souvent indéterminée. D'autres fossés pourraient appartenir à un enclos. À l'intérieur de l'espace qui correspondrait à cet éventuel enclos, une forte présomption de bâtiment est induite par la présence de trous de poteau. Au sud de ces vestiges, des structures de stockage (silos et peut-être un grenier) ont été mises au jour. Le mobilier recueilli permet de dater ce secteur entre La Tène D2 et la première moitié du I^{er} siècle après J.-C.

GALMICHE Thierry (CG DE L'Aisne)



Fresnoy-le-Grand « Déviation de la R.D. 8 ». Bâtiment excavé mérovingien (T. Galmiche, CG DE L'Aisne)

MOYEN ÂGE

FRIÈRES-FAILLOUEL

CONTEMPORAIN

MODERNE

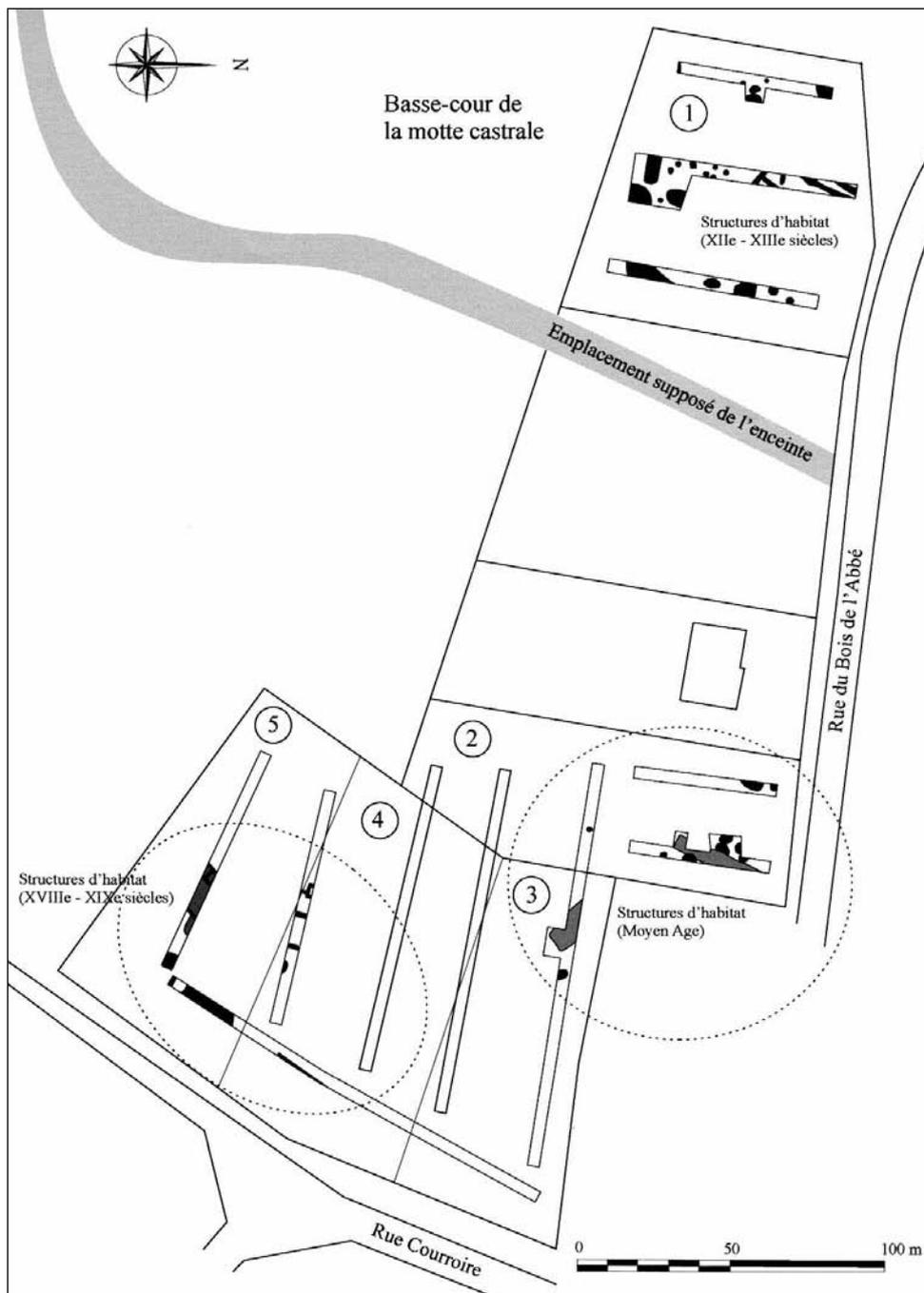
Rue Courroire - Rue du Bois

Le diagnostic réalisé sur une surface de 8 804 m², a permis de mettre en évidence deux occupations chronologiquement et spatialement distinctes, l'une de la période médiévale, l'autre des périodes moderne et contemporaine.

L'occupation médiévale est caractérisée par des structures d'habitats, situées à l'intérieur et en périphérie de la basse-cour de la motte castrale, dite La Butte du Roi, au hameau de Faillouel. Les deux lots séparés du projet initial étant situés à l'emplacement supposé de l'enceinte, il n'a pas été possible de confirmer archéologiquement son tracé exact. Les structures archéologiques rencontrées se

composent de fosses de dimensions variées, de fossés et de concentrations de trous de poteau indiquant la présence d'au moins un bâtiment. Le comblement de ces structures est caractérisé par un niveau d'incendie comme en témoignent les nombreux fragments de torchis rubéfiés et de charbon de bois. Le mobilier céramique associé à ce niveau permet d'estimer que cette destruction s'est située durant une période allant de la deuxième moitié du XII^e siècle au XIII^e siècle.

FLUCHER Guy (Inrap)



Frières-Faillouel « Rue Courroire - Rue du Bois ». Plan général du diagnostic archéologique (G. Flucher, Inrap ; Topographie/Infographie : P. Maquet, Inrap)

GALLO-ROMAIN

GRICOURT

CONTEMPORAIN

Chemin d'Arras à Saint-Quentin

E 10 : La construction d'une éolienne sur 2 250 m² est à l'origine du diagnostic. Le projet est placé à proximité de tombes à inhumation découvertes au XIX^e siècle. La zone sondée n'a révélé la présence que d'une tranchée et d'impacts d'obus de la Première Guerre mondiale.

E 11 : Les tranchées de sondage de 290 m² effectuées à Gricourt, pour une future éolienne, sur une surface d'environ 1 950 m² ont permis la mise au jour d'une ancienne voie. Dégagée sur environ 20 m de long, elle est large de 6 m et parallèle au chemin actuel. Un empierre-

ment épais de 0,15 à 0,20 m, constitué de blocs de grès et de silex, a livré un fragment de céramique sigillée ainsi qu'une partie d'hipposandale. La voie découverte, datée de l'époque romaine pourrait correspondre à la voie antique reliant Arras à Saint-Quentin.

HOSDEZ Christophe (Inrap)

ÂGE DU BRONZE

GUIGNICOURT

ÂGE DU FER

L'Homme Mort - Tranche 1 et 2

Dans le cadre de l'extension de la ZAC de Guignicourt L'Homme Mort, 14,5 ha ont été sondés, permettant le repérage de deux occupations distinctes.

Au nord de la parcelle, sur le versant sud d'un petit talweg, deux fosses et quelques poteaux recelant un abondant mobilier marquent la présence d'un noyau d'habitat du Bronze final peu dense. Les structures s'étendent sur 7 000 m².

Le secteur culminant de la parcelle diagnostiquée, au sud-ouest, est occupé par un noyau de tombes à incinérations. Trois sépultures ont été repérées avec certitude. L'une

d'entre elles est cernée d'un monument funéraire sur poteaux. Aucune des tombes n'a été fouillée dans le cadre du diagnostic. Cependant, le mobilier recueilli permet de proposer avec certitude une datation La Tène D2. Ce noyau s'inscrit dans un très vaste ensemble funéraire dont l'utilisation s'est perpétuée pendant plusieurs siècles (enclos circulaires du Bronze, tombes La Tène ancienne, La Tène finale).

HÉNON Bénédicte (Inrap, UMR 7041)

ÂGE DU BRONZE

GUIGNICOURT

ÂGE DU FER

L'Homme Mort

La fouille préventive qui a eu lieu à Guignicourt L'Homme Mort fait suite à un diagnostic réalisé par Muriel Friboulet qui a permis la découverte de deux sépultures à inhumation de La Tène ancienne et un enclos circulaire de l'âge du Bronze. La surface décapée et fouillée est d'environ 3 000 m². Deux sépultures à inhumation de La Tène ancienne supplémentaires, un second petit enclos circulaire de l'âge du Bronze, coupant le premier et un enclos funéraire quadrangulaire de La Tène finale ont été dégagés. L'ensemble de ces structures a été fouillé intégralement.

Les enclos de l'âge du Bronze sont très arasés et n'ont livré que très peu de mobilier. Le premier, légèrement ovale, a un diamètre de 23 m et il est ouvert au sud-est. Le

second est fermé et nettement plus petit, 5 m de diamètre. Les sépultures de La Tène ancienne sont elles aussi très érodées et relativement mal conservées.

L'enclos funéraire quadrangulaire de La Tène finale mesure 9,2 m sur 10,7 m et est ouvert à l'est. Il renferme une construction sur cinq poteaux dans laquelle une sépulture à inhumation d'un enfant en bas âge est implantée.

La fouille manuelle de l'intégralité du comblement du fossé de cet enclos a permis de mettre en évidence des calages de poteaux et de planches, soulignant la présence, non pas d'une palissade à poteaux jointifs, mais d'une succession de poteaux et de planches posées de champs.

PINARD Estelle (Inrap)

MODERNE

GUISE

CONTEMPORAIN

Place d'Armes

La présente opération fut initiée sur une demande de la ville de Guise. Celle-ci projetait de réaménager la place d'Armes au centre-ville. Toutefois les aménagements, peu profonds, limités en surface et peu destructifs, ne nécessitaient pas la réalisation d'un diagnostic. Le rôle du Département s'est limité au suivi du creusement de tranchées de réseaux urbains d'adduction d'eau, d'électricité, de gaz, et d'évacuation des eaux usées, dans le cadre du réaménagement de la place d'Armes de Guise par la mairie. La profondeur des tranchées pratiquées avoisinait en moyenne 80 à 90 cm. Il a néanmoins été possible, à certains endroits, de descendre jusqu'à 1,30 m. Les niveaux atteints correspondaient à des strates plus ou moins épaisses de remblais. Seuls quelques rares sondages ont livré du matériel antérieur au XIX^e siècle et des indices de couches d'occupation. En outre, plusieurs

niveaux de pavages superposés ont été observés, tous modernes.

L'opération a montré que la place d'Armes fut installée sur un terrain marécageux, cerné par les bras de l'Oise. L'installation d'une couche de craie pilée, repérée à différents endroits à environ 1 m de profondeur, a permis une occupation permanente au-dessus de ces couches tourbeuses. Trois niveaux de pavés superposés ont été repérés. Ils sont relativement récents sans qu'il soit possible de les dater précisément. Il semble que les anciens niveaux de circulation et les couches d'occupation correspondantes, au moins aux endroits observés, aient été ôtées dans le but d'installer ces niveaux de circulation récents.

GISSINGER Bastien (CG de l'Aisne)

HIRSON

L'Épinette

Le diagnostic archéologique a été réalisé préalablement à l'aménagement d'une usine de recyclage, sur le site de la future zone d'activité Batavia - Genetière. La surface étudiée est de 2,7 ha. Cette opération, située en Thiérache, constituait une opportunité de documenter cette région encore peu connue archéologiquement. Aussi, bien que n'ayant pas permis d'identifier des traces d'occupations anciennes dans ce secteur, ce diagnostic a néanmoins permis d'appréhender le contexte géologique assez particulier de cette zone en préalable aux futures opérations liées à l'aménagement de la zone d'activité.

CAYOL Nicolas (CG de l'Aisne)

MODERNE

LAON

CONTEMPORAIN

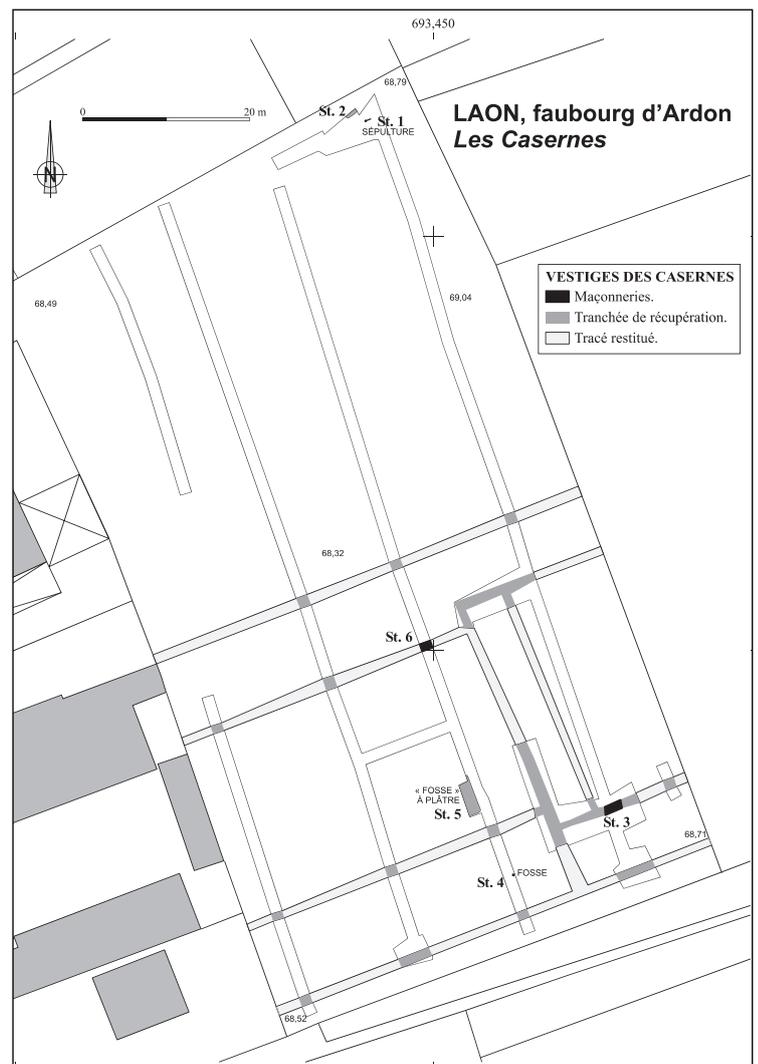
Ardon - Les Casernes - 7bis rue de la Liberté

Le diagnostic archéologique a permis la découverte d'une sépulture isolée d'enfant et la mise au jour des vestiges des casernes d'Ardon.

La datation de la sépulture est impossible en l'absence de mobilier mais des indices laissent supposer un *terminus post quem* fixé au bas Moyen Âge. Elle est plus probablement d'époque moderne, voire contemporaine. L'individu était âgé d'environ dix ou douze ans au moment du décès.

Les casernes d'Ardon ont été construites à partir de 1769 et n'ont jamais été terminées. Le chantier a été abandonné en 1782. Plusieurs plans de ces casernes ont été dessinés au XVIII^e siècle pour la réalisation du projet mais aucun de ces documents n'a été retrouvé. Les sondages ont permis de restituer une partie du plan et de localiser avec précision la construction. Les bâtiments, non terminés, ont été démolis totalement, la pierre des fondations ayant été récupérée par tranchée. Les sondages n'ont mis au jour que deux massifs de maçonnerie « oubliés ». Il est probable que le bâtiment sis au numéro 7 de la rue de la Liberté utilise une partie du mur gouttereau nord de la construction du XVIII^e siècle.

JORRAND Jean-Pierre (SA de Laon)



Laon « Ardon - Les Casernes - 7bis rue de la Liberté ». Plan des vestiges (J.-P. Jorrand, SA de Laon)

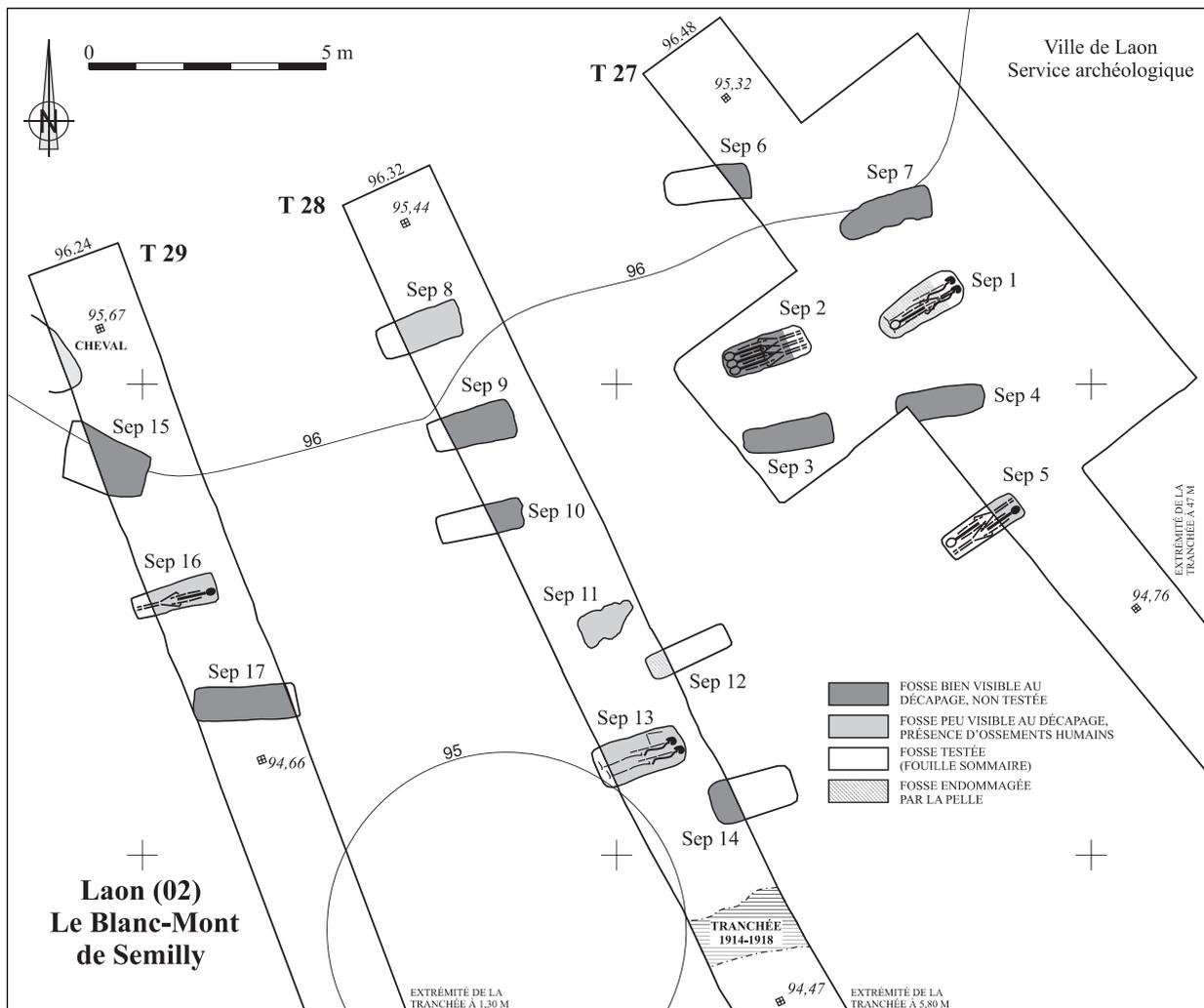
LAON

Le Blanc Mont de Semilly - Rés. Laurence

Le Blanc-Mont de Semilly est à 800 m au nord-nord-ouest du faubourg de Semilly. Ce dernier se situe en bas des pentes de la butte témoin de Laon, au sud-ouest de la Ville Haute. Le diagnostic archéologique, réalisé sur 3,5 ha, a permis la mise au jour d'une aire funéraire d'environ 350 m² recelant des sépultures de catastrophe. Dans cette zone, les sondages ont fait apparaître dix-sept fosses de sépultures multiples. Les fosses testées contenaient au moins deux à trois corps mais aucune n'a été fouillée totalement ; d'autres squelettes peuvent donc se trouver sous ceux qui ont été vus. On peut estimer à une trentaine le nombre total de fosses contenues dans cet espace

funéraire. Un cheval était enterré à proximité immédiate des sépultures. Aucun vestige mobilier ou accessoire de vêtement n'ayant été découvert, la datation de ces sépultures est impossible. Cette absence de mobilier permet cependant de supposer, avec prudence, qu'elles ne sont pas en relation avec une des deux guerres mondiales. Ces tombes pourraient être celles de soldats prussiens tués durant la bataille de Laon des 9 et 10 mars 1814 mais il ne s'agit que d'une hypothèse.

JORRAND Jean-Pierre (SA de Laon)



LAON

ZAC du Pôle d'activité du Griffon

Le diagnostic archéologique n'a mis au jour que trois fossés et une fosse. Aucune attribution chronologique n'est possible car aucun vestige mobilier n'a été trouvé. Les fossés pourraient être en relation avec l'occupation de

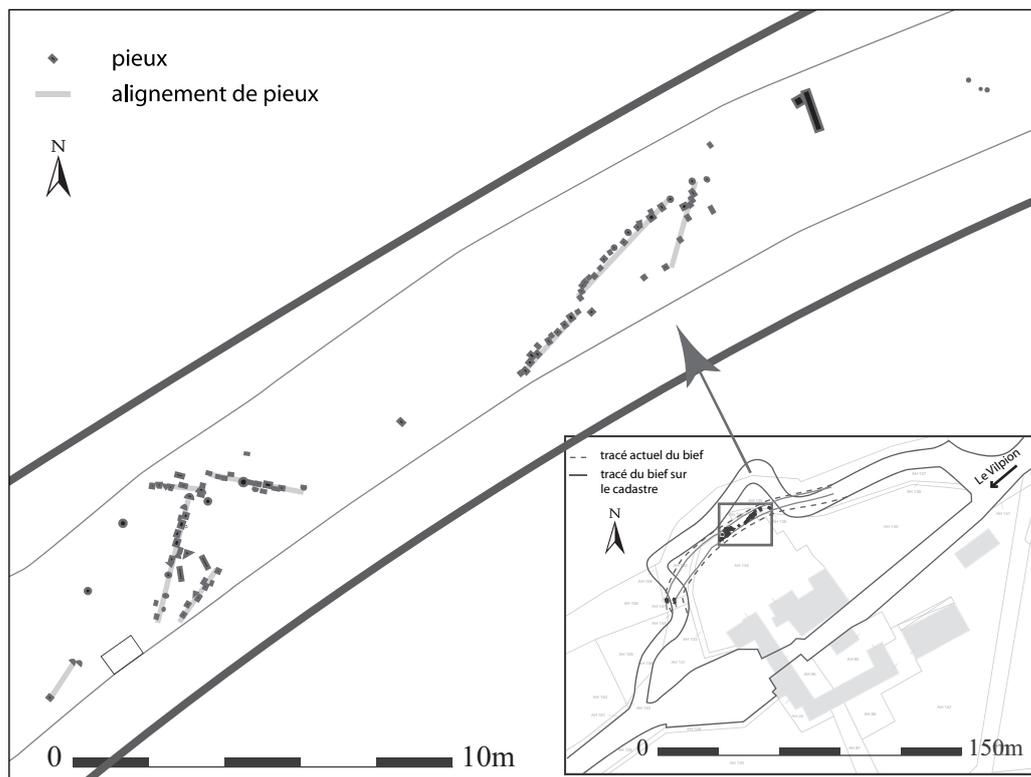
La Tène découverte par le pôle archéologique départemental en contre-haut du terrain situé sur la commune le Laon.

JORRAND Jean-Pierre (SA de Laon)

Suite à une crue du Vilpion, des vestiges de pieux sont apparus dans le lit d'un bief parallèle à cette rivière. Une mission de reconnaissance fut entreprise conjointement par les agents du Service régional de l'archéologie et les archéologues du Conseil général de l'Aisne. Devant l'importance numérique des pieux mis au jour, un relevé fut réalisé. Quatre à cinq alignements ont été mis en évidence, orientés obliquement par rapport à l'axe du bief actuel. Ces piquets retenaient une paroi qui visait à réduire la largeur du bief afin de concentrer et d'augmenter le débit

d'eau. Cet aménagement avait probablement été conçu pour alimenter la roue d'un moulin. Les vestiges d'un soubassement maçonné ont également été aperçus. Une clef attribuable au XII^e siècle a été découverte à proximité de ces éléments archéologiques. Sa présence oriente peut-être la datation de ces structures dans cette direction.

GALMICHE Thierry (CG de l'Aisne),
LEGROS Vincent (SRA)



Marle « Le Moulin de la Plaine ». Relevé des vestiges (DAO : T. Galmiche, CG de l'Aisne)

Le diagnostic archéologique a été réalisé en préalable à l'aménagement par la Ville de Marle de la première phase d'un lotissement sur une superficie de 23 880 m². L'emprise du lotissement se situe sur un rebord de plateau face à la ville de Marle et dominant la vallée de la Serre : cette position topographique était a priori favorable à une occupation humaine, ce qui a motivé la prescription d'un diagnostic par le Service régional de l'archéologie.

Toutefois, les seuls vestiges mis au jour sont deux fossés parcelaires, dont un datable de la fin du Moyen Âge (XV^e siècle), une petite fosse à dépôt animal (chien) et des structures attribuables à la Première Guerre mondiale, pour l'essentiel des fosses de 4 m² interprétées comme des fosses de dépôts de munitions.

AUDEBERT Alexandre (CG de l'Aisne)

La commune de Menneville est localisée dans la partie champenoise du département de l'Aisne, à 55 km à l'est de Soissons, 23 km au nord de Reims et seulement 4 km des Ardennes.

La carrière d'extraction de granulats de Menneville La Bourguignotte, dont la première intervention archéologique date de 1996, porte sur une superficie totale de 8 ha. Les travaux ont débuté par le décapage, la fouille, puis la libération de la bande de circulation septentrionale de la carrière, en bordure de la R.D. 925 entre les villages de Guignicourt et de Menneville, puis ont concerné l'exploration annuelle d'environ 1,5 ha de parcelles jointives selon une progression est-ouest. En 2001 sont apparues des densités de vestiges protohistoriques et gallo-romains inhabituelles qui ont entraîné de nouvelles négociations avec l'aménageur (Granulats de Picardie). Les travaux ont repris en 2004, sous la forme d'un diagnostic en tranchées concernant la partie la plus occidentale de l'emprise (environ 3,5 ha). Ce dernier a révélé des densités archéologiques très variées, avec une zone nord de faible densité apparente et une zone sud mieux perçue en terme de pourcentage décapé. Le diagnostic a livré des structures d'habitat du Bronze final et du Hallstatt ancien, ainsi que de la période gallo-romaine au sud et quelques vestiges de La Tène ancienne au nord (quelques silos, fosses polylobées et une sépulture à inhumation). Le décapage intégral, suivi d'une fouille exhaustive, de la zone A (partie nord) entrepris au printemps 2006 sur une surface de 1,8 ha, a révélé une densité archéologique nettement supérieure à ce que le diagnostic avait laissé présager. Loin de représenter une périphérie de site, la zone A a livré cinq occupations protohistoriques et des vestiges historiques de la période gallo-romaine et de l'époque moderne.

Les vestiges protohistoriques concernent :

- un village du Rubané Récent du Bassin parisien, représenté par une maison complète et les fosses latérales de deux autres maisons localisées en bordure d'emprise

ouest (limite de la carrière) et sud (bordure d'emprise de la zone B à décaper et fouiller ultérieurement). Cet habitat n'avait pas été identifié lors du diagnostic ;

- des structures d'un habitat du Bronze final IIIb (silos, fosses, bâtiments) ;

- des structures d'un habitat du Hallstatt ancien (silos, fosses, bâtiments) ;

- des structures d'un habitat de La Tène ancienne, accompagnées de deux sépultures à inhumation (dont une double) et une centaine de silos répartis en trois batteries. On note l'existence de trois inhumations en silos. La densité réelle de l'occupation de La Tène ancienne n'a pas été correctement évaluée lors du diagnostic ;

- des structures d'un habitat de La Tène D1a à comblement très anthropisé et riche en mobilier (céramique, faune, métal, amphore). Occupation non détectée lors du diagnostic ;

Les vestiges historiques concernent :

- des fosses périphériques d'époque gallo-romaine dont le noyau d'implantation principal est localisé au sud-est de l'emprise de la Tranche A ;

- une incinération gallo-romaine isolée en bordure nord-est de l'emprise ;

- un bâtiment de fonction indéterminée daté de l'époque moderne.

La Tranche A de Menneville La Bourguignotte décapée et fouillée en 2006 sur une surface de 1,8 ha fait donc état d'un potentiel archéologique réel trois fois supérieur à celui qui avait été envisagé lors du diagnostic de 2004. Ce cas d'école pose avec acuité le problème de la lisibilité de certains terrains alluviaux et le problème de la représentativité d'un échantillon diagnostiqué à hauteur de 10 % de l'emprise.

GRANSAR Frédéric (Inrap, UMR 7041 ArScan)



Menneville « La Bourguignotte - Zone A ». Photographie de l'inhumation du silo 278 daté de La Tène ancienne (cliché F. Gransar, Inrap)

L'opération de diagnostic archéologique, réalisée en juillet 2006, sur une surface totale de 22 665 m², a permis de mettre en évidence deux occupations anciennes de type habitat, en différents lieux de la parcelle.

La fin de l'âge du Bronze est caractérisée par des fosses, des trous de poteau et un fossé curviligne. Cette occupation, du premier quart du premier millénaire avant notre ère, semble assez étendue (peut-être plusieurs hectares). Il a été possible de la reconnaître dans plusieurs tranchées

et son extension présumée, dans les limites d'emprise du projet d'aménagement, atteint environ 8 000 m².

L'époque carolingienne a été observée sur une modeste surface (environ 50 m²), elle est caractérisée par quelques éléments immobiliers, assez denses et concentrés, fossoyés et construits (fosses, trous de poteau et un mur).

BAILLIEU Michel (Inrap)

Le diagnostic archéologique a été réalisé préalablement à la seconde phase d'aménagement du Parc de loisirs de Monampneuil. La surface étudiée est d'environ 13 ha. Cet aménagement est situé sur la rive droite de l'Ailette, vallée peu connue archéologiquement, le creusement du bassin et la canalisation de l'Ailette n'ayant pas fait l'objet de suivi archéologique. Ce secteur, distant de quelques kilomètres du Chemin des Dames, a été le lieu de combats pendant la Première Guerre mondiale.

L'opportunité de ce diagnostic fut saisie pour documenter le contexte géologique de la vallée de l'Ailette. Aucun dépôt alluvial contemporain de l'Holocène n'a été identifié. Des colluvions sableuses ont, en revanche, été mises en évidence dans les zones les plus proches des bas de pente.

D'importants témoignages de la Première Guerre mondiale ont été découverts : obus, impacts de projectiles explosifs, mais aussi des structures plus singulières comme des fosses ayant peut-être servi comme dépôts de munitions. De nombreux fossés parcellaires permettant également le drainage ont été mis au jour. La plupart se superpose au parcellaire actuel. Cependant quelques fossés antérieurs à la Première Guerre mondiale ont également été découverts. L'absence de mobilier dans ces structures et de plans détaillés antérieurs à cette période ne nous ont pas permis de dater avec précision ces fossés.

GALMICHE Thierry (CG de l'Aisne)

Le diagnostic a été réalisé préalablement à l'extension par la Société d'Équipement du Département de l'Aisne (SEDA), de la base de loisirs de la Nigaudière. L'emprise du diagnostic, répartie en cinq secteurs, est de 137 470 m². En 1969, lors de l'aménagement du plan d'eau existant, six fosses et un puits avaient été mis au jour datant de la période allant du I^{er} au IV^e siècle. Différents indices de site ont été découverts sur l'ensemble des espaces diagnostiqués. Deux modestes ensembles se situant entre le Hallstatt final et La Tène ancienne ont été mis en évidence sur les zones 2 et 5. Ces quelques structures sont intéressantes car elles documentent une période encore mal connue dans cette partie de la Thiérache.

Sur la zone 3, un fossé palissadé protohistorique est apparu. Les vestiges gallo-romains mis au jour dans la zone 4 sont un peu plus nombreux. Deux réseaux de fossés ont été étudiés. Ils ont été interprétés avec prudence comme deux enclos successifs liés à un habitat rural à vocation agricole.

Le faible nombre de structures liées à ces fossés (fosses dépotoir et fosses de prélèvement d'argile) nous invite en effet à rester prudent quant à la pertinence de ces enclos. Le mobilier mis au jour alimente le corpus chronologique de cette partie de la Thiérache à l'époque romaine

Trois greniers ont également été découverts. La faiblesse du mobilier associé empêche de préciser la datation. L'argument de proximité peut, avec une extrême prudence, être utilisé pour rapprocher chronologiquement ces trois structures soit de l'ensemble protohistorique de la zone 5 soit des vestiges gallo-romains du secteur 4.

Enfin, six fosses rectangulaires ayant servi de foyer ont été mises au jour sur l'ensemble de l'emprise du diagnostic. Il n'a pas été possible de préciser leur datation.

GALMICHE Thierry (CG de l'Aisne)

QUIERZY

Ruelle du Prieur

Cette opération archéologique a été menée à la demande du conservateur régional de l'archéologie, pour documenter la potentialité d'un terrain susceptible d'être aménagé prochainement.

Un bâtiment ruiné, ayant appartenu au prieuré clunisien Saint-Martin de Quierzy, est toujours en élévation sur le terrain étudié. Des fouilles ont été effectuées en 1974-1975 sur l'espace compris entre cet édifice et l'ancienne église du prieuré. Outre des vestiges du monastère, des structures remontant à l'époque mérovingienne avaient alors été découvertes.

Seule la zone concernée par les projets d'aménagement, au sud du bâtiment ruiné, a fait l'objet d'investigations archéologiques. Cinq sondages ponctuels ont été disposés régulièrement sur la totalité du terrain. Un sixième a été ouvert pour approfondissement des résultats. La partie méridionale du terrain apparaît vierge de toute structure, les éléments découverts étant concentrés dans la partie

centrale. Toutes les structures mises au jour sont liées au prieuré Saint-Martin.

Les éléments les plus anciens remontent au XII^e ou au XIII^e siècle et appartiennent peut-être à un bâtiment disparu. La superficie limitée des sondages n'a pas permis de répondre avec certitude à cette hypothèse. L'orientation du mur découvert est cependant conforme à celle du bâtiment ruiné. Au cours des Temps modernes, un bâtiment est construit. Sa fonction de grange a été proposée à partir de l'examen historique. Cet édifice a été utilisé jusqu'au XIX^e siècle. Sa disparition serait due à un incendie. D'autres murs correspondant plutôt à des clôtures qu'à des bâtiments ont été mis en évidence au contact ou aux abords immédiats de cet édifice. Toutes ces constructions respectent un même alignement différant légèrement de celui des vestiges médiévaux.

GALMICHE Thierry (CG de l'Aisne)

SAINT-QUENTIN

Boulevard du Maréchal Juin - Rue des Vieux Ménages

Le diagnostic réalisé sur une surface de 5 380 m², se situe à proximité de la voie romaine reliant Saint-Quentin à Soissons et Reims. Ces parcelles se trouvent à l'extérieur des villes antique et moderne. Un sondage profond d'environ 3 m, situé dans l'angle nord de la parcelle a révélé

une vaste excavation contemporaine dont le fond n'a pas été atteint. Elle est comblée de débris de démolition et de remblais hétérogènes.

HOSDEZ Christophe (Inrap)

SAINT-QUENTIN

12 Boulevard Roosevelt - 22 rue Varlet

Une extension de bureaux et la construction de garages sur 575 m² est à l'origine du diagnostic. Le projet est placé sur la demi-lune Saint-Jean, datée du XVII^e siècle et à proximité du chemin de Cambrai. Les zones sondées ont révélé la présence d'un niveau de remblais contemporains constitué de débris de démolition de plus de 1,20 m d'épaisseur. Sous ses remblais sont apparus les différents murs et sols de béton des habitations rasées avant la construction du bâtiment actuel, daté de 1955. Un égout contemporain construit de briques, orienté nord-sud, traverse entièrement la parcelle.

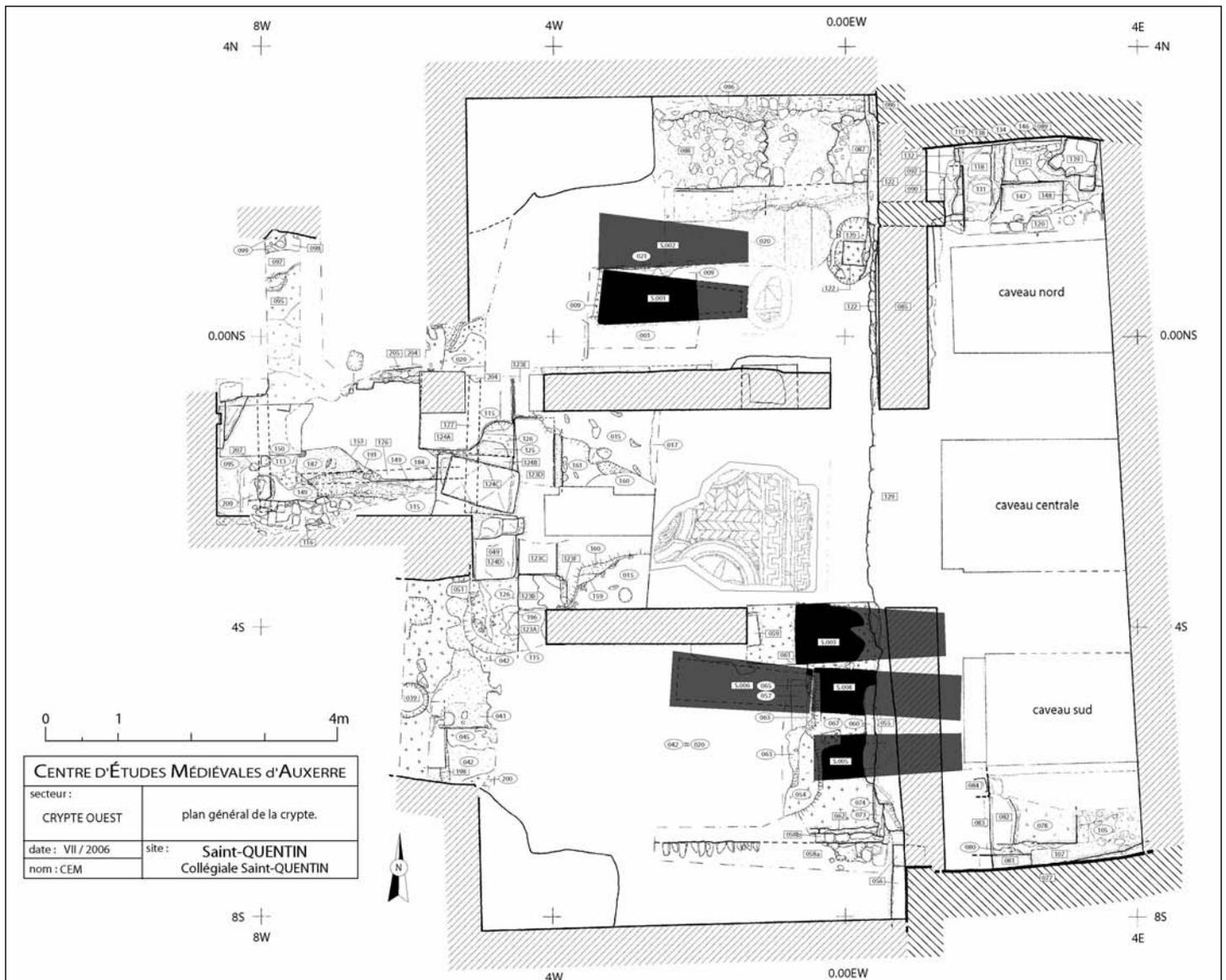
HOSDEZ Christophe (Inrap)

Une troisième campagne d'étude archéologique sur les origines du site de la collégiale de Saint-Quentin a été décisive dans la compréhension globale des phases et de leur datation. Après deux campagnes destinées à établir un plan archéologique général et à mieux situer les structures et les potentialités, cette nouvelle intervention en juin 2006 devait s'engager clairement dans la problématique de base : l'origine du culte de saint Quentin avant les différents états de la crypte et de l'église gothique.

Le début de la fouille a dû tenir compte des nombreux remblais apportés par les travaux du XIX^e siècle dans les zones qui avaient été sondées. À l'ouest, où les travaux de 1865-1866 avaient reconnu la présence d'une grande dalle noire supposée être à l'emplacement de la tombe de Quentin découverte elle-même au VII^e siècle selon la Vie de l'évêque Éloi, nous avons retrouvé les limites de la fouille du XIX^e siècle et établi l'état originel d'une stratigraphie importante avec plusieurs niveaux d'aménagement (en bois ou maçonnerie) tout à fait exceptionnels pour cette période

du haut Moyen Âge et de sols parfaitement constitués. Ces occupations pourraient être antérieures au VII^e siècle si l'on tient compte de la datation ¹⁴C donnée par les charbons de bois contenus dans les mortiers de tuileau des niveaux supérieurs équivalents à l'est. Le mobilier céramique résiduel laisse plausible cette proposition. Dans la zone orientale, outre d'autres niveaux de sols, la structure fermant l'espace général -probablement le sanctuaire lui-même- au VII^e siècle a été identifiée avec deux retours de murs déterminant un chevet plat. C'est au-dessus de l'arasement de cet état de la construction orientale qu'a été établie une grande abside de 10 m d'ouverture, avec par la suite l'aménagement d'une crypte, située lors de la précédente campagne à l'époque carolingienne. Les trois caveaux de cette crypte ont été inclus plus tard dans la restructuration gothique au XIII^e siècle

SAPIN Christian (CNRS)

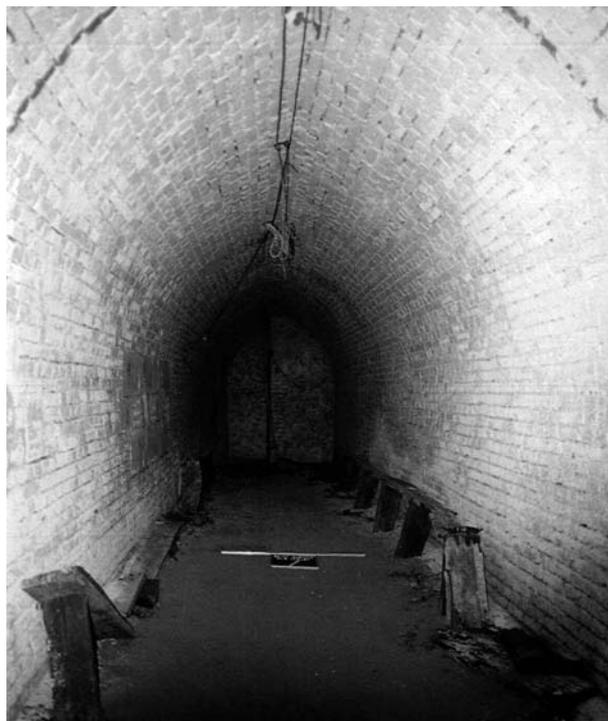


Saint-Quentin « La Collégiale ». Crypte archéologique, plan général de la fouille (dessin : CEM, G. Fèvre)

La tranchée de sondage effectuée sur une surface de 2 117 m² a permis la mise au jour de trois structures d'époques moderne et contemporaine. Les deux principales sont le mur du bastion Saint-Jean avec sa galerie interne et le fossé, réalisés au début du XVII^e siècle. Le mur dont le parement a été entièrement récupéré, a une épaisseur de plus de 4,50 m. Le blocage de ce mur est constitué de blocs calcaires non équarris liés au mortier. Une galerie d'une largeur de 2,20 m est intégrée dans l'épaisseur du mur. Ses parois ainsi que la voûte en ogive sont réalisées en briques. Le sol actuel est à plus de 7 m de profondeur. Deux séries de meurtrières permettaient de défendre le bastion. Une troisième mieux conservée a pu être observée sous la parcelle contiguë. Le fossé, profond d'environ 9 m, devait s'arrêter au niveau de la rue Varlet qui est en surplomb, soit une largeur de 20 m.

Dans le mur du bastion, une glacière de 7 m² a été creusée. La voûte est en gros appareil calcaire. La structure semble avoir été abandonnée au cours du XVIII^e siècle voire au siècle suivant. La galerie a servi d'abri pendant la Seconde Guerre mondiale, les meurtrières étant bouchées par des briques et des bancs installés le long des murs.

HOSDEZ Christophe (Inrap)



Saint-Quentin « 11-17 rue Varlet ». Vue de la première salle de la galerie qui a servi d'abri pendant la guerre. Le mur de fond est une chicane qui scinde la salle en deux parties. (C. Hosdez, Inrap)

Treize tranchées ont été réalisées lors du diagnostic préalable à la construction d'un Décathlon représentant une reconnaissance à hauteur de 14 % de la surface totale (38 680 m²).

Les cinq vestiges découverts sont regroupés au centre de l'emprise. Ils correspondent à quatre fosses et probablement à un puits. Une reconnaissance spatiale plus poussée (30% de l'emprise décapée sur une surface de 4 800 m²) autour des vestiges a permis, au terme du diagnostic, de cerner l'extension du site. Les structures suggèrent fortement une occupation anthropique résidentielle malgré l'absence de construction en bois pour l'habitation, l'exploitation et le stockage attribuable au Hallstatt D1/D2. De création *ex nihilo*, l'établissement ne semble pas avoir été un point de fixation durable pour ses occupants ; aucun établissement ne lui succède. Si les vestiges immobiliers font défaut, les rejets domestiques recueillis dans les structures trahissent indubitablement la présence d'une cellule familiale consommant et pratiquant le tissage. Par comparaison avec les découvertes contemporaines faites lors des fouilles du Parc des Autoroutes (Lemaire 2001, 2005), nous sommes probablement en présence d'une

petite unité domestique. En effet, ces dernières présentent les mêmes similitudes quant à leur organisation, leur développement spatial et le type de vestiges. Étendues sur moins de 2 000 m², elles s'organisent autour d'un bâtiment d'habitation, d'un ou plusieurs greniers surélevés et parfois d'un bâtiment d'exploitation ; plusieurs fosses et/ou fosses-silos contenant les rejets domestiques sont associées à ces vestiges immobiliers. C'est probablement ce type de site que nous aurions dû découvrir si la forte activité érosive n'avait pas sévi, ne laissant que les vestiges les plus profonds. En revanche, on notera que c'est la première fois, qu'un puits est associé à ce type d'occupation.

LEMAIRE Patrick (Inrap)

Sur prescriptions du Service régional de l'archéologie, l'Inrap a procédé à un diagnostic sur la commune de Saint-Quentin. Une étude d'impact, commandée par la société d'équipement du département de l'Aisne (SEDA), dans la partie sud-ouest du Parc des Autoroutes est à l'origine de l'expertise. La zone d'investigation archéologique s'étend sur 293 460 m² de parcelles agricoles. Deux ateliers de décapage ont permis une reconnaissance à hauteur de 12,30 % de l'emprise totale.

Au terme des décapages, les 291 faits archéologiques mis au jour, révèlent des occupations humaines préhistoriques (Néolithique moyen), protohistoriques (transition La Tène B2/C1 et La Tène D) et historiques (I^{er} siècle apr. J.-C.). Le cadre topographique de la parcelle sondée a permis de diviser l'emprise en trois secteurs (I, II et III) correspondant aux différentes implantations anthropiques. En effet, la répartition spatiale des vestiges fait nettement apparaître deux zones archéologiquement sensibles (secteur I et III) et une zone vierge (secteur II).

Le secteur I, représentant 42 % de la surface totale du projet, regroupe les vestiges archéologiques situés à l'ouest de la vallée. La reconnaissance spatiale dans ce secteur avoisine les 14 % de son emprise ; sur cette surface décapée, 179 vestiges en creux ont été relevés. La fouille totale ou partielle de structures significatives a permis la collecte de mobiliers chronologiquement pertinents, silex taillés et céramiques, permettant un phasage général des occupations. La plus ancienne d'entre elles est datée du Néolithique moyen II. Au stade de nos investigations, la nature de l'occupation n'est pas définissable par manque de reconnaissance spatiale. Les quelques faits identifiant l'occupation sont principalement des fosses contenant des éléments détritiques propres à un habitat. Les autres vestiges datés caractérisent deux systèmes fossoyés, le premier daté de La Tène finale et le second du I^{er} s. apr. J.-C. Ces derniers ont fait l'objet d'un suivi mécanique exhaustif afin d'en cerner leur forme et leur développement. Il répond à une anticipation quant au devenir de ces vestiges fossoyés puisque l'aménageur envisage la création d'un espace arboré sur le flanc occidental de l'emprise (bande large d'une centaine de mètres) ; le diagnostic constituait donc la seule opportunité de dresser le plan intégral des trames fossoyées. Elles correspondent vraisemblablement à des limites agraires attenantes à des habitats situés à l'extérieur de l'emprise du Parc des Autoroutes.

Le secteur II représente 33,5 % de la surface totale du projet. La reconnaissance spatiale dans ce secteur atteint 9,8 % de son emprise. Sur cette surface décapée, seuls des vestiges du passé récent liés au conflit de 1914-1918 ont été relevés. Il s'agit pour l'essentiel de tranchées de combat et d'impacts d'obus. Ce secteur couvre les versants opposés d'une petite vallée sèche assez encaissée peu propice à des implantations humaines. Le diagnostic a donc été allégé afin de concentrer les moyens mécaniques et humains sur les secteurs archéologiquement sensibles.

Le secteur III, représentant 24,5 % de la surface totale du projet, regroupe les vestiges situés au sud-est de la vallée. La reconnaissance spatiale dans ce secteur avoisine les 13 % de son emprise. Sur cette surface décapée, 119 vestiges en creux ont été relevés. Au terme du diagnostic, deux zones archéologiquement sensibles (zones 1 et 2) se distinguent nettement au vu de la concentration des vestiges, néanmoins, elles ne présentent pas la même densité de vestiges. Située dans la partie méridionale, la zone 1 regroupe la majorité des faits archéologiques découverts dans ce secteur.

La zone 1 délimite principalement les vestiges afférents à un grand établissement enclos daté de La Tène D1b/D2a ; reconnue dans ses trois-quarts, l'enceinte est formée par un fossé continu, ouvert et légèrement courbe dessinant une surface enclose sub-ovale. D'une superficie interne supérieure à 12 000 m², l'aire intérieure est divisée en deux parties inégales par un fossé ouvert discontinu permettant les déplacements entre les deux espaces. À l'intérieur de ces derniers, des concentrations de structures contemporaines ont été découvertes. Sur la base de critères morphologiques, confirmés par la fouille de certaines d'entre elles, ces structures correspondent à des trous de poteau, fosses, structure de combustion et puits. Cependant aucun plan de bâtiment n'a pu être dressé au terme du diagnostic. Localisées en bordure du flanc méridional de l'enclos, ces concentrations pourraient donc localiser les zones de vie et/ou d'activités (habitation, exploitation, stockage) des résidents de l'établissement. On notera que chaque concentration de vestiges occupe une partie de l'enclos et qu'une interruption du fossé de cloisonnement permet la liaison entre ces deux zones. Antérieurement à la fondation de cet établissement, le site est déjà occupé dès La Tène B2/C1 comme l'atteste une fosse découverte à l'extérieur de l'enclos. Sur le flanc oriental de l'établissement, les bribes de deux systèmes fossoyés postérieurs à l'occupation laténienne ont également été découverts ; faute d'une reconnaissance exhaustive de ses vestiges, leur développement et leur chronologie demeurent approximatifs.

La zone 2 délimite une petite concentration d'une vingtaine de structures comprenant des tronçons fossoyés, des fosses et des trous de poteau. La fouille de quelques fosses révèle des excavations sub-circulaires, peu profondes, datées de La Tène D1. Quelques tronçons de fossés non datés se mêlent aux vestiges en creux partiellement conservés et peu étendus, il est difficile d'extrapoler sur leur développement. Dans l'état actuel de nos investigations, la nature et structuration de cette occupation de La Tène D1 demeure indéfinissable.

LEMAIRE Patrick (Inrap)

Suite au diagnostic positif réalisé en septembre 2005 (P. Lemaire, *BSR* 2005) sur une liaison routière entre le Parc des Autoroutes et la R.N. 29, le Service régional de l'archéologie a prescrit une fouille suivant l'avis favorable de la CIRA Centre-Nord. La prescription portait sur un établissement gaulois diachronique qu'un décapage extensif de 1,3 ha devait permettre de cerner intégralement.

Actuellement, l'ensemble de la documentation de fouille est en cours de traitement limitant cette notice à une courte présentation des données de fouille sans mise en perspective des résultats.

Le site est implanté sur le haut d'un court versant septentrional d'une petite vallée sèche. Cette position topographique, propice à une forte activité érosive, n'a pas permis une reconnaissance optimale des occupations humaines anciennes. Le très fort arasement des vestiges tronque de manière définitive l'étude du développement spatial des occupations mais également d'une partie de leur structuration. C'est à la faveur d'un talweg transversal qu'une partie du site a été préservée d'une disparition totale. Décapé sur près 1,3 ha, le site a livré 494 structures archéologiques connexes à au moins trois phases d'occupations. Cependant, la quasi-totalité des vestiges se rattache à un établissement enclos de La Tène C2. Cet établissement principal semble s'établir dans un secteur précédemment occupé dès la fin du premier âge du Fer ou au début de La Tène ancienne comme l'attestent quelques fosses éparses sur la zone décapée.

Suite à une forte érosion destructive, la dimension totale de l'établissement enclos de La Tène moyenne restera inconnue. Néanmoins son développement observé laisse présager d'une surface interne supérieure à un hectare. Probablement de plan ovale voire ovoïde, l'enceinte de cet établissement est constituée par un simple fossé ouvert le long duquel plusieurs concentrations de trous de poteau ont pu être individualisées. Différents plans de bâtiments émergent de ces « nuages d'empreintes » et notamment des édifices à usage d'habitation (grandes dimensions et ossature développée) et d'exploitation (remise et greniers surélevés à quatre poteaux). Les nombreux rejets domestiques et principalement céramiques retrouvés dans le fossé d'enceinte mettent en évidence des dépotoirs plus conséquents à l'arrière des grands édifices. La disposition des édifices selon leur fonction semble suggérer une sectorisation de l'espace enclos. Cette hypothèse est soutenue par la concentration des structures de stockage enterré (silo à petits volumes) dans un autre secteur de l'enclos, en face des secteurs bâtis. Après une relative courte existence (une cinquantaine d'années environ), l'établissement est abandonné mais l'occupation humaine se poursuit dans ce secteur puisque plusieurs systèmes parcellaires, orthogonaux et rectiligne, ont été partiellement reconnus sur le site. Ils sont datés de la transition La Tène finale et gallo-Romain.

LEMAIRE Patrick (Inrap)

La prescription de fouille est consécutive au résultat positif d'un diagnostic réalisé en octobre 2005. Cette opération intègre le programme de fouille préventive menée depuis 1998 dans le cadre de l'aménagement du Parc des Autoroutes. Sur les 4 ha diagnostiqués, seul l'angle nord-est de l'emprise était densément occupé par des vestiges essentiellement gallo-romains constituant la frange occidentale d'un établissement. Au stade du diagnostic, ces quelques vestiges ne présentaient pas intrinsèquement un intérêt scientifique capital. Cependant l'extension prévisible du site sur des parcelles concernées par le développement du Parc des Autoroutes devrait permettre de l'appréhender prochainement dans son intégralité. Une petite fouille rapide a donc été entreprise afin d'effectuer le décapage extensif de la zone sensible, de dresser le plan général du site et de pratiquer la fouille manuelle ou mécanique de l'ensemble des structures.

Intercalé entre la prescription et la réalisation de la fouille, un vaste diagnostic (30 ha) a été réalisé sur les parcelles jouxtant l'emprise de la fouille (*BSR* 2006 : Saint-Quentin,

ZAC du Parc des Autoroutes - 9^e tranche - La Potence). Les résultats positifs de ce dernier ont permis de confirmer l'extension du site gallo-romain mais également de révéler un vaste habitat enclos de la fin de La Tène finale à proximité immédiate. La stratégie de fouille s'est donc organisée à la lumière de ces nouvelles données, qui ont également contribué à une meilleure compréhension des résultats de cette modeste fouille.

Au terme d'un décapage de 3 500 m² environ, 208 structures en creux relevées et fouillées (partiellement ou totalement) ont permis de définir deux périodes chronologiques d'occupations : La Tène finale et le tout début de la période romaine. Pour les vestiges laténiens, il s'agit de quelques faits épars (fosses, trous de poteau et silos) probablement en relation avec le vaste établissement gaulois (La Tène D1b/D2a) découvert lors du diagnostic précédemment mentionné. On signalera la présence de plusieurs fragments de godets à sel dans les sédiments de comblements de plusieurs de ces structures gauloises. Leur origine reste à déterminer.

Pour la période romaine, les mobiliers céramiques recueillis ont permis de distinguer deux phases d'occupation : l'une augusto-tibérienne et l'autre claudienne. À chacune de ces phases sont associés une trame fossoyée, des bâtiments en bois (habitation et stockage) et plusieurs fosses. Par manque de reconnaissance spatiale, l'étude de la structuration des occupations n'est pas abordable au terme de cette petite intervention. En revanche, la découverte d'un four de potier permet d'interpréter la nature de l'occupation claudienne. Le four est du type à un volume à plate-forme (sole circulaire pleine non perforée) et à deux alandiers. La taille du four est tout à fait originale (env. 65 cm de diamètre pour la sole) et répond probablement à des volontés d'ordre techniques (mettre peu de vases pour en éviter la casse car les parois sont très fines), ou économiques (production autarcique).

La découverte de cette structure de combustion que l'on peut aisément associer à une activité artisanale de la poterie revêt un caractère exceptionnel. Les ratés de cuisson recueillis dans les deux alandiers indiquent qu'il s'agit très majoritairement d'une production de céramique fine cuite en mode B de type *terra nigra*. Une seule céramique commune pourrait avoir été produite aussi dans ce four, puisqu'elle présente une pâte similaire à celle des *terra nigra* (étude céramologique approfondie en cours). La mise au jour de cette « unité » artisanale confirme l'existence d'une production locale de céramiques qui alimente Saint-Quentin et sa région (Vermandois).

Toutefois, la structure présentée ici se place dans un cadre économique très restreint (production autarcique ?) mais l'analyse et la mise en comparaison, à la binoculaire, d'échantillons de céramiques fines et communes du Haut et du Bas-Empire (échantillons prélevés sur le site du Parc des Autoroutes La Voie de Francilly, étude en cours) laisse apparaître une production locale bien plus importante que ne suppose le four de potier étudié ici.

LEMAIRE Patrick (Inrap), CHAIDRON Cyrille (Inrap)



Saint-Quentin «ZAC du Parc des Autoroutes - 8^e tranche ». Vue générale du four de potier connexe à la période claudienne (P. Lemaire, Inrap)

GALLO-ROMAIN

SOISSONS

CONTEMPORAIN

MODERNE

Caserne Gouraud

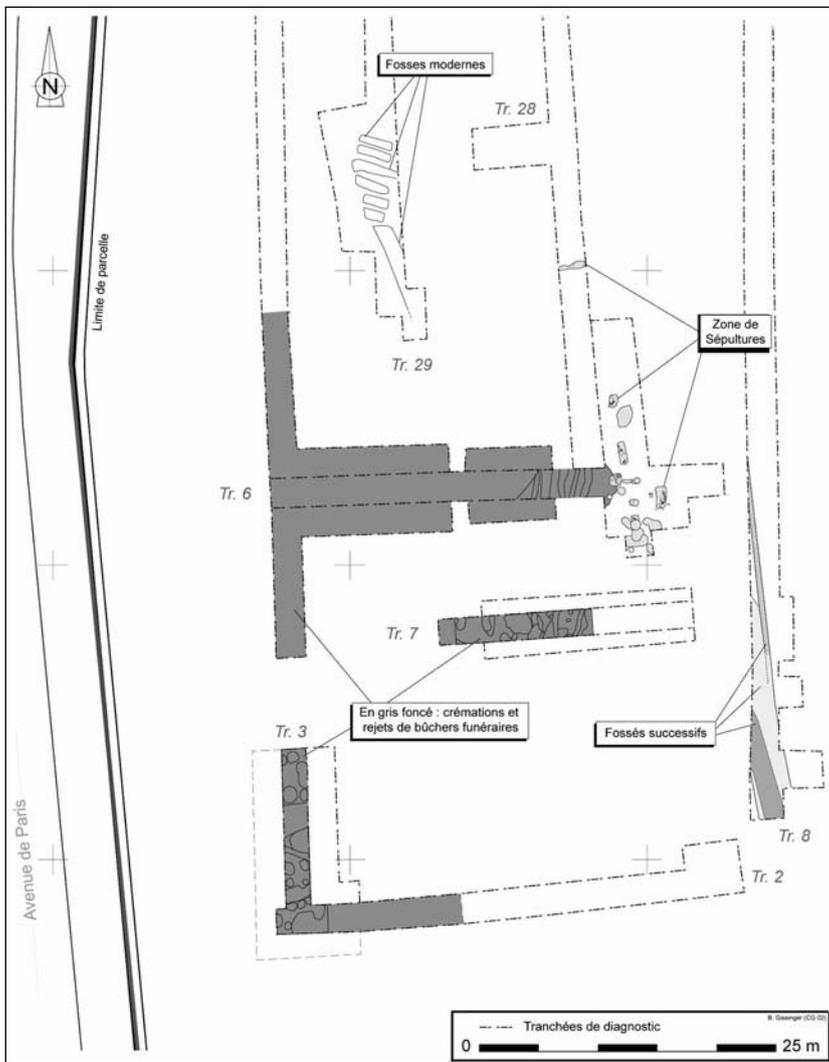
Le diagnostic a concerné le tiers ouest de la caserne Gouraud. Le terrain avait été fortement remanié par d'importants travaux de terrassement menés par le corps militaire depuis le XVI^e s. D'imposants bastions dits « ouvrages à cornes » furent en effet bâtis respectivement à l'époque moderne puis au milieu du XIX^e s., au même emplacement. Leur construction transforma tour à tour et irrémédiablement l'aspect de la butte Saint-Jean qu'ils fortifiaient en grande partie. Des éléments de ces systèmes défensifs furent mis au jour.

Dans l'angle sud-ouest du secteur 1, les épais remblais modernes ont permis la conservation d'une vaste zone de crémation d'époque romaine, utilisée au I^{er} et II^e s. À côté de ces « bûchers » couvrant au moins 500 m², près de vingt sépultures datées du I^{er} siècle, pour l'ensemble à inhumation, ont été mises au jour. Quatre d'entre elles au moins contenaient des adultes, les autres recelaient des ossements de périnataux, certaines alliaient les deux. De

rare sépultures à incinération ont été découvertes. La concentration des tombes est importante : la majorité était regroupée sur 80 m². Le secteur semble cerné par un réseau de fossés successifs dont il n'a pas été permis de suivre le tracé d'une tranchée à l'autre. La découverte de plusieurs sépultures et de bûchers funéraires dans ce secteur de la ville permet ainsi de confirmer la présence d'une vaste nécropole antique sur la butte Saint-Jean, qui a en grande partie été arasée par les vastes terrassements militaires des XVI^e, XIX^e et XX^e siècles.

L'opération a également révélé la présence de fonds de structures modernes ou de datation indéterminée montrant l'érosion naturelle et anthropique de la butte. Quelques traces des combats de la Première Guerre mondiale ont été aperçues au nord-ouest du site.

GISSINGER Bastien (CG de l'Aisne)



Soissons «Caserne Gourad ». Plan de l'angle sud-ouest de la parcelle et des vestiges funéraires antiques mis au jour (B. Gissingier, CG de l'Aisne)

GALLO-ROMAIN

SOISSONS

Place Mantoue

MODERNE

MOYEN ÂGE

CONTEMPORAIN

Le diagnostic archéologique a été réalisé par le Pôle archéologique du département de l'Aisne pendant la seconde quinzaine de juin, suite à un projet d'opération monté par l'Inrap. Le secteur sondé représentait environ les deux tiers de l'actuelle place Mantoue, au sud-ouest du massif occidental de la cathédrale, soit environ 1 920 m². Cette superficie correspond à la zone excavée lors de l'aménagement de la future place, c'est-à-dire des secteurs destinés au parking automobile et un secteur de jardins encaissés. Le reste de l'aménagement n'étant excavé que peu profondément, la zone n'a pas été prescrite. L'intervention archéologique a dû se pratiquer dans le respect des cotes du projet, sur une épaisseur variant de 1 m à 1,60 m en moyenne, sauf dans un sondage profond (plus de 5 m). La fouille n'a donc pu qu'effleurer par endroits les niveaux antérieurs aux structures modernes qui ont été quant à elles bien reconnues.

La fouille a livré des vestiges inédits essentiellement dans le secteur 2, préservé par du bâti jusqu'en 1914. On observe, au nord de la zone prescrite, un secteur de

jardins, et des clôtures monumentales délimitant l'évêché à l'époque moderne. Au sud, le secteur était densément bâti et s'il a livré des murs connus sur des plans cadastraux anciens, le diagnostic a permis de mettre en évidence des murs inédits, inconnus ou méconnus, antérieurs aux aménagements modernes.

En un point, l'aménagement permettait de descendre profondément. Il a ainsi été possible de sonder sous les sols des caves et d'atteindre le substrat naturel, creusé par deux fossés dont l'un devait probablement entretenir un rapport étroit avec le mur du *castrum* situé à quelques mètres vers l'est, auquel il était parallèle.

Cette opération, sur une place qui n'a jamais été sondée par l'archéologie et en dépit des cotes peu profondes imposées par l'aménagement, a permis tant d'atteindre des structures jusque là méconnues bien que supposées, que de rectifier des plans cadastraux anciens.

GISSINGER Bastien (CG de l'Aisne)

MOYEN ÂGE

SOISSONS

Rue de Bauton

CONTEMPORAIN

Un diagnostic archéologique a été mené en février 2006 sur un terrain de 727 m² concerné par un projet de logements collectifs.

Ce secteur de la ville de Soissons est connu par de nombreuses découvertes et plusieurs fouilles. Il se situe au cœur de la ville, à l'intérieur de la ville Haut-Empire et du *castrum* Bas-Empire. La parcelle correspond à partir du XII^e s. à la cour d'un Hôtel appartenant à l'abbaye cistercienne de Longpont, dont le cellier subsiste aujourd'hui. L'hôtel ne fut détruit qu'au XIX^e s. pour la construction de la gendarmerie attenante au Palais de Justice. En 1950, lors de travaux, un capitaine de gendarmerie mis au jour une autre cave dans la cour de l'Hôtel.

Deux tranchées de sondage ont été réalisées dans le cadre de ce diagnostic qui a présenté de fortes contraintes techniques. Elles ont permis de mettre en évidence, l'importante épaisseur des remblais dans la parcelle. Ces remblais n'ont révélé du mobilier archéologique qu'à partir de 2,50 m de profondeur, permettant d'identifier un possible niveau du XIII^e s. La parcelle formant une plateforme surélevée, il se pourrait que les remblais soient liés aux déblais des travaux dans les cours adjacentes qui ont eu lieu au XIX^e et au XX^e s.

THOUVENOT Sylvain (Inrap, UMR 7041 ArScan)

GALLO-ROMAIN

SOISSONS

Rue du Château d'Albâtre

Une opération archéologique de diagnostic a été menée en octobre 2006 sur un terrain de 553 m² concerné par un projet de logements collectifs.

Ce secteur de la ville de Soissons est connu par de nombreuses découvertes et plusieurs fouilles. Il fut en premier lieu un important quartier résidentiel au Haut-Empire (I^{er}-II^e s. de notre ère) dont le souvenir est resté dans la toponymie sous le nom de Château d'Albâtre.

Une tranchée de sondage a été réalisée dans le cadre de ce diagnostic à l'emplacement prévu de la construction

d'un pavillon individuel. Il a permis de mettre en évidence, l'importante stratification des vestiges subsistants dans la parcelle. Deux phases de bâti du Haut-Empire subsistent entre 0,3 m et au moins 1,8 m de profondeur. Ils sont identifiés par les fondations maçonnées d'un bâtiment et divers remblais de démolition et d'occupation contenant de nombreux fragments de peintures murales.

THOUVENOT Sylvain (Inrap, UMR 7041 ArScan)

GALLO-ROMAIN

SOISSONS

6 rue Quinette

MODERNE

MOYEN ÂGE

CONTEMPORAIN

Un diagnostic archéologique a été mené en février 2006 sur un terrain de 553 m² concerné par un projet de logements collectifs.

Ce secteur de la ville de Soissons est connu par de nombreuses découvertes et plusieurs fouilles. Il fut en premier lieu un important quartier résidentiel au Haut-Empire dont le souvenir est resté dans la toponymie sous le nom de Château d'Albâtre. Au VIII^e s., une église aurait été implantée à proximité immédiate de la parcelle étudiée. Ce premier édifice est reconstruit *in situ* au début du XII^e s. Il devient alors la collégiale de chanoines Notre-Dame-des-Vignes, paroisse située hors les murs à l'angle nord-ouest de la ville. Sièges et travaux militaires occasionnèrent une première reconstruction au début du XV^e s. En 1552, l'église est détruite jusqu'à la base des voûtes pour la construction du cavalier d'une plateforme d'artillerie servant aux nouvelles fortifications de la ville ordonnées par Henri II. Une modification des fortifications en 1829

occasionne un nouveau démantèlement des murs de l'édifice à l'aplomb du bastion. Enfin, en 1892, les remparts sont définitivement abattus pour ouvrir de nouveaux axes dont la rue Quinette. Le suivi archéologique des travaux par les historiens locaux contribue alors au dégagement et à l'examen des vestiges subsistants, en particulier l'église, les tombes attenantes et la Tour de l'Évangile, avant la destruction complète ou partielle de ces dernières.

Deux tranchées de sondage ont été réalisées dans le cadre de ce diagnostic. Elles ont permis de mettre en évidence, l'importante stratification des vestiges subsistants dans la parcelle. Dans une tranchée au moins, plusieurs phases de bâti du Haut-Empire subsistent entre 1,3 m et 3,6 m de profondeur. Ils sont identifiés par les fondations maçonnées d'un bâtiment, dont le niveau de sol est conservé, et des remblais de démolition antérieurs contenant des enduits peints. Les niveaux supérieurs révèlent une importante modification du terrain par la

présence d'un imposant massif de fondation, d'un large fossé et d'épais remblais qui évoquent les travaux militaires successifs depuis le XVI^e s. Plusieurs aménagements et terrassements d'époque contemporaine ont enfin contribué

au bouleversement du site soit en profondeur et à son scellement en surface par l'apport de remblais.

THOUVENOT Sylvain (Inrap, UMR 7041 ArScan)

HAUT MOYEN ÂGE

SOISSONS

CONTEMPORAIN

MODERNE

Saint-Médard Nord - 2 rue Adélarde

Les parcelles concernées couvrent une surface de 7 451 m² qui feront l'objet de constructions de maisons individuelles. Elles se situent en limite extérieure de l'enceinte de l'abbaye mérovingienne de Saint Médard.

Sur le côté est, la surface est bordée par le Ru de Saint Médard qui alimentait l'abbaye en eau. De l'autre côté de ce ru, une zone inondable est actuellement en pâtures. Elle se situe approximativement 2 m plus bas que la parcelle sondée. Il s'avère en effet que les tranchées réalisées dans le présent diagnostic ont mis en évidence 2 m de remblais, sûrement de manière à exonder le sol. Au-delà de 2 m, des sables oxydés, avec traces de ruissellements sont visibles. Notons que les tranchées ont été suivies à une profondeur moyenne de 1 m, phase à laquelle apparaissent des structures modernes, voire une tranchée de 1914-1918. Ce n'est que ponctuellement, mais régulièrement, que la profondeur maximale de 2 m était vérifiée.

Cela permet la mise en évidence de deux phases de remblais.

Un premier remblai, d'un mètre d'épaisseur, a piégé du matériel résiduel à la fois mérovingien (quelques fragments de céramique) et plus récent (fragment de poterie en grès du Beauvaisis attribuable aux XV^e-XVI^e s.). Dans ces remblais s'inscrivent des structures de rejets modernes (tranchée 1) et une probable tranchée de 1914-1918 (tranchée 2), qui a livré aussi des fragments de céramiques dont une anse de cruche et un morceau d'écuelle carénée datées du VI^e s. de notre ère (Thouvenot, communication orale)

Un second remblai, d'un mètre également, recouvre l'ensemble et se trouve donc attribuable au XX^e s.

BOULEN Muriel (Inrap)

PROTOHISTOIRE

SOUPIR

CONTEMPORAIN

GALLO-ROMAIN

Le Champ Grand Jacques - Les Ribeaudons

La carrière, exploitée par Holcim Granulats, a fait l'objet de décapages archéologiques sur une cinquantaine d'hectares entre 1993 et 2001. Ces travaux ont conduit à de nombreuses découvertes de sites funéraires et d'habitats, depuis l'âge du Bronze ancien jusque l'époque romaine.

Un diagnostic, réalisé en 2003 sur 12,5 ha par tranchées continues, a permis d'identifier quelques vestiges de faible densité se répartissant sur trois secteurs ayant conduit à la prescription d'un décapage et d'une fouille de ces zones positives.

Au lieu-dit Le Champs Grand Jacques - zone ouest, deux fosses et un chablis avaient livré quelques tessons attribués au Néolithique et à la transition âge du Bronze-âge du Fer. Quelques fossés d'époque romaine et moderne sillonnaient ce secteur. Les décapages réalisés sur 30 000 m² ont permis de préciser l'organisation et la datation de ces fossés. Deux nouvelles fosses et un chablis ont livré quelques tessons de datation protohistorique au sens large.

Au lieu-dit Le Champs Grand Jacques - zone est, des prospections aériennes menées par M. Boureux en 1976 avaient permis l'identification de trois enclos funéraires circulaires de petit diamètre, difficiles à localiser avec précision à cause des problèmes de parallaxe engendrés par les clichés pris en oblique. Le diagnostic par tranchée ne permit pas de découvrir ces vestiges. C'est grâce à l'insistance de B. Hénon qui connaissait les photographies aériennes que les enclos ont pu être localisés, après la

réalisation de tranchées supplémentaires dans cette zone. Les décapages exhaustifs menés dans ce secteur sur 15 000 m² ont permis la mise au jour de ces trois enclos funéraires fortement arasés. L'un d'entre eux est circulaire et présente un diamètre de 10,50 m. Les deux autres, de diamètre légèrement inférieur, sont de forme plus irrégulière. Bien que circulaire en partie, ils présentent des sections de fossés parfois plus rectilinéaires sans pour autant atteindre la régularité des enclos de type langgraben. L'un de ces enclos était pourvu d'une fosse dans son espace interne, légèrement excentrée et fortement érodée, livrant 48 g d'ossements incinérés provenant de la crémation d'un jeune adulte (expertise : E. Pinard). Ce secteur a également livré quelques fossés partiellement arasés du début du XX^e siècle. Enfin le corps d'un soldat français enseveli dans une sépulture provisoire, après son décès en novembre 1914 (recherche documentaire de G. Flucher) a été retrouvé et remis aux autorités compétentes.

Au lieu-dit Les Ribeaudons, quelques fosses arasées livrant un mobilier peu abondant attribué à La Tène finale avaient été repérées. Le décapage mené sur 15 000 m² n'a pas révélé d'organisation particulière aux quelques structures dépourvues de mobilier qui ont pu être fouillées. Quelques lambeaux de fossés fortement arasés reprennent l'orientation d'un ancien chemin menant à l'ancien moulin de Soupir.

LE GUEN Pascal (Inrap, UMR 7041 ArScan)

SOUPIR

Le Parc - 2^{ème} tranche

En 2006, le décapage sur la carrière de Soupir Le Parc a porté sur une surface de 2,1 ha. Il s'inscrit dans la poursuite des investigations archéologiques menées sur cette commune depuis plus de 15 ans, dans un cadre de reconnaissance extensive du territoire. Une soixantaine d'hectares a ainsi pu être décapée et fouillée. La parcelle de 2006 est située au nord d'un important site d'habitat romain dont l'occupation principale date des II^e et III^e siècles. Celui-ci se développe sur environ 3 ha avec un bâti en dur vers le nord-est et un bâti sur poteaux au sud-ouest. Cette année, les investigations ont porté sur la reconnaissance des systèmes de parcellaire. Les fossés repérés s'inscrivent, bien évidemment, dans la continuité de ceux déjà fouillés les années précédentes. Aucun vestige d'habitat n'a été repéré.

Le réseau de fossé se met en place durant La Tène finale et durant près de 1 800 ans, jusqu'au XVIII^e siècle, la parcelle est vouée à l'agropastoralisme, apparemment sans discontinuité, comme le montre, malgré son indigence, le mobilier archéologique. Le réseau est caractérisé par sa permanence, il peut ainsi être considéré comme morphogène. Cette perdurance des fossés est, sans nul doute, à mettre sur le compte d'un fort détermi-



Soupir « Le Parc - 2^{ème} tranche ». Vue aérienne du site en cours de fouille (cliché Thomas Sagory)

nisme environnemental. Le substrat étant très imperméable, le drainage des eaux a toujours été une préoccupation majeure. C'est à partir du XVIII^e siècle que l'ancien parcellaire est totalement abandonné. La parcelle fait alors partie du parc du château de Soupir et un aménagement paysager y est entrepris dont nous avons retrouvé quelques vestiges.

HÉNON Bénédicte (Inrap, UMR 7041)

CONTEMPORAIN

SOUPIR

Les Vignettes - Zone B

Le diagnostic mené en 2005 sur 8 ha visait à sonder une extension de la carrière Holcim Granulats. Il a permis de circonscrire une zone de 2.5 ha comprenant deux noyaux de fosses à incinération de l'âge du Bronze final. Une zone au nord de forte concentration de fosses et une zone à une centaine de mètres au sud, en bordure d'emprise de la carrière. À la demande de l'aménageur, la prescription de fouille a été scindée en deux tranches, située entre ces deux zones positives.

Le décapage exhaustif réalisé, en 2006, sur 10 000 m² a confirmé la qualité de l'opération de diagnostic de B. Hénon, puisque aucun vestige n'a été mis en évidence par cette opération de fouille, hormis de nombreux impacts d'obus de la Première Guerre mondiale et de bombardement de la ligne de chemin de fer du second conflit mondial.

LE GUEN Pascal (Inrap)

ÂGE DU BRONZE

TERGNIER - BEAUTOR

ÂGE DU FER

La Frette

Le diagnostic de février 2006 a concerné une surface de 11,55 ha sur la carrière exploitée par GSM Aisne-Marne. Le substrat est constitué d'un limon loessique de type Bt qui n'a pas permis la conservation de l'os. Deux occupations protohistoriques ont été découvertes. La plus ancienne correspond à une seule et unique fosse du Bronze final, sans qu'il soit possible de préciser sa datation en raison de l'indigence du mobilier céramique découvert. La seconde occupation, s'étend sur une surface minimale de 4 ha et se poursuit au nord et à l'ouest de l'emprise du projet. Il s'agit d'un habitat ouvert du Hallstatt final, constitué de noyaux

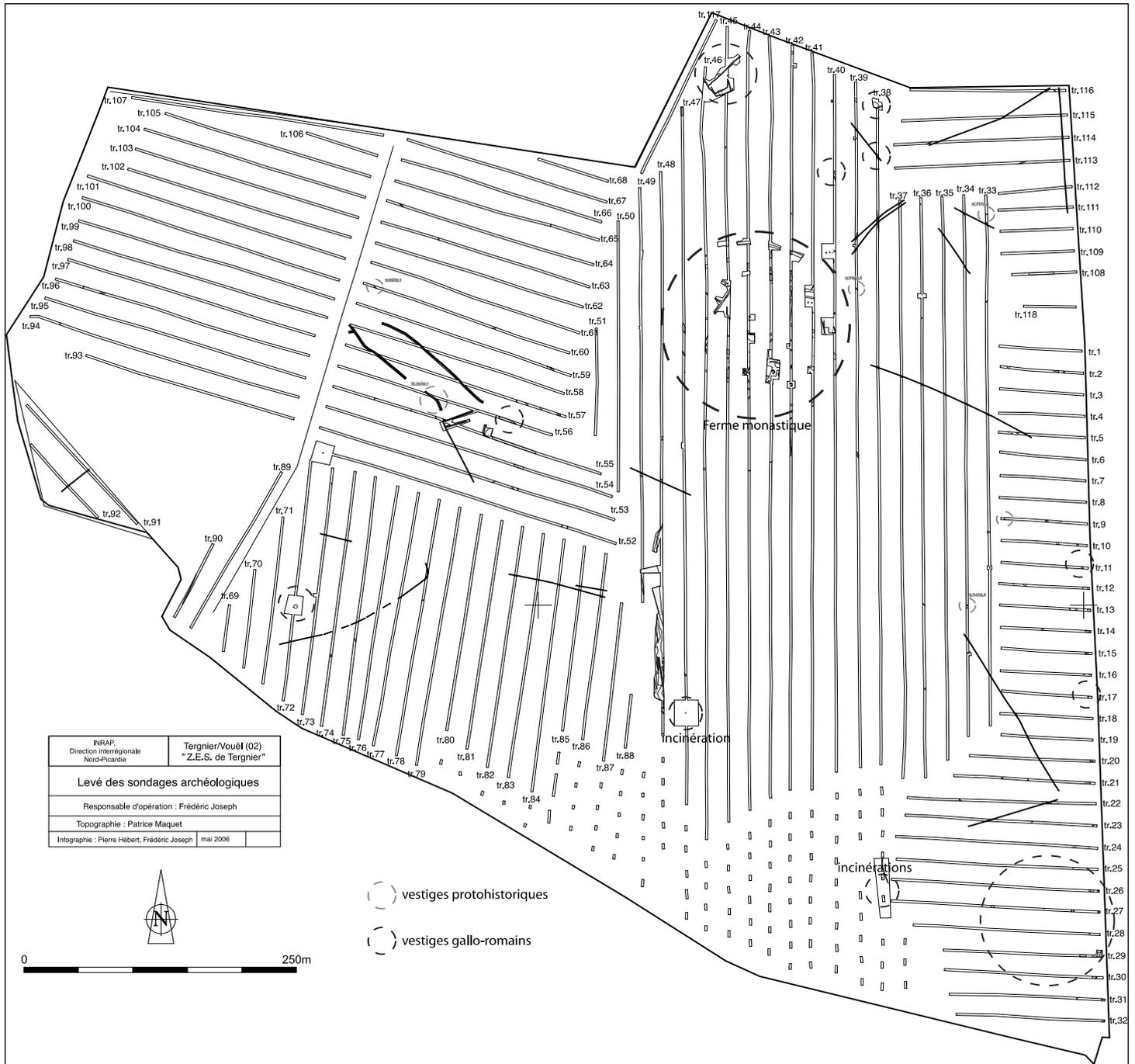
de fosses et de bâtiments séparés par des zones vides. L'homogénéité stylistique de la céramique, découverte dans des proportions assez élevées compte tenu des faibles volumes de comblement des fosses, permet de dater cette occupation du Aisne-Marne IB, soit du Hallstatt D3 (500-475 av. n.è.). L'intérêt majeur du site est de prouver l'appartenance de la haute vallée de l'Oise au groupe culturel Aisne-Marne, soit à l'extension la plus occidentale du complexe nord-alpin (« Hallstatt Kreis »).

GRANSAR Frédéric (Inrap, UMR 7041 ArScan)

Le diagnostic a permis de mettre en évidence plusieurs occupations humaines allant de la Protohistoire ancienne à la période médiévale. Les premières traces d'occupations correspondent à quelques petites fosses du Bronze final/Hallstatt témoignant de la présence d'habitats. La Protohistoire récente n'est pratiquement pas représentée ce qui peut s'expliquer par des phases érosives importantes mises en évidence par des traces de ravinement et des dépôts importants de colluvion dans de nombreux secteurs. Plusieurs éléments traduisent une occupation assez importante pour la période gallo-romaine à partir du II^e siècle apr. J.-C. Cette phase d'occupation n'est donc pas contemporaine de la mise en place de la Chaussée

Brunehaut qui borde à l'est la parcelle traitée. Les traces d'habitats gallo-romains se localisent principalement le long de cette voie, secteur présentant aussi les occupations de la Protohistoire ancienne et qui a moins subi les phénomènes érosifs décrits. Trois incinérations gallo-romaines, plus ou moins arasées, ont aussi été fouillées. Aucune autre structure de ce type n'a été découverte lors de l'extension des décapages.

L'information principale de ce diagnostic est la découverte d'une ferme monastique, dont une première et brève recherche d'archives a permis de déterminer chronologiquement son occupation entre le milieu du XII^e siècle et le milieu du XVII^e siècle. Cette ferme dite de La Férolle était



Tergnier - Vouël « ZES de Tergnier ». Plan des vestiges archéologiques

une possession de l'abbaye de Prémontré, fondée en 1121 par saint Norbert dans le massif de Saint-Gobain. Contrairement à la plupart des vestiges découverts, les structures de cette ferme, réparties sur environ 2,3 ha,

sont assez bien conservées. La présence de deux celliers, d'un bâtiment en partie pavé et d'autres structures dont la fonction n'est pas définie, illustre l'importance de ce site.

JOSEPH Frédéric (Inrap, UMR 7041 ArScan)

ÂGE DU BRONZE

TRAVECY - TERGNIER

GALLO-ROMAIN

ÂGE DU FER

Carrière GSM

La carrière de granulats GSM Aisne-Marne couvre 250 ha, répartis sur les trois communes de Travecy, Tergnier et Beautor. Elle est située en rive droite de la vallée de l'Oise, à quelques kilomètres de sa confluence avec la Serre, sur une terrasse d'alluvions anciennes. Le relief présente un pendage orienté du nord au sud, vers la vallée, et varie de 72 m à 57 m NGF. Les dépôts lœssiques sont fortement érodés et ne persistent qu'épisodiquement dans les secteurs les plus bas, avec de faibles puissances, inférieures à 1.30 m, parfois colluviés sur la partie supérieure. Les alluvions anciennes sont constituées de sables et graviers, fortement ferrugineux dans certains secteurs.

L'opération de diagnostic de cette carrière, programmée sur trois années, a été réalisée en 2006 sur une surface de 100 ha, dont les parcelles sondées sont réparties sur l'ensemble de l'emprise, afin de se conformer au plan d'exploitation agricole en cours.

La méthode de diagnostic a consisté en la réalisation de tranchées continues de 2,5 m de largeur, équidistantes de 20 m entre axe. Des interruptions de tranchée ont été nécessaires à l'aplomb du réseau électrique aérien. De nombreuses fenêtres ont été ouvertes afin de préciser la nature des vestiges et l'orientation des fossés. Près de 12 % de la surface a fait l'objet de décapage jusqu'au toit des alluvions. Quelques sondages profonds complètent ces investigations.

L'occupation la plus ancienne reconnue, hormis quelques silex taillés paléolithiques et néolithiques isolés, est constituée de trois structures formant une occupation funéraire attribuée à l'âge du Bronze ancien ou moyen. Deux enclos circulaires dépourvus de sépulture centrale sont équidistants de plus de 200 m. Leur diamètre est de 14 et 17 m. L'un des fossés présente un profil en V de 1,4 m à l'ouverture tandis que le second présente un profil étroit en U de 50 cm à l'ouverture et un creusement relativement profond (1 m du niveau de sol actuel). Enfin une urne située à 60 m de l'un des enclos funéraires complète les vestiges identifiés de cette occupation.

Dans le même secteur sud-ouest de la carrière, quatre fosses polylobées livrant du mobilier attribué au premier âge du Fer se répartissent sur une vaste surface de plusieurs hectares. Quatre bâtiments de type grenier de stockage complètent cette occupation. Il s'agit probablement de divers noyaux d'habitat ouvert.

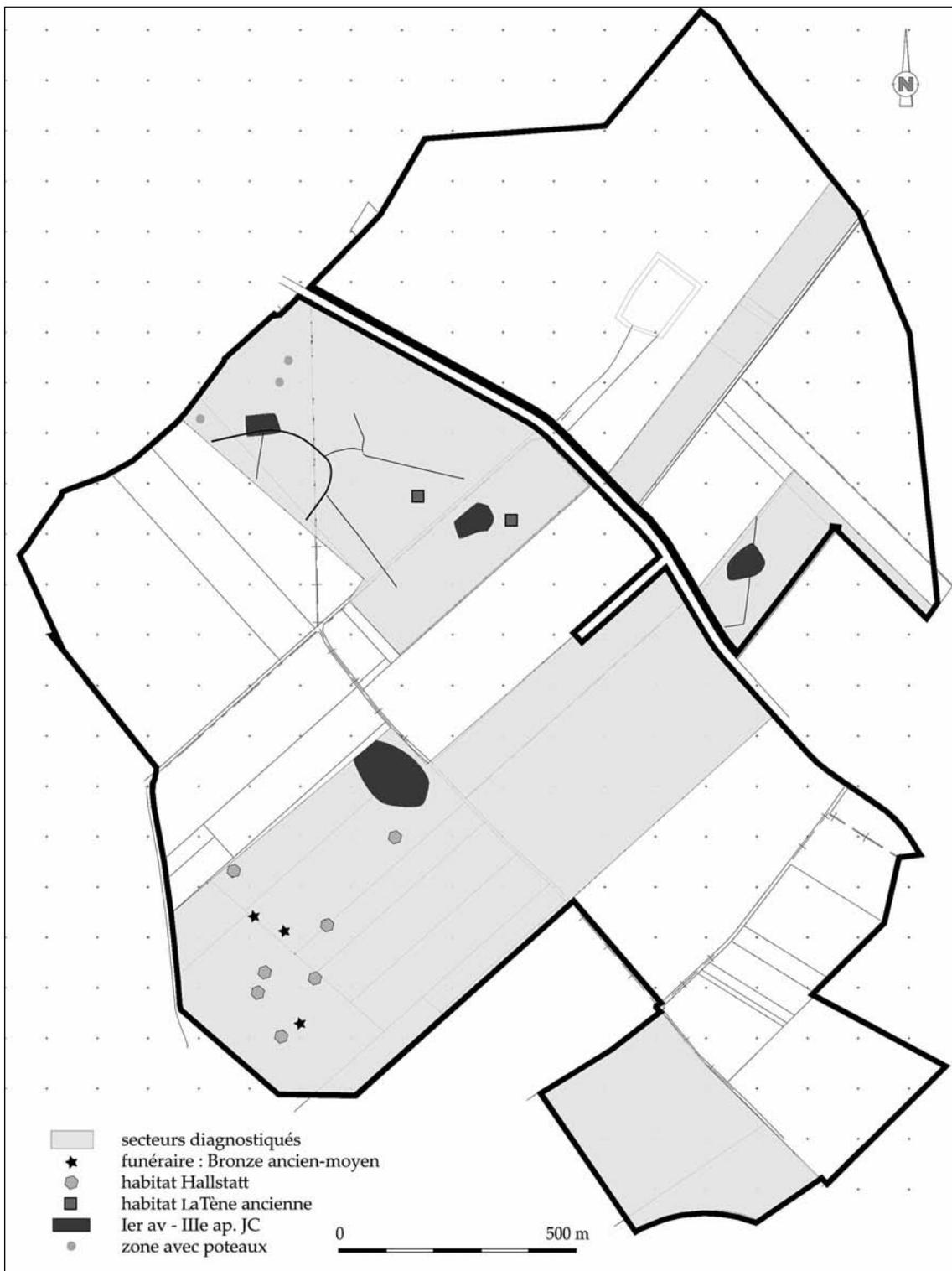
Au nord de la carrière, deux fosses équidistantes d'une centaine de mètres livrent de la céramique de La Tène ancienne. La présence de grosses scories de fer dans l'une d'elle peut être de nature intrusive. Il s'agit là encore d'une occupation de type habitat ouvert peu dense.

Trois secteurs, d'un à deux hectares chacun, révèlent une concentration de structures d'habitats qui semblent délimitées par la présence d'enclos fossoyés, révélant parfois plusieurs étapes d'aménagements. Hormis la présence des fossés, ils sont constitués principalement de fosses. Les trous de poteau sont plutôt rares et les fondations de pierres sont absentes. Aucun bâtiment n'a été identifié. Des structures de combustion de formes variées, souvent rectangulaires, sont interprétées comme des fours de forge. La présence de nombreuses scories de fer soutient cette hypothèse. L'essentiel du mobilier recueilli est attribuable aux trois premiers siècles de notre ère mais la présence de mobilier de La Tène finale atteste d'une occupation précoce de certains de ces habitats.

Au nord du site, sur la partie la plus haute de la carrière, un vaste enclos de forme globalement ovale a pu être observé sur la moitié de son emprise. Il continue sa progression sur un secteur qui sera sondé lors des campagnes de diagnostic à venir. Il délimite une zone de près de 4 ha. Ce fossé continu présente une largeur de près de 2.2 m à l'ouverture et un profil en V. Son comblement en surface révèle la présence de grosses scories de fer. Plusieurs petits fossés rayonnent à partir de cet enclos, vers le sud et l'est. L'un d'entre eux est comblé de très nombreuses scories de fer et bordé épisodiquement de fours de forge. Un second enclos quadrangulaire délimite un espace de 60 m sur 40 m environ, avec une ouverture à l'ouest. Il reprend l'orientation du vaste enclos dont il recoupe partiellement le fossé dans sa partie nord. Cet enclos quadrangulaire, qui s'apparente à un établissement artisanal spécialisé semble présenter une organisation interne partitionnée par la présence d'un fossé. De nombreux fours de forge s'y côtoient, parfois même avec des états successifs de recouvrement. Au moins trois zones situées à moins de 100 m de cet établissement de métallurgie artisanale livrent de nombreux trous de poteau formant probablement des bâtiments. Enfin sur plusieurs dizaines d'hectares, on rencontre épisodiquement des structures de combustion de type circulaire dont les diamètres varient de 1,2 m à parfois près de 4 m. Ces structures cendreuses peu profondes ne livrent pas de mobilier. Il s'agit probablement, pour une bonne partie d'entre elles, de charbonnières destinées à la production de charbon de bois nécessaire à l'alimentation des forges. De nombreux fragments de meule chauffés ont été prélevés sur les sites. Ceux-ci ont pu être utilisés sous la forme d'enclume. Les sites ne livrent pas d'outillage ni de produits finis. Quelques secteurs drainés, quelques parcelles ainsi que deux fossés bordant probablement un chemin antique complètent ces occupations gallo-romaines.

Quelques fosses éparses livrent du mobilier mérovingien (un vase) et médiéval. Quelques fossés révèlent des tuiles plates et de la céramique vernissée. Quelques fossés sont relatifs à l'ancien cadastre de 1824. Plusieurs secteurs sont pourvus de réseaux de tranchées de 1914-1918 parfois denses, vestiges de la ligne Hindenburg. Une sépulture provisoire a révélé la présence d'un mitrailleur bulgare dont les indices recueillis semblent indiquer le décès lors de l'offensive de l'empereur, en mai 1918. Enfin, de gros impacts de bombes sont à mettre en relation avec les opérations aériennes alliées menées sur le triage de Tergnier, lors du dernier conflit mondial. Les principaux résultats de cette première campagne de

sondage montrent l'absence d'occupation d'envergure de cette zone antérieurement à la Protohistoire. Une occupation funéraire peu dense sur une vaste surface se conforme aux pratiques observées pour les phases anciennes de l'âge du Bronze du complexe atlantique. Les structures du Hallstatt et de La Tène ancienne définissent de petits noyaux d'habitat ouvert correspondant à des implantations agricoles de rang hiérarchique modeste. La majeure partie des structures observées sur les secteurs sondés correspond à une phase chronologique comprise entre la fin de l'indépendance gauloise et le III^e siècle de notre ère. On rencontre ces structures sur près de 50 ha, mais quatre zones présentent une implan-



Travecy - Tergnier « Carrière GSM ». Localisation des principales découvertes (P. Le Guen, Inrap)

tation plus dense de structures. Trois de ces zones correspondent à de petits établissements ruraux se livrant accessoirement à de l'activité métallurgique. Un quatrième secteur, plus vaste et difficile à circonscrire, semble plus spécifiquement destiné à cette activité. Il fait probablement l'objet de plusieurs phases d'aménagement. Ce type de

site artisanal lié à la métallurgie du fer reste peu documenté à ce jour. Depuis l'antiquité tardive, les secteurs sondés ne semblent plus avoir été occupés de façon pérenne.

LE GUEN Pascal (Inrap, UMR 7041 ArScan)

GALLO-ROMAIN

TRAVECY

La Justice

CONTEMPORAIN

L'opération archéologique de diagnostic réalisée en 2006 à Travecy La Justice s'inscrit dans le cadre de l'exploitation d'une carrière de la société Granulats de Picardie, dont le projet global d'extraction s'étend sur 70 ha. La carrière est localisée en rive droite de l'Oise, en rebord de la plaine, à quelques kilomètres en amont de La Fère. Le substrat est constitué d'alluvions de moyenne terrasse recouvertes partiellement de dépôts lœssiques. Cette intervention est venue compléter celles des années précédentes, qui concernaient près d'une dizaine d'hectares et qui ont livré quelques structures fortement érodées de La Tène moyenne (fin BI-B2 ou Aisne-Marne IIIC-IV, 350-300 av. n.è.) et gallo-romaines. Concernant une surface déclarée de 8,4 ha, cette intervention menée en 2006 a été réalisée par tranchées continues et équidistantes couvrant 10 % de la surface globale.

Le diagnostic a permis d'identifier sept structures fossoyées principalement orientées dans l'axe des pentes ou des courbes de niveau. La plupart de ces fossés de faible gabarit ne livrent pas de mobilier et sont probablement à mettre en relation avec ceux qui apparaissent sur

le plan cadastral de 1824. Leur fonction de drainage est manifeste et l'orientation des parcelles du cadastre ancien se conforme à la topographie locale. Aucune structure d'habitat n'a été identifiée dans les tranchées de sondage et l'absence totale de mobilier erratique ne laisse pas présager d'occupation anthropique sur le secteur sondé.

Un fossé livré du mobilier de la seconde moitié du I^{er} siècle de notre ère. Ses dimensions modestes et son orientation lui confèrent une fonction de drainage manifeste. Il révèle une appropriation des sols lourds du rebord de plaine de la vallée de l'Oise, à des fins agricoles, dès le début de l'époque romaine, dans ce secteur.

Enfin, une fosse isolée a livré les débris d'un avion de chasse allemand de la Seconde Guerre mondiale. L'étude des vestiges et le travail documentaire réalisé bénévolement par les auteurs du rapport ont conduit à l'identification d'un Focke-Wulf-190-A8 probablement abattu lors du combat aérien du 25 août 1944.

LE GUEN Pascal (Inrap, UMR 7041 ArScan)

ÂGE DU BRONZE

TRAVECY

Les Cailloux - La Justice

Ce diagnostic archéologique, réalisé sur une surface de 15 ha, s'inscrit dans le cadre d'une carrière de sables et graviers par la société Granulats de Picardie. La carrière est située sur la commune de Travecy, aux lieux-dits Les Cailloux et La Justice, en rive droite de l'Oise, à 3 km de La Fère. L'extension totale du projet d'exploitation couvre une superficie de 70 ha dont 24 ha ont déjà été sondés. L'opération s'est déroulée au cours de l'automne 2006 pendant quatre semaines. Les précédents diagnostics ont permis la découverte de quelques vestiges archéologiques : des fossés de drainage gallo-romains (Le Guen 2002 et 2003) et un fossé d'enclos de La Tène ancienne/moyenne (Gransar 2004).

Les 15 ha de la présente opération sont répartis en trois parcelles distinctes d'environ 5 ha, une seule a permis de mettre au jour des vestiges anciens. Il s'agit de trois sépultures à incinération datées du Rhin-Suisse-France Orientale (1130-950 av. n.è.), dont une assez exception-

nelle par sa richesse en mobilier céramique (quatre vases). Au vu des distances séparant les trois sépultures (jusqu'à plusieurs dizaines de mètres), la potentielle nécropole peut s'étendre sur quelques milliers de mètres carrés.

Les autres restes anthropiques se résument à quelques fossés drainants d'époques récentes (?), de grandes fosses profondes (plus de 5 m) liées à l'extraction de matières premières (non datées).

Pour la période contemporaine, nous noterons, sur la parcelle des Cailloux, une grande occupation du sol par un réseau de drains en plastique qui s'inscrit à différentes profondeurs (jusqu'à 1 m), tout cela assurant au lieu une destruction (larvée et systématique) du potentiel archéologique et ce sur la totalité de la surface concernée par ce type d'aménagement moderne.

BAILLIEU Michel (Inrap)

Le diagnostic a été prescrit préalablement à l'ouverture d'une carrière de sable. L'emprise totale du projet est légèrement inférieure à 8 ha et seule une première tranche de 2,44 ha était concernée par notre expertise. L'emprise se situe en bordure de plateau sur une formation sableuse dénommée Sables de Grandglise atteignant dans le secteur d'intervention 12 m d'épaisseur. Treize tranchées continues et parallèles ainsi que quatre sondages profonds ont été creusés représentant un diagnostic de 10,49 % de la surface de la première tranche. Au terme de notre expertise, quatre faits archéologiques attestant des occupations anciennes ont été découverts dans la partie septentrionale de l'emprise. Deux fosses sont attribuables à la Protohistoire *lato sensu*, une fosse et un fossé sont quant à eux datable de la période romaine (Haut-Empire). Malgré des extensions de tranchées aux endroits sensibles, aucun autre vestige n'a été mis au jour.

Les structures ont été traitées durant le diagnostic. Au terme de notre intervention, il apparaît vraisemblable que les vestiges appartiennent à des sites situés à la périphérie du secteur concerné par l'exploitation du sable. Ils nous renseignent néanmoins sur l'occupation anthropique ancienne dans un terroir vierge de découverte archéologique.

LEMAIRE Patrick (Inrap)

Un diagnostic a été réalisé en mai et juin 2006 sur la commune de Venizel, située sur la rive gauche de la plaine alluviale de la vallée de l'Aisne, à 3 km à l'est de Soissons. Cette opération précède l'ouverture d'une carrière de granulats d'une superficie de 36 ha par la société GSM Aisne-Marne (Italcimenti Group).

La zone sondée correspond à une grande parcelle agricole d'une surface de 41,33 ha.

La méthodologie adoptée pour le diagnostic a été orientée en fonction des méthodes pratiquées en Picardie. La surface a été ainsi évaluée par tranchées linéaires et régulièrement espacées. Elles représentent en surface décapée environ 11 % de la surface totale de la zone concernée. Si les vestiges sont pour la plupart affleurants sous la terre végétale, des sondages profonds et ponctuels ont été effectués dans les zones humides (rive de l'Aisne et vallon secondaire) afin de préciser les séquences sédimentaires.

Les tranchées de sondage ont permis de mettre en évidence huit occupations protohistoriques distinctes :

- une fosse isolée du Néolithique ancien (RRBP ou VSG)
 - un enclos circulaire probable monument funéraire de l'âge du Bronze
 - une batterie de silos appartenant à un probable habitat ouvert de l'âge du Bronze final IIIa
 - une grande fosse isolée datée Hallstatt ancien
 - deux habitats du Hallstatt final, l'un est ouvert et l'autre est délimité par enclos palissadé à entrée monumentale
 - un habitat ouvert de La Tène C2
 - une occupation de La Tène D1a comprenant une nécropole à incinérations, un établissement rural enclos, un probable réseau parcellaire et une possible batterie de silos.
- Outre ces occupations, ce site a livré un réseau de tranchées françaises de la Première Guerre Mondiale.

THOUVENOT Sylvain (Inrap, UMR 7041 ArScan)

La construction d'un pavillon individuel est à l'origine du diagnostic. La parcelle est un parallélogramme de 1 261 m² (68 m x 18,5 m) perpendiculaire à la R.D. 73 (rue de Marteville). Topographiquement, cette dernière se situe sur le bas du versant oriental de la vallée de l'Omignon,

affluent de la Somme. À cet endroit, le terrain présente un très léger pendage est/ouest. L'extrémité occidentale de la parcelle jouxte les marais de l'Omignon au lieu-dit Le Marais de l'Abbaye (toponyme rappelant l'existence de l'abbaye des Prémontrés du début XIII^e s. à la fin du

XVIII^e s. sur le bas de versant opposé). Depuis une décennie, l'urbanisation de cette frange orientale de Vermand permet d'étendre nos connaissances archéologiques sur l'histoire de ce village installé dans un *oppidum*.

Dans un premier temps, le diagnostic a consisté en une reconnaissance en tranchée sur l'ensemble de l'emprise ce qui a permis de mettre en évidence une importante concentration de vestiges archéologiques dans la partie occidentale de la parcelle, partie non-constructible de la parcelle. Cependant devant l'importance des vestiges pour l'histoire de Vermand, l'Inrap avec l'accord du SRA de Picardie a procédé au décapage intégral de la parcelle et à la fouille très exhaustive de l'ensemble des vestiges.

Au terme de l'intervention, les 147 faits archéologiques relevés correspondent à des trous de poteau, des latrines (puits dans un premier temps ?), des fosses, un fond de cabane et une fosse sépulcrale (nourrisson). Ces derniers sont tous apparus dès le retrait de la terre végétale (environ 0,20 m d'épaisseur), unique couche recouvrant le *substratum* crayeux. La quasi-majorité des vestiges (128 structures) se concentre dans le tiers occidental de l'emprise. Quelques trous de poteau, témoins partiels de bâtiments, se répartissent sur le reste de la zone diagnostiquée.

Les très nombreux trous de poteau découverts correspondent à plusieurs bâtiments intégralement ou partiellement reconnus (problème d'exiguïté de l'emprise, sériation difficile des TP, superposition de certains bâtiments). Les bâtiments, dont les tailles diffèrent, présentent tous une architecture en bois et en terre. L'ensemble du bâti s'organise selon une orientation générale NO/SE. Le développement oriental de l'occupation semble bloqué par une limite matérielle non conservée (talus, haie ou même voirie ?). L'extension de l'établissement vers la rivière (à l'ouest), au nord et au sud ne fait aucun doute. Les différents éléments chronologiques relevés sur les mobiliers céramiques permettent d'envisager une occupation à la fin du haut Moyen Âge, plus probablement du X^e siècle.

Au terme du diagnostic, la vision trop restrictive du développement spatial de l'occupation et de sa structuration compromet l'interprétation de la nature de l'établissement. L'hypothèse d'un habitat groupé est cependant fortement pressentie.

LEMAIRE Patrick (Inrap)

MODERNE

VERMAND

Station d'épuration

Les tranchées de diagnostic de 400 m² effectuées sur une surface d'environ 2 600 m² sur les 7 828 m² du projet de station d'épuration ont permis la mise au jour de trois structures d'époque médiévale ou moderne. Il s'agit de deux fossés et des traces d'un moulin à sang de 5,70 m de diamètre. Il se décompose en deux parties : un plot central et le chemin de circulation. La bande de circulation est d'un diamètre intérieur de 4 m, large d'environ 0,85 m et dont le bord extérieur est maintenu par des moellons

calcaires liés au mortier. Le plot central est ovale de 1,20 à 1,40 m et implanté dans le calcaire géologique à 1,70 m de profondeur. Ce plot est formé de blocs calcaires liés au mortier sur environ 0,40-0,50 m d'épaisseur et devait accueillir le pivot. Les quelques fragments de céramiques découverts dans le comblement du chemin de circulation semblent plutôt datés de l'époque moderne.

HOSDEZ Christophe (Inrap)

NÉOLITHIQUE

VILLENEUVE-SAINT-GERMAIN

ÂGE DU FER

Le Porcherai

Étendu sur une centaine d'hectares, l'*oppidum* gaulois de Villeneuve-Saint-Germain est un site exceptionnel. C'est grâce à l'observation, 30 ans plus tôt, dans le sous-sol d'une gravière d'un « canal ancien » qu'en 1892 Octave Vauvillé mit en évidence le système de fortification gaulois barrant le méandre de l'Aisne. Intrigué par ce canal, il observa sur la coupe d'une carrière le rempart sur 1,70 m de hauteur et le fossé (le fameux canal) sur 20 m de largeur. Puis, il suivit au sol le micro-relief du rempart sur 1 km et effectua une prospection pédestre à l'intérieur de la surface enclose. Il découvrit sur toute l'aire du méandre, des déchets céramiques, lithiques et métalliques qu'il attribua au Néolithique (groupe de Villeneuve-Saint-

Germain) et à l'époque gauloise. Par déduction, il classa Villeneuve comme *oppidum* des Suessions.

Durant plus d'un siècle l'*oppidum* subit de graves agressions : un canal fut creusé afin d'écourter la navigation, puis les gravières exploitèrent le granulats, une base de loisir et un étang détruisirent une bonne portion du système défensif. Plus récemment des constructions furent édifiées sur le reste du rempart.

C'est dans ce contexte de destruction par les carrières que des fouilles de sauvetages furent réalisées à partir des années 1960. Dès 1973, deux équipes travaillèrent de concert sur le site. L'une sollicitée par la Direction des Antiquités fut dirigée par J. Debord et travailla sur des

zones d'atelier. L'autre interpellée par M. Boureux suite à ses découvertes en 1972 de vestiges attribuables au Néolithique fut dirigée par les divers membres de l'Ura 12 du CNRS (C. Constantin, A. Coudart, J.-P. Demoule, M. Illet, J. Dubouloz). Ce Néolithique présentait des caractéristiques particulières qui permirent à C. Constantin la définition du groupe culturel dit de Villeneuve-Saint-Germain.

Durant ces années, les découvertes scientifiques de première importance se succédèrent. J. Debord trouva un atelier monétaire gaulois, parmi d'autres ateliers et surtout étudia une structure très particulière : un fossé de plan plus ou moins cruciforme, aménagé dans son creusement et sur les abords de poteaux espacés régulièrement. Les quatre axes convergent et s'interrompent au centre de la croix. Dans cette zone de convergence fut récoltée une grande quantité de monnaies de bronze, de potin et d'argent et de rouelles symboliques en bronze et en potin. Jean Debord observa lors de sa dernière année de terrain, le système de fortification en cour de destruction. Un parement de pierre recouvre le noyau de graviers et un second fossé moins large et moins profond que le premier fut découvert. L'ensemble du système défensif atteint ainsi les 60 m de largeur, ce qui équivaut à la largeur de la rivière.

Les vestiges néolithiques se révélèrent peu denses, mais les particularités du mobilier suffirent à définir le VSG. L'Ura 12 fouilla des plans de bâtiments organisés en îlot le long de rues. Ces structures apportèrent les premières preuves évidentes de l'urbanisme dans le Nord de la Gaule dès le I^{er} siècle av. J.-C.

La surface explorée dans les années 1970 par les deux équipes paraît aujourd'hui très petite : 2,5 ha (dont seulement 1 ha fouillé dans de bonnes conditions). Pourtant la richesse reste exceptionnelle : près de 200 000 déchets (céramiques, os, fer, bronze, or, roches, verres, etc.) furent collectés dans près de 900 fosses (principalement fouillées à 50 %) soit une densité selon les secteurs de 360 structures vraies à l'hectare. Ce type de richesse équivaut à une densité en milieu urbain mais transposé à un site non stratifié en milieu rural.

Le moindre terrassement même de petite taille s'avère donc très destructeur. C'est pourquoi, au début des années 1990, à l'occasion de la révision de son Plan d'occupation des sols, la commune fut sensibilisée à la question de son patrimoine archéologique. Les zones archéologiques furent délimitées et depuis les travaux dans ces zones font l'objet d'une surveillance.

En 1994, le remplacement d'un pylône à très haute tension plantée sur le rempart déclencha une fouille. Cinq fosses furent trouvées dans l'emprise du pylône. L'une d'elles renfermait des éléments d'armement.

En 1995, 5 fosses furent traversées dans le stade lors de la pose de l'assainissement des vestiaires. Les drains de petites tailles pouvaient recouper le fossé en croix.

Le projet de construction d'un bâtiment dédié aux clubs sportifs dans l'enceinte du stade justifia une récente intervention. Le diagnostic réalisé en 2005 sur une simple tranchée de 25 m de long révéla cinq structures dont deux néolithiques. La découverte de fosses néolithiques de la culture de Villeneuve-Saint-Germain reste sans conteste l'information primordiale de cette opération. Ces structures se trouvent à moins de 180 m du secteur exploré en 1975 par l'Ura 12.

Une petite fouille préventive réalisée au cours de l'hiver 2006 sur seulement 600 m² a montré la forte densité de vestiges dans ce secteur. Avec 100 structures enregistrées dont certaines s'étalant sur plusieurs m² où atteignant plus de 2,30 m de profondeur, on démontre une fois de plus la richesse du site quel que soit l'endroit où l'on creuse. Cette fouille s'avère cruciale pour la compréhension du groupe de VSG sur le site éponyme. Un certain nombre d'éléments de la culture matérielle absents lors de la définition de ce groupe, mais reconnus depuis sur de nombreux sites VSG sont apparus : décors céramiques, ateliers de bracelets de schiste. Deux fosses cylindriques interprétées pour le moment comme citernes ou réservoirs constituent également la nouveauté de cette fouille. L'étude détaillée des décors céramiques dira si ces fosses d'âge post-rubané forment un second noyau distinct et diachronique du premier ou si le site néolithique se structure de façon lâche et dispersée ?

Parmi les structures La Tène final on retient la présence d'un vaste épandage de déchet osseux de boucherie renfermant la gamme de petits mammifères consommés à cette époque : bœuf, porc, mouton, chèvre, chien.

Paradoxalement, l'espace fouillé reste trop restreint pour comprendre la fonctionnalité du secteur au sein de l'*oppidum*.

Considérant la forte richesse et des délais impartis, l'extrémité ouest du décapage non affectée par les travaux d'aménagement a été délaissée. Recouvertes d'un géotextile, les vastes structures de cette zone reposent sous 80 cm de sablon.

ROBERT Bruno (Inrap, UMR 7041 ArScan)

VILLERS-COTTERÊTS

Avenue de la Ferté Milon

Une opération de diagnostic a été réalisée, au sud de Villers-Cotterêts, en raison de la future implantation d'une ZAC économique par la SCI Allée Saint-Hubert. Les parcelles concernées se situent avenue de la Ferté-Milon à la limite de la forêt domaniale de Retz. Elles atteignent une surface de 24 080 m².

Aucune information archéologique n'est sortie des terrains

sondés. Aucun mobilier résiduel n'a été découvert dans l'épaisse couche de colluvion superposée au niveau Bartonien inférieur (sable de Beauchamp avec dalle de grès), ni dans le comblement des nombreux chablis mis au jour dans les tranchées.

SOUPART Nathalie (Inrap)

Ce diagnostic archéologique a été réalisé, au cours du mois d'août 2006, dans le cadre d'une extension d'exploitation de carrière d'extraction de sables et graviers par la société Holcim Granulats, sur la commune de Villers-en-Prayères au lieu-dit Les Pontceaux, située en rive gauche de la rivière Aisne. Il a été pratiqué une série de tranchées de sondage sur une parcelle rectangulaire d'une superficie de près de 10 ha. Cette opération fait suite à un décapage extensif, réalisé à l'automne 2000, fait de deux larges bandes de 100 m en L couvrant une surface de 8 ha constituant le pourtour nord et est de la surface diagnostiquée en cet été 2006.

La précédente investigation avait permis de reconnaître quelques vestiges immobiliers de différentes époques (Bronze final IIIb - Hallstatt ancien et gallo-romain), caractérisées par quelques fosses, ainsi qu'une zone d'épandage de mobilier céramique. Le terrain bénéficiait aussi d'un drainage, constitué de plusieurs générations de tuyaux de terre cuite (XIX^e-XX^e siècles ?), lardant la parcelle sur la quasi-totalité de sa surface. Il est également utile de rappeler qu'à cette occasion, une céramique de la culture Michelsberg avait été exhumée.

Le diagnostic de cette année a confirmé la présence de plusieurs implantations humaines d'époques diverses. En effet, quelques fosses et autre couche de mobilier du

Bronze final IIIb - Hallstatt ancien proches des découvertes précédentes ont pu être mises au jour.

Il a été découvert également une occupation gallo-romaine organisée en plusieurs fossés étroits et peu profonds (de type parcellaire et/ou drainant), accompagnés de grandes fosses (plusieurs dizaines de mètres carrés), liés sans doute à l'exploitation d'argile et par la suite réaménagés en bassin ou mare dont les berges furent consolidées par d'assez gros blocs de pierres. Tout ce petit aménagement antique est éloigné de plus de 300 m à l'ouest des vestiges de même période mis en évidence six ans plus tôt.

Au vu de ces multiples découvertes, il apparaît que ces parcelles ne regorgent pas uniquement d'eaux et d'argile, mais de vestiges liés à quelques occupations humaines, et ce dès le Chalcolithique jusqu'à l'Antiquité avec certes quelques hiatus ; et tout cela sans faire référence à quelque aménagement particulier (drainage) lié aux activités culturelles de l'époque contemporaine.

Toutefois, il paraît nécessaire de bien préciser que la représentation de ces diverses sociétés anciennes demeure, à ce jour et en ces lieux, quelque peu frustrée et forte incomplète.

BAILLIEU Michel (Inrap)



Villers-en-Prayères « Les Pontceaux ». Implantation cadastrale des tranchées de diagnostic (M. Baillieu, É. Mariette, Inrap)

PICARDIE
OISE

**BILAN
SCIENTIFIQUE**

Tableau des opérations autorisées

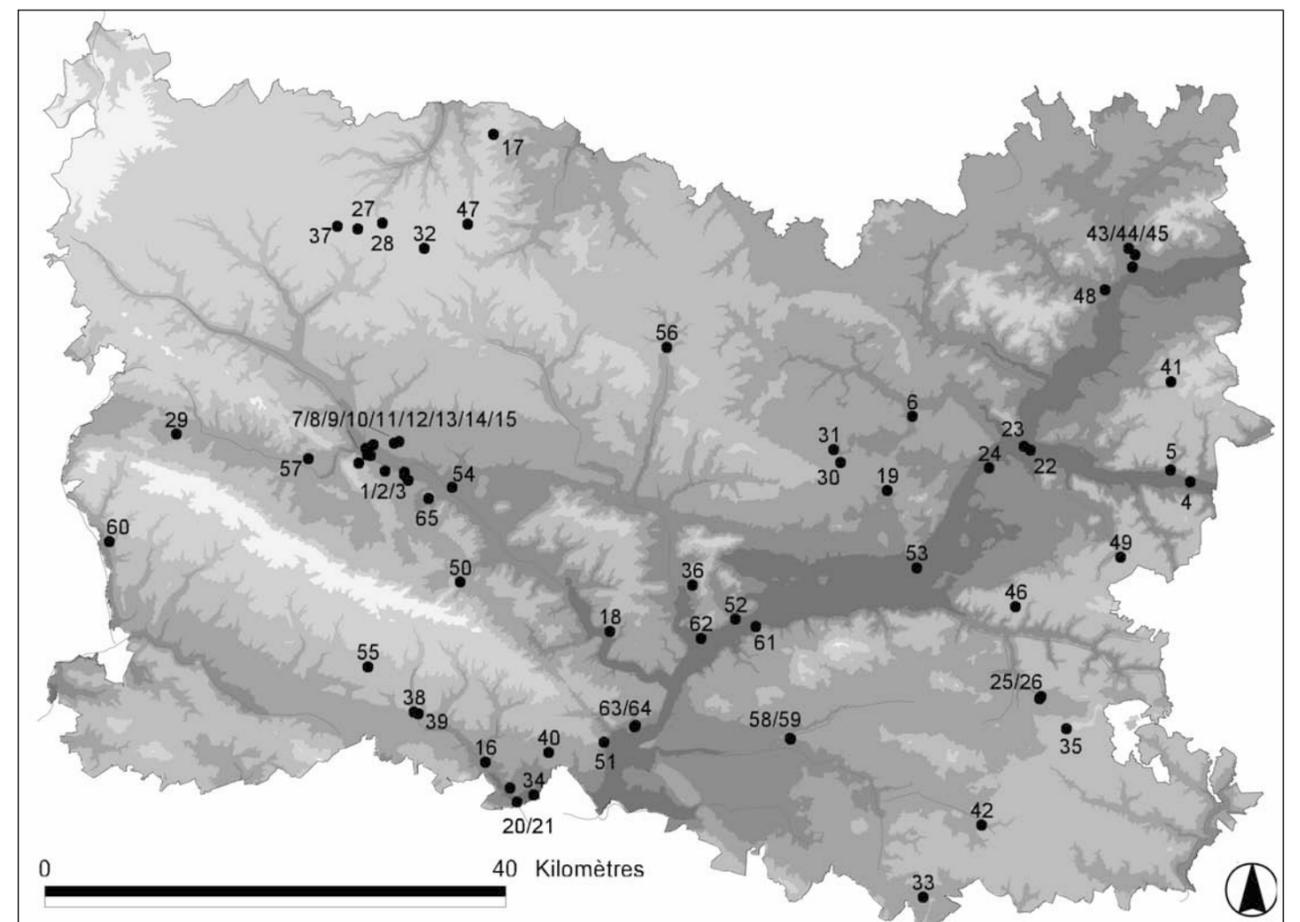
2 0 0 6

N° de site	Commune / Lieu-dit	Responsable (organisme)	Nature de l'op.	Époque	Rapport reçu	Réf. carte
8977	ALLONNE Extension GM de Rooy	BEAUJARD Stéphane (Inrap)	OPD	FER MA	●	1
8975	ALLONNE ZAC de Ther - Extension Givenchy	BEAUJARD Stéphane (Inrap)	OPD	NÉO / PRO FER / MOD	●	2
8976	ALLONNE Intersection de la rue de l'Industrie - N. 16	BEAUJARD Stéphane (Inrap)	OPD	PRO MOD	●	3
9019	ATTICHY L'Avenue	MARÉCHAL Denis (Inrap)	F	GAL MOD		4
8970	ATTICHY Rue Dorchy	FLUCHER Guy (Inrap)	OPD	MA MOD	●	5
8968	BAUGY Les Champs Mauvais	BEAUJARD Stéphane (Inrap)	OPD	BRO	●	6
8786	BEAUVAIS Cathédrale Saint-Pierre	LEFÈVRE Sébastien (COLL)	OPD	MA MOD		
8880	BEAUVAIS 5, 7 et 9 Boulevard de l'Assaut	FÉMOLANT Jean-Marc (COLL)	OPD	GAL	●	7
9025	BEAUVAIS Le Clos Folie - Rue de Sénéfontaine	FÉMOLANT Jean-Marc (COLL)	OPD	BMA	●	8
8932	BEAUVAIS La Croix Bajet - Rue du Val - Avenue Corot	LEFÈVRE Sébastien (COLL)	OPD	GAL		9
9063	BEAUVAIS Maladrerie Saint-Lazare - 203 rue de Paris	FÉMOLANT Jean-Marc (COLL)	OPD	MA / MOD CON	●	10
9042	BEAUVAIS Parvis de la Collégiale Saint-Barthélémy	FÉMOLANT Jean-Marc (COLL)	OPD	MA MOD		11
8990	BEAUVAIS Place Calvin - Abords de la Cathédrale	LEFÈVRE Sébastien (COLL)	OPD	MA MOD		12
8911	BEAUVAIS Rue Chevalier	LEFÈVRE Sébastien (COLL)	OPD	GAL / MA MOD		13
9023	BEAUVAIS 6 rue Nully d'Hécourt - 1 rue de la République	FÉMOLANT Jean-Marc (COLL)	F	GAL / MA MOD		14
8912	BEAUVAIS ZAC du Haut Villé - 4 ^e tranche	LEFÈVRE Sébastien (COLL)	OPD	FER		15
8986	BELLE-ÉGLISE Château Saint-Just	BERNARD Jean-louis (Inrap)	OPD	HMA	●	16
8933	BONNEUIL-LES-EAUX* La Motte	QUENEHEN Didier (AUTR)	SD			17
8957	BURY Saint-Claude - 202 rue de la Plaine	SALANOVA Laure (CNRS)	FP	NÉO	●	18
8837	CANLY R.D. 26 - La Solette	FRIBOULET Muriel (Inrap)	OPD	GAL	●	19
8958	CHAMBLY Avenue Aristide Briand	MARÉCHAL Denis (Inrap)	OPD		●	20
8981	CHAMBLY Les Hauts de Chambly - Rue du 11 novembre 1918	FRIBOULET Muriel (Inrap)	OPD		●	21
9016	CHOISY-AU-BAC Les Muids	JOSEPH Frédéric (Inrap)	OPD	GAL	●	22

● : rapport déposé au service régional de l'archéologie et susceptible d'y être consulté * Notice non parvenue

N° de site	Commune / Lieu-dit	Responsable (organisme)	Nature de l'op.	Époque	Rapport reçu	Réf. carte
9060	COMPIÈGNE Bibliothèque Sainte-Corneille	BERNARD Jean-Louis (Inrap)	OPD	BSR 2007		23
8952	COMPIÈGNE Rocade nord-est - R.N. 31	JOSEPH Frédéric (Inrap)	OPD		●	24
9059	CRÉPY-EN-VALOIS Église Saint-Denis	GNAT Aurélien (AUTR)	SD			25
8890	CRÉPY-EN-VALOIS Musée municipal	BERTIN Patrice (Inrap)	OPD	MA MOD	●	26
9050	CRÉVECOEUR-LE-GRAND Avenue de la Libération - R.D. 930	MARÉCHAL Denis (Inrap)	OPD	NÉO / FER GAL		27
8998	CRÉVECOEUR-LE-GRAND Rue des Alouettes	MARÉCHAL Denis (Inrap)	OPD		●	28
9046	CUIGY-EN-BRAY Le Bois des Tailles - Phase 1 de la tranche 2	DUPRAT Christelle (Inrap)	OPD		●	29
9037	ESTRÉES-SAINT-DENIS La Barrière	LEMAIRE Frédéric (Inrap)	OPD	FER GAL	●	30
8901	ESTRÉES-SAINT-DENIS Rue du Jeu d'Arc	MARÉCHAL Denis (Inrap)	OPD		●	31
8118	FRANCASTEL 16 rue de l'Église	RACINET Philippe (UNIV)	OPD	MA MOD	●	32
8939	LAGNY-LE-SEC Le Champ de l'Hôtel	DERBOIS Martine (Inrap)	OPD	FER / GAL MA / MOD	●	33
8870	LE MESNIL-EN-THELLE ZAC des Quatre Reinettes	MARÉCHAL Denis (Inrap)	OPD	FER / GL CON	●	34
9013	LEVIGNEN Le Haut de Vaudemanche - Phase 1	BERTIN Patrice (Inrap)	OPD	GAL	●	35
9053	LIANCOURT 2 impasse de l'Abbé Ferry	JOSEPH Frédéric (Inrap)	OPD		●	36
9119	LIHUS Rue du Catet	RACINET Philippe (UNIV)	OPD	GAL MA	●	37
8906	MÉRU 155 rue Anatole France - Les Serres	DERBOIS Martine (Inrap)	OPD	GAL / MA MOD / CON	●	38
9048	MÉRU ZAC de la Nouvelle France	DERBOIS Martine (Inrap)	OPD	PAL / NÉO CON	●	39
8846	MORANGLES Rue des Quatre Vents	DERBOIS Martine (Inrap)	OPD	MOD CON	●	40
8900	MOULIN-SOUS-TOUVENT Le Buisson-Masson - Puisaline - Le Château-Gauthier	ROUGIER Richard (Inrap)	OPD	PRO CON	●	41
9179	NANTEUIL-LE-HAUDOIN 3, 5, 7, 9 rue de l'Hôtel Dieu	BERNARD Jean-Louis (Inrap)	OPD		●	42
9204	NOYON Chevet de la Cathédrale	DULAUROY-LYNCH Hélène (COLL)	Surv. de trav.	GAL MA	●	43
8951	NOYON Rue du Chatelain - La Fontaine Saint-François	DULAUROY-LYNCH Hélène (COLL)	OPD	GAL / MA MOD / CON	●	44
9069	NOYON - PASSEL Parc d'activité Noyon-Passel - Tranche 1	DULAUROY-LYNCH Hélène (COLL)	OPD	PRÉ/ FER/ GAL MA/ MOD/ CON	●	48
9068	NOYON Station d'épuration - Rue du Faubourg Saint-Jacques	DULAUROY-LYNCH Hélène (COLL)	OPD	GAL / MA MOD / CON	●	45
8934	ORROUY Champlieu	DI STEPHANO Giovanni (AUTR)	SD			46
9027	OURCEL-MAISON* Parc d'activité de la Belle Assise	BEAUJARD Stéphane (Inrap)	F			47
8924	PIERREFONDS Château	LEGROS Vincent (SRA)	SD	BMA MOD	●	49
9015	PONCHON - NOAILLES Quartier du Chemin Vert	FRIBOULET Muriel (Inrap)	OPD	FER	●	50
9036	PRÉCY-SUR-OISE Le Ringuet	DERBOIS Martine (Inrap)	OPD		●	51

N° de site	Commune / Lieu-dit	Responsable (organisme)	Nature de l'op.	Époque	Rapport reçu	Réf. carte
8978	RIEUX Échangeur R.D. 200	BILLAND Ghislaine (Inrap)	OPD	HMA	●	52
9035	RIVECOURT Le Petit Patis	MARÉCHAL Denis (Inrap)	OPD			53
8847	ROCHY-CONDÉ Rues de l'Église et de la Place	DERBOIS Martine (Inrap)	OPD			54
9011	SAINT-CRÉPIN-IBOUVILLERS Le Tabary	BEAUJARD Stéphane (Inrap)	OPD	FER / GAL MOD / CON	●	55
9049	SAINT-JUST-EN-CHAUSSÉE Rue Jean Moulin	MARÉCHAL Denis (Inrap)	OPD	GAL		56
9028	SAINT-PAUL La Montagne des Ponts	FRIBOULET Muriel (Inrap)	OPD	MA / MOD CON	●	57
9044	SENLIS Porte ouest de la Cathédrale	WOIMANT Georges-Pierre (COLL)	SD	MA MOD		58
8910	SENLIS Place Notre-Dame - Musée d'Art et d'Archéologie	BERTIN Patrice (Inrap)	OPD	GAL / MA MOD	●	59
8909	SÉRIFONTAINE La Remise de Frier	MARÉCHAL Denis (Inrap)	OPD	FER	●	60
8874	VERNEUIL-EN-HALATTE R.D. 120 - Rue des Bois	MARÉCHAL Denis (Inrap)	OPD		●	61
8959	VILLERS-SAINT-PAUL Le Parc de Villers	MARÉCHAL Denis (Inrap)	OPD		●	62
8859	VILLERS-SOUS-SAINT-LEU Rue de Boissy	DERBOIS Martine (Inrap)	OPD	GAL/ MA/ MOD	●	63
8969			F	GAL/ MA/ MOD		64
8993	WARLUIS Les Bruyères	GUERLIN Olivier (Inrap)	OPD		●	65



Oise. Carte des opérations autorisées

PICARDIE
OISE

**BILAN
SCIENTIFIQUE**

Travaux et recherches archéologiques de terrain

2 0 0 6

ÂGE DU FER

ALLONNE

MOYEN ÂGE

Extension GM de Rooy

Ce secteur du Thérain et du ru de Berneuil (affluent du Thérain) fait l'objet de surveillances archéologiques depuis 1990. Plusieurs opérations de diagnostic et de fouille ont permis de mettre en valeur des vestiges diachroniques sur une large fourchette couvrant le Mésolithique jusqu'au haut Moyen Âge. La période de la Protohistoire est notamment bien représentée avec des sites couvrant la période du Bronze, le début du premier âge du Fer, La Tène Ancienne, La Tène Moyenne (nécropole) et enfin le début de La Tène Finale. L'opération localisée en vis-à-vis de cette nouvelle intervention avait permis de mettre en valeur un petit établissement fossoyé de 2 000 m² attribuable au début de La Tène Finale. Une fosse isolée datée du premier âge du Fer avait par ailleurs été fouillée, placée au centre de l'enclos (Allonne, Extension ZAC du Ther, S. Beaujard 2003).

Les sondages ont été réalisés systématiquement sur l'emprise, selon deux axes qui permettaient de couvrir la configuration du terrain. Il faut d'ailleurs signaler que le projet d'aménagement a été revu à la baisse depuis l'acte de prescription et qu'une zone conséquente n'a donc pas pu être sondée, soit 5 785 m² pour une surface initiale de 28 500 m², soit un peu plus de 20 % de la surface envisagée. L'emprise sondée a donc concerné une surface de 22 715 m². Le diagnostic réalisé en six journées de travail à deux personnes a permis l'ouverture de onze tranchées, ainsi que de larges ouvertures, pour un total de 4 061 m², soit 17,87 %. La moyenne des décaissements s'est tenue à 0,60 m de profondeur parfois 1 m, 0,30 m environ sous la terre de labour, afin de traverser les limons de colmatages.

Le diagnostic a permis de mettre en valeur deux occupations chronologiquement distinctes, la première du premier âge du Fer, la seconde du Moyen Âge, isolées l'une de l'autre dans l'espace.

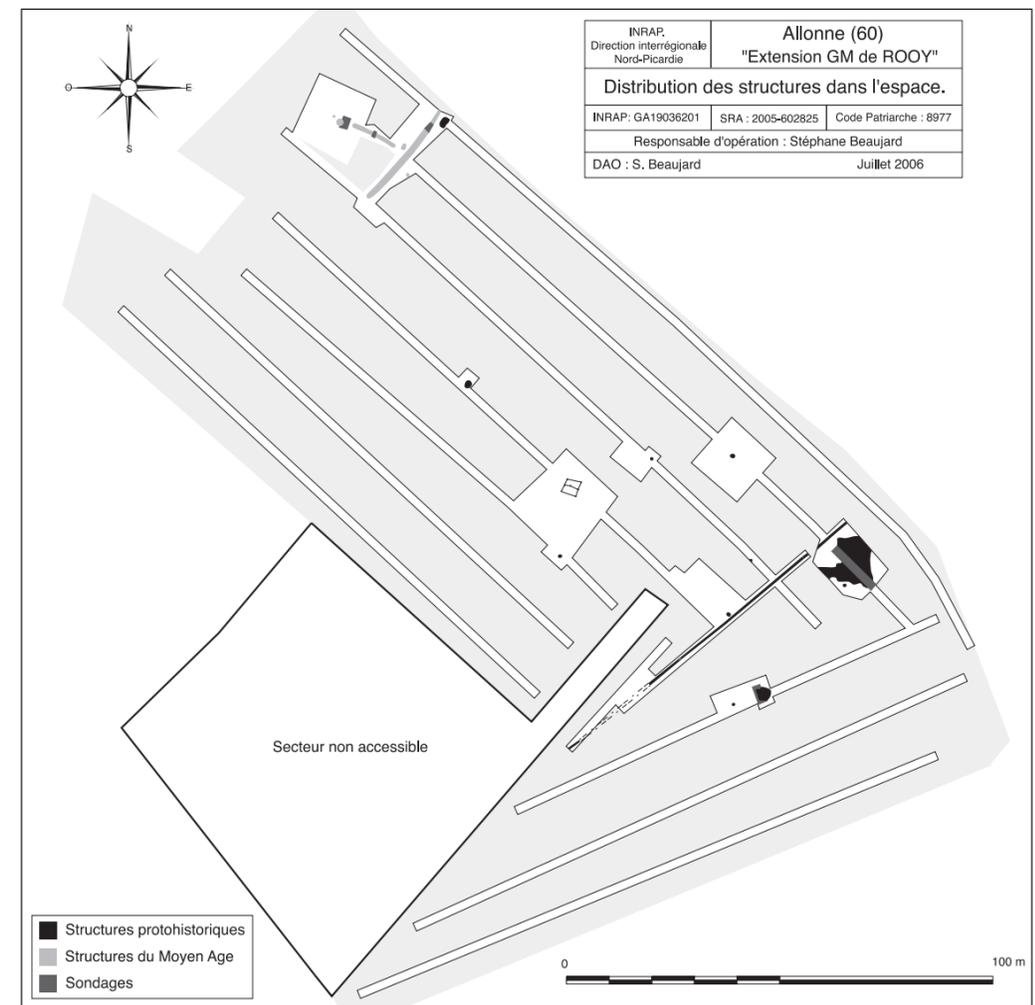
Les vestiges d'habitat, datés de la fin du premier âge du Fer (datation N. Buchez), ont été appréhendés par des fosses arasées inscrites selon un maillage lâche, ainsi qu'un bâtiment sur poteau qui peut correspondre, au regard des dimensions à un grenier plutôt qu'à un bâtiment d'habitation (- de 11 m²). Malgré l'état d'arasement des vestiges, les fosses ont livré un corpus céramique assez conséquent, ainsi que de l'outillage lithique qui souligne une tradition dans l'utilisation de matériau siliceux au quotidien (tranchet notamment).

Le métal n'est pas présent, pas plus que la faune. Pour cette dernière (comme pour le métal d'ailleurs), il faut se garder de conclusions hâtives quant à son absence. En effet, la fouille de l'établissement laténien (début de La Tène D1) fiché à quelques encablures à l'ouest de l'emprise avait déjà montré que la faune était très mal conservée en surface des structures (acidité des sédiments), mais que des rejets volontaires dans des structures plus excavées (silo) pouvaient recouvrir une conservation préférentielle. Au regard de l'arasement des vestiges et parce qu'un rebouchage en vue d'un nouveau décapage aurait été des plus destructeurs, il a été choisi de tout fouiller intégralement.

La découverte d'un site d'habitat de plateau du premier âge du Fer reste inédite dans le Beauvaisis et recouvre un caractère rare en général. Les surfaces ouvertes pour le caractériser sont conséquentes mais insuffisantes pour conclure à une lecture exhaustive de l'habitat dont les modalités d'occupation du sol n'ont été que partiellement entrevues. Bien que l'occupation au sol apparaisse lâche, les informations rencontrées recouvrent en filigrane un potentiel certainement mieux structuré qu'il n'y paraît. La matérialisation d'un bâtiment sur poteau et d'un nombre non négligeable de fosses assez riches doit par ailleurs être souligné. Des indices isolés d'occupation du premier âge du Fer ont déjà été répertoriés en contrebas de la vallée du terrain et à proximité du site (100 m au nord-ouest), sans comparaison toutefois avec cette nouvelle découverte.

Les vestiges du Moyen Âge, attribuables au XII^e siècle sont concentrés en marge de la rupture de plateau, en surplomb du ru de Berneuil. Ils correspondent à deux fossés perpendiculaires qui s'agencent de manière à former un T. Le plus petit des fossés est séparé de l'autre de manière à laisser un espace de circulation. Quelques fosses se développent dans cet espace dont un trou de poteau qui livre des éléments céramiques comparables à des productions mises en valeur dans des fosses dépotoirs sur le site de l'Hôtel-Dieu à Beauvais. Les limites d'emprise ont empêché de mieux caractériser cette implantation.

BEAUJARD Stéphane (Inrap)



Allonne « Extension GM de Rooy ». Plan de distribution des structures dans l'espace

NÉOLITHIQUE

ALLONNE

ÂGE DU FER

PROTOHISTOIRE

Intersection de la rue de l'Industrie - N. 16

MODERNE

Ce secteur de la vallée du Thérain et du ru de Berneuil (affluent du Thérain) fait l'objet de surveillances archéologiques depuis 1990. Plusieurs opérations de diagnostic et de fouille ont permis de mettre en valeur des vestiges diachroniques sur une large fourchette couvrant le Mésolithique jusqu'au haut Moyen Âge.

Plus récemment, une opération de diagnostic a été menée par S. Lefèvre en décembre 2005, au nord-ouest de l'emprise à sonder. Cette évaluation n'avait pas révélé de vestiges archéologiques.

Enfin, une opération de diagnostic localisée à proximité immédiate, au nord des parcelles investies, s'est déroulée peu de temps avant cette nouvelle intervention (S. Beaujard, juin 2006). Cette intervention a permis la mise en évidence d'une fosse au pourtour rubéfié qu'il n'a pas été possible de dater.

L'emprise sondée localisée sur la ZAC du Ther à Allonne a concerné une surface de 41 080 m². Le diagnostic, réalisé en trois journées de travail a permis d'ouvrir 10 tranchées, ainsi que trois extensions, pour un total de 3 993 m², soit 9,72 %.

L'opération a montré la présence, d'une part d'indices correspondant à la période moderne (deux fosses, dont une d'extraction) et d'autre part une fosse du premier âge du Fer, ainsi que des vestiges attribuables à la Protohistoire ancienne, voire du Néolithique.

En ce qui concerne les vestiges anciens, les différents éléments recueillis ne permettent pas de souligner une implantation soutenue des lieux.

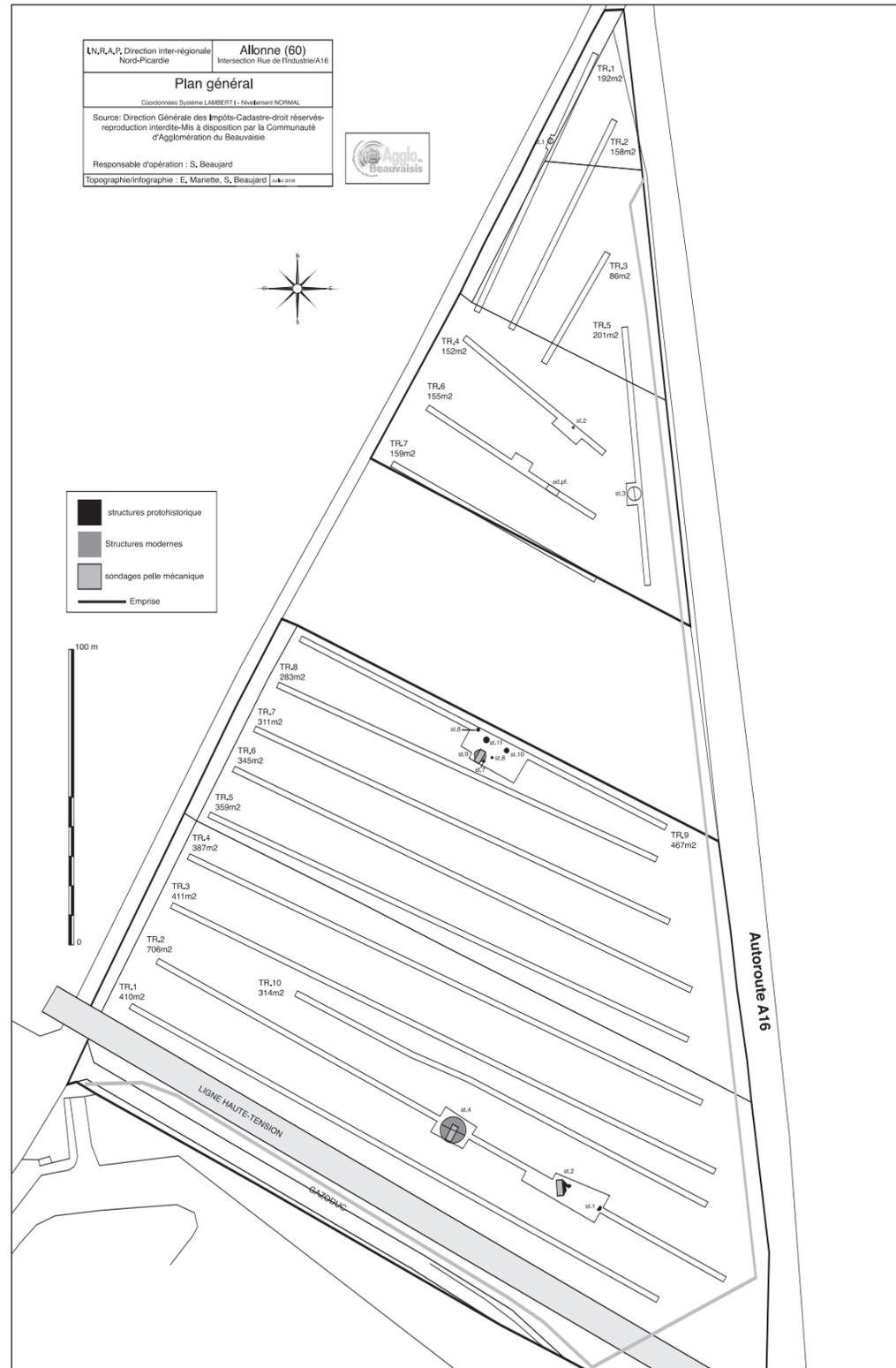
On dénote une fosse polylobée isolée au sud du secteur d'intervention. Structure que l'on peut attribuer sans plus de précision au premier âge du Fer (céramique modelée, emploi de dégraissant de silice, fragment de couteau en bronze). Cette modalité d'implantation de l'espace trouve un écho avec les observations qui avaient été faites plus au sud de l'emprise (ZAC de Merlemont, J.-M. Fémolant, 1996), sur des vestiges qui avaient pu être datés plus précisément du Hallstatt Ancien.

Au nord, cinq structures groupées du Néolithique ou de la Protohistoire ancienne ont été identifiées, dont trois peuvent correspondre à des pièges naturels (bien qu'elle

aient livré du mobilier lithique dans une proportion assez importante). Les deux autres structures contenaient des charbons de bois, de la cendre et pour l'une d'entre elles des silex brûlés non taillés. L'indigence du mobilier

céramique notamment ne permet pas de datation plus précise et les éléments lithiques recueillis ne sont pas assez caractéristiques.

BEAUJARD Stéphane (Inrap)



Allonne « Intersection de la rue de l'Industrie - N. 16 ». Plan général

PROTOHISTOIRE

ALLONNE

ZAC de Ther - Extension Givenchy

MODERNE

La surface sondée localisée sur la ZAC du Ther sur la commune d'Allonne se situe en vis-à-vis de parcelles sondées en décembre 2005, secteur sondé par le service archéologique de la ville de Beauvais (S. Lefèvre, 2005). Le diagnostic de 2005 et celui de 2006 participent de la même extension par le groupe Givenchy. Le diagnostic a consisté en sept tranchées pour une surface de 11 329 m². Au total, 1 103 m² ont été ouverts, soit 9,73 %. La moyenne des décaissements s'est tenue à 0,55 m de profondeur, 0,25 m environ sous la terre de labour, afin d'avoir une lecture correcte du substrat limoneux.

Hormis la découverte d'une structure moderne certainement liée à de l'extraction et d'une fosse au pourtour légèrement rubéfié qu'il est possible de caler (sans certitude toutefois) chronologiquement à la Protohistoire ancienne par analogie avec une fosse semblable mise au jour sur le diagnostic Intersection rue de l'Industrie- N. 16, l'opération n'a pas révélé d'implantation humaine, dans un secteur considéré comme très sensible.

BEAUJARD Stéphane (Inrap)

GALLO-ROMAIN

ATTICHY

L'Avenue

MODERNE

La fouille, dans cette future carrière, fait suite aux résultats du diagnostic mené sous la direction de M. Friboulet (Inrap) en 2005. La parcelle se situe dans la vallée de l'Aisne, sur sa rive droite. Le cours d'eau coule à 625 m au sud du gisement. Le site est placé sur la première terrasse de la rivière. Un paléo-chenal se développe à moins de 100 m du bord du décapage. Il suffit de retirer 0,30 à 0,50 m d'épaisseur de terre végétale pour percevoir l'encaissant sableux ou plus rarement des nappes de gravier fin. Le décapage a porté sur une surface de 2 600 m² et 93 structures distinctes sont apparues, majoritairement antiques. Cette implantation qui se développe, probablement pour l'essentiel, hors emprise (à l'ouest), comporte des clôtures avec des trous de poteau, des fossés, des fosses d'extraction et une vaste mare. Cette dernière, de forme irrégulière, mesure entre 25 et 30 m de diamètre et sa profondeur atteint au maximum 0,65 m, mais le plus souvent 0,50 m. Elle se situe dans la partie basse du site, soit juste sous la rupture de pente observée sur le décapage. Elle tire, sans doute, partie d'une dépression naturelle. Testée par des tranchées, la mare a été curée à plus de 75%. Les stratigraphies montrent une dynamique de remplissage complexe qui permet d'estimer quatre états au minimum (autour de 400 ou 500 m² pour chaque phase ?). Les fossés servent dans la zone basse à drainer le terrain, alors que plus haut, ils définissent des espaces qui s'imbriquent. Une entrée large de 2,15 m a été observée dans l'un de ces derniers. Ils mesurent entre 0,50 et 1,10 m de large pour une profondeur comprise entre 0,05 et 0,32 m, ce qui témoigne de la forte érosion. À ces délimitations il faut donc adjoindre trois clôtures. La plus petite est perçue sur un peu plus de 7 m, tandis que les autres se développent sur 23 à 32 m de long. Les poteaux sont distants régulièrement de 0,30 à 0,50 m, mais des écarts plus importants sont fréquents (ouverture ? ; effacés par l'érosion ?). Orientées globalement dans le sens de la pente, ces barrières sont recoupées par les fossés et s'interrompent au niveau de la mare ou quelques

mètres avant. Un décalage d'orientation existe (de 15°) et les morphologies diffèrent aussi, donc rien n'accrédite leur synchronie. Quelques fosses ont également été identifiées. Certaines sont atypiques. La plus longue (6,80 x 3,05 x 0,25 m), dont les angles sont arrondis, pourrait correspondre à un vide sanitaire. Deux autres, qui dessinent des quadrilatères (2,50 x 2,30 x 0,45 m et 1,75 x 1,7 x 0,42 m) aux bords verticaux, pourraient correspondre à des celliers. Il faut noter que l'un des deux contenait plus de 70 kg de céramique, outre de nombreux fragments de meules en poudding et que ce matériel a subi l'action de la chaleur. Plusieurs éléments en bronze évoquent aussi des pièces d'harnachement. Enfin, une autre catégorie de fosses est représentée par de petites carrières. De formes variées, mais irrégulières, leurs fonds sont peu profonds (0,20 m maximum) et presque plats. Plusieurs sont partiellement oblitérées par la mare principale. Elles peuvent être liées à l'extraction de sable ? La chronologie du site couvre depuis la période précoce jusqu'au milieu du III^e siècle. Il est délicat d'interpréter cette portion d'établissement, fortement arasée et qui se développe hors emprise. Un important hiatus chronologique existe ensuite, puisqu'il faut attendre la période moderne pour observer d'autres structures. Celles-ci se présentent sous la forme de deux rangées de fosses quadrangulaires, distantes de 5 m. Elles sont longues en moyenne de 3 m pour une largeur de 1,80 m. Le profil dessine un pallier à 0,20 m, alors que le fond plat est entre 0,30 et 0,45 m. Elles sont quasiment vides de tout mobilier et les comblements, uniques, sont similaires. Il pourrait s'agir des fosses de plantations des arbres qui bordaient un chemin du XVIII^e siècle et dont le départ se trouvait au niveau du château d'Attichy.

MARÉCHAL Denis (Inrap),
ALEXANDRE Sylvie (Inrap),
SIMON Farid (Inrap)

MOYEN ÂGE

ATTICHY

Rue de Dorchy

MODERNE

Le diagnostic réalisé sur une surface de 1 802 m² a été motivé par un projet de construction de logement social. Les tranchées de sondage ont permis de révéler la présence de structures d'habitat des périodes médiévale et moderne. Les vestiges sont caractérisés par des fondations de murs, des niveaux de construction et de démolition ainsi que par des structures excavées (fosses diverses et caves).

Ils peuvent correspondre à l'ancien château d'Attichy, détruit à la fin du XVIII^e siècle, dont l'emplacement exact est mal connu. La plupart des structures mises au jour sont bien datées par du mobilier céramique, métallique et par des monnaies.

FLUCHER Guy (Inrap)

ÂGE DU BRONZE

BAUGY

Les Champs Mauvais

Un diagnostic archéologique a été réalisé sur la commune de Baugy, au lieu-dit Les Champs Mauvais. Un permis de construire qui recouvre la création d'un centre équestre est à l'origine de cette intervention.

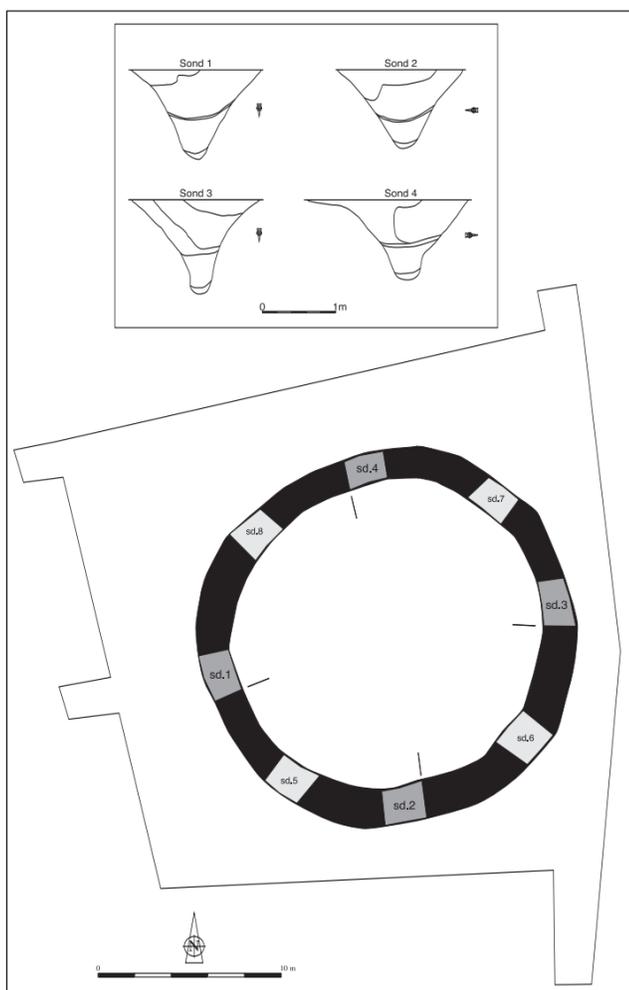
Le secteur se situe au sud-ouest de la localité de Baugy, accessible par une route communale qui relie au village de Rémy. L'endroit est fiché au nord du Hameau de la Féculerie, sur un rebord de plateau qui ouvre depuis un axe sud-nord sur une petite vallée qu'empreinte le cours de la Payelle distante de 0,5 km. Cette petite rivière se jette dans l'Aronde à 1 km environ au nord de l'espace sondé. La parcelle se situe donc dans un large espace situé à l'interfluve d'un méandre formé par l'Aronde et la Payelle. Le terrain surplombe depuis l'est la vallée et marque déjà l'amorce d'une pente conséquente, régulière, inscrite jusqu'à son point de rupture au niveau de la Payelle qui avoisine à 53 m NGF. L'altitude est de 80 m NGF à l'est de l'emprise pour 72 m NGF à l'ouest (soit une pente de plus de 5 %).

Les données de la carte géologique indiquent une formation du Crétacé du Sénonien caractérisée par une assise du Campanien (C6) sur les hauteurs de la vallée, puis du Santonien (C5) aux points bas. Le secteur des Champs mauvais a fait l'objet d'une couverture aérienne par B. Lambot qui a permis de mettre en valeur deux enclos circulaires, dont un de 78 m de diamètre, attribués à la période du Bronze. Les sondages réalisés systématiquement sur l'ensemble de l'emprise, ont consisté notamment à vérifier la présence ou non de ces enclos. D'autre part, il n'était pas exclu de découvrir un nouveau site minier, au regard de la topographie notamment, sur un secteur porté par une assise du Crétacé (C6, formation identique à la minière de Ressons-sur-Matz).

La surface sondée a concerné 30 000 m². Le diagnostic réalisé en 4 jours de travail a permis de réaliser 13 tranchées, ainsi qu'un décapage, pour un total de 3 931 m², soit 13,10 %.

Hormis la découverte de quelques structures modernes et d'une fosse anecdotique qu'il n'est pas possible de caler chronologiquement, l'intérêt de cette intervention réside dans la découverte d'un enclos funéraire attribuable à l'âge du Bronze.

L'enclos mis au jour correspond certainement au plus petit des deux enclos repéré par B. Lambot au moyen de la photographie aérienne (seul le grand est calé). Il a fait l'objet d'un décapage intégral, en ouvrant suffisamment



Baugy « Les Champs Mauvais ». Plan de l'enclos et coupes relevées (S. Beaujard, Inrap)

large autour de son périmètre extérieur, dans le souci de trouver d'éventuelles tombes liées à une occupation postérieure, comme cela est parfois le cas pour ces enclos funéraires de l'âge du Bronze. La surface décapée correspond à plus de 400 m². L'enclos, qui dessine un cercle presque parfait, apparaît juste sous la terre végétale. Il est situé sur un secteur relativement plat qui avoisine à 80 m NGF d'altitude. Son diamètre extérieur est de 20 m. Le fossé est large en moyenne de 1,80 m à 2 m. Le centre de l'enclos est vide de toute sépulture, ainsi que l'espace périphérique extérieur.

Quatre sondages globalement orientés ouest, est, nord, sud ont été réalisés dans un premier temps afin d'apprécier la morphologie du fossé de l'enclos. Les profils correspondent à un creusement en V abrupt à fond arrondi. Le fossé est conservé sur 1,10 m à 1,30 m. Les remplissages sont homogènes sur l'ensemble des quatre coupes et distinguent cinq Us. Quatre sondages supplémentaires ont

été effectué entre ceux déjà existant afin d'investir un peu plus la structure et éventuellement retrouver du mobilier. Aucun élément archéologique n'est à signaler sur ce monument. Toutefois, par analogie avec ce type de structure, il est possible de proposer une périodisation à la période du Bronze.

Les prospections aériennes menées par B. Lambot dans les années 1980 avaient permis de mettre en évidence sur Les Champs Mauvais deux cercles funéraires dont un de 78 m de diamètre, qui s'avère après vérification, hors emprise.

Les coordonnées manquaient pour le plus petit des deux cercles, l'intervention aura donc permis aussi de palier à cette lacune.

BEAUJARD Stéphane (Inrap)

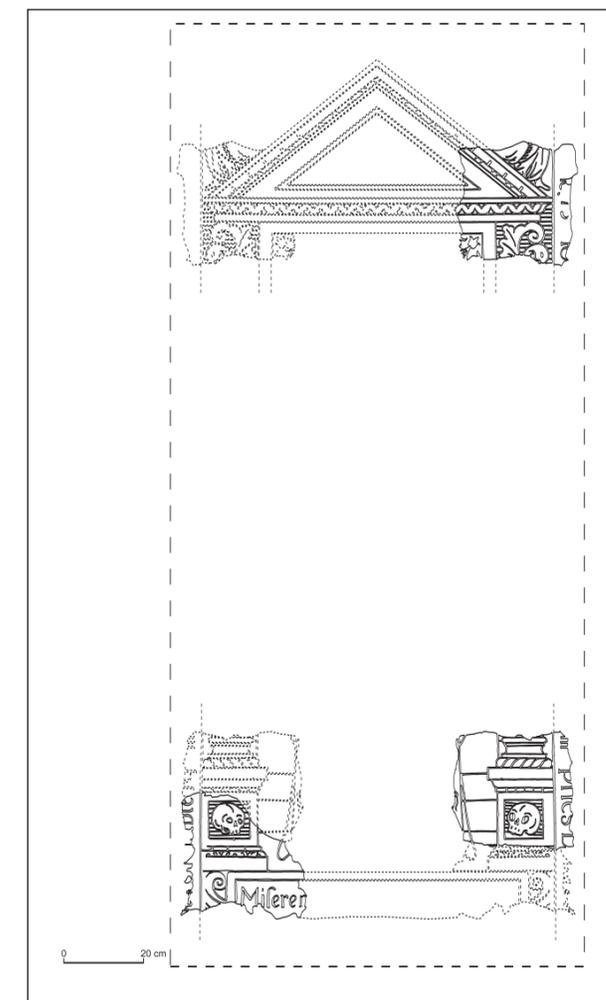
MOYEN ÂGE

BEAUVAIS

Cathédrale Saint-Pierre

MODERNE

Lors de la mise en conformité du réseau électrique existant, de nombreuses tranchées ont été creusées dans l'emprise même du monument afin d'y installer des fourreaux électriques. Ainsi plus de 223 m linéaire de tranchées, creusées par une entreprise de maçonnerie, ont été observés au fur et à mesure de l'avancement des travaux par le Service archéologique municipal. Plusieurs secteurs de la cathédrale ont été traversés par ces excavations notamment le chœur, la croisée du transept ainsi que la sacristie. Ouvertes dans le dallage, constitué de dalles de liai et de marbre noir, les fouilles ont été exécutées sur une largeur de 0,50 m pour une profondeur de 0,30 m sous le sol de circulation. Les dalles se trouvant dans l'axe des futures tranchées ont été démontées, non sans avoir fait l'objet d'un repérage préalable de façon à faciliter leur remontage à leur emplacement initial après fermeture des tranchées. Les carreaux ont été étudiés un à un afin de déterminer si certains pouvaient correspondre à d'anciennes plaques tombes. Ces plaques tumulaires en liai, qui étaient à l'origine très épaisses (entre 0,05 et 0,10 m), pouvaient mesurer près de 2,50 m de long pour une largeur moyenne de 1,30 m. Toutefois aucune dalle complète n'a été retrouvée pendant la durée du chantier et seuls neuf fragments de pierres tombales ont été mis au jour. Ces derniers proviennent d'au moins six dalles funéraires différentes allant de la période médiévale à l'époque moderne. En effet ces plaques primitives ont été tout d'abord intégrées dans le sanctuaire avant d'être, par la suite, vraisemblablement découpées sur place puis transformées en de multiples carreaux de pavage. Ces derniers mesuraient parfois 0,33 m de côté ou avaient soit la forme d'un trapèze, de 0,68 m par 0,24 m, ou, dans certains cas, celle d'un triangle. Cette modification fait probablement suite à la réfection des sols de la cathédrale entreprise à la fin du XIX^e siècle. Les excavations ont livré trois emplacements de sépultures. Majoritairement creusées en pleine terre, elles renfermaient principalement des cercueils comme le

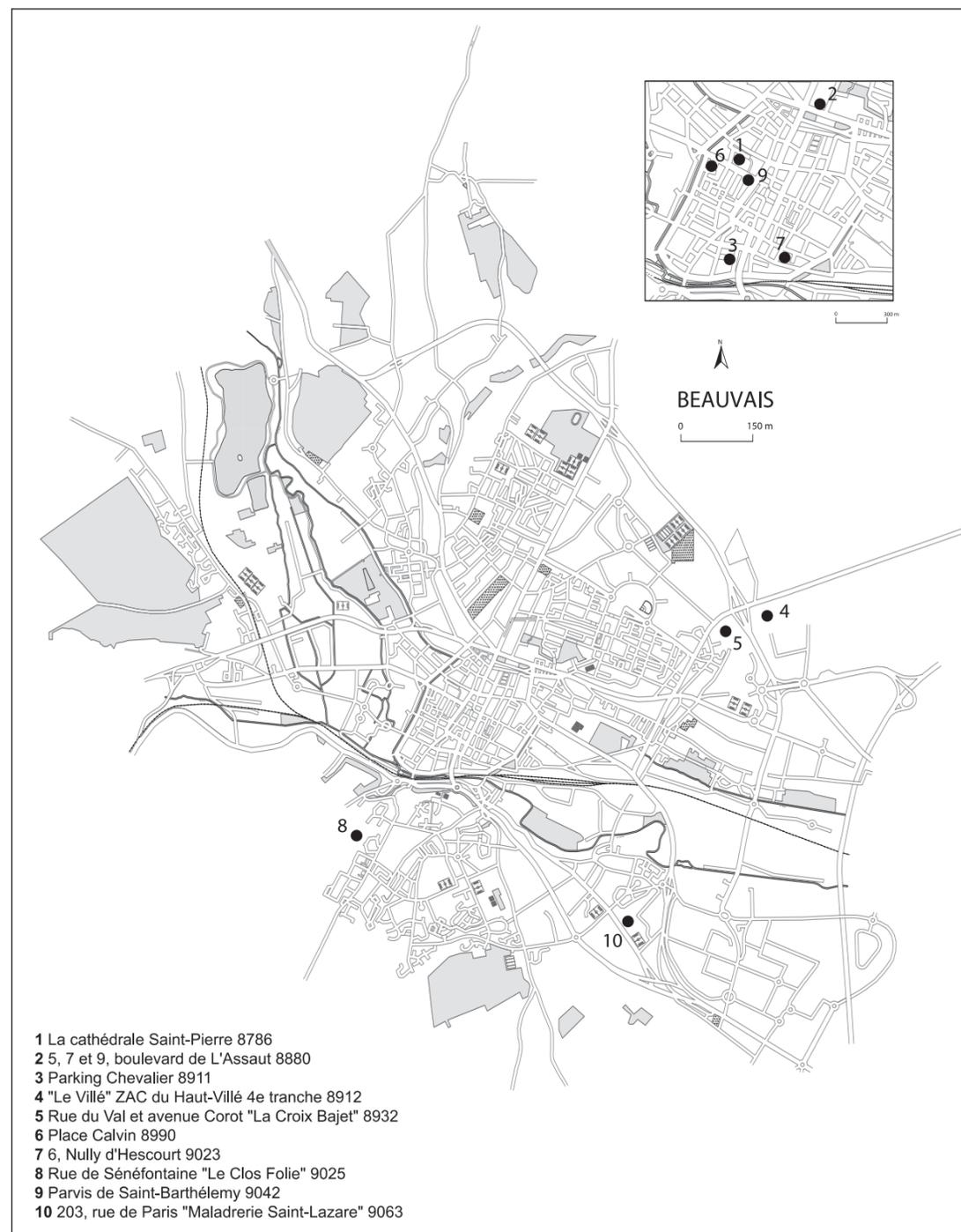


Beauvais « Cathédrale Saint-Pierre ». Dessin d'une plaque tombale (SA Beauvais)

confirme la présence de clous de fixation. Une seule tombe a été localisée à la croisée du chœur et du transept. En outre des traces de maçonneries spécifiques attestent aussi l'existence de caveaux. Néanmoins aucune sépulture n'a été fouillée au cours de cette opération. Un niveau de sol, plus ancien, a été maint fois observé sur l'ensemble du chantier. Ce pavage, édifié avec des matériaux de réemplois, a été découvert à 0,30 m sous le dallage actuel. Il était constitué notamment de tomettes mais surtout de

multiples carreaux de toutes tailles fabriqués à l'aide d'une variété de matières telles la céramique, la pierre calcaire ou le marbre noir. Les plus petits, correspondant à la période médiévale, étaient parfois décorés et glaçurés. L'ensemble de ces éléments constitutif d'un niveau de circulation n'est malheureusement pas datable.

FÉMOLANT Jean-Marc (SA de Beauvais)
et LEFÈVRE Sébastien (SA de Beauvais)



Beauvais. Localisation des opérations (plan Service archéologique municipal de Beauvais)

GALLO-ROMAIN

BEAUVAIS
5, 7 et 9 Boulevard de l'Assaut

L'opération de diagnostic, réalisée sur l'emprise foncière de 1 876 m² au 5, 7 et 9, boulevard de l'Assaut, a livré un nombre important de vestiges qui prouvent que cet espace était occupé dès la période antique. Ces traces d'urbanisation, observées dans une partie des onze tranchées exécutées sur les lieux, sont essentiellement conservées sur le tiers occidental de la future zone constructible. Le reste de la surface sondée est, par contre, complètement perturbé par de vastes et profondes excavations liées probablement à des extractions de matériaux (limon, craie, etc.) provenant du flanc du versant et mis en place à la fin de la période Moderne.

Les aménagements antiques successifs entament le substrat et leur étude tendrait à démontrer que ces travaux sont consécutifs à l'implantation de terrasses. Sur la moitié méridionale de l'espace conservé, ils sont recouverts par des remblais, de près de 1 m d'épaisseur, qui correspondent à la fin de l'occupation antique.

L'aire d'occupation préservée comprend plusieurs

bâtiments orientés, grosso modo, est-ouest. Elle a été repérée principalement dans quatre des tranchées grâce à la présence de semelles de fondations associées à des portions de murs avec, parfois, des niveaux de sols encore en place. Les maçonneries subsistantes, aménagées en pierres calcaires ou en rognons de silex le tout lié à du limon argileux, comportent quelquefois des chaînages en calcaire. Une partie d'un balnéaire (?), retrouvée sur la zone et matérialisée par les éléments d'un hypocauste, suggère que cet édifice était utilisé en tant qu'habitation. L'ensemble date vraisemblablement du I^{er}-II^e siècle et témoigne d'une occupation précoce de l'espace.

À partir de la période moderne, semble-t-il, ce site romain est complètement nivelé. Par la suite la totalité de la parcelle est une nouvelle fois terrassée, au début du XX^e siècle, lors de l'édification d'un bâtiment en briques ce qui entraîna l'arasement des couches antiques sous-jacentes.

FÉMOLANT Jean-Marc (SA de Beauvais)

MOYEN ÂGE

BEAUVAIS
Le Clos Folie - Rue de Sénéfontaine

Le diagnostic archéologique mené préalablement à la construction d'un lotissement, a donné l'occasion d'intervenir sur le plateau sud de Beauvais qui reste un secteur encore assez peu documenté et d'alimenter ainsi les données concernant l'occupation du sol de la ville. Deux principaux ensembles de structures ont été identifiés au cours de cette opération.

Un premier groupe (Zone A) se compose de deux murs rectilignes (M. 10 et 11) qui s'interrompent brutalement, d'un mur circulaire (M. 20) et de plusieurs empierrements (St. 15). Ces structures appartiennent vraisemblablement à ceux d'une construction du bas Moyen Âge, peut-être une ferme pourvue d'un pigeonnier (M. 20). Il est assez difficile de proposer une approche chronologique plus fine de ces indices en raison de la rareté du mobilier archéologique associé aux maçonneries mises au jour (traces de bretures). La raison pour laquelle les deux murs linéaires (M. 10 et 11) s'interrompent brutalement reste largement énigmatique. S'agit-il d'un édifice non achevé ?

Le second ensemble (Zone B à D) comprend deux murs parallèles orientés NNE/SSO, distants de 7,50 m - 8 m l'un de l'autre, dont l'un est conservé sur une longueur de plus de 200 m (M. 100) et l'autre au moins 60 m (M. 200). Deux autres murs (M. 110 et 210) orientés grossièrement NE/SE, ainsi que des traces d'empierrements ont également été reconnus. Ces indices sont aussi difficilement interprétables. Aucun mur de refend n'a été observé. Aucun vestige à mettre en relation avec la présence d'une charpente n'a été mis au jour. L'absence de structure de ce type rend difficilement concevable l'hypothèse d'un bâtiment. De la



Beauvais « Le Clos Folie - Rue de Sénéfontaine ». Mur rectiligne et bâtiment circulaire appartenant à une construction du bas Moyen Âge (SA de Beauvais)

même façon aucune donnée ne permet de supposer qu'il s'agit de deux murs bordant une voirie. Lorsqu'ils existent, les empièvements observés se situent de part et d'autre des murs (St. 17) ou dans leur prolongement (St. 14). De plus, aucun niveau de recharge n'a été identifié entre les deux murs sur le substrat géologique pourtant assez meuble à certains endroits. Toutefois, lorsque l'on replace le plan de masse des vestiges archéologiques de cette opération sur le cadastre il apparaît très nettement que ces deux structures se trouvent dans l'alignement d'un petit

chemin qui désormais n'existe plus mais qui, il y a quelques années, se prolongeait sur le terrain qui nous intéresse ici. La seule hypothèse qu'il est raisonnable de formuler en l'absence d'information probante est que ces deux murs constituent peut-être les limites de grandes propriétés voisines dont les infrastructures n'auraient pas été mises au jour ou que très partiellement (Zone A).

FÉMOLANT Jean-Marc (SA de Beauvais)

GALLO-ROMAIN

BEAUVAIS

La Croix Bajet - Rue du Val - Avenue Corot

La construction d'un lotissement est à l'origine de ce diagnostic archéologique qui a été réalisé sur un ensemble de parcelles totalisant une superficie de 38 400 m². La superficie des tranchées (3 923 m²) représente 10,22 % de l'assiette totale du projet. Cette opération se place à proximité immédiate de la ZAC du Haut-Villé où de nombreux vestiges archéologiques ont été mis au jour depuis 1999. L'occupation du sol paraît moins dense à cet endroit où seuls quelques tronçons de fossés de parcelles ou de drainage ont été dégagés. L'un d'eux a livré du mobilier céramique datable du Haut-Empire.

LEFÈVRE Sébastien (SA de Beauvais)

MOYEN ÂGE

BEAUVAIS

CONTEMPORAIN

MODERNE

Maladrerie Saint-Lazare - 203 rue de Paris

Le projet de réhabilitation de la Maladrerie Saint-Lazare est à l'origine de ce second diagnostic qui a été réalisé afin de compléter l'opération de l'hiver 2002-2003 (BSR 2003).

Cette nouvelle intervention archéologique avait pour principal objectif d'évaluer le potentiel archéologique sur l'emplacement de la future voirie, secteur qui n'avait pu être investi précédemment. Sur l'espace sondé, qui couvre 500 m², quatre tranchées ont été ouvertes, soit 148,13 m². Des vestiges caractéristiques de l'implantation médiévale de la Maladrerie, ont été découverts. Il s'agit de latrines, datées du XIV^e siècle, creusées directement dans le substrat. En 2002-2003, ce même secteur avait déjà révélé cinq fosses d'aisance. Cela nous indique que cette zone centralisait les rejets de la communauté religieuse. Les fondations de deux bâtiments, totalement inconnus jusqu'à ce jour, ont aussi été repérées lors de cette intervention. L'un des sondages a livré les traces d'une mare dont l'existence avait été attestée lors du diagnostic précédent. Les vestiges de quatre nouvelles constructions modernes ont été mis au jour, dont trois sont des restes de murs.

L'ultime découverte correspond aux soubassements d'un pigeonnier en briques, de plan octogonal dont les pans mesurent en moyenne 3 m de long, vraisemblablement daté du XVII^e siècle. D'après les textes, il aurait été détruit au XIX^e siècle. Il est conservé sur une hauteur de 0,45 m. Un niveau de démolition situé à l'extérieur du bâtiment laisse supposer une toiture en ardoise. À l'intérieur, une construction en blocs de craie et mortier suggère peut être la présence d'un état primitif du colombier.

Deux aménagements d'époque contemporaine furent relevés. Le premier semble se rattacher aux écuries du XIX^e siècle découvertes antérieurement. Le second, qui vient prolonger un mur préexistant à la datation indéterminée, devait probablement servir de limite foncière entre la cour de la ferme et les jardins.

FÉMOLANT Jean-Marc (SA de Beauvais)
et VEYSSIER Danaël (SA de Beauvais)

MOYEN ÂGE

BEAUVAIS

MODERNE

Parvis de la Collégiale Saint-Barthélémy

Dans le cadre de l'aménagement des Abords de la Cathédrale, la plantation de trois arbres le long du côté sud-ouest et à proximité de la collégiale Saint-Barthélemy a entraîné la mise en place de cette opération. Trois fosses (2 m x 2 m) alignées, d'une profondeur de 1,60 m en moyenne, ont ainsi été ouvertes.

Elles se localisent sur l'emplacement d'anciennes caves d'habitations, qui bordaient la rue Saint-Pierre, détruites par les bombardements de 1940 et de zones de jardins successifs (XIII^e-XVII^e siècles) percés par plusieurs fosses médiévales et modernes.

La continuité du bras sud du transept de la collégiale Saint-Barthélemy a également été dégagée au cours de cette opération dans le cadre de la rénovation de cet édifice.

FÉMOLANT Jean-Marc (SA de Beauvais)
et LEFÈVRE Sébastien (SA de Beauvais)



Beauvais « Parvis de la Collégiale Saint-Barthélemy ». Vue de l'extrémité du bras sud du transept (SA de Beauvais)

MOYEN ÂGE

BEAUVAIS

MODERNE

Place Calvin - Abords de la Cathédrale

La requalification de la place Calvin ainsi que la plantation de treize arbres a nécessité la réalisation de cette opération. Dix fosses alignées, d'une profondeur de 1,60 m en moyenne, ont ainsi été ouvertes sur le côté sud-est de la place Calvin (superficie totale : 26,15 m²) et trois autres, plus profondes (2,30 m environ), le long du côté sud-ouest de la rue Saint-Pierre (superficie totale : 15,38 m²). Bien que la dimension de ces excavations soit assez modeste, leur alignement a permis d'avoir une bonne vision de la stratigraphie de ce secteur de la ville où peu d'interventions archéologiques ont été menées jusqu'alors.

La superposition de l'ancien cadastre avec le plan de localisation des sondages a révélé que les fosses de la Place Calvin se situent légèrement en retrait d'habitations qui bordaient le côté nord-ouest de la rue Saint-Nicolas et qui étaient encore en élévation avant les bombardements de la Seconde Guerre mondiale. Quelques vestiges maçonnés (XIX^e-XX^e siècles), appartenant vraisemblablement aux bâtiments situés derrière ces demeures, ont été mis au jour (murs, cuves, puisards...). Les secteurs non atteints par ces constructions contemporaines présentent des horizons de terres noires qui correspondent à des niveaux de jardins successifs (XIII^e-XVII^e siècles) percés par de multiples structures en creux (fosses, latrines).

La réalisation des trois fosses de la rue Saint-Pierre, menée conjointement avec la surveillance du terrassement d'une

tranchée ouverte pour le passage de réseaux divers (eau, électricité), a donné l'occasion de découvrir des vestiges maçonnés appartenant aux maisons qui s'élevaient le long de cette voie. Ces habitations furent détruites, elles aussi, lors des bombardements. Un mur de façade parementé, large de 1,50 m, a été mis au jour le long de cette rue ainsi que deux autres perpendiculaires à cette première construction. Ces maçonneries sont constituées de blocs de craie liés au mortier qui présentent des traces de brettage. Elles délimitent probablement des caves de demeures, pouvant remonter aux XIII^e-XV^e siècles, et des zones jardins. Le mur de façade comporte, sur son parement externe, une assez forte proportion de pierres calibrées antiques en réemploi. Au moins trois inhumations ont été identifiées dans les zones de jardins probablement à mettre en relation avec la présence à proximité de l'hôpital Saint-Thomas des Pauvres Clercs fondé en 1189. En retrait, a été découvert un second mur de façade qui témoigne d'un élargissement de la chaussée et d'une reconstruction de ces habitations vers le XVII^e siècle. Un mur perpendiculaire au précédent appartenant à la même phase a également été reconnu. Ces constructions délimitent également des zones de caves voûtées et de jardins.

LEFÈVRE Sébastien (SA de Beauvais)

Une étude de faisabilité d'un parking a entraîné la réalisation de ce diagnostic. Cette zone se situait à l'extérieur du *castrum* du Bas-Empire, au sud, et dans la ville enclose médiévale, sur la partie sud-ouest. Une tranchée unique d'une superficie de 133 m² a été ouverte. Cette opération s'inscrit dans un secteur où l'organisation spatiale de la ville antique et médiévale demeure encore largement méconnue.

Plus récemment cet emplacement correspondait à une partie de l'école Victor Duruy détruite dans les années 1980 et dont quelques traces archéologiques ont été mises au jour au cours de cette intervention (murs de clôture, cour bitumée, puisard...).

Au cours de l'époque moderne et médiévale, cette espace peut correspondre à un jardin dont les couches constitutives successives, déposées assez horizontalement, furent percées par de très nombreuses structures en creux (latrines, dépotoirs, fosses indéterminées) à tel point d'ailleurs que ces niveaux en place se trouvèrent dégradés presque totalement à certains endroits. Un nombre assez important de ces structures s'apparente à des fosses d'arbres qui paraissent indiquer que ce terrain dut correspondre, en partie au moins, à un verger. L'une des latrines identifiées est construite en dur et constitue une structure maçonnée rectangulaire voûtée (3,30 m x 1,50 m). Les indices architecturaux permettent de dater cette construction du XVII^e siècle. Les autres latrines extérieures, des XIII^e-XV^e siècles, mises au jour lors de cette opération, suggèrent la présence d'habitats à proximité immédiate. L'angle d'une seule habitation a été identifié sur l'extrémité ouest de la tranchée. Le mobilier archéologique associé à ces vestiges assez mal conservés permet de les dater des XIV^e-XVI^e siècles. Il est assez probable que cette construction s'élevait le long de l'ancienne Rue Robert sur l'emplacement de laquelle fut reconstruit après guerre le théâtre municipal et aménagé le parking.

Contrairement aux horizons médiévaux et modernes, les niveaux gallo-romains ont livré des vestiges construits assez nombreux. Tout d'abord, un mur grossièrement orienté est-ouest a été identifié sur près de 20 m. Large d'environ 0,75 m il ne présentait plus que deux assises. Les investigations ont très rapidement révélé que cette structure fut, presque entièrement récupérée à une époque où elle demeurait probablement encore partiellement en élévation. Comme l'indique clairement la coupe stratigraphique, la tranchée de récupération profonde d'environ 1,60 m, fut en effet ouverte à une période immédiatement postérieure à la destruction d'une partie des maçonneries. Ce creusement reste en l'absence de découverte de mobilier, difficile à dater précisément. Plusieurs structures pouvant s'apparenter à des tranchées de récupération liées à la première et orientées perpendiculairement ont été repérées à la fois au nord et au sud. Il est très probable que ces tranchées indiquent également l'emplacement d'autres murs récupérés. Un sondage profond ouvert d'ailleurs donné l'occasion de vérifier cette hypothèse. Les vestiges d'un mur, harpé au premier évoqué plus haut, large

d'environ 0,50 m, conservé sur cinq assises à cet endroit, ont en effet été dégagées au pied d'une tranchée de récupération. Les investigations ont donc révélé l'existence de plusieurs structures maçonnées dont le plan a été reconnu partiellement. Elles peuvent correspondre à des caves au-dessus et à proximité desquelles devaient s'élever des habitations. L'angle d'un autre bâtiment possédant des murs larges de 0,60 m en moyenne et orienté est-ouest, a également été reconnu lors de ce chantier. La présence d'un muret, construit sommairement, a été mise en évidence perpendiculaire au mur est-ouest de la construction. Il constituait certainement la cloison d'une petite pièce de 0,70 m de large. Il faut également ajouter qu'il présentait dans ces maçonneries un élément de colonne en réemploi. À l'ouest de cette construction fut remarquée des éléments de voirie antique de la même façon que lors du chantier de la Place des Halles (BSR 2005). Ces vestiges se composaient d'une chaussée, large d'environ 2,60 m, constituée d'au moins une couche de recharge de silex reposant sur un niveau de craie damée compacte bordée de part et d'autre par des caniveaux puis à l'ouest par un trottoir d'une largeur de 1 m environ. Aucun trottoir n'a été reconnu à l'est. Il a pu, s'il a existé, disparaître totalement à la suite du creusement de plusieurs fosses.

Il faut enfin pour finir signaler la découverte d'une sépulture d'un individu immature, orientée tête à l'ouest avec les bras le long du corps, dans une fosse peu profonde creusée en partie dans la tranchée de récupération et dont la datation par ¹⁴C permettrait de préciser la période à laquelle intervint la récupération des structures maçonnées.

LEFÈVRE Sébastien (SA de Beauvais)



Beauvais « Rue Chevalier ». Murs et muret délimitant les pièces d'un bâtiment d'époque romaine (SA de Beauvais)

Cette opération de fouille, qui est la troisième réalisée sur les lieux, a été exécutée dans l'emprise de l'ancien couvent des Cordeliers qui fut fondé en 1225. Cette intervention, qui fait suite à un diagnostic réalisé en 2005 (S. Lefèvre, BSR 2005), a été menée sur 965 m² de superficie. Elle a porté essentiellement sur les niveaux supérieurs du terrain voués à la destruction par un projet immobilier. Le principal objectif de ce chantier archéologique a été d'étudier une zone cimetériale qui se trouvait dans l'enceinte de ce monastère. La fouille de ce cimetière, exécutée sur 490 m² et sur 1 m d'épaisseur, a permis la mise au jour de quatre-vingt-quinze sépultures individuelles primaires. Si deux d'entre-elles ont été laissées en place car situées dans la berme de la limite nord de la zone de prescription, toutes les autres ont néanmoins pu être intégralement prélevées. D'autre part cet espace funéraire renfermait treize tombes qui avaient été recoupées par des inhumations ou des structures plus récentes. Une partie des restes osseux des sujets recoupés a, généralement, été retrouvée lors de la fouille dans le remplissage de la fosse. En outre des réductions ont été observées dans onze sépultures où il ne subsistait, d'ailleurs, aucun vestige en place du sujet réduit. Nous pouvons enfin noter l'absence d'ossuaire dans cette partie fouillée du cimetière. Les restes osseux mis au jour sont en bon état et les squelettes bien représentés. L'inhumation en cercueil est la pratique funéraire la plus représentative de ce site puisqu'elle concerne au moins 70 % des cas étudiés alors que le nombre de sépultures ensevelies en pleine terre, soit huit au total, est relativement restreint. À l'exception des clous, très peu de mobilier accompagnait les défunts.

Ainsi trois sépultures ont livré une bague chacune et trois autres une épingle de linceul. De plus trois monnaies ont été mises au jour au niveau du bassin d'un individu. Les autres éléments numéraires et métalliques appartenaient au comblement des fosses, tout comme les artefacts céramiques. Enfin, si six sépultures de ce vaste ensemble contenaient encore des restes de bois, des traces de tissus subsistaient aussi dans neuf autres.

La fouille et l'étude post-fouille ont permis d'identifier un minimum de cent six sujets. Les personnes immatures, soit un groupe constitué d'enfants et d'adolescents, n'étant qu'au nombre de sept, la population est donc essentiellement adulte. En outre, l'âge du décès de la moitié des individus inhumés sur place est relativement avancé comme l'indique leur appartenance aux classes d'âges dites mures à âgées. Enfin l'estimation du sexe met en évidence la présence d'une forte proportion de femmes sur le site (57 % de femmes, 33 % d'hommes et 10 % d'indéterminés).

Les principales pathologies identifiées concernent les atteintes bucco-dentaires et les arthroses. Les caries, qui conduisent à de nombreuses pertes dentaires *ante mortem*, touchent 80 % des squelettes étudiés. Les atteintes arthrosiques, nombreuses elles-aussi, corrént avec les âges avancés constatés.

La population inhumée et analysée ici présente donc un très faible pourcentage de sujets immatures et une forte concentration d'êtres relativement âgés pour cette période. L'état sanitaire est plutôt bon et les manifestations arthrosiques ainsi que les pertes dentaires observées s'expliquent aisément du fait de l'âge avancé de la plupart des individus. D'un point de vue statistique les hommes sont, quant à eux, sous-représentés. Il semblerait même qu'il y ait eu sélection de la population inhumée avec une destination de zone sépulcrale principalement réservée aux femmes. Le cimetière, bien que situé dans l'enceinte du couvent des Cordeliers, paraît donc ouvert à une plus large frange de la population. Enfin, et malgré le nombre d'inhumés et l'absence apparente de matérialisation en surface des tombes, il est probable qu'une mémoire de la localisation des sépultures ait permis de limiter les recoupements et aidé à la régularité de l'alignement des fosses. De plus la présence d'éléments structurants, comme un bâtiment ou des fosses à usage indéterminé, ont vraisemblablement dicté l'organisation spatiale de l'ensemble du cimetière.



Beauvais « 6 rue Nully d'Hécourt - 1 rue de la République ». Sépultures médiévales et modernes (SA de Beauvais)

Sous l'espace cimetériel la zone de jardin, attribuée sur un plan des « Aveux » de 1760 à une basse-cour et délimitée au sud et à l'ouest par un mur de clôture dont quelques mètres linéaires sont conservés en place, est attestée par la présence d'un grand nombre de fosses à usages variés : latrines, glacière, etc. L'ensemble de ces structures, liées au fonctionnement du couvent, remonte pour les plus anciennes au XIII^e-XIV^e siècle. Dans l'une d'entre-elles, datée du XVII^e siècle, un âne complet et ferré a été retrouvé.

Perturbés en surface par l'implantation des sépultures ainsi que par de nombreuses structures médiévales et modernes, les niveaux antiques, bien que perceptibles sur les 965 m², n'ont pas fait l'objet d'une fouille approfondie. En tenant compte de la cote basse du projet de construction, ils n'ont pu être appréhendés, de ce fait, que sur une épaisseur de 0,30 m. Cependant l'étude du sommet des couches antiques a permis de cerner l'organisation spatiale de cette partie de la ville à la période du Bas-Empire. Aux extrémités, à l'est et à l'ouest de la partie fouillée, deux petites voiries d'axe nord-sud ont été observées. De faible largeur, environ 2 m, celles-ci étaient aménagées avec des recharges en silex. Un espace fortement bâti a été retrouvé entre ces deux éléments structurant. Les constructions subsistantes étaient parfois élaborées avec des matériaux de réemplois comme, par exemple, des fragments de colonnes réutilisés comme chaînage et les maçonneries reposaient sur des semelles de fondations en craie. Les différentes pièces d'habitation conservaient en majorité des sols en craie damée. Sur la zone occidentale du site les restes d'une salle, avec chauffage par hypocauste, ont aussi été relevés. Le mobilier issu des niveaux associés au bâti est extrêmement abondant et témoigne d'une occupation intensive de ce secteur correspondant probablement, à l'origine, à un îlot d'habitations.

FÉMOLANT Jean-Marc (SA de Beauvais),
CHARLES Laurent (SA de Beauvais)



Beauvais « 6 rue Nully d'Hécourt - 1 rue de la République ». Âne ferré retrouvé dans une fosse (XVII^e siècle) (SA de Beauvais)



Beauvais « 6 rue Nully d'Hécourt - 1 rue de la République ». Borne retrouvée dans une maçonnerie du Bas-Empire (SA de Beauvais)

ÂGE DU FER

BEAUVAIS ZAC du Haut Villé - 4^e tranche

Le diagnostic archéologique a été entrepris sur un terrain d'une superficie de 144 700 m² préalablement à l'aménagement de la ZAC du Haut-Villé. La superficie des tranchées (13 258 m²) représente 9,16 % de l'assiette totale du projet. Cette opération constitue la quatrième et dernière tranche d'une série débutée en 1999. Le terrain se situe sur le plateau nord, au lieu-dit Le Villé, à environ 2 km du centre ville de Beauvais. Les interventions archéologiques précédentes ont révélé la densité des vestiges archéologiques à cet endroit de la commune (fermes gauloises, *villae*). Les résultats obtenus lors cette nouvelle opération ont permis d'alimenter très sensiblement les données recueillies au cours du diagnostic de 2005 au lieu-dit La Croix Poulette (Fémolant, BSR 2005). Le prolongement de plusieurs fossés appartenant à l'enclos de la ferme gauloise a en effet été reconnu et en complète le plan. Parmi les autres tronçons de fossés dégagés, certains présentent une orientation grossièrement identique aux précédents et peuvent ainsi, même s'ils n'appartiennent pas aux enclos constitutifs de l'établissement gaulois, constituer les vestiges de parcelles environnantes.

Aucun site nouveau n'a été mis au jour au cours de cette opération. En dehors de deux chemins, déjà connus (Fémolant, BSR 1999, ZAC du Haut-Villé, Goret, BSR 1999, ZAC de la Marette - rue du Val), fréquentés depuis la période médiévale jusqu'à une époque récente, les autres structures identifiées lors de ce diagnostic se bornent à quelques tronçons de fossés, repérés sur de petites distances, présentant des orientations diverses et des fosses éparses ne recelant pas un abondant mobilier archéologique. À noter la découverte hors-contexte, dans la partie supérieure de la couche de limons, d'un soc d'araire en fer muni de rabats d'une douzaine de centimètres de long remontant probablement à la Protohistoire.

LEFÈVRE Sébastien (SA de Beauvais)

HAUT MOYEN ÂGE

BELLE-ÉGLISE Château Saint-Just

Le diagnostic est réalisé en préalable à un projet d'aménagement d'un centre de conférence dans le parc du château Saint-Just. Le résultat est négatif sur la quasi-totalité de l'emprise du projet, à l'exception d'une inhumation et d'une structure d'habitat accompagnées d'un mobilier céramique relatif à la fin du haut Moyen Âge découverts en marge du projet. Ces vestiges isolés sis au

bord de l'ancien marais sont à relier avec le toponyme *curtis* concernant la prairie adjacente où cet habitat est vraisemblablement concentré.

BERNARD Jean-Louis (Inrap)

NÉOLITHIQUE

BURY Saint-Claude - 202 rue de la Plaine

L'allée sépulcrale de Saint-Claude a été découverte en 1998 par M. Chasseing à l'occasion de travaux dans son jardin. La première campagne de fouille avait permis le retrait de la dalle dans la zone du chevet, la seule encore en place et la fouille de la couche de condamnation séparant les inhumations des dalles. Une attention toute particulière avait été portée sur la zone du chevet et sur la fosse d'implantation du monument conservée dans la partie septentrionale. Au final, la campagne 2001 avait révélé la bonne conservation de la tombe, bien meilleure que prévu et les nombreux remaniements architecturaux qu'elle avait subis au cours de sa longue utilisation. La campagne 2002

avait quant à elle permis l'achèvement de la fouille de la couche de condamnation, mais elle s'était davantage portée sur la fouille de la couche d'inhumation. Nous avons commencé à décaper la zone supposée de l'entrée de la tombe en toute fin de campagne. Pendant les campagnes 2003 et 2004, nous avons concentré notre travail sur la couche d'inhumation, dont la fouille s'est quasi achevée cette année. Par contre, la zone de l'entrée s'est avérée plus complexe que supposé et le monument d'une taille encore plus importante que prévu, ce qui nous a poussés à décaper sous le court de tennis attendant à la fouille. Cette opération, réalisée en 2005, a montré la bonne

conservation de la partie antérieure du monument et a dévoilé l'entrée de la tombe, munie d'une dalle-hublot spectaculaire.

Cette année, les efforts se sont concentrés sur la zone de l'entrée et la couche d'inhumation entièrement fouillée dans les parties postérieure et médiane de la tombe. Rappelons que l'an dernier, le démontage de trois dalles du court de tennis et la fouille de la zone sous-jacente nous avaient permis de découvrir la partie antérieure de la tombe, parfaitement conservée. La fosse d'implantation du monument y apparaissait nettement et la surprise de la campagne 2005 résidait dans la découverte d'une dalle-hublot monumentale en calcaire. Les limites de la chambre sépulcrale commençaient à apparaître, mais il n'avait pas été possible d'achever la fouille de la couche de condamnation (couche 0), composée dans cette zone de pierres de petit calibre incluses dans un sédiment argileux très compact.

Lors de la campagne 2006, nous avons continué à explorer la zone de l'entrée. À la fin de la campagne, la couche d'inhumation était mise à nu. Cette couche est peu épaisse et on aperçoit d'ores et déjà non seulement les nombreuses connexions, mais aussi le dallage sous-jacent. De gros blocs, similaires à ceux utilisés pour la construction des murets dans la zone du chevet, apparaissent également sur la bordure orientale de cette couche. Le démontage des sujets de ce secteur sera la priorité de la campagne 2007.

SALANOVA Laure (CNRS – UMR 7041, Protohistoire européenne)

GALLO-ROMAIN

CANLY

R.D. 26 - La Solette

Une opération de diagnostic a été prescrite sur l'emprise d'un projet de construction d'une plate-forme logistique. Ce projet concerne une surface de 59 250 m², localisée en limite septentrionale de la commune de Canly.

Les sondages ont permis de déterminer, au nord-ouest de l'emprise, la présence d'un fossé gallo-romain. En l'absence de structures associées, ce fossé, qui a pu être suivi sur 45 m, peut être interprété comme un élément de parcellaire antique. Il est à mettre en relation avec les sites de cette période repérés dans l'environnement proche et plus précisément à l'ouest du site, au Chemin des Larrons.

Toutefois, sur le territoire de la commune, la datation de ces sites gallo-romains reste encore imprécise. La continuité de ce fossé vers l'ouest a vraisemblablement été bouleversée par l'aménagement du péage et de la bretelle d'accès de l'autoroute A. 16. Côté est, la structure semble avoir été totalement érodée par les travaux agricoles, puisqu'il n'en apparaît aucune trace dans les sondages précédents.

FRIBOULET Muriel (Inrap, AOROC-UMR 8546 CNRS-ENS)

CHAMBLY

Avenue Aristide Briand

Suite à l'extension des bâtiments de l'entreprise Franke, un diagnostic a été prescrit sur une surface de plus de 2 ha. Sur la rive opposée, à moins de 150 m, une nécropole de La Tène ancienne a été fouillée en 1999 par E. Pinard. L'endroit se situe dans la plaine alluviale de l'Esches, sur sa rive gauche, à moins de 2 km de la confluence avec l'Oise. Les sondages et les carottages entrepris (1 428 m² décapés) n'ont pas permis d'atteindre la nappe de gravier. Au plus profond, apparaît de l'argile grise vers 2,90 m de profondeur. Elle est surmontée de tuf, puis d'une mince couche de tourbe noire (8 cm d'épaisseur). Au-dessus se succèdent plusieurs niveaux de tuf entre lesquelles s'identifient un autre niveau de tourbe (à 2,30 m), deux filets organiques (1,60 pour le moins profond) puis

différentes couches de limons et de graviers jusqu'au sommet de la terre végétale. Au plus près de l'Esches, les niveaux « plongent » puisque le premier organique est perçu à 2,60 m et la tourbe à 3,50 m. Aucune structure excavée ancienne ne ressort, seul un fossé de drainage (moderne ?) et des piquets récents.

MARÉCHAL Denis (Inrap)

CHAMBLY

Les Hauts de Chambly - Rue du 11 Novembre 1918

Un projet de construction d'un lotissement, en limite nord-est de la commune, sur une surface de 18 706 m², a fait l'objet d'une prescription de diagnostic archéologique. Les sept tranchées de sondage réalisées les 5 et 6 juillet 2006 n'ont pas révélé de structures archéologiques.

FRIBOULET Muriel (Inrap, AOROC-UMR 8546 CNRS-ENS)

GALLO-ROMAIN

CHOISY-AU-BAC

Les Muids - 2^{ème} tranche

La zone diagnostiquée, d'une surface de 49 000 m², est située à 2 km au NE de Compiègne, en amont de la ville, au sud de la confluence de l'Aisne et de l'Oise.

Au total dix-sept tranchées d'une largeur de 2 m ont été réalisées représentant une ouverture de 4 052 m². Dix-neuf structures archéologiques ont été mises en évidence.

L'opération a permis de compléter, partiellement, les tracés du parcellaire reconnu en 2001. La mise en évidence d'un chemin gallo-romain permet de renseigner l'occupation et l'organisation des campagnes à cette période.

JOSEPH Frédéric (Inrap, UMR 7041 ArScan)

NÉOLITHIQUE

COMPIÈGNE

Rocade nord-est - R.N. 31

PROTOHISTOIRE

L'opération archéologique menée en 2006, sur le projet de la Rocade nord-est de Compiègne (R.N. 31) à la confluence de l'Aisne et de l'Oise, est riche d'enseignements même si elle a consisté à des approches réduites liées à la nature de l'aménagement (sondage de pile de viaduc).

D'un point de vue général, elle a permis d'aborder des secteurs de la confluence qui n'avaient pas encore été explorés. C'est le cas pour la rive droite de l'Oise et pour les abords de la rive gauche de l'Aisne. Ces observations permettent de mieux appréhender les dynamiques alluviales holocènes et leurs localisations.

Concernant l'intérieur de la confluence, les observations effectuées complètent les données recueillies lors des opérations précédentes. Elles permettent notamment de mieux localiser l'étendue des séquences déjà reconnues. D'un point de vue archéologique, la mise en évidence d'un site d'habitat du Chasséen septentrional, dans un état de conservation exceptionnel, est une découverte majeure.

Ce site peut correspondre soit à l'extension de celui découvert en 1990 (fouille F. Prodeo), soit il met en évidence une nouvelle occupation. Dans les deux cas, il témoigne de l'importance de l'occupation humaine dans ce secteur pour cette période.

L'autre fait marquant est qu'il semble possible de définir une limite nord à l'extension du village protohistorique. En effet, les fouilles de J.-C. Blanchet réalisées entre 1976 et 1981 n'avaient pas permis de reconnaître précisément son étendue. Les résultats de cette année et l'absence de vestiges attribués à cette période dans les sondages les plus proches, indiquent que le village ne s'étend pas au nord jusqu'au tracé du viaduc. Cela ne peut s'expliquer par une disparition des vestiges car le contexte sédimentaire favorable à leur conservation s'étend jusque dans la zone sondée.

JOSEPH Frédéric (Inrap, UMR 7041 ArScan)

CRÉPY-EN-VALOIS

Église Saint-Denis

L'opération réalisée dans l'église Saint-Denis avait pour objectif de relever les stratigraphies de deux excavations entreprises sans autorisation pour la mise en place d'un chauffage par le sol. Ces tranchées ont totalement détruit les séquences stratigraphiques à cet endroit, creusant jusqu'à 65 cm dans le *substratum*, ainsi que de très nombreuses sépultures très probablement médiévales. Une analyse succincte des relevés permet de déterminer qu'une dizaine de sépultures a été amputée. La présence de deux blocs de fondation témoigne probablement d'un état antérieur de l'église. La plupart des sépultures relevées présentaient un coffrage de bois.

GNAT Aurélien (AUTR)

MOYEN ÂGE

CRÉPY-EN-VALOIS

Musée municipal

MODERNE

La prescription archéologique portait sur la reconnaissance et la datation des niveaux rencontrés toutes périodes confondues. Étant dans le périmètre de l'enceinte du château médiéval, une attention particulière devait rendre compte de l'importance des niveaux médiévaux.

La tranchée n°1 a mis en évidence des niveaux modernes (fosses et remblais) sous lesquels se trouvent toute une série de niveaux dont les plus précoces sont datés du XI^e s. La densité des structures (et également pour des raisons de sécurité) n'a pas permis d'atteindre le sol géologique. De ce fait, la puissance stratigraphique de la tranchée n°1 est au minimum de 1,20 m. La faible emprise de cette tranchée ne permet pas d'être catégorique sur l'hypothèse proposée mais il semble qu'un important remblai de construction (US. 1006) ait été mis en place avant l'édification de la chapelle au XII^e s., ce qui a en partie préservé les niveaux du XI^e s. et peut-être aussi des niveaux antérieurs qui n'ont pu être appréhendés lors du diagnostic.

La tranchée n°2 a permis de mettre au jour des niveaux

modernes (murs et niveaux de remblai) sous lesquels des vestiges médiévaux sont apparus : il s'agit très certainement d'une fosse (US. 1012) et de niveaux de sol et/ou de remblais ? (US. 1016 et 1018).

La structure excavée, découverte dans la partie nord, était connue depuis une vingtaine d'années puisqu'elle a fait l'objet en 1987, d'une campagne de sondages. Tant à l'époque que pendant le diagnostic de 2006, le fond n'a pu être atteint (pour des raisons de sécurité). Néanmoins, la profondeur reconnue est de 2,50 m sous voûte et le matériel de comblement mis au jour est datable du XIX^e s. pour l'essentiel.

Enfin, au sud de la tranchée n°2, sous le bâtiment d'angle actuel, des latrines ont été découvertes. Le dernier comblement est datable des années 1950 mais il est très probable qu'elles ont été construites dans le courant du XVIII^e s. en même temps que le bâtiment d'angle qui les abrite.

BERTIN Patrice (Inrap)

NÉOLITHIQUE

CRÉVECOEUR-LE-GRAND

Avenue de la Libération - R.D. 930

GALLO-ROMAIN

ÂGE DU FER

L'intervention est motivée par des découvertes aériennes situées juste au sud-ouest du projet. Le futur lotissement couvre 6,23 ha. Crévecoeur-le-Grand est situé à une quinzaine de kilomètres au nord de la ville de Beauvais. Implantée sur le rebord du plateau, la parcelle investiguée comprend, sous la terre végétale (épaisse de 0,25 à 0,50 m), un limon argileux, marron-brun. Cependant, au nord-ouest, près de la route R.D. 930, l'encaissement est de

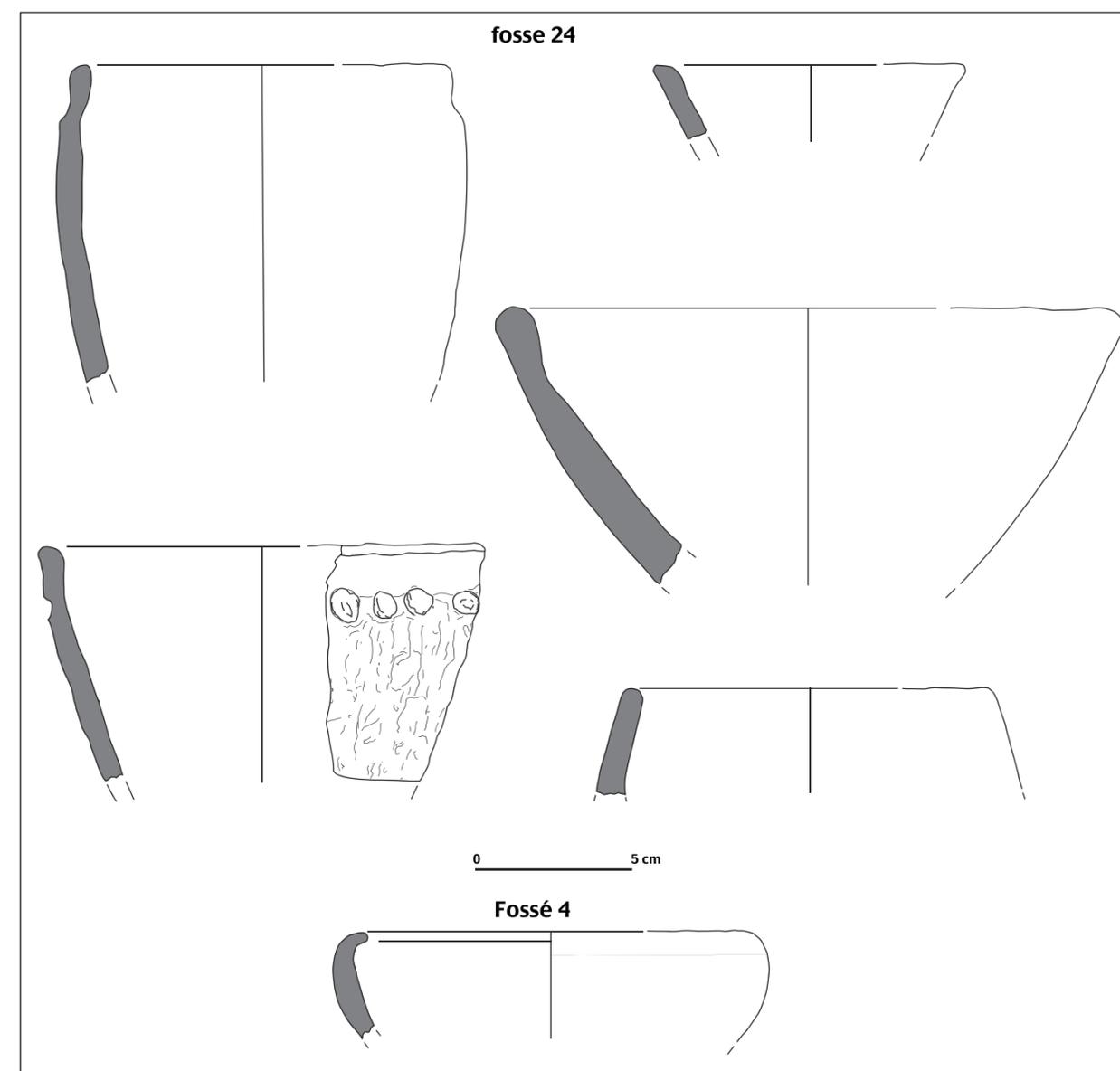
l'argile à silex. Affleurant à ce niveau, il a été identifié à plus de 3,40 m à l'extrémité opposée, lors de l'étude géotechnique. La craie apparaît au mieux à 5 m de profondeur. Au total 24 tranchées ont été réalisées, auxquelles s'adjoignent onze sondages ponctuels, le tout couvrant une surface de 6 864 m² soit 11 % de la surface concernée. Lors du décapage, une demi-douzaine de silex taillé ont été ramassés dans la terre végétale. Leur attribution chro-

nologique correspond au Néolithique. Il est possible de reconnaître en particulier un burin sur silex secondaire. L'occupation protohistorique est plus importante. Une fosse isolée (?) se démarque. Elle dessine un ovale long de 1,35 m pour une largeur de 0,90 m et le profil en cuvette atteint 0,25 m de profondeur. Une seule couche de limon argileux brun contenant des traces de charbon la colmate. À l'exception d'un petit fragment de torchis, le mobilier se compose uniquement de tessons (221 g). Les éléments permettent de l'attribuer à La Tène ancienne (vers 450 av. J.-C.). À près de 320 m, plus au sud, deux fossés sont attribuables aussi à cette période. Le principal possède une largeur de 0,60 m pour une profondeur variant de 0,12 à 0,25 m, son comblement étant aussi à base d'un limon argileux brun contenant des poches de calcite. Suivi sur plus de 60 m, il pourrait toutefois se développer sur plus de 150 m (?). Une fenêtre a permis de déceler une ouverture large de 2,60 m dans ce fossé. Il recoupe un second fossé

plus large (1,10 m) et plus profond (0,58 m) qui dessine un angle droit et dont le matériel le rattache aussi à La Tène ancienne. Par ailleurs, trois autres segments de fossés, dont certains relativement sinueux, sont aussi datés de la Protohistoire, mais sans plus de précision, vue la taille réduite des tessons dégagés.

Pour la période antique, seul quatre fossés sont identifiés. Leur orientation est distincte des précédents. Ils contiennent quelques fragments de tuiles et de rares tessons qui calent leur chronologie probablement dans le Haut-Empire. Malgré le caractère ténu de ces informations, ils apportent de précieuses indications sur l'occupation humaine de ce secteur.

MARÉCHAL Denis (Inrap),
GUERLAIN Pascal (Inrap)



Crévecoeur-le-Grand « Avenue de la Libération - R.D. 930 ». Céramiques de La Tène ancienne (dessins : S. Alexandre, Inrap)

CRÉVECOEUR-LE-GRAND

Rue des Alouettes

Le diagnostic concernait une surface de 8,22 ha liée à l'extension d'une zone industrielle et commerciale. La prescription a été motivée par la découverte, sur une parcelle attenante, de fossés gallo-romains (J.-L. Loch 2000).

Situé sur le plateau picard, le substrat correspond à de la craie à silex qui est atteint le plus souvent à 0,20 m de profondeur. L'érosion a dû être très forte sur ces terrains. Malgré, ponctuellement, une dépression nettement marquée, aucun enregistrement sédimentaire n'a pu être observé. Les tranchées, couvrant 10 % du terrain, n'ont révélé aucunes traces anthropiques.

MARÉCHAL Denis (Inrap)

CUIGY-EN-BRAY

Le Bois des Tailles - Phase 1 de la tranche 2

Ce diagnostic a été réalisé, préalablement à l'extraction d'argile rouge par Imerys Toitures au lieu dit Le Bois des Tailles, sur une surface totale d'environ 2 ha. Cette intervention porte sur la première phase de la tranche 2. Aucune trace d'occupation humaine ancienne n'a pu être repérée sur la surface testée.

D'un point de vue archéologique, l'impact de l'exploitation de la carrière d'argile rouge apparaît comme nul sur l'ensemble de la zone diagnostiquée.

DUPRAT Christelle (Inrap)

ÂGE DU FER

ESTRÉES-SAINT-DENIS

La Barrière

GALLO-ROMAIN

Le diagnostic a été réalisé sur un terrain à bâtir d'une surface de 1,2 are. Ce secteur de la ville connaît une urbanisation depuis plus de 20 ans, qui est à l'origine de découvertes importantes en rapport avec une probable agglomération secondaire antique (Quérel et Woimant 2002). Quelques structures mal conservées ont livré du matériel de La Tène D2/gallo-romain précoce, d'autres du matériel

du Haut-Empire. Scories et faune attestent un artisanat et une occupation domestique, ce qui, dans l'environnement proche d'une agglomération secondaire apparaît sans réelle surprise.

d'après LEMAIRE Frédéric (Inrap)

ESTRÉES-SAINT-DENIS

Rue du Jeu d'Arc

La parcelle de 2,32 ha se localise à plus de 750 m au nord-ouest des fouilles préventives réalisées sur l'agglomération antique par G.-P. Woimant puis P. Quérel. La N.17, distante d'une centaine de mètre, est d'origine récente (début XVIII^e siècle).

Sur ce terrain sableux, le décapage a retiré en moyenne

0,40 m de terre végétale afin de percevoir d'éventuelles traces anthropiques. Excepté de rares structures récentes, aucun vestige ancien n'est apparu. Au total 1 884,6 m² ont été décapés soit 12,30 % de la surface du projet.

MARÉCHAL Denis (Inrap)

MOYEN ÂGE

FRANCASTEL

16 rue de l'Église

MODERNE

Le fossé a probablement été creusé au moment de l'implantation de la motte castrale de Francastel (XI^e siècle ?) : aucune occupation antérieure n'a été repérée. Sa structure est simple et de profondeur réduite mais il est large. Son comblement, volontaire, date probablement du XVI^e siècle. Associé à la butte, avec un décalage de 3 à 4 m par rapport à la base, le fossé contribue à faire de cette éminence, hauteur et grande, un site militaire non négligeable.

RACINET Philippe (UNIV)

ÂGE DU FER

LAGNY-LE-SEC

Le Champ de l'Hôtel

GALLO-ROMAIN

MOYEN ÂGE

MODERNE

Suite au dépôt d'un permis de lotir, un diagnostic archéologique a été réalisé sur les 86 546 m² des parcelles concernées par le projet. Le terrain, à vocation agricole et en périphérie sud du secteur urbanisé, s'inscrit sur le rebord sommital d'un plateau entre les rues de Rouvres et de Choquière.

Quatorze tranchées de sondages linéaires associées à des fenêtres et trois sondages profonds dans des structures archéologiques, couvrent une superficie de 8 107 m² (9,37 % du projet). Elles ont permis de répertorier 81 occurrences, essentiellement des structures en creux : fosses d'extraction, chemin, orniérage, fossés de parcellaire, sillons, trous de poteau et chablis.

Le plan de répartition des vestiges suggère au nord-ouest du terrain, la présence de fosses d'extraction de limon pour la fabrication de torchis ou de tuiles le long d'un chemin, aujourd'hui disparu mais encore présent sur un plan de 1660. Les fosses comme la structure 14 peuvent atteindre

une profondeur de 3,80 m pour une longueur d'environ 10 m et une largeur de 5,20 m à 6 m. Ces premières extractions pourraient dater, d'après les rares indices céramiques retrouvés, de la fin de la période laténienne ou à la période augustéenne. Ces extractions ont pu se poursuivre jusqu'à une période plus récente. Elles auraient alors pu fournir le matériau à la briqueterie du Plessis-Belleville, commune limitrophe de Lagny-le-Sec.

Outre ces structures, la majeure partie est du projet montre des vestiges de chemin, de parcellaires, de sillons et de chablis non datés. Ceux-ci sont vraisemblablement associés à l'exploitation des terres de la grande ferme des Corbies située aux abords immédiats du projet : chemin d'accès pour des bovins à des pâtures et bosquets... disparus suite à des remembrements récents.

DERBOIS Martine (Inrap)

ÂGE DU FER

LE MESNIL-EN-THELLE

ZAC des Quatre Reinettes

GALLO-ROMAIN

CONTEMPORAIN

L'intervention fait suite au projet d'aménagement d'une ZAC sur une surface de 8,56 ha. La parcelle se situe à 1,6 km du bord de l'Oise sur une ancienne terrasse. L'emprise englobe une cuvette (32 m NGF) et deux hauteurs (36,50 et 37 m NGF). La terre végétale surmonte un limon orangé plus ou moins sableux. Régulièrement des colluvions de 0,10 à 0,20 m d'épaisseur s'intercalent entre les deux. Dans les parties basses se note une forte teneur en sable et parfois des litages de graviers. Plus de 1,04 ha a été décapé soit 12,20 % de la surface concernée. Deux occupations distantes de 250 m ont été identifiées sur les zones hautes.

La plus ancienne correspond à une portion de fossé laténien. Les rejets observés (céramique, faune grès chauffés, torchis) et leur quantité (plus de 8 kg) préfigurent la proximité d'un habitat, qui doit se situer hors emprise, sous d'épais remblais. Le mobilier céramique date cette installation de La Tène D1. Durant l'antiquité, mais sans plus de précision quelques fossés recoupent cet ensemble. Un fossé reprend peut-être alors une partie de l'ancien tracé gaulois.

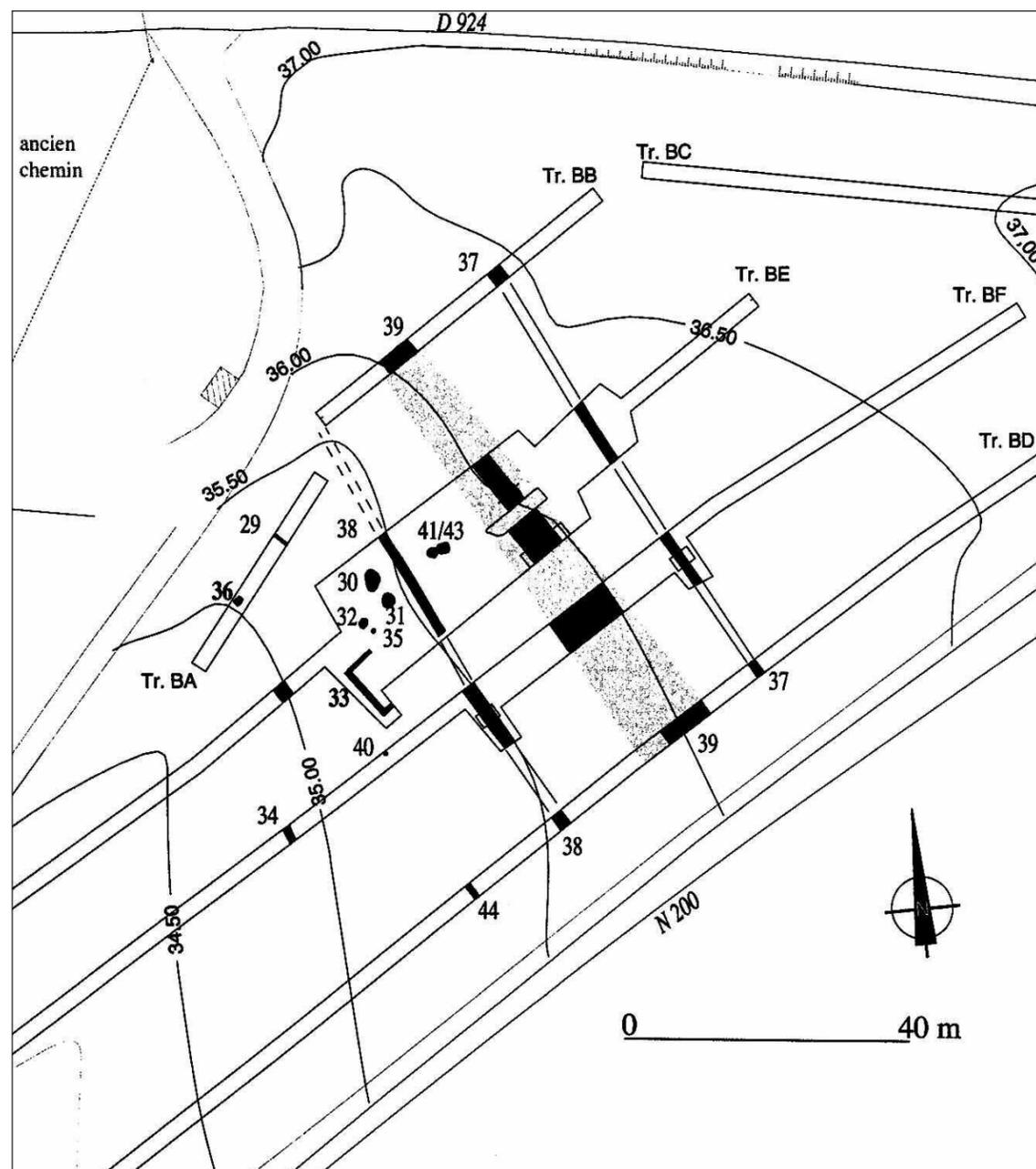
La principale découverte porte sur une voirie et un habitat antique situé 250 m plus à l'est. Depuis longtemps les érudits évoquaient cette voie reliant Beauvais à Paris en

passant par Beaumont-sur-Oise. Le diagnostic a permis de confirmer la présence d'un chemin à la construction modeste (amas de craie, de limon et de rognons de silex) bordé sans doute de deux fossés bordiers. Malgré le manque d'indice chronologique précis (fragments de tuile dans les fossés), on peut supposer qu'il s'agit d'une voie d'époque romaine. Elle a sans doute été utilisée durant le Moyen Âge. L'ouverture d'une vaste fenêtre a permis la découverte d'un habitat contiguë à cet axe. L'évaluation n'a pas pu cependant cerner son étendue. Est-il délimité ou ouvert ? Des restes de solin en calcaire damné (tessons du II^e siècle) ont été perçus, en particulier l'extrémité d'une construction très arasée (sous 40 cm de terre végétale). L'ensemble des structures excavées présente une homogénéité chronologique, puisqu'elles couvrent la fin du II^e

ou le III^e siècle. Outre de rares calages de poteau, on dénombre trois fosses, un puits et deux silos dont l'un très vaste (2 à 3 m de large et plus de 1,90 m de profondeur). Les prélèvements carpologies se sont révélés positifs. Le mobilier détritique est essentiellement composé de céramiques auxquelles s'adjoint de nombreux clous et peu de faune. Deux petits morceaux d'enduit peints blanc ont aussi été décelés. Il reste délicat d'interpréter cet habitat au vu des limites de cette évaluation.

Ensuite, les seuls vestiges observés correspondent à des cratères des bombardements alliés de 1944.

MARÉCHAL Denis (Inrap)



Le Mesnil-en-Thelle « ZAC des Quatre Reinettes ». Plan détaillé du secteur oriental où se perçoit la voie et ses fossés bordiers et l'habitat du II^e (?) - III^e s. Les chiffres en italiques renvoient aux restes de solin en calcaire (É. Mariette, D. Maréchal, Inrap)

GALLO-ROMAIN

LEVIGNEN

Le Haut de Vaudemanche - Phase 1

Le diagnostic a été effectué à cet endroit précis suite aux indications fournies par J.-P. Tymciow, qui, après prospections pédestres, avait repéré un site gallo-romain. La réalisation du diagnostic par l'Inrap a confirmé l'exactitude des prospections : il s'agit d'un établissement rural gallo-romain inséré dans un système de fossés de parcellaire.

L'opération doit s'effectuer en deux temps bien distincts à cause de l'exploitation des champs. Par conséquent, ce

rapport n'est qu'une étape intermédiaire. C'est à la fin de la seconde opération (prévue en été 2007) qu'un rapport, regroupant les deux phases de diagnostic, permettra d'avoir une vue d'ensemble plus précise de cet établissement rural gallo-romain.

BERTIN Patrice (Inrap)

LIANCOURT

2 impasse de l'Abbé Ferry

L'opération de diagnostic archéologique réalisé à Liancourt au 2 impasse de l'Abbé Ferry, sur le projet d'un lotissement d'une surface de 13 278 m² a révélé la présence d'un ancien chenal correspondant à un état antérieur du ru présent actuellement dans la parcelle. La reconnaissance des séquences stratigraphiques sur près de 2,5 m de profondeur a permis de mettre en évidence des dépôts naturels organiques.

Aucun vestige archéologique n'a été identifié.

JOSEPH Frédéric (Inrap)

GALLO-ROMAIN

LIHUS

Rue du Catet

MOYEN ÂGE

Le bruit de fond antique ne constitue pas une preuve d'occupation proche pour cette période. La mise en place du dispositif de protection est probablement contemporaine de l'implantation de la motte avec son château. Il comporte un fossé circulaire large, profond et peut-être en eau ; une possible palissade surmontant la contrescarpe ; un large fossé moins profond pouvant délimiter la basse-cour à un endroit où elle se restreint considérablement. Entre les deux fossés pourrait se trouver un système de drainage en liaison avec l'alimentation en eau du ou des deux fossés. Le comblement volontaire du fossé de motte, avec scellement, n'est guère postérieur à la fin du Moyen Âge et celui du fossé de la basse-cour pourrait être plus ancien.

RACINET Philippe (UNIV)

GALLO-ROMAIN

MÉRU

MODERNE

MOYEN ÂGE

155 rue Anatole France - Les Serres

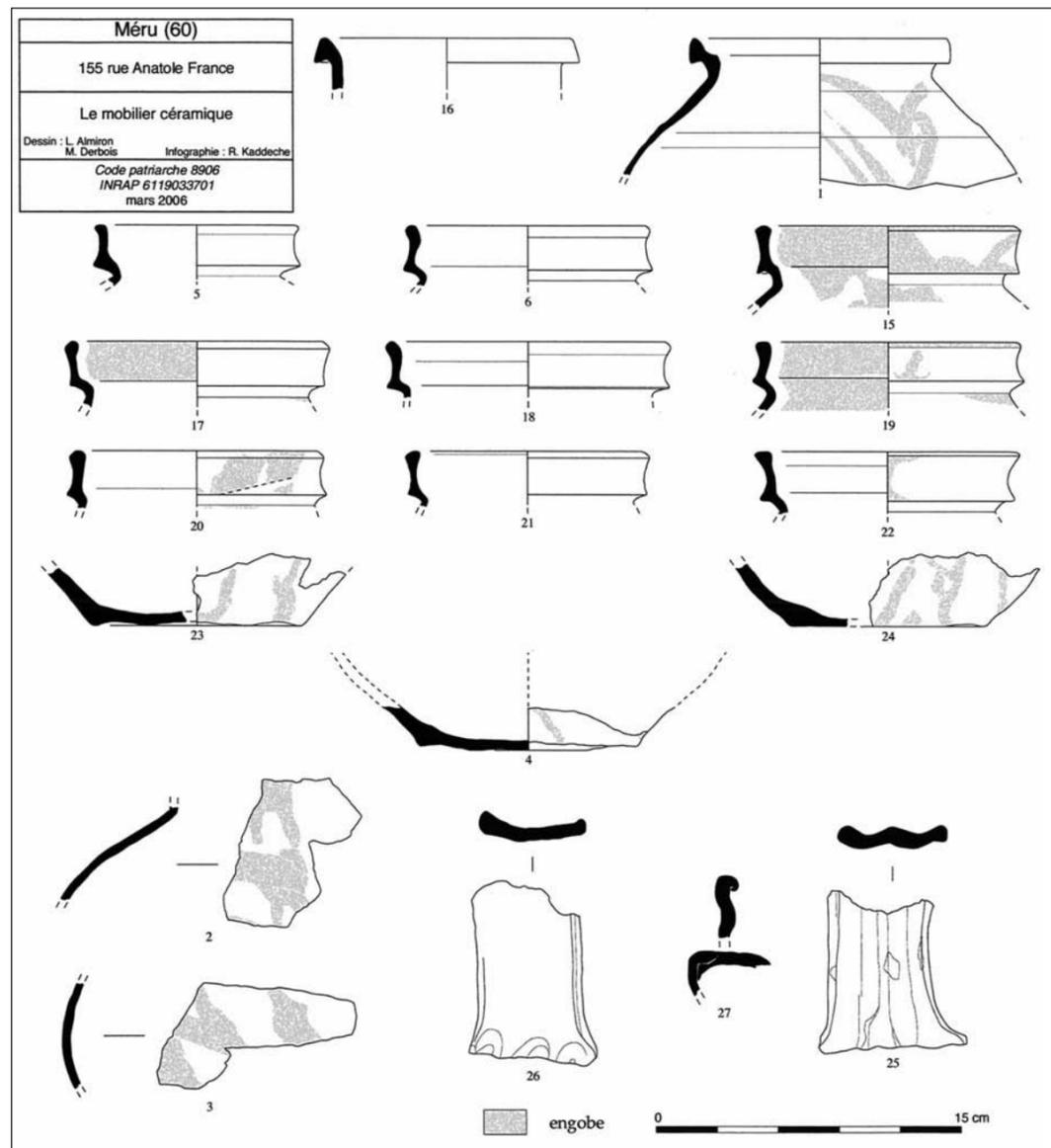
CONTEMPORAIN

Suite au dépôt d'un permis de lotir pour la réalisation de pavillons, un diagnostic a été réalisé par l'Inrap sur les 8 256 m² d'une parcelle où avaient été aménagées des serres horticoles. Le terrain occupe une partie du versant ouest de la vallée du Ru de Méru, en limite du secteur bâti de Méru et du hameau d'Agnicourt aujourd'hui intégré à la commune. Le versant porte une importante couverture de limon argileux, tandis que son vis-à-vis montre un substrat calcaire parfois recouvert d'argile à silex.

Cinq tranchées de sondages linéaires, associées à des fenêtres, représentant une surface de 846 m² (soit 10,25 % de la surface du projet) ont permis d'identifier dix structures et niveaux archéologiques. Ces vestiges ont offert la possibilité de cerner deux grandes phases d'occupation

marquée par des activités différentes : la plus ancienne correspond aux abords d'un centre artisanal de potier médiéval et la seconde à la remise en culture de ces terres après abandon du site de production, cette dernière activité perdurant jusqu'au milieu du XX^e s.

Le site médiéval est très arasé. Il comprend deux fosses et une partie de four de potier. Ce four, découvert au milieu des années 1970 lors de la construction de serres, a livré du mobilier correspondant à la production de deux types de vases, des cruches à anse plate et large accrochée sur la partie supérieure de laèvre carrée et des pots à bord en bandeau aux fonds très légèrement lenticulés. La pâte sableuse est généralement blanche fine et cuite en atmosphère oxydante. Les tessons portent fréquemment



Méru « 155 rue Anatole France - Les Serres ». Mobilier céramique de la tranchée 3, niveau 9

des décors peints brun à rouge appliqué par trempage et coulures ou dessiné au pinceau. Une datation archéomagnétique de la sole du foyer, réalisée par N. Warmé, permet de situer la dernière cuisson entre 1135 et 1205 de notre ère.

Après l'abandon de cette activité artisanale, le terrain est remis en culture et la terre est fortement amandée. Dans la partie supérieure de cette strate s'ouvre une fosse où l'on a enterré un âne qui était ferré. Cette structure semble contemporaine de la fin de la période des Temps modernes ou du XIX^e s.

Ce site, mal conservé, s'est toutefois révélé très positif pour ce qui concerne la connaissance des productions céramiques régionales. En effet, il apporte enfin une donnée chronologique pour l'établissement du référentiel céramique dont les chercheurs locaux peinent à mettre en place pour la période charnière que constitue le Moyen Âge classique.

DERBOIS Martine (Inrap)

PALÉOLITHIQUE

MÉRU

CONTEMPORAIN

NÉOLITHIQUE

ZAC de la Nouvelle France

Suite à la demande anticipée de prescription déposée par la SARL MERESSAN Développement concernant l'aménagement d'un lotissement, d'une école, d'un bassin d'orage et d'un réseau de voirie, un diagnostic a été réalisé par l'Inrap sur 115 380 m² dans l'emprise de la ZAC Nouvelle France à Méru.

Le terrain occupe la partie sommitale du plateau bordant le versant est de la vallée du Ru de Méru, en limite du secteur bâti de la commune. Cette zone montre un substrat calcaire recouvert ici d'un niveau d'argile à silex plus ou moins important surmonté par une terre de labours de 30 cm montrant de nombreuses inclusions de silex ou de brûlis.

Trente-cinq tranchées de sondages linéaires, associées à des fenêtres, représentant une surface de 11 461 m² (soit 9,93 % de la surface du projet) ont permis d'identifier 29 structures et niveaux archéologiques. Les vestiges et

artéfacts associés ont offert la possibilité de recenser différentes occupations du plateau marqué par des activités différentes. Les plus anciennes correspondent aux périodes préhistoriques et néolithiques avec la présence de mobilier lithique piégé dans des cuvettes et plus rarement de la céramique. Ensuite, sont repérés des phénomènes karstiques et des marnières remblayées aux XIX^e et XX^e siècles ainsi que de nombreuses traces de brûlis liées à des défrichements pour transformer des zones de bois ou des pâtures en terres agricoles suite à la mécanisation intensive de la seconde moitié du XX^e s.

Ce site, très arasé par les travaux agricoles, s'est toutefois révélé très positif pour la connaissance des occupations, surtout préhistoriques, du plateau bordant la vallée du Ru de Méru.

DERBOIS Martine (Inrap)

MODERNE

MORANGLES

CONTEMPORAIN

Rue des Quatre Vents

Suite au dépôt d'un permis de lotir pour la réalisation de pavillons, un diagnostic a été réalisé par l'Inrap sur les 36 457 m² du projet. L'emprise correspond à la surface de six parcelles jointives à vocation agricole situées dans l'angle de la rue des Quatre Vents et de la rue du Tilleul, aux abords immédiat d'un prieuré.

Le terrain s'inscrit sur le vaste plateau qui borde le versant nord de la vallée de l'Oise. Le terrain porte, à cet endroit, une importante couverture de limons.

Vingt et une tranchées de sondages linéaires, associées à des fenêtres, représentant une surface de 3 439 m² (soit 9,43 % de la surface du projet) ont permis d'identifier 94 structures et niveaux archéologiques. Les vestiges recensés ne semblent pas antérieurs à la période dite des Temps modernes. Il s'agit de vestiges de bâtiments ruraux donnant en partie sur la rue du Tilleul et figurant sur un plan de 1785. À cette époque, le restant du terrain a alors une vocation de verger.

Au cours du XIX^e s., le verger est divisé en parcelles délimitées soit par un mur, soit par des fossés. Une mare est aménagée en bordure de la rue des Quatre Vents. Deux ou trois emplacements de petits édifices sont recensés. Certains ont été détruits par un incendie. Tous ont fait l'objet d'un démantèlement quasi complet. Quelques niveaux de démolition ont été épandus afin de niveler le terrain remis en culture.

Au XX^e s., les terrains sont à nouveau rattachés à la propriété de la ferme du prieuré. La mare est comblée. Un élevage de moutons et une bergerie sont installés sur la parcelle. Des brebis ou agneaux sont enterrés aux abords de la bergerie.

DERBOIS Martine (Inrap)

PROTOHISTOIRE

MOULIN-SOUS-TOUVENT

CONTEMPORAIN

Le Buisson Masson - Puisaline - Le Château Gauthier

Afin de prolonger l'activité de son dépôt de déchets ménagers, la S.A. Gurdebeke souhaite engager les travaux d'aménagement d'un nouveau site, à environ 1 km au sud de l'actuel situé sur la commune de Moulin-sous-Touvent, au nord de la route départementale. Le site choisi est un vallon sec (vallon dit de Château Gautier) et ses rebords immédiats, partie amont d'un petit affluent de l'Oise et encaissé de plusieurs dizaines de mètres dans le plateau environnant.

Les découvertes répertoriées sur la commune montrent toutes une occupation antique très forte, autour de la voie romaine Meaux - Noyon, partiellement reprise par les voiries actuelles et située à 2 km à l'est du terrain sondé. Toutefois, au regard des bouleversements engendrés par les combats de la Première Guerre mondiale, il est légitime de s'interroger sur leur état actuel au regard de ces destructions et des travaux entrepris pour la remise en culture de la région. En effet, une ligne de front a été établie dans le secteur dès l'automne 1914, avec de nombreuses lignes de tranchées, des boyaux transversaux, des réseaux de fils de fer barbelés, des observatoires, etc., toutes les formes d'une guerre qui s'installe dans la durée.

La portion de terrain diagnostiqué se situe à proximité de cette ligne de front, à quelques hectomètres en arrière de la première ligne française encore visible de nos jours dans le Bois Saint-Mard. Préalablement au diagnostic, des plans militaires d'époque avaient été superposés avec la topographie actuelle. Ils montrent la présence d'un réseau de tranchées et de boyaux qui permettaient d'accéder à la première ligne française qui faisait face à la première ligne allemande adossée à la Chaussée Brunehaut. Une tranchée importante, parallèle à la ligne de front dont elle est distante de plus de 700 m, est visible sur le terrain sondé. Dénommée tranchée de Cambronne, elle forme une sorte de seconde ligne voire plutôt de troisième ligne comme le suggère une carte allemande non datée. Ces lignes sont reliées aux autres par des boyaux aux noms évocateurs :

- des régiments de passage : Boyau du 69^e, Boyau des Spahis, etc.
- des origines des troupes : Boyau de Scaër, Boyau de Quimperlé, Boyau de la Loire, Boyau de la Vienne, Boyau du Finistère, Boyau du Blanc Mesnil, Boyau de l'Erdre, etc.

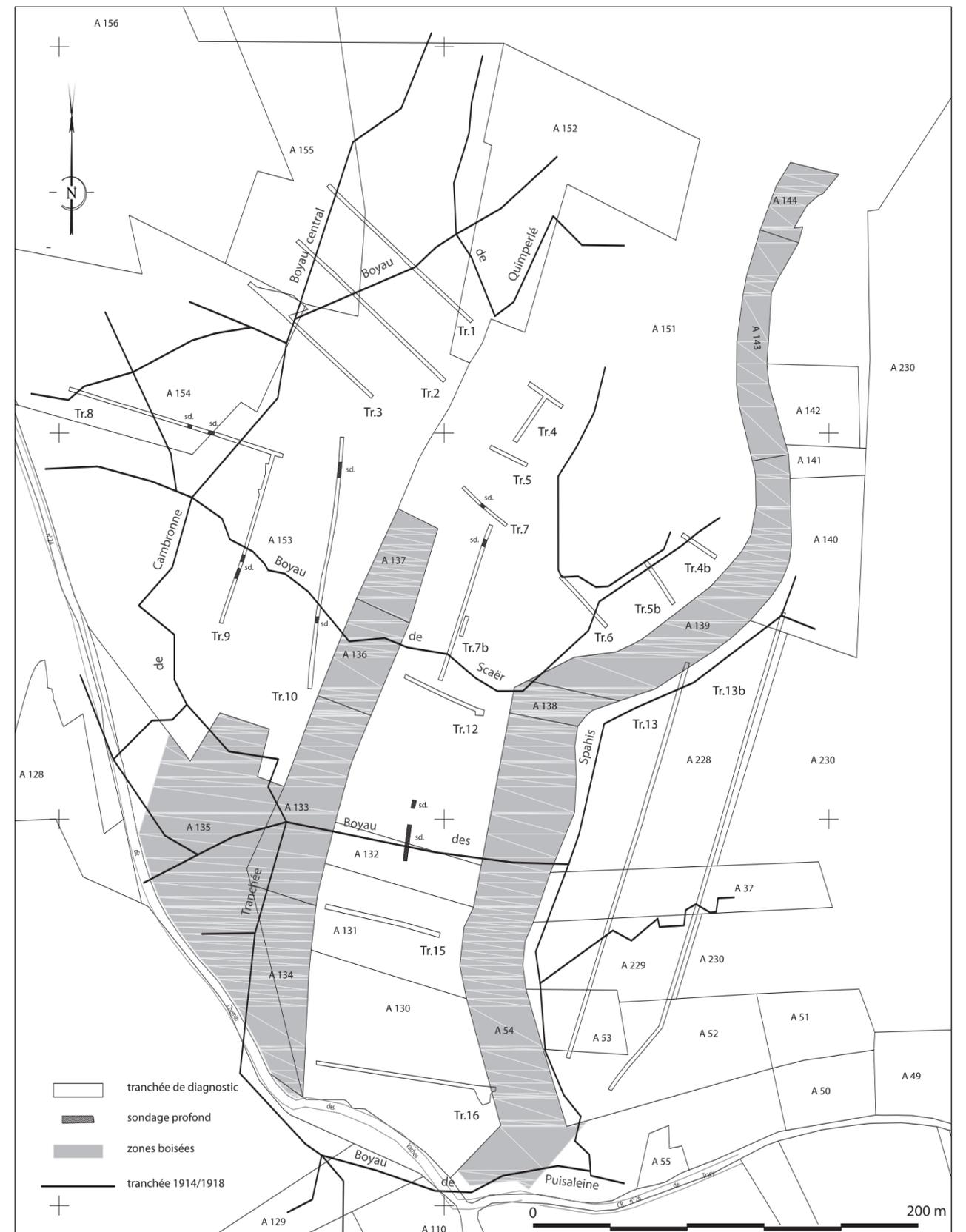
À l'approche du front, les ramifications se densifient alors qu'elles sont moins nombreuses en arrière. La topographie du lieu a pu également jouer puisque le vallon de Château Gautier a pu servir d'abri.

Globalement, les sondages ont confirmé, parfois à quelques mètres près, les emplacements d'ouvrages militaires tels que le plan de superposition le proposait. Ponctuellement, de petits décalages sont apparus mais ils restent assez minimes si bien que les plans d'état-major peuvent être qualifiés de fiables.

Le diagnostic a permis de mettre en parallèle des données historiques et des observations archéologiques concrètes. Celles-ci montrent bien les réseaux de tranchées et quelques aménagements qui reflètent la vie quotidienne des soldats : guérites, abris, etc. On notera toutefois le faible nombre d'impacts d'obus relevé, surtout si l'on compare à d'autres secteurs qui ont fait l'objet du même type de travaux depuis quelques années. La faiblesse des impacts semble confirmer le caractère de secteur « calme » que les observateurs ont avancé.

Par ailleurs, des sondages ont été systématiquement réalisés dans les tranchées et boyaux rencontrés ainsi que dans toutes les « taches » détectées. En dehors d'une petite dépression renfermant du mobilier très fragmentaire vraisemblablement protohistorique, les autres sondages ont presque tous livré du mobilier métallique qui certifie une attribution à la Grande Guerre : tôles, fragments de corps d'obus, fils de fer barbelés notamment. Pratiquement aucun reste de matériel militaire et surtout aucune trace d'ossements en dehors d'un fémur de bœuf. À noter en revanche les nombreux restes de piquets en bois, parfois associés à des rouleaux de barbelés. L'une des questions posées, pas entièrement résolue par le diagnostic, est l'impact des remises en état faites au début des années 1970 pour la mise en culture des parcelles.

ROUGIER Richard (Inrap)



Moulin-sous-Touvent « Le Buisson Masson - Puisaline - Le Château Gauthier ». Plan du diagnostic archéologique (R. Rougier, É. Mariette, Inrap)

NANTEUIL-LE-HAUDOIN

3, 5, 7, 9 rue de l'Hôtel Dieu

Le diagnostic montre l'absence de séquences archéologiques sur le terrain qui a été à l'évidence l'objet il y a moins de 20 ans d'un important terrassement. Le diagnostic est négatif.

BERNARD Jean-Louis (Inrap)

GALLO-ROMAIN

NOYON

Chevet de la Cathédrale

MOYEN ÂGE

À Noyon, le projet appelé « pôle patrimonial », avait pour objectif la remise en valeur des abords de la cathédrale et de son quartier, épiscopal et canonial. En 2006, la 5^e phase de ce projet a touché en particulier la rénovation de la rue Corbeau, au nord du cloître et l'espace situé derrière le chevet de la cathédrale. Les travaux consistaient à réaménager les surfaces de voirie et les espaces de jardins ainsi qu'en des travaux de réseaux : évacuation des eaux pluviales et mise en place des installations souterraines pour un futur éclairage. Le projet n'a pas donné lieu à une prescription de diagnostic ou de fouille archéologique en raison de la surface limitée des terrassements, mais la grande sensibilité du terrain a justifié une surveillance assidue des travaux. En effet, la parcelle se situe au cœur de la ville antique et médiévale. Les tranchées devaient être creusées d'une part dans la rue Corbeau, sous laquelle il était possible de trouver un tronçon du rempart gallo-romain et d'autre part derrière le chevet de la cathédrale où un cimetière est attesté du Moyen Âge au XVIII^e siècle.

La surveillance s'est ainsi révélée très riche en information. Il a d'abord été possible de mettre au jour le rempart gallo-romain et ainsi de placer précisément son tracé au nord de la cathédrale alors que jusqu'ici son tracé n'était qu'hypothétique. En outre, l'existence du cimetière a été confirmée et un certains nombres de sépultures ont été observées et étudiées. Cependant, les conditions d'intervention et l'étroitesse de la tranchée n'étaient pas favorables à une étude satisfaisante des sépultures et des ossements. Il s'agit néanmoins d'une esquisse pour comprendre l'histoire de ce cimetière.

DULAUROY-LYNCH Hélène (SA de Noyon)

GALLO-ROMAIN

NOYON

Rue du Châtelain - Fontaine Saint-François

MOYEN ÂGE

MODERNE

CONTEMPORAIN

À Noyon, au lieu-dit la Fontaine Saint-François, Chemin du Châtelain (route de Genvry), un projet de lotissement de 16 941 m² a motivé la réalisation d'un diagnostic archéologique. La parcelle se situe au nord-ouest de la ville, à l'extérieur de la ville médiévale, à proximité de la Verse et à moins d'une centaine de mètre de l'ancienne voie romaine Amiens-Soissons (*via Agrippa*). Des vestiges d'empiècement et un atelier de potier situés à proximité laissaient supposer la présence de traces d'occupation antique dans ce secteur. En outre, la présence du Moulin du Châtelain, attesté depuis le XII^e siècle et le toponyme du lieu qui fait référence à un monastère de Cordeliers, laissaient penser que l'occupation s'est continuée au Moyen Âge. L'évaluation archéologique (six tranchées) a révélé une

occupation clairsemée de l'époque médiévale, essentiellement agricole, caractérisée par des silos et des structures légères en bois. Une production de tuiles de l'époque moderne a existé en outre dans les environs, comme l'atteste un important dépotoir de ratés de cuisson. Cependant, la parcelle a fortement été perturbée au XX^e siècle. Les nombreux impacts d'obus témoignent de l'intensité des combats de la Première Guerre mondiale, tandis que l'activité agricole récente est responsable de remaniements et de probables disparitions de vestiges : arasements causés par les labours, construction puis destruction d'un hangar en bas de pente. Il faut enfin signaler le fort pendage du terrain qui explique une forte érosion des parties hautes et au niveau de la rupture de pente, ainsi qu'une tendance du sol à glisser vers le bas.

La présence d'argile et de la Verse expliquent sans doute l'occupation agricole (silos étanches) et artisanale (tuiles) de cette parcelle. Le lien entre les vestiges et les connaissances historiques n'a pas pu cependant être prouvé. En outre, les vestiges mis au jour sont certes d'un intérêt évident, mais leur dispersion et le mauvais état de conservation des deux tiers de la parcelle laisse supposer que les vestiges sont peu denses et pour beaucoup déjà détruits.

DULAUROY-LYNCH Hélène (SA de Noyon)

PRÉHISTOIRE

NOYON - PASSEL

Parc d'activité Noyon-Passel - tranche 1

ÂGE DU FER

GALLO-ROMAIN

MOYEN ÂGE

MODERNE

CONTEMPORAIN

À Passel, au lieu-dit Parc d'activités de Noyon-Passel, une demande anticipée de diagnostic portant sur une parcelle de 256 492 m² a motivé la réalisation d'un diagnostic archéologique en 3 tranches. La tranche 1, de 61 602 m², a été réalisée en novembre 2006. La parcelle se situe à l'est de la ville, de l'autre côté de la N. 32, juste au sud de la Divette, à 750 m de l'Oise et au pied sud du Mont-Renaud et du mont Saint-Hubert. Des opérations de fouilles en 1998 et 2000 sur la parcelle voisine, au sud, avaient permis de mettre au jour des vestiges d'occupation gauloise, dont un enclos de La Tène Finale, d'époque gallo-romaine, médiévale et contemporaine. Soulignons enfin que la R.N. 32 actuelle reprend le tracé d'une voie romaine dont la situation exacte est inconnue, mais pouvait très certainement concerner la parcelle sondée. L'évaluation archéologique (32 tranchées) a révélé une occupation clairsemée de l'époque médiévale, probablement agricole, caractérisée par des fosses, des fossés et des structures légères en bois au sud-ouest du site. Seule

une fosse de La Tène Finale dans le coin nord-est a confirmé l'occupation gauloise. On note aussi quelques structures qui n'ont pas pu être datées mais qui pourraient remonter à la Préhistoire. Les remblais de démolitions accumulés au sud-est sont à mettre en relation avec l'existence d'une ancienne auberge (napoléonienne ?) détruite avant 1914.

Le reste des structures concernait l'époque contemporaine récente, avec un important système de drainage en terre cuite et de nombreux impact d'obus de la Première Guerre mondiale, liés à la Bataille du Mont-Renaud.

La présence de l'Oise et de son affluent, la Divette, explique sans doute ces occupations, situées cependant suffisamment loin des cours d'eau pour en éviter les inondations (les tranchées tout à fait à côté de la Divette sont stériles).

DULAUROY-LYNCH Hélène (SA de Noyon)



Noyon - Passel « Parc d'activité Noyon-Passel - tranche 1 ». Cruche à anse réhaussée d'une bande ajoutée et digitée (cliché Service archéologique de Noyon)

GALLO-ROMAIN

NOYON

MODERNE

MOYEN ÂGE

Station d'épuration - Rue du Faubourg Saint-Jacques

CONTEMPORAIN

À Noyon, le long de la rue du Faubourg Saint-Jacques, au lieu-dit les Bobigneaux, une demande anticipée de prescription, préalable à la construction d'une nouvelle station d'épuration, a motivé la réalisation d'un diagnostic archéologique. Les terrains concernés se localisent au sud de la ville, à l'extérieur du site anciennement urbanisé et juste au-delà de la voie ferrée Paris/Saint-Quentin. Ils sont en outre longés à l'est par la Grande Verse.

L'évaluation archéologique (8 sondages) a permis de mettre en évidence une occupation discontinue depuis le Bas-Empire. Il s'agit pour cette époque, comme pour le haut Moyen Âge et l'époque contemporaine, d'une occupation agricole caractérisée par des fossés

parcellaires et quelques fosses. Malgré l'abondance de tessons de céramiques dans certains fossés, il n'est pas probable qu'aucun habitat ne fut établi sur la parcelle. Les fossés ont plutôt servi de dépotoirs et la nature marécageuse du terrain, avec la proximité de la Verse, expliquent à la fois l'absence d'habitat et la présence de remblai de déchets dans les fossés abandonnés.

Le diagnostic n'a pas confirmé de présence préhistorique et protohistorique dont des traces certaines ont été trouvées à l'ouest et au sud du terrain.

DULAUROY-LYNCH Hélène (SA de Noyon)

GALLO-ROMAIN

ORROUY**Champlieu**

En 2006, l'exploration du théâtre et de la zone urbaine comprise entre le théâtre et la zone sacrée s'est poursuivie. La tentative pour vérifier l'existence d'un propylée symétrique correspondant à l'entrée occidentale du couloir de la *summa cavea* n'a pas abouti.

Le sondage E - 2006, n'a livré que des restes de maçonnerie bouleversés (US 155) correspondant à des blocs quadrangulaires peut-être utilisés comme bases du portique.

Dans le sondage A - 2006, ouvert en face du mur du *porticus post scaenam*, est apparu une structure de maçonnerie continue (USM 151), épaisse de 70 cm

environ, comportant un double parement de pierres, qui conforte plutôt l'hypothèse d'un couloir fermé devant le front du théâtre comportant deux propylées situés en face des entrées du couloir de la *summa cavea*.

Les deux sondages C - 2006 et D - 2006 ont permis de mettre en évidence le bord du pavage du *forum* (US 152), en chaux et pierraille et, pour la première fois, les restes des murs (USM 156) du bâtiment qui fermait le *forum* au S-O, en particulier le mur du fond (USM 153) de ce bâtiment construit en moellons et bien conservé.

DI STEPHANO Giovanni (AUTR)

BAS MOYEN ÂGE

PIERREFONDS**Château**

MODERNE

Une opération de sondage a été mise en œuvre dans le cadre d'aménagements portant sur la voirie du château de Pierrefonds (La Montée de César) et plus particulièrement pour évaluer l'impact de terrassements liés à la réalisation de réseaux d'eau sur d'éventuels vestiges conservés. Le potentiel archéologique semblait très limité dans ce secteur en raison de l'entretien des voiries au fil des siècles et particulièrement dans le cadre de corvées seigneuriales. C'est principalement la phase d'abandon du château au cours de la période moderne qui a favorisé la conservation d'un niveau d'occupation du bas Moyen Âge.

Cette opération a consisté en la réalisation d'une tranchée transversale sur la voirie révélant une stratigraphie bien conservée. Un premier niveau de remblais et d'aménagement en radier de craie d'époques moderne et contemporaine, probablement mis en place par Viollet-le-Duc, ont

scellé les niveaux d'occupation et de circulation antérieurs. Sous le radier de craie d'époque moderne, apparaissait vers -70 cm un niveau organique très sombre datant du bas Moyen Âge. Sa fouille a permis d'exhumer de la faune, de la tuile, quelques tessons de céramique et de repérer des traces de charbon de bois et du torchis. Ces éléments peuvent éventuellement attester la présence à cette période d'occupations aux abords de l'édifice. L'existence de structures construites à vocation d'habitat le long de l'accès peut caractériser une installation temporaire destinée à loger la main d'œuvre sur place dans le cadre des travaux de fortification entrepris vers la fin du XIV^e siècle par Louis d'Orléans. Le prolongement du sondage a révélé la présence de blocs calcaires équarris de gros calibre. Organisés dans l'axe de la voirie actuelle, ils témoignent d'aménagements antérieurs à la construction du château.

Cette découverte de blocs calcaires appareillés dans le fond de la tranchée à moins de 180 cm du niveau de circulation actuel permet de formuler plusieurs hypothèses. Cet aménagement antérieur au XIV^e siècle pouvait tout autant constituer une composante structurelle du sentier initial du XII^e siècle ou bien une installation défensive, voir une construction indéterminée. Un sondage archéologique ponctuel n'était pas en mesure d'en identifier la fonction, ni même la chronologie par l'absence d'éléments datant. Les blocs ne comportaient pas non plus d'indices techniques particuliers si ce n'est le module mesuré. Cette structure peut être attribuable à une période antérieure au Moyen Âge.

LEGROS Vincent (SRA)

ÂGE DU FER

PONCHON-NOAILLES**Quartier du Chemin Vert**

Vingt et une tranchées ont été réalisées lors du diagnostic préalable à la construction d'un groupe scolaire à Noailles Quartier du Chemin Vert représentant une reconnaissance de 10 % de la surface totale de l'emprise concernée (81 506 m²). Les vestiges mis au jour sont principalement localisés dans la moitié nord de l'emprise. Il s'agit de quatre tronçons de fossés, de deux fosses et d'un foyer. Un amas de fragments de céramique protohistorique attribuable à La Tène C, au III^e siècle av. n.è., représente le seul vestige découvert dans la moitié sud, mais il apporte un argument

de datation des autres structures dont les sondages n'ont livré aucun mobilier. Les tronçons de fossés et les fosses sont mal conservés, le site ayant subi une érosion importante. Ces vestiges représentent sans doute des restes d'aménagement agraires et bien que limités, ils permettent néanmoins de compléter notre connaissance de l'occupation du territoire au sud du Beauvaisis au second âge du Fer.

FRIBOULET Muriel (Inrap, AOROC-UMR 8546 CNRS-ENS)

PRÉCY-SUR-OISE**Le Ringuet**

Bien que situé dans un secteur archéologiquement sensible, le secteur d'extension de la carrière correspondant à l'emprise du chemin rural n°35 s'est révélé vierge de vestige et de trace d'occupations archéologiques.

DERBOIS Martine (Inrap)

HAUT MOYEN ÂGE

RIEUX**Échangeur R.D. 200**

La construction d'un échangeur routier sur la R.D. 200 sur la commune de Rieux a occasionné une opération de diagnostic archéologique sur une surface initiale de 2 ha ramenée pour des raisons techniques à 8 000 m². Une occupation du site durant le haut Moyen Âge a été mise en évidence. Elle se caractérise par des structures d'habitat comme des fonds de cabane, des fosses, des trous et calages de poteau. La particularité de cette découverte

réside dans le caractère un peu exceptionnel du mobilier exhumé d'une fosse dépotoir qui ne reflète pas un cadre strictement paysan puisque y sont associés de la céramique fine, du verre et des restes alimentaires marqueurs d'une consommation aisée intégrant entre autres des huîtres et des moules.

BILLAND Ghislaine (Inrap)

RIVECOURT

Le Petit Patis

La zone du diagnostic est localisée à moins de 10 km au sud-ouest de la ville de Compiègne. Le site est limité au nord-ouest par un paléo-chenal majeur et à l'opposé par la rivière Oise qui coule à 50 m du bord de l'emprise. L'intervention de 2006 porte sur une superficie de 8,1 ha dessinant un quadrilatère, dans la continuité du secteur sondé en 2005. Au total les 22 tranchées cumulent une surface décapée de 5 456 m². Le relevé régulier des épaisseurs de stratigraphie confirme la présence d'une dépression dans la partie centrale de la parcelle. Il a fallu retirer jusqu'à 0,90 m de sédiment pour racler la nappe weichselienne. Un niveau très argileux de couleur noire épais d'une vingtaine de centimètres au maximum, tapisse ces zones basses. Si régulièrement, quelques pièces anthropiques ressortent

de cette unité, la très faible densité notée ne permet pas de déduire un quelconque niveau. D'ailleurs, dans cette même couche sont mélangés du matériel du Cerny, du Bronze ancien mais aussi du mobilier contemporain... En outre, sur toute la parcelle des chablis ont été observés et quelques-uns portaient des traces de rubéfaction. Leur datation reste incertaine. Il est possible qu'ils soient liés à des défrichements anciens. Enfin, un petit chenal tourbeux large d'une vingtaine de mètres a été observé au nord de la parcelle. L'épaisseur de tourbe maximale est de 0,40 m et se scinde en deux couches.

MARÉCHAL Denis (Inrap), DUBOIS Paul (Inrap)

GALLO-ROMAIN

ROCHY-CONDÉ

Rues de l'Église et de la Place

Suite au dépôt d'un permis de construire d'un lotissement pavillonnaire aux abords immédiats du centre-ville et de l'église de Rochy-Condé, un diagnostic a été réalisé sur une surface de 29 442 m² au lieu-dit Le Village.

Le site est localisé en bordure du Thérain où le substrat se caractérise par des alternances d'argile à silex et de limon brun texturé (BT) d'épaisseur variable. Sous ce limon, du sable et du limon crayeux contiennent de la macrofaune, des escargots de bord de rivière et montre des traces d'activités hydromorphiques.

Seize tranchées linéaires et fenêtres ont été décapées qui correspondent à 28 % de la surface du projet. Elles ont permis de repérer les abords d'un habitat gallo-romain, des fossés de parcellaire, huit inhumations mal conservées en pleine terre, sans mobilier et alignées est-ouest en limite ou dans l'axe supposé d'un fossé arasé qui sont sans doute contemporaines de l'occupation romaine, un grand édifice rectangulaire sur poteaux non daté et des chablis ou de la clôture récente.

Le grand édifice sur poteaux, axé NO/SE, a fait l'objet d'un décapage exhaustif. Son ossature comporte dix-huit poteaux porteurs implantés sur trois rangs parallèles qui indiquent une emprise au sol d'au moins 7,50 m de large sur 18,50 m de long. Les poteaux sont calés avec des blocs de calcaire dont un fragment de bas-relief provenant vraisemblablement de l'occupation gallo-romaine. Un seul petit tesson de panse provient des structures de cet édifice et ne permet pas de mieux documenter celui-ci. L'aménagement des poteaux rappelle entre autres celui des édifices régionaux de la fin du haut Moyen Âge sans pour autant permettre de l'attribuer avec certitude à ce type d'occupation.

En raison du mauvais état de conservation des vestiges et d'une carence certaine en mobilier permettant de caractériser les diverses occupations, le terrain a été restitué à l'aménageur.

DERBOIS Martine (Inrap)

ÂGE DU FER

SAINT-CRÉPIN-IBOUVILLERS

Le Tabary

CONTEMPORAIN

MODERNE

Le diagnostic a été motivé par le dépôt d'un permis de construire qui recouvre l'aménagement d'un lotissement de 72 maisons d'habitation individuelle. L'emplacement du futur lotissement occupe un espace voué à l'agriculture, une pâture et un verger. Les parcelles sont situées en rupture d'un plateau qui ouvre à l'est sur un vallon de faible amplitude. La limite ouest de l'emprise à sonder culmine à 136,5 m NGF, la limite est à 133 m NGF. Le point bas du

vallon se situant à 125 m NGF d'altitude. Pour le secteur concerné, les données de la carte géologique indiquent une formation du Crétacé caractérisée par une assise du Campanien (C6). Cette assise est surmontée par des limons du Quaternaire.

Depuis une trentaine d'années, le secteur fait l'objet, d'une part de prospections aériennes (P. Joy), d'autre part d'interventions ponctuelles. Un enclos funéraire carré

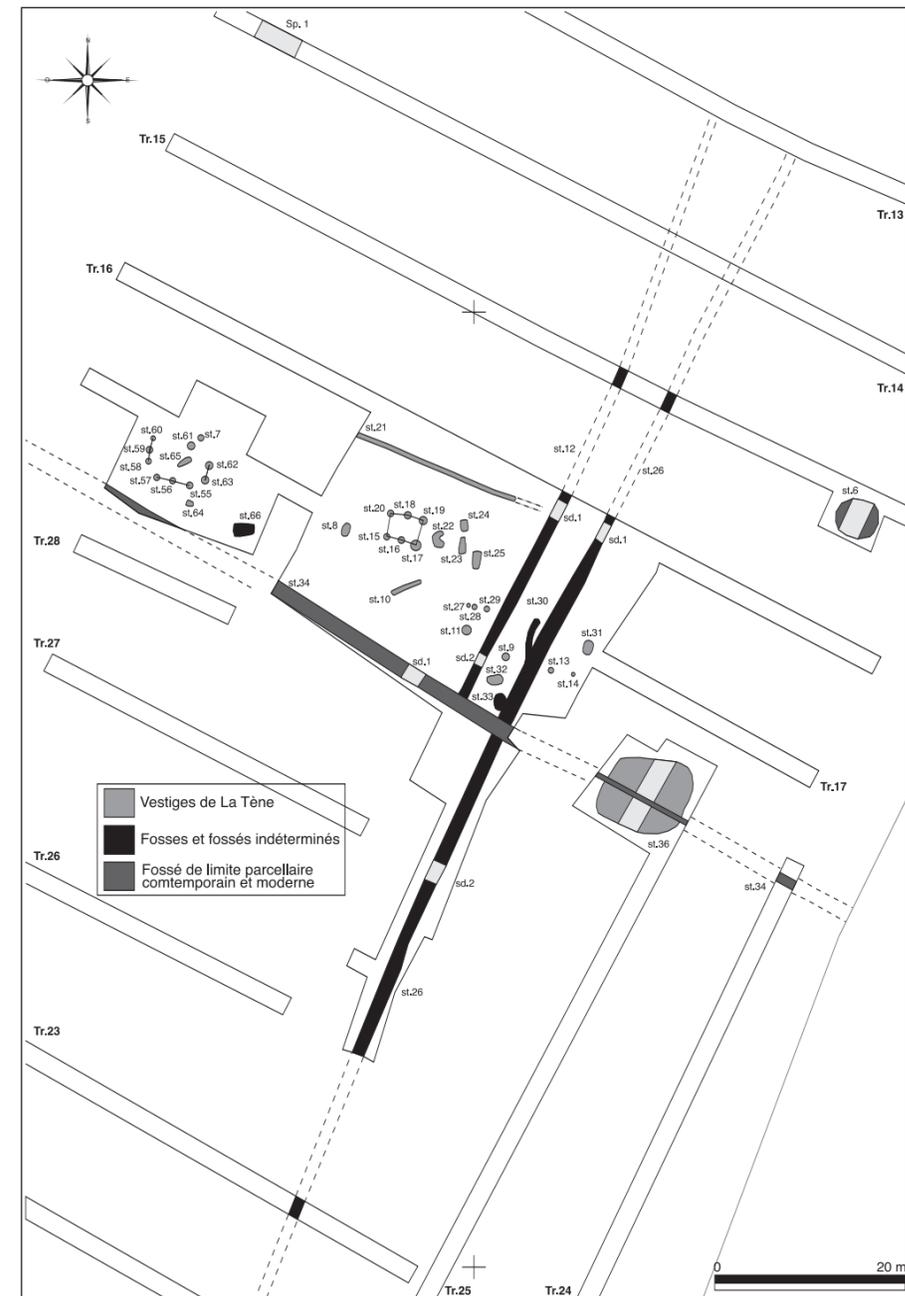
interprété comme un sanctuaire païen (P. Joy, 1994) a été repéré en prospection aérienne au lieu-dit Le Fief. Il est localisé à 500 m à l'est du lieu de l'intervention sur un plateau situé sur le versant opposé du vallon. Un système d'enclos « gigogne » attribué à l'âge du Fer a été repéré par le même prospecteur (1999) au lieu dit Le Bois Camp à plus d'un kilomètre au nord-est de l'emprise à diagnostiquer. Dans un environnement plus large (4 km au sud-ouest), au lieu-dit Les Bruyères, deux interventions préalables à l'extension d'une carrière (SA Carrières Chouvet) ont été menées sur une butte résiduelle destinée à de l'extraction de sable :

- une fouille d'évaluation menée par M. Derbois (1995) qui a mis en évidence un axe de communication secondaire

(voirie), un réseau de fossés de parcellaire, ainsi qu'un établissement rural gallo-romain.

- un diagnostic mené par S. Beaujard en vis-à-vis (2004) qui recouvrait aussi des éléments de voirie et des fossés de parcelles considérés comme antique, ainsi que du mobilier résiduel attribuable au I^{er}-II^e siècle de notre ère. Enfin il est signalé (sous toutes réserves) la présence de puits d'extraction de silex néolithique (D. Fujellier. 1977) à Saint-Crépin-Ibouvillers.

Le secteur à sonder a concerné une emprise de 72 361 m². Le diagnostic réalisé en dix jours de travail a permis de réaliser 40 tranchées espacées de 12 à 15 m, ainsi qu'un décapage, pour un total de 8 602 m², soit 11,88 % de la surface disponible.



Saint-Crépin-Ibouvillers « Le Tabary ». Phasage du secteur d'habitat (S. Beaujard, Inrap)

Cette intervention a permis de mettre en valeur la structuration de vestiges attribuables à La Tène et à la période moderne ou contemporaine.

Les vestiges les plus anciens sont attribuables à la période de La Tène Finale D2. Ils matérialisent la présence d'un site d'habitat fortement érodé particulièrement difficile à identifier (fiché sur un substrat argileux et poches de cailloutis de silex) d'où il ne subsiste au sol que les éléments les plus excavés. Un décapage d'environ 1 000 m² a été nécessaire pour circonscrire l'occupation. On dénote deux bâtiments sur poteaux, soit un grenier (bien conservé, de 8,5 m²) et un bâtiment d'un module suffisamment grand (32,5 m²) pour concevoir qu'il ait servi d'habitation. D'autres trous de poteau sans organisation apparente (du fait de l'érosion) et des fosses complètent l'ensemble. L'établissement était peut-être délimité par un fossé d'enclos, comme tendrait à l'attester un lambeau mis au jour en parallèle des bâtiments.

Le mobilier est très peu présent du fait de l'érosion et de la pente existante (une dizaine de formes identifiables : *dolium*, vase de stockage, écuelle et fusaiole) mais recouvre certainement une autre réalité. On peut en effet

aussi considérer, au regard du substrat caillouteux et argileux, que le choix du stockage en aérien (greniers) ait été préféré au profit d'un enfouissement, dans des structures de type silos notamment.

Au regard de l'arasement général, le site d'habitat a été fouillé à 50 % durant la phase de diagnostic.

Deux fosses très parallèles espacés d'environ 3,50 m se développent à proximité du site d'habitat, repérés sur 80 m et 220 m linéaires, selon une orientation nord-est/sud-ouest. On peut supposer qu'ils sont contemporains de l'occupation Laténienne, sans certitude toutefois et qu'ils correspondent à des éléments de voirie. Au regard de leur orientation dans le paysage, il est possible de trouver des éléments de comparaison avec les vestiges mis au jour sur Saint-Crépin-Ibouwillers, au lieu-dit Les Bruyères.

Les autres vestiges découverts correspondent à une trame de fossés de parcellaire de la période moderne ou contemporaine. Des fosses complètent l'ensemble, dont certaines semblent liées à de l'extraction de cailloutis de silex.

BEAUJARD Stéphane (Inrap)

GALLO-ROMAIN

SAINT-JUST-EN-CHAUSSÉE

Rue Jean Moulin

Le diagnostic a été motivé par la proximité du sanctuaire laténien puis antique fouillé en 1994 (100 m à l'ouest). La parcelle est située à l'extrémité orientale du village de Saint-Just-en-Chaussée. C'est un versant du Plateau Picard, dominant directement le vallon ou la rivière Arré prend sa source. Il suffit de retirer 0,30 à 0,50 m de terre végétale pour atteindre un sédiment sableux, jaune. Sur cette petite surface de 1 675 m², cinq tranchées ont été creusées soit 309 m². Une seule a livré quatre éléments antiques soit une structure de combustion, un trou de poteau et deux fosses. Les profondeurs enregistrées ne dépassent pas 0,20 m. Seule une fosse a livré du matériel

comprenant : céramique, faune, morceau de tuile et silex chauffé. Les tessons, dont un fragment de sigillée évoquent le I^{er} siècle ou la première moitié du II^e siècle. L'occupation antique reconnue est très réduite et se concentre près de l'angle nord-ouest de la parcelle. Le reste du terrain est vide de structure. Néanmoins, il faut souligner les forts remaniements contemporains qui ont pu effacer des traces anciennes.

MARÉCHAL Denis (Inrap),
HÉBERT Pierre (Inrap)

MOYEN ÂGE

SAINT-PAUL

La Montagne des Ponts

CONTEMPORAIN

MODERNE

Vingt et une tranchées ont été réalisées lors du diagnostic préalable à la construction d'un lotissement à Saint-Paul, La Montagne des Ponts représentant une reconnaissance de 9 % de la surface totale de l'emprise concernée (76 959 m²). L'opération de diagnostic archéologique a permis de mettre au jour les restes d'un ancien chemin sous la forme de deux ornières en calcaire damé, sur une longueur de 500 m. Ce tronçon abandonné, localisé dans la partie médiane de l'emprise, complète le tracé d'un chemin encore existant, partant de l'actuelle R.N. 31 et dirigé vers le village de Saint-Paul. Vers 1890, ce chemin a été en partie remblayé par des éléments de four, des

ratés de cuisson et des fragments de productions diverses (faïence et grès) provenant de la Manufacture de l'Italienne, située à environ 800 m au sud-est, qui a fonctionné tout au long du XIX^e siècle et dont les bâtiments en partie conservés appartiennent aujourd'hui à une exploitation agricole.

FRIBOULET Muriel (Inrap, AOROC-UMR 8546 CNRS-ENS)

MOYEN ÂGE

SENLIS

Porte ouest de la Cathédrale Notre-Dame

MODERNE

Le portail occidental de l'ancienne église cathédrale de Senlis est célèbre pour son Couronnement de Marie ceint par l'Arbre de Jessé. Sa bonne conservation, malgré les larges restaurations des grandes figures au XIX^e siècle et surtout ses rehauts de peinture, conduit, dans le cadre de la mise en valeur des cathédrales de Picardie, à une vaste restauration menée par l'architecte en chef MH, Etienne Poncelet-Sommeville.

Cette véritable mise au jour expose le décor monumental aux agressions naturelles, principalement celle des pluies acides. Une protection s'avère donc indispensable.

On sait que ce portail était précédé par un porche que citent des textes, difficiles à interpréter, au moins dès 1345, à l'occasion du serment d'intronisation de l'évêque Pierre Crose, puis beaucoup plus tard en 1751, lors de sa destruction qui est alors accompagnée de la translation de sépultures. De plus, il conserve au-dessus de ses voussures des traces du passage d'une toiture en bâtière qui s'étend sur les contreforts même, avec un bûchage léger de la pierre destiné à la prise du mortier de jointoiement. Des encoches de passage de poutrelles sont encore visibles sur ces contreforts et d'autres de solives au niveau du passage des plafonds, qui complètent la charpente.

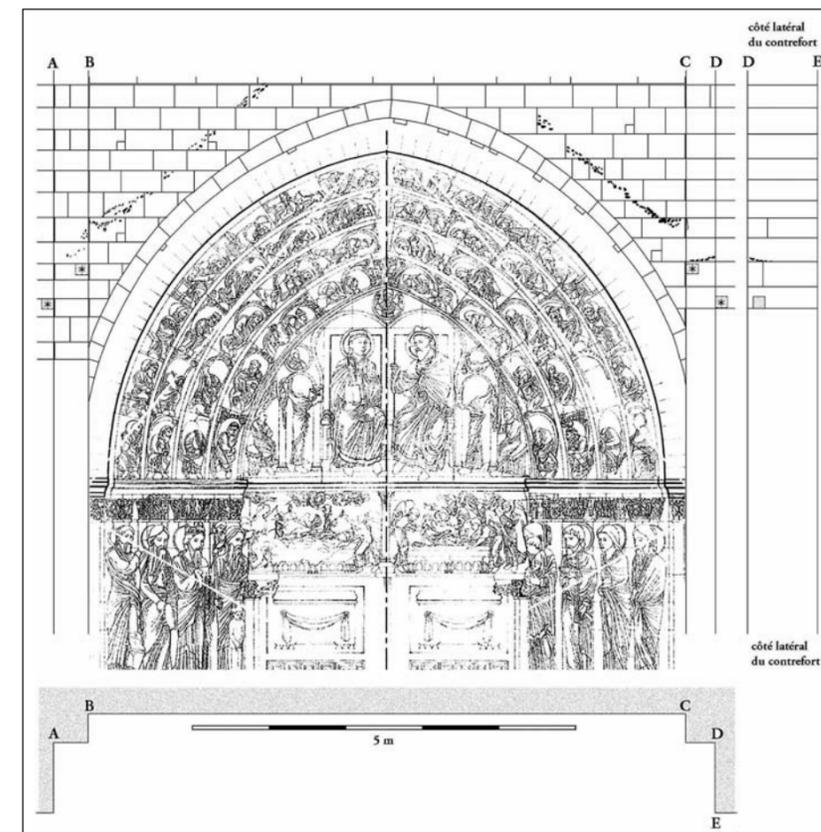
Textes et traces visuelles ne sont pas suffisants pour juger du type de portail destiné à restituer la protection et surtout l'importance à lui donner. Simple apprentis ou véritable

appendice en saillie sur le parvis ; et, dans ce cas, situé au niveau des sols actuels ou à ceux d'origine supposés plus bas des cinq marches descendant à l'intérieur.

Une autorisation de sondage a permis de rechercher des vestiges de fondations de ce porche. Dans un premier temps, porté au droit du contrefort nord du portail, il donne bien des résultats positifs mais incomplets ; et c'est, étendu au contrefort sud que la corrélation des vestiges avec les fondations de l'édifice est enfin établie. Limité en largeur dans l'état, ce sondage doit s'agrandir légèrement pour préciser les dimensions à prévoir à la restitution du porche. Dors et déjà, on peut admettre qu'il est très certainement contemporain de la construction primitive et que les niveaux de circulation d'origine sont à environ 0,80 m plus bas que le parvis actuel, au niveau du dallage intérieur. À signaler que la fouille est limitée aux niveaux de circulation liés à la construction des fondations de l'église.

C'est donc un projet culturel extrêmement novateur qui s'annonce à la suite de ces sondages, car la restitution donnera un tout autre aspect à ce portail si connu qui sera sans doute particulièrement convivial si, sous un porche bordé de banquettes où s'asseoir, l'observateur pourra admirer ce chef de l'art roman finissant dans la conservation de ses couleurs avec l'agrément d'éclairages et d'audio-visuels.

WOIMANT Georges-Pierre (CG de l'Oise)



Senlis « Porte ouest de la Cathédrale Notre-Dame ». Portail occidental : relevé pierre à pierre du mur de façade supérieur au tympan (relevé Poncelet). Traces de bûchage au niveau du passage en bâtière de la toiture au-dessus de l'arc. Deux encoches de fixation de poutrelle de la charpente sur les côtés latéraux internes des contreforts (grisé) (Relevé et dessins G.-P. Woimant, CG de l'Oise)

GALLO-ROMAIN

SENLIS

MODERNE

MOYEN ÂGE

Place Notre-Dame - Musée d'Art et d'Archéologie

Le diagnostic effectué au Musée d'Art et d'Histoire de la ville de Senlis a consisté à réaliser deux sondages.

Le sondage n°1 a permis de mettre au jour un mur ou un contrefort (US. 1003) associé à une séquence stratigraphique datée du XII^e au début du XVI^e s. Quant au sondage n°2, il a permis de mettre immédiatement en évidence des

niveaux datables du haut Moyen Âge et de la période gallo-romaine tardive (IV^e s.) à une profondeur de 1,70 m par rapport au niveau de circulation actuel soit 74,50 m NGF environ.

BERTIN Patrice (Inrap)

ÂGE DU FER

SÉRIFONTAINE**La Remise de Frier**

L'évaluation de cette parcelle de 6,7 ha a été motivée par l'implantation d'une ZAC. Située sur la rive gauche de l'Épte, le terrain inclut un petit vallon (70 m de large) et les rebords de plateau. La craie affleure parfois dès 0,30 m, mais elle est le plus souvent recouverte de limon à silex très compact. Au moyen d'une vingtaine de tranchées, soit 6 879 m² décapés, il a été tenté d'abord de mieux comprendre la dynamique de remplissage du vallon. Il est colmaté, jusqu'à 3 m, au maximum, de colluvions limoneuses ou sableuses. L'ultime mètre semble avoir été constitué récemment. Une phase plus ancienne date peut-être de la période XV^e-XVII^e siècle (-1 m) et une antérieure serait protohistorique (-1,40 m). Néanmoins les rares tessons dégagés incitent à la prudence sur ces datations. Le diagnostic s'est ensuite concentré sur les zones hautes, en particulier le léger versant exposé au sud-ouest. De fait, trois *locus* ont livré des concentrations de trous de poteau. Ils s'étalent sur 160 m de long. Le premier des *locus* n'a pas livré de mobilier permettant une attribution chronologique. Les deux autres ont fourni un peson triangulaire et

des bords de céramique caractéristiques de La Tène finale. Seule une zone livre deux plans de bâtiment cohérents et classiques, distants de moins de 4 m. Le premier est un grenier à quatre poteaux au plan losangique et dont la surface couvre de 5 m². Le second est une annexe sur six poteaux, rectangulaire et d'une surface au sol de 9,50 m². Les fosses mesurent 0,60 m de diamètre et le fantôme des poteaux oscille entre 0,16 et 0,20 m. L'absence de fosse et de fossé autour rend l'interprétation délicate. Le site se développe-t-il hors emprise puisque ce secteur est en limite de projet ? La compacité du substrat aurait-il été une forte contrainte ayant limité les creusements en profondeur ? Dans l'état de la documentation, il faut supposer qu'il s'agit d'annexes agricoles dépendant d'une ferme. Malgré la fugacité des vestiges, ce type d'occupation secondaire participe à l'exploitation du milieu et représente le premier niveau du maillage de l'implantation gauloise.

MARÉCHAL Denis (Inrap)

VERNEUIL-EN-HALATTE**R.D. 120 - Rue des Bois**

Sur ce projet de lotissement de 0,95 ha, une seule parcelle de 3 000 m² était accessible. Elle se situe à moins de 700 m de l'Oise, sur sa rive gauche. Implanté autour de 30 m NGF, l'endroit correspond à la première terrasse de la rivière et juste à la base d'une côte. La stratigraphie est constituée de la terre végétale très sableuse sur 0,25 à 0,35 m, qui surmonte un niveau de sable brun/marron homogène avec des traces d'oxydation épais de 0,40 m. Dessous se trouve un sable blanc/beige tâché de poches d'oxydation. Enfin, la strate inférieure est un sable plus compact rempli d'eau, de couleur verdâtre et jaune, très oxydé. La description de ces couches, où l'oxydation

revient fréquemment, traduit le caractère humide du secteur. Des sources sont signalées à quelque centaine de mètres plus à l'est. Trois tranchées totalisant 622 m² ont été décapées. Elles n'ont livré que des traces récentes.

MARÉCHAL Denis (Inrap)

VILLERS-SAINT-PAUL**Le Parc de Villers**

Cette parcelle qui couvre 4,5 ha et qui sera ensuite lotie, se trouve dans une zone peu documentée. Située en bordure de la Brèche, sur sa rive gauche, elle est donc localisée dans le lit majeur du cours d'eau. Les premiers résultats obtenus lors du diagnostic ont conditionné une approche sous forme de carottages pour reconnaître le profil ancien du terrain et sa dynamique de colmatage. Un vaste ancien chenal occupe la majeure partie du terrain. Une couche de tourbe se positionne au plus bas à 2,20 m de profondeur. Épaisse alors de près de 0,60 m, il faut noter que le sommet correspond à une couche organique en décomposition presque noire, alors que dessous les couches plus claires contiennent des brindilles et parfois des bois. La présence de bois caractérise le chenal en cours d'atterrissement. Notons que plusieurs souches de bois blanc ont été observées dans cette strate. La tourbe surmonte une couche de limon calcaireux qui précède de

gros gravier. Seuls les sondages géotechniques ont pu atteindre les argiles sous-jacentes. Au-dessus de la tourbe se trouvent des couches plus ou moins limoneuses parfois très oxydées. Le niveau de l'eau arrive actuellement dès 1,30 m de profondeur. Très fréquemment il a été rencontré des remblais modernes et contemporains. Ces remblais récents ont dû chercher à rehausser ces zones humides, marécageuses. La zone proche du méandre doit constituer les berges du chenal et une zone haute. Toutefois pour des raisons liées au projet, il n'a pas été possible de sonder davantage cet îlot. Le seul aménagement ancien correspond à un caniveau façonné avec de gros blocs calcaires équarris. Il doit être lié au château moderne qui se situait plus au nord-est de la parcelle.

MARÉCHAL Denis (Inrap)

GALLO-ROMAIN

VILLERS-SOUS-SAINT-LEU

MODERNE

MOYEN ÂGE

Rue de Boissy

Suite au dépôt d'un permis de lotir pour 104 pavillons, un diagnostic a été réalisé sur 76 887 m². Le terrain occupe un vallon sec, depuis la récente période de sécheresse, s'inscrivant entre la rue de Boissy, la rue du Puits Neuf et le parc du château du XVII^e s. de Villers-sous-Saint-Leu.

Vingt-deux tranchées de sondages linéaires associées à des fenêtres et une dizaine de sondages profonds pour une étude géomorphologique ont permis de repérer 231 vestiges en élévation et en creux. Ces structures ont permis d'identifier deux sites distincts et l'enceinte primitive du parc du château (cf. plan).

Le site 1 occupant la base du versant nord-ouest, dont la surface est évaluée à 5 000 m², témoigne du développement d'une activité artisanale métallurgique de la période carolingienne à la fin du XI^e s.

Les vestiges bien conservés, au nombre de 126 pour une surface décapée de 720 m², s'ouvrent vers la base d'une strate de limon brun gris dont la partie supérieure est très remaniée par des labours. Parmi eux, de larges trous de poteau montrent des négatifs atteignant au minimum 80 cm de profondeur. On observe des concentrations ou des alignements de ce type de structure ainsi que de nombreux recoupements stratigraphiques. Ces éléments participent certainement à l'édification de bâtiments et de clôtures (palissade ?). Des fosses rectangulaires pourraient correspondre à des fonds de cabane tandis que, dans le vallon plus humide, des structures longilignes plaideraient en faveur de constructions sur sablières comme à Allonne (Les Bornes 2 - A. 16 Sud, 1995). D'autres vestiges montrent, a priori, des analogies morphologiques avec des fossés de parcelles et de drainage, des silos, des fosses et certainement des structures de combustion. Une partie

de ces structures sont liées à une activité métallurgique et un test a permis de recueillir les fragments d'un petit pot en céramique rugueuse utilisé comme creuset.

La présence de scories sur l'intégralité du site n'a pas permis de repérer si l'activité artisanale était pratiquée sur toute l'emprise ou seulement dans une partie de celle-ci. Une observation des résidus est en cours afin de déterminer s'il s'agit du traitement de minerais ou de la fabrication d'outils ou des deux. Des rejets de cendres, de charbons de bois, de scories et de résidus divers sont aussi observés dans le niveau plus humide (de marais ?) qui borde le site à l'est.

Le site étant localisé à proximité des carrières d'extraction de la pierre calcaire dite de Saint-Leu (d'Esserent) exploitées dès la période antique, les habitants se chargeaient peut-être de la réalisation des outils ou de leur réfection.

Vers le sommet du versant est, des murs, des tranchées de récupérations de murs en pierre calcaire locale, des excavations correspondant à des caves, des fossés, une structure de combustion sont à mettre en relation avec le hameau de Boissy (Site 2, 62 structures attestées et 26 possibles), aujourd'hui intégré à la commune de Saint-Leu-d'Esserent. Cette extrémité du hameau couvre environ 5 000 m² du projet en bordure de la rue du Puits Neuf. Deux axes préférentiels de parcelles ou d'implantation du bâti associé à l'observation du rare mobilier issu des sondages suggèrent une occupation du bas Moyen Âge ou de la période des Temps modernes complètement remaniée au XIX^e s. lors des grands travaux de voirie et d'alignement des façades.

Enfin, au bas de l'emprise du projet, il a été possible de

suivre la quasi-intégralité du mur primitif du XVII^e s. de l'enceinte du château de Villers signalé par une ou deux assises de fondations ou par sa tranchée de récupération (St. 159). Le creusement du fossé au milieu des années 1980 a détruit les vestiges d'un accès secondaire sur le parc et l'étang. Deux pierres des piliers d'entrée sont conservées par la commune.

Ce diagnostic s'avère particulièrement positif avec ce site artisanal métallurgique médiéval assez exceptionnel pour la région picarde pour laquelle il n'existe que deux mentions (bilan d'après les données de la carte archéologique) concernant le travail du métal. La première serait un dépôt de bronzier daté au plus tôt du XV^e siècle découvert en prospection en 1991 par E. Mantel à l'est de la commune

de Gamaches et la seconde, une activité métallurgique associées à des fosses XII^e-XIII^e s. repérée au cours d'une opération d'évaluation archéologique à Savignies La Rue aux Vaches par J.-M. Fémolant en 1998. Les sites fouillés les plus proches l'ont été dans le cadre des grands projets d'aménagement de Marne-la-Vallée.

Pour ce qui concerne le site 2, le bilan réalisé sur 30 ans d'archéologie en Picardie a mis en lumière les carences en données archéologiques concernant l'habitat rural au bas Moyen Âge et à la période moderne, l'occasion se présente donc de pouvoir remédier à cet état de fait.

DERBOIS Martine (Inrap)

GALLO-ROMAIN

MOYEN ÂGE

VILLERS-SOUS-SAINT-LEU

Rue de Boissy

MODERNE

Le diagnostic réalisé sur un terrain s'inscrivant entre la rue de Boissy, la rue du Puits Neuf et le parc du château du XVII^e siècle de Villers-sous-Saint-Leu s'est révélé positif (cf. notice précédente). Le SRA de Picardie a prescrit la réalisation de fouilles sur deux secteurs distincts d'environ 4 000 m² chacun. L'étude du site étant reportée en 2008, cette notice préliminaire ne présentera que quelques aspects succincts des recherches entreprises.

Le site 1 (rue de Boissy) occupe la base du versant nord-ouest du vallon. Sa surface est évaluée à 5 000 m² dont 4 000 ont fait l'objet d'une fouille. Les vestiges témoignent du développement d'une activité artisanale métallurgique de la période mérovingienne à la fin du XI^e s.

Le hameau s'organise autour de placettes où sont aménagés des puits. Les parcelles sont séparées par des chemins ou des clôtures. À l'intérieur de chaque parcelle, l'espace est très partitionné entre des aires bâties (bâtiments sur poteaux, fonds de cabane, ateliers, etc) et des zones de fours domestiques ou de stockage en silos. Certains secteurs ont livré des quantités importantes de scories et des fragments de creusets témoignant d'un travail de forge. L'implantation du site au pied d'une des carrières d'extraction de pierre de Saint-Leu-d'Esserent qui sont exploitées et commercialisées depuis l'Antiquité, présente donc un intérêt scientifique particulier. Cet habitat est aussi installé dans un vallon qui rejoint l'Oise, grand axe de communication et de commerce tout proche. Ce site est vraisemblablement à l'origine du hameau de Boissy qui s'inscrit dans un terroir largement géré par des abbayes et sont un facteur important de l'essor économique régional. Le hameau perdure et il est reconstruit plusieurs fois, malgré des épisodes de crues ou d'incendie, de la période mérovingienne au XI^e s. Le village est enfin abandonné suite à un nouvel incendie d'origine inconnue et quelque peu délocalisé vers la commune de Saint-Leu-d'Esserent.

Le site 2 (rue du Puits Neuf) occupe la partie sommitale du versant est du vallon. Il occupe une surface de 4 000 m² qui ont fait l'objet d'une investigation archéologique rapide et succincte de trois semaines, décapage compris. Le dia-

gnostic avait permis la mise au jour de murs, de tranchées de récupérations de murs en pierre calcaire locale, d'excavations pouvant correspondre à des caves, de fossés qui étaient à mettre en relation avec le hameau de Boissy, aujourd'hui intégré à la commune de Saint-Leu-d'Esserent. Deux axes préférentiels de parcelles ou d'implantation du bâti associé à l'observation du rare mobilier issu des sondages suggéraient une occupation du bas Moyen Âge et de la période moderne complètement remaniée au XIX^e s. lors des grands travaux de voirie et d'alignement des façades. Les édifices ont souvent servi de carrière de pierre et le substrat de sable à lapin sur lequel ils sont construits a ponctuellement été exploité. La fouille a révélé, entre les tranchées, quelques structures mérovingiennes : fonds de cabane, silos et fours. Au début du haut Moyen Âge, les abords des carrières sont donc assez densément peuplés et ces exploitations constituent de fait un facteur de fixation de population.

Ces fouilles s'avèrent donc d'un intérêt particulier avec ce site artisanal métallurgique médiéval assez exceptionnel pour la région picarde pour laquelle il n'existe que deux mentions (bilan d'après les données de la carte archéologique) concernant le travail du métal. Son étude devrait aussi permettre la compréhension du développement d'un hameau dans la sphère d'influence de l'abbaye de Saint-Leu-d'Esserent et de l'exploitation des carrières de pierre qui serviront à maintes constructions des grands édifices religieux ou laïcs tant à Paris qu'à Caen ou plus au sud par le biais des transports fluviaux sur l'Oise et sur la Seine.

DERBOIS Martine (Inrap)



Villiers-sous-Saint-Leu « Rue de Boissy ». Localisation des sondages et des vestiges lors du diagnostic

WARLUIS

Les Bruyères

Un projet de lotissement a entraîné une opération de diagnostic composée de tranchées linéaires afin de repérer d'éventuelles structures en creux ainsi que des sondages ponctuels profonds permettant à la fois de repérer les vestiges de périodes plus anciennes.

La stratigraphie s'est révélée identique sur l'ensemble de la parcelle avec les sables thanétiens recouverts d'alluvions anciennes (formation de galets affleurante) d'une épaisseur de 1,50 m.

Aucune structure n'a été repérée ni même aucun artefact en surface ou dans les sédiments mobilisés lors de l'opération. Les rares petites poches de limons polyphasés qui troublent cette homogénéité n'ont pas servi de piège pour des vestiges préhistoriques.

GUERLIN Olivier (Inrap)

PICARDIE SOMME

BILAN SCIENTIFIQUE

Tableau des opérations autorisées

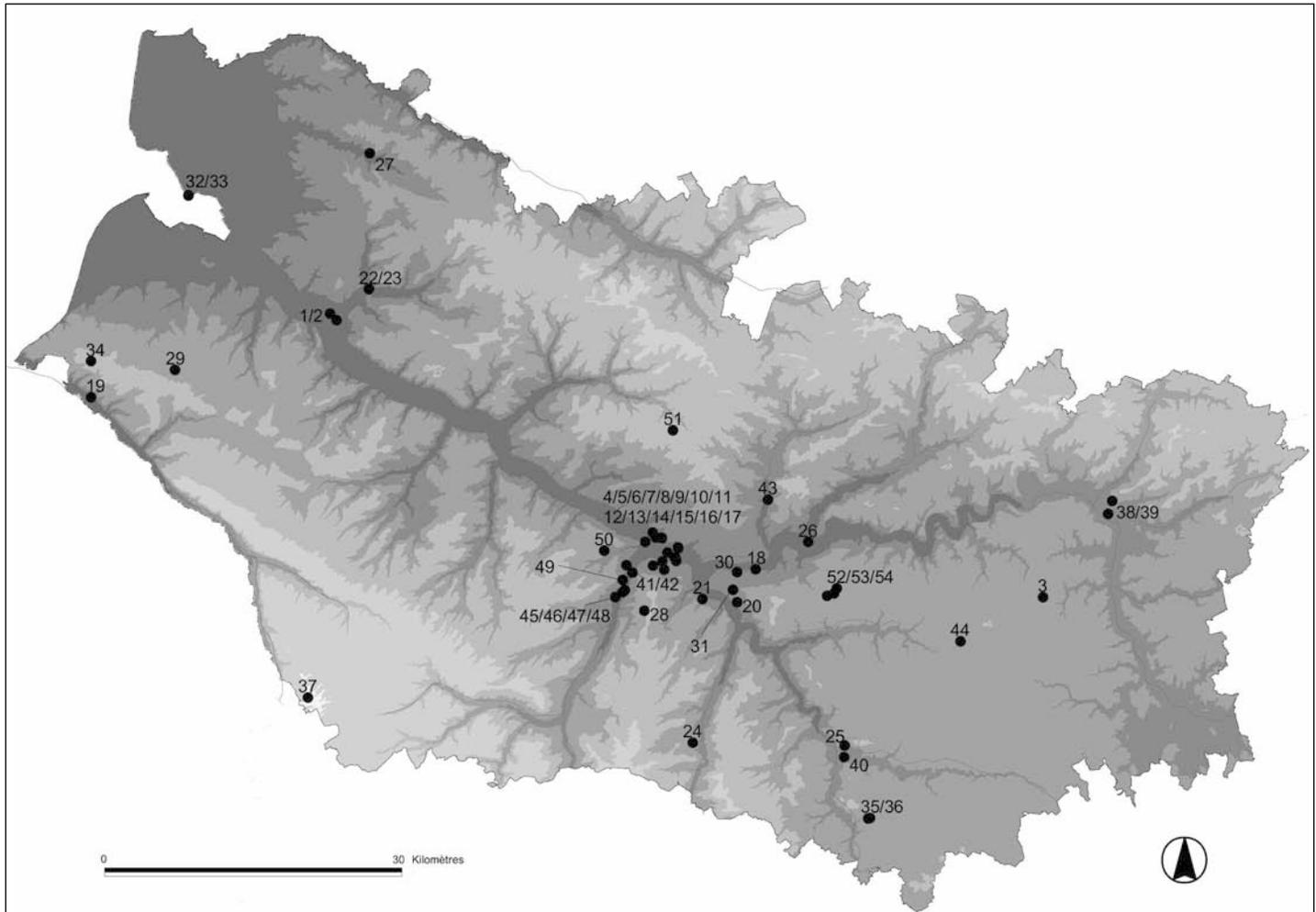
2 0 0 6

N° de site	Commune / Lieu-dit	Responsable (organisme)	Nature de l'op.	Époque	Rapport reçu	Réf. carte
8400	ABBEVILLE 264 Chaussée d'Hocquet	DERBOIS Martine (Inrap)	OPD			1
8971	ABBEVILLE Place du Grand Marché	THUET Annick (Inrap)	OPD	MOD CON	●	2
9041	ABLAINCOURT-PRESSOIR Sole de Deniécourt	HARNAY Véronique (Inrap)	F	GAL HMA		3
8886	AMIENS Îlot de la Boucherie	BINET Éric (Inrap)	OPD	GAL	●	4
8992			F	<i>BSR 2007</i>		5
9014	AMIENS Impasse Saint-Céran	THUET Annick (Inrap)	OPD		●	6
8988	AMIENS 56 rue de l'Abbé de l'Épée	KIEFER David (Inrap)	OPD		●	7
9007	AMIENS 3-5 rue Émile Lesot	THUET Annick (Inrap)	OPD	MOD	●	8
9008	AMIENS 82 rue Terral	THUET Annick (Inrap)	OPD		●	9
8989	AMIENS 54 rue Jules Barni – Ancienne Caserne Dejean	GEMEHL Dominique (Inrap)	OPD		●	10
8875	AMIENS 9-11 rue Le Matre	BINET Éric (Inrap)	OPD		●	11
8851	AMIENS 116-118 rue Marguerite Hémarth Féradier	BINET Éric (Inrap)	OPD		●	12
8937	AMIENS Rue des Quatre Lemaire	SOUPART Nathalie (Inrap)	OPD	CON	●	13
8940	AMIENS Rue Saint-Maurice	DUCROCQ Thierry (Inrap)	OPD	MÉS	●	14
8873	AMIENS 421 rue Saint-Maurice	DUCROCQ Thierry (Inrap)	OPD	PAL MÉS	●	15
8999	AMIENS 86 rue de Saveuse	LOCHT Jean-Luc (Inrap)	OPD		●	16
8949	AMIENS ZAC Cathédrale – BP2 et BP3	GEMEHL Dominique (Inrap)	F			17
8985	BLANGY-TRONVILLE Le Village	BERNARD Jean-Louis (Inrap)	OPD		●	18
8899	BOUVAINCOURT-SUR-BRESLE Voie communale n°2 - Les Quatorze	PETIT Emmanuel (Inrap)	OPD		●	19
8914	BOVES Rue de Glisy	PETIT Emmanuel (Inrap)	OPD	MOD CON	●	20
8954	CAGNY L'Épinette	TUFFREAU Alain (UNIV)	FP	PAL	●	21
8908	CAOURS Les Prés		SD	PAL		22
8955		LOCHT Jean-Luc (Inrap)	FP	PAL	●	23

● : rapport déposé au service régional de l'archéologie et susceptible d'y être consulté * Notice non parvenue

N° de site	Commune / Lieu-dit	Responsable (organisme)	Nature de l'op.	Époque	Rapport reçu	Réf. carte
8922	CHAUSSOY-ÉPAGNY R.D. 193 - Les Bosquets	PETIT Emmanuel (Inrap)	OPD		●	24
8898	CONTOIRE - HAMEL Les Chanvrières	PETIT Emmanuel (Inrap)	OPD	GAL	●	25
8966	CORBIE Chemin des Vaches - Pré de l'Abbaye	DUCROCQ Thierry (Inrap)	OPD	NÉO / PRO MOD	●	26
8938	CRÉCY-EN-PONTHIEU Le Village	PETIT Emmanuel (Inrap)	OPD		●	27
8845	CROTOY (LE) Rue de la Plage - Rue Delande	PETIT Emmanuel (Inrap)	OPD		●	32
8844	CROTOY (LE) Rue de la Plage - Rue du Phare	PETIT Emmanuel (Inrap)	OPD		●	33
9031	DURY 12 rue Jules Ferry	THUET Annick (Inrap)	OPD		●	28
8965	FEUQUIÈRES-EN-VIMEU Aménagement du centre ville	PETIT Emmanuel (Inrap)	OPD	MOD CON	●	29
8795	GLISY 9-11 rue du Vert Bout	DERBOIS Martine (Inrap)	OPD		●	30
8950	GLISY - BOVES ZAC Jules Verne	GAUDEFRY Stéphane (Inrap)	OPD	NÉO / FER GAL	●	31
9020	MENESLIES Le Petit Terroir	PETIT Emmanuel (Inrap)	OPD	FER GAL	●	34
8913	MONTDIDIER Rue de Guerbigny	PETIT Emmanuel (Inrap)	OPD		●	35
9029	MONTDIDIER Rue Pasteur - Route de Guerbigny	PETIT Emmanuel (Inrap)	OPD	BRO FER	●	36
8991	MORVILLERS-SAINT-SATURNIN Rue du Coq Gaulois - Digeon	SOUPART Nathalie (Inrap)	OPD	MOD	●	37
8854	PÉRONNE ZAC de Maismont	DEFAUX Franck (Inrap)	OPD	FER GAL	●	38
8943	PÉRONNE Zone industrielle Nord	DEFAUX Franck (Inrap)	OPD	FER	●	39
9000	PIERREPONT-SUR-AVRE Chemin de Boussicourt	PETIT Emmanuel (Inrap)	OPD	BRO	●	40
8984	PONT-DE-METZ Construction de l'école - À l'Échelle	BLONDIAU Lydie (Inrap)	OPD		●	41
8860	PONT-DE-METZ Rue du Petit Saint-Jean	DUCROCQ Thierry (Inrap)	OPD	PAL / MÉS GAL	●	42
9005	PONT-NOYELLES Rue de la Vallée de l'Hallue	GUERLIN Olivier (Inrap)	OPD	PRO / HMA MOD	●	43
8842	ROSIÈRES-EN-SANTERRE Rue des Haies	DEFAUX Franck (Inrap)	OPD	GAL	●	44
8956	SALEUX Les Baquets	FAGNART Jean-Pierre (Inrap)	FP	PAL MÉS	●	45
8945	SALEUX 2 Rue Ernest Cauvin	DUCROCQ Thierry (Inrap)	OPD		●	46
8982	SALEUX Rue Max Dornoy	KIEFER David (Inrap)	OPD		●	47
8987	SALEUX Max Dormoy 2 (tranche 3)	KIEFER David (Inrap)	OPD		●	48
8907	SALOUËL Rue François Villon	DUCROCQ Thierry (Inrap)	OPD	FER GAL	●	49
9084	SAVEUSE Rue Paul Cornet - Derrière les Haies	BLONDIAU Lydie (Inrap)	OPD	BRO FER	●	50
8836	VILLERS-BOCAGE Parc d'activité de la Montignette	BLONDIAU Lydie (Inrap)	OPD	FER	●	51

N° de site	Commune / Lieu-dit	Responsable (organisme)	Nature de l'op.	Époque	Rapport reçu	Réf. carte
8843	VILLERS-BRETONNEUX Le Cheminet de Laleu	DUVETTE Laurent (Inrap)	OPD	FER CON	●	52
8878	VILLERS-BRETONNEUX Rue de Demuin	BLONDIAU Lydie (Inrap)	OPD	FER	●	53
8974	VILLERS-BRETONNEUX La Solette	BLONDIAU Lydie (Inrap)	OPD		●	54



Somme. Carte des opérations autorisées

PICARDIE SOMME

Travaux et recherches archéologiques de terrain

BILAN SCIENTIFIQUE

2 0 0 6

ABBEVILLE

264 Chaussée d'Hocquet

Suite au dépôt d'un permis de construire d'immeubles avec parkings, un diagnostic archéologique a été réalisé par l'Inrap sur les 12 479 m² du projet. Le terrain longe la Somme et s'inscrit dans les faubourgs de la ville à proximité des ruines de l'église Saint-Paul. Avant la démolition préalable à la construction des futurs édifices, il comportait une centrale agricole, quelques maisons de type amiénoise en bordure de rue et une partie des vestiges des anciennes filatures dites des Rames fondées en 1665.

En raison de l'étalement des niveaux de démolition pour exhausser le sol et de dépôts d'autres tas dans certains secteurs ainsi que de secteurs pollués non accessibles à la fouille, le diagnostic a pris la forme de trois tranchées et de sept sondages profonds localisés aux endroits où une pelle sur pneu pouvait circuler.

La partie sud du projet longeant le chemin de halage a révélé des fossés de drainage axés NO-SE dont certains remontent au bas Moyen Âge et à la période moderne. C'est au cours de cette dernière période, contemporaine de la construction de la filature des Rames, que la partie sud du terrain en bordure de la Chaussée du Hocquet est exhaussée et close par des murs de parcellaires. En pierre calcaire ou en brique, ils sont établis sur de larges fondations en calcaire qui reposent sur des aménagements en bois. Le reste du site conserve une vocation sans doute agropastorale de lieu humide et inondable. Ce n'est qu'à la suite d'un nouvel exhaussement du terrain que sont installées la centrale agricole et quelques maisons de ville.

DERBOIS Martine (Inrap)

MODERNE

ABBEVILLE

CONTEMPORAIN

Place du Grand Marché

Un projet immobilier sur la place du Grand Marché à Abbeville a entraîné une intervention archéologique d'une semaine à deux personnes. La surface concernée (1 125 m²) est située juste à l'est de l'actuelle halle aux denrées.

Les cadastres anciens et les études d'archives présentent ce quartier légèrement en dehors de l'enceinte médiévale du XII^e siècle, puis intégré à la ville au siècle suivant. Au XVII^e siècle, le couvent des Jacobins est construit au nord. La parcelle figure alors dans les jardins de ce couvent. Mais aucune sépulture n'a été découverte. Enfin, un plan de 1811 figure à l'est de ce secteur une nouvelle halle aux denrées.

Quatre tranchées d'une trentaine de mètres de long ont été pratiquées. Elles ont permis de mettre au jour neuf murs modernes, dont un (St. 8) a été suivi sur 20 m de

long. Les maçonneries, parfois très hétérogènes, allient plusieurs matériaux, craie, grès et briques, parfois silex et même pavés. Deux fosses ont été sondées pour identifier les remblais qui les composent et recueillir des éléments de datation. Le mobilier prélevé est issu de contextes datés des XVII^e-XVIII^e jusqu'au début du XIX^e siècle. La plupart de ces vestiges devaient encore être employés lorsque le quartier a subi les violences de la Seconde Guerre mondiale. On a retrouvé dans une tranchée le dernier état de ce secteur correspondant à des sols en tomettes octogonales, galets, silex et pavés, appartenant aux demeures modestes, semble-t-il, qui occupaient le quartier avant sa destruction.

THUET Annick (Inrap)

GALLO-ROMAIN

ABLAINCOURT-PRESSOIR

HAUT MOYEN ÂGE

Sole de Deniécourt - ZAC Haute Picardie

La communauté de communes de Haute Picardie projette une extension de la ZAC de Haute Picardie sur une surface de 63 ha, principalement à l'ouest et au sud de la ZAC existante. Une première tranche de 15 ha avait été sondée en 2005, une nouvelle tranche de 24 ha a été diagnostiquée en 2006. Cette tranche comprend la moitié est des parcelles sondées en 2005 au sud de la voie d'accès à la gare TGV de Haute Picardie et les parcelles situées au nord de la voie d'accès. Le principal élément structurant du secteur, la voie romaine d'Amiens (*Samarobriva*) à Saint-Quentin (*Augusta Viromanduorum*), passe à 1 km au nord du site. Deux *villae* sont connues dans un rayon de 1.5 km, l'une au nord-nord-ouest du territoire de la commune d'Estrées-Deniécourt, l'autre à l'est sur la commune de Berny-en-Santerre. Des fouilles préventives ont été réalisées en 1989 sur un troisième établissement, à mi-distance, à l'emplacement de la ligne TGV Nord, au lieu-dit Derrière le Jardin du Berger (D. Bayard, Th. Massat 1990) La fouille s'est poursuivie en 1998 plus à l'ouest, sur le reste du site, dans le cadre des premiers aménagements de la ZAC de Haute Picardie (D. Bayard, G. Prilaux 2000). Les diagnostics réalisés depuis 1997 ont permis de reconnaître l'environnement de ces établissements antiques (D. Bayard, V. Harnay 1997) en révélant le plan de différents réseaux de fossés "parcellaires" antiques, successifs, qui se développent vers l'ouest et vers le sud jusqu'aux limites sud de la ZAC. Un enclos, découvert en 1997, d'une surface de quelques milliers de mètres carrés était doté d'une mare et servait probablement d'enclos à bétail. Le diagnostic du printemps 2006 a amené la découverte de deux autres ensembles comparables. Au-delà, vers le sud s'étend un établissement antique de grande taille, probablement une *villa*, en bordure de la route d'Ablaincourt à Deniécourt (diagnostic 2005, cf. Harnay 2005, rapport intermédiaire).

L'établissement mis au jour à la limite sud-est de la ZAC, inconnu de Roger Agache, a pourtant été repéré lors de prospections pédestres dans les années 1960 (les relevés datés du 17 février 1966 montrent de nombreuses constructions apparentes dans un champ nu). Ces parcelles représentent 15,9 ha elles ont été sondées à 14,7%.

La Première Guerre mondiale

La région d'Ablaincourt-Pressoir et d'Estrées-Deniécourt a connu de durs combats pendant l'été 1916, combats précédés ou accompagnés par d'intenses tirs d'artillerie. Les photographies prises à la fin de la guerre montrent une plaine nue et dévastée constellées d'innombrables trous et bosses. Sur la zone sondée en octobre 2005, on retrouve une tranchée, "La tranchée de l'inoubliable grand père", qui traverse l'emprise du nord au sud, encadrée de nombreux impacts d'obus, la zone sondée au printemps 2006 est traversée par le Chemin blanc de Bovent, chemin visible sur le cadastre napoléonien et sur la carte d'état major de la Première Guerre mondiale.

L'occupation antique

La présence d'un établissement antique dans le secteur de la tour en briques, au sud-est de l'emprise du projet, était

suspectée depuis les années 1990 par des prospections pédestres réalisées sur le tracé du TGV nord. La découverte depuis, dans les archives du service régional de l'archéologie, d'une série de croquis anonymes parfaitement localisables, a révélé un ensemble de constructions antiques sur fondations de craie, établies sur plus de deux hectares. Le plan, qu'il est possible de restituer à partir de ces croquis tout à fait utilisables, dessine une série de bâtiments allongés, répartis sur le pourtour d'une place centrale longue d'au moins 300 m. La taille de cet ensemble pourrait évoquer une grande *villa*, mais le plan des différents édifices, (notamment celui du bâtiment A qui se situe à l'emplacement habituel du bâtiment résidentiel, est atypique de ce point de vue). Leur articulation, obligent à envisager d'autres hypothèses. La partie sud n'ayant pas été observée, la présence d'un ou plusieurs sanctuaires ne peut être écartée. On connaît dans le département de la Somme plusieurs sanctuaires organisés autour d'une longue place centrale occupée par un *fanum*, dont certains proches d'Ablaincourt-Pressoir (Guillaucourt-en-Santerre, Marcelcave, Laboissière, Dompierre-Becquincourt : cf. Agache, Bréart 1975)

Les tranchées de sondage ont permis de retrouver le site observé en 1966, d'en préciser l'extension et peut-être d'en localiser plusieurs fondations de craie. Les vestiges rencontrés sont nombreux, assez variés et constitués de fondations de craie, de fossés, de structures creusées ponctuelles, fosses et trous de poteau et caractère plus remarquable, d'un niveau de destruction très riche en matériel dans et aux abords des deux tranchées 44 et 45, en limite sud (tuiles, tessons, moellons, ossements ...). Manifestement le site se prolonge au-delà des limites de la ZAC, à l'emplacement de la bretelle reliant les autoroutes A. 1 et A. 29. Il est à noter qu'après arbitrage du préfet, les archéologues ne furent pas autorisés à procéder à des investigations, sondages ou fouilles, à l'emplacement de cet ouvrage, lors des fouilles de l'autoroute A. 29 est, l'aménagement devant se réaliser entièrement sur remblai. La parcelle située de l'autre côté de la bretelle présente également des indices d'occupation ancienne, notamment une zone sombre.

Au nord du site, une quinzaine de tombes à inhumation a été mise au jour ainsi que des fosses et des trous de poteau. Deux tombes ont été fouillées. Les tombes n'ont livré aucun matériel céramique mais la position stratigraphique des tombes qui coupent tous les fossés du secteur ainsi qu'un fond de céramique trouvé en surface pourraient indiquer une datation mérovingienne.

Le site mis au jour au sud de l'emprise de la ZAC présente un certain nombre de caractères insolites, voire exceptionnels. Il s'agit d'un établissement occupé très longtemps. Une occupation laténienne précède indéniablement l'établissement gallo-romain, comme l'attestent les tessons gaulois découverts dans les trous de poteau recouverts par les fondations de craie. L'occupation romaine se poursuit jusqu'au IV^e siècle au moins. Quelques rares tessons amènent à prolonger l'occupation jusqu'au

haut Moyen Âge (ceci n'implique pas l'absence d'un hiatus au V^e siècle, ce point ne pouvant être débattu en l'état). Le petit cimetière à inhumations découvert au nord confirme cette occupation tardive.

Sur la nature et le statut de ce vaste établissement, nous avons vu qu'il y avait matière à discussion. Un certain nombre d'indices ne concordent pas avec l'hypothèse d'une grande villa et obligent à envisager des hypothèses telles que celles d'un sanctuaire

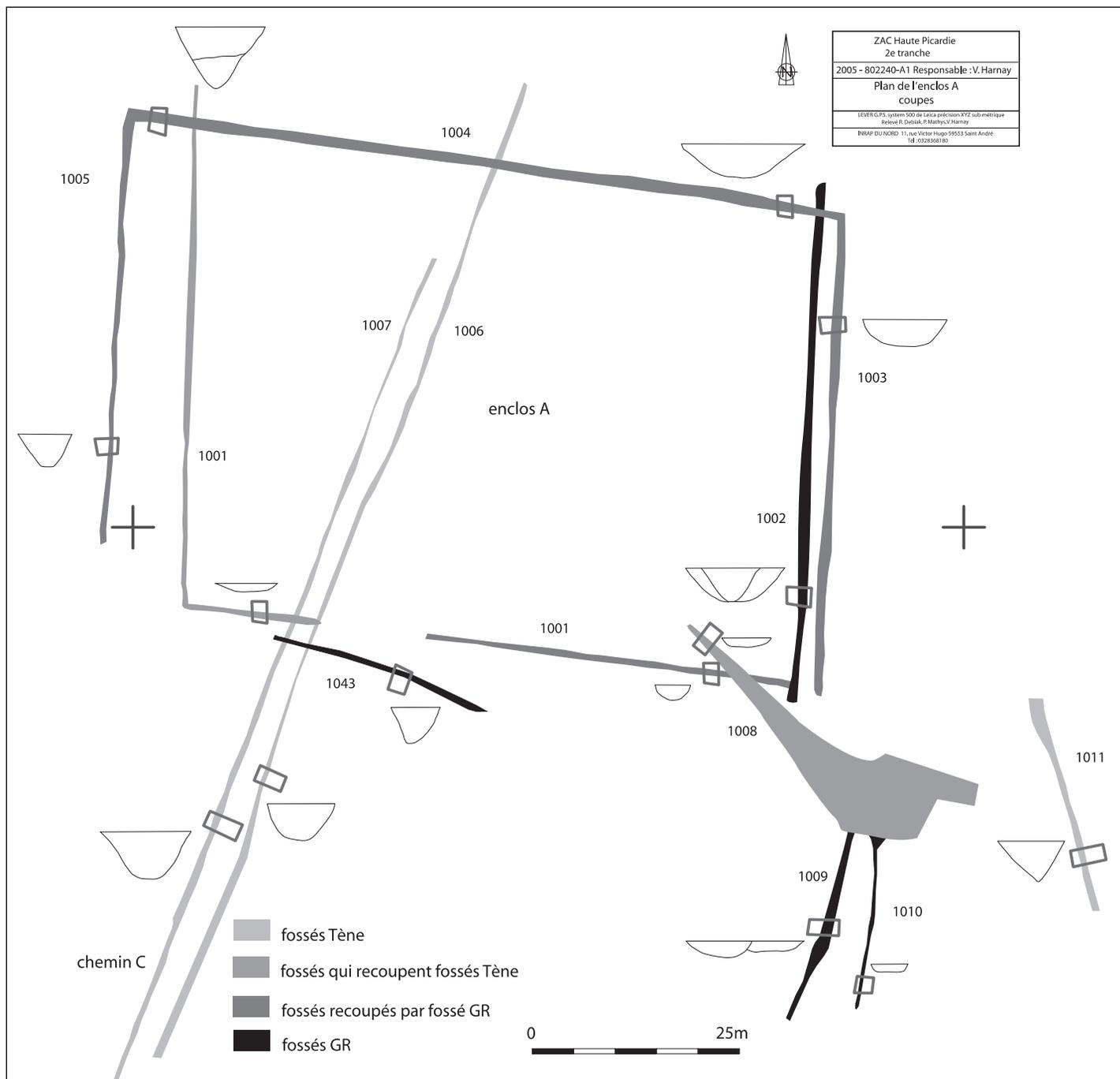
Troisième caractère insolite que l'on peut qualifier d'exceptionnel, la partie sud du site est apparue dans un excellent état de conservation, rarement observé dans notre région. Le mobilier recueilli, céramique et petits objets, témoigne d'une installation assez riche, avec de la céramique d'importation, des fibules, des monnaies et des objets en bronze, dès le début du premier siècle de notre ère.

Au nord de la voie d'accès à la gare TGV : Les parcelles représentent 10,6 ha, elles ont été sondées à 12,5%.

L'enclos A, le chemin C : On retrouve de ce côté de la route, le chemin, d'époque gauloise, qui se dirige vers le site de la villa découverte en 2005, en bordure de la route d'Ablaincourt à Deniécourt.

Ce chemin est recoupé par un vaste système d'enclos rectangulaires composé d'une dizaine de fossés. L'ensemble forme un rectangle de 87.50 m sur 57.80 m, avec une ouverture probablement côté sud-est .

L'enclos B et le chemin D : Dans la partie est des parcelles nord, on retrouve le Chemin blanc de Bovent et les fossés latéraux d'un chemin d'origine antique d'abord orienté est/ouest puis tournant vers le nord. Il traverse une zone grise où trois fossés contenant des cendres et des os brûlés ont été découvertes. Au nord et à l'ouest de ce chemin, une dizaine de fossés forme un enclos sub-rectangulaire, avec une large ouverture au sud. L'agencement et les recoupements des fossés indiquent plusieurs états qu'il est difficile de cerner dans un simple diagnostic.



Ablaincourt-Pressoir. « Sole de Deniécourt - ZAC Haute Picardie ». Plan de l'enclos A (V. Harnay, R. Debiak, P. Mathys, Inrap)

Ce secteur, quoique moins riche que les parcelles sises de l'autre côté de la route d'accès à la guerre TGV, montre que la campagne gauloise et antique était structurée et aménagée. Deux autres chemins mènent au site de la villa découverte en 2005. Le chemin D semble plutôt en relation avec l'ensemble d'enclos protohistoriques découverts lors du même diagnostic. Les enclos attestent des activités

agricoles autour des deux établissements antiques. Le petit espace funéraire, dont les tombes à incinération sont malheureusement très mal conservées, témoigne de la pérennité de l'occupation de ce secteur de La Tène moyenne à la période romaine.

HARNAY Véronique (Inrap)

GALLO-ROMAIN

AMIENS Îlot de la Boucherie

Un vaste projet de restructuration du secteur appelé Îlot de la Boucherie, localisé entre les rues de la Vallée, Legrand d'Aussy, Paul Tellier et Claudius Serrassaint, a motivé un diagnostic archéologique de neuf jours, compte tenu de la surface importante concernée.

Le projet porte sur un espace légèrement inférieure à 15 000 m². Cependant l'intervention 2006 ne porte que sur une superficie d'environ 3 000 m². En effet, certaines parcelles avaient déjà été explorées en 2001. Nous avons à nouveau sondé l'une d'elles afin de compléter nos observations.

Ce sont au total 18 tranchées, de tailles variables, qui ont été creusées. L'objectif de cette intervention était d'estimer la puissance stratigraphique du secteur, le type et l'état de conservation des vestiges éventuels, leur côté d'apparition ainsi que celle du sous-sol géologique.

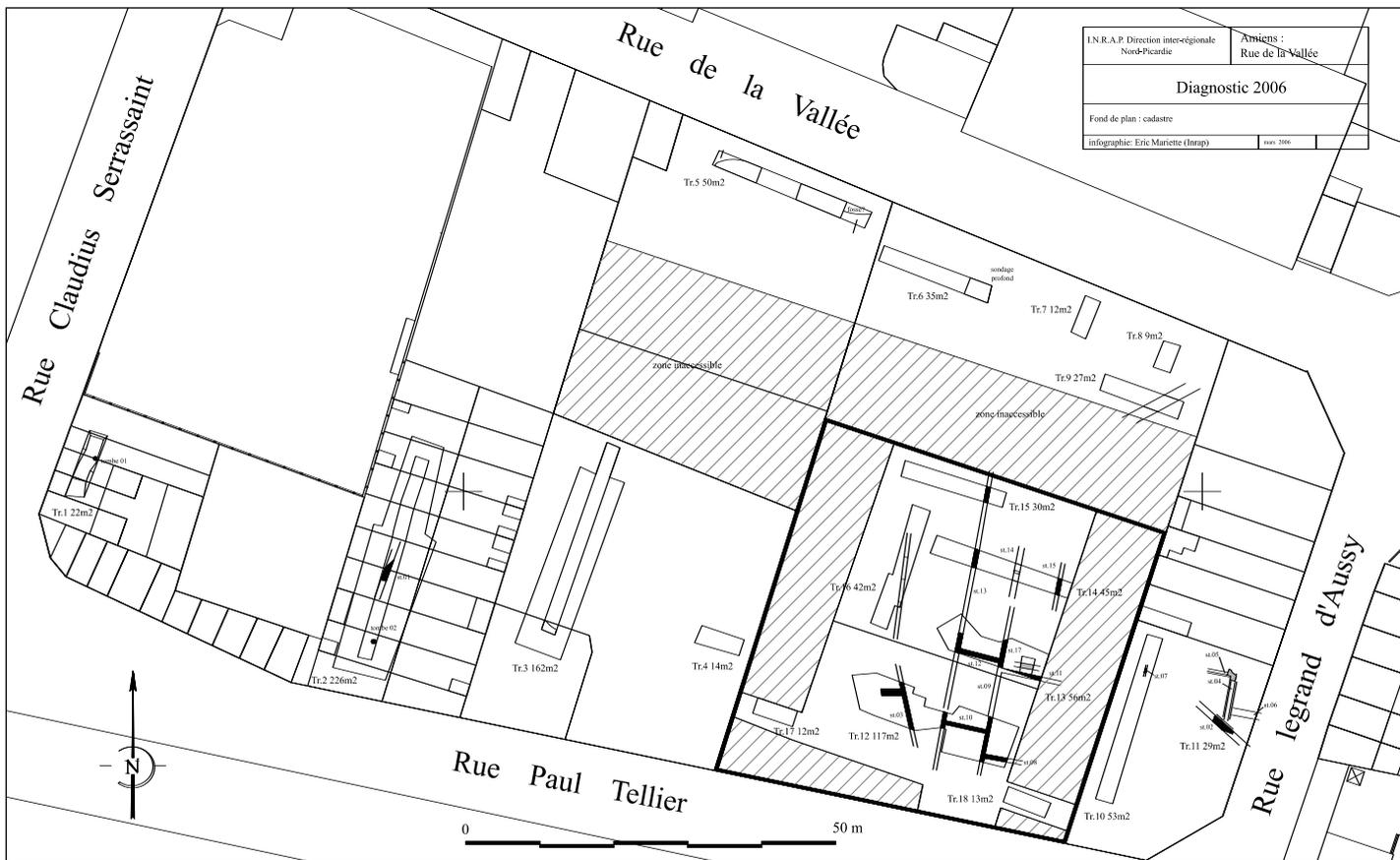
Le site est localisé à la périphérie orientale de la ville antique. La présence de vestiges gallo-romains, au moins

dans une partie du secteur concerné, ne faisait aucun doute, compte tenu des différentes observations antérieures (fouille et diagnostics).

Trois zones principales se dégagent. Vers l'est, entre 0,50 et 1,50 m de stratigraphie antique semble indiquer un secteur d'habitat. Le centre et une bande de terrain au nord, le long de la rue de la Vallée, correspondent à de vastes carrières antiques qui ont ensuite servi de décharges. Dans l'angle sud-est, une série de structures bien conservées pourrait être attribuée à un ou plusieurs bâtiments publics ou à des édifices religieux, la question reste entière. La stratigraphie y est relativement simple et épaisse en moyenne de 0,80 m.

Enfin, la partie ouest, correspondant au secteur d'habitat, est occupée par une nécropole du Bas-Empire installée après l'abandon du quartier.

BINET Éric (Inrap, UMR 8164)



Amiens. « Îlot de la Boucherie ». Localisation des sondages (É. Mariette, É. Binet, Inrap)

AMIENS

Impasse Saint-Céran

Un projet immobilier portant sur une parcelle de 3 113 m² a entraîné une intervention archéologique de deux jours conduite par deux personnes de l'Inrap, impasse saint Céran à Amiens. Un tombeau romain a été découvert dans ce secteur au XIX^e siècle.

Malgré cinq sondages en tranchée, une seule structure archéologique a été découverte. Sans matériel associé, elle n'a pu être datée.

THUET Annick (Inrap)

AMIENS

56 rue de l'Abbé de l'Épée

Un projet d'aménagement couvrant 568 m² doit s'implanter à Amiens en marge de la plaine alluviale de la Somme, sur une parcelle sis 56 rue de l'Abbé de l'Épée.

Les nombreuses découvertes préhistoriques, antiques et médiévales de cette zone ont suscité une prescription de diagnostic. L'approche géologique, mise en place lors du diagnostic, a permis de découvrir les restes de la très basse terrasse corrélable à la terrasse d'Étouvie contemporaine du Paléolithique moyen (Saalien/Eémien). Cependant aucun artefact ou structure n'a été trouvé, mais une installation préhistorique locale n'est pas à exclure.

Les niveaux sédimentaires supérieurs du décapage sont composés d'une accumulation de gravats crayeux et pourraient constituer les rejets d'extraction d'une carrière (Antique, médiévale, moderne ?) mais aucun artefact ne peut confirmer cette hypothèse.

KIEFER David (Inrap)

MODERNE

AMIENS

3-5 rue Émile Lesot - 82 rue Terral

Une intervention a été menée aux numéros 3-5 rue Émile Lesot et au 82 rue Terral, parcelles contiguës qui font l'objet d'un même projet immobilier sur une surface totale de 850 m².

Une grande partie du site n'a pu être sondé de manière correcte, à cause de réseaux souterrains et aériens, de dépôts sauvages, qui ont réduit l'espace libre. À peine 10% de la surface totale a été sondé. Deux fosses peu profondes dont une recelant un tesson en céramique glaçurée verte, ont été mises au jour.

Aucune sépulture antique n'a été découverte. Le site est en effet localisé à environ 300 m de la zone de sépultures bordant la voie d'Agrippa, au nord de la ville romaine. Elle ne semble pas s'étendre jusque là.

THUET Annick (Inrap)

GALLO-ROMAIN

AMIENS

54 rue Jules Barni - Ancienne Caserne Dejean

Le Quartier Dejean, site militaire récemment déclassé, a été acquis par la DDE afin d'y reloger les services administratifs de la DRDE. S'il est sûr que les locaux existants doivent être entièrement réaménagés, le projet n'est pas arrêté concernant les espaces extérieurs et notamment la possibilité d'y construire de nouveaux bâtiments. Sur une superficie globale de 1,5 ha environ (bâti compris), 6 200 m² avaient déjà été évalués en 1997.

Le diagnostic de 2006 ne portait que sur les 5 200 m² (hors bâti) alors inaccessibles. Dix tranchées y ont été ouvertes, totalisant une surface décapée de 1 000 m².

Le terrain évalué se situe hors les murs de la ville médiévale et moderne, et en périphérie immédiate de la ville antique du Haut-Empire. Il s'agit de la parcelle où les Lazaristes construisent leur nouveau séminaire à partir de 1736, dans un quartier développé en sortie de ville et

réellement urbanisé dans le courant du XIX^e s seulement. On y trouve essentiellement des champs, jardins, vergers et vignes jusqu'au début du XIX^e s et quelques constructions au bord de la route.

Le secteur est surtout réputé correspondre à une vaste zone de nécropoles du Haut et Bas-Empire entourant la route antique menant d'Amiens à Saint-Quentin et ayant livré depuis un siècle et demi au moins des stèles sculptées, des sarcophages et cercueils de plomb, ainsi qu'un riche mobilier d'accompagnement.

Le diagnostic complémentaire de 2006 a confirmé l'extension, sur toute l'emprise du Quartier Dejean, de cette nécropole urbaine antique. Les fosses sépulcrales identifiées (une trentaine de tombes à inhumations) affleurent en moyenne entre 20 et 60 cm sous la surface actuelle, et peuvent atteindre une profondeur de plus de 1 m. Certaines ont été pillées, mais celles restées intactes livrent des fragments osseux, traces de cercueil et mobilier majoritairement bien conservés. Les densités sont variables et la présence d'un chemin et de plusieurs fossés permet d'envisager une structuration tangible (à étudier) de cet espace funéraire, où différents groupes pourraient se différencier. Mais sans un décapage et une fouille extensive, le dénombrement des sépultures ne peut être assuré et les questions de répartition et d'organisation subsistent.

Le mobilier recueilli atteste d'une occupation funéraire du I^{er} au IV^e s. Sur cette durée, l'évolution du cimetière n'est pas connue. Le seul fait certain est l'avancée des inhumations vers le bord de la route au Bas-Empire : elles empiètent à cette période sur un espace auparavant nettement distinct, séparé de la nécropole par un fossé.

Ce fossé (1,80 m de large et 1 m de profondeur minimum) est tracé en parallèle à la voie (dont on suppose que le

tracé approximatif est repris par l'actuelle rue Jules Barni, qui délimite la parcelle au nord), à une distance d'une quarantaine de mètres. Sur la bande de terrain ainsi délimitée, tous les sondages mettent en évidence une stratification d'une épaisseur moyenne de 1,50 m, composée d'une accumulation de remblais, de sols et de rejets d'occupations. Aucune structure organisée n'y a été détectée en diagnostic. Le lot céramique très homogène qui en provient, témoigne du développement de cette séquence sur une période courte, entre le milieu du II^e et le milieu du III^e s. On y relève une bonne représentation des céramiques fines, ainsi que des amphores (7 % des tessons, avec des Gauloises 4 du Noyonnais et de Narbonnaise, des Dressel 20 de bétique et des amphores africaines). La quantité de mobilier et la composition du corpus autorisent à s'interroger sur la densité et la nature de l'occupation. La question de sa relation avec la nécropole reste entière à ce stade des observations.

Des fouilles préalables à la réalisation des aménagements sont envisagées. Elles apporteront un éclairage nouveau sur la question des formes d'occupations et aménagements autour d'un axe routier important, vers la sortie/entrée de la ville gallo-romaine au moment de son extension maximum (milieu II^e-milieu III^e s.) et d'étudier plus particulièrement les relations entre ces occupations et les nécropoles se partageant les mêmes secteurs. Pour la nécropole proprement dite, la surface concernée permettra l'étude d'un échantillon non négligeable, probablement le plus important à ce jour, sur les plans anthropologique et sociologique et d'acquérir des données inédites sur la structuration de cet espace funéraire urbain.

GEMEHL Dominique (Inrap)

AMIENS

9-11 rue Le Mattre

Le diagnostic avait pour but le repérage d'éventuels niveaux archéologiques correspondant à la ville antique, à proximité immédiate d'une zone de carrières antiques.

Le sondage s'est révélé négatif.

BINET Éric (Inrap, UMR 8164)

AMIENS

116-118 rue Marguerite Hémarth Férandier

Le diagnostic effectué avait pour but le repérage d'éventuelles tombes gallo-romaines au sein de la plus vaste nécropole de la ville romaine.

Le sondage s'est révélé négatif.

BINET Éric (Inrap, UMR 8164)

CONTEMPORAIN

AMIENS**17-19 rue des Quatre Lemaire**

Onze parcelles atteignant une surface de 11 675 m² ont été sondées préalablement à la construction d'un lotissement. Les terrains se situent au sud de *Samarobriva*, sur une légère proéminence et à la limite sud d'un secteur de sépultures antiques.

Cette zone a été industrialisée au début du XX^e siècle, une chaudronnerie y était encore en activité. Seuls des vestiges

contemporains y ont été rencontrés ainsi que des zones polluées. Ces parcelles comprenaient des remblais et deux caves d'anciennes constructions industrielles ainsi que des zones de déchets liées à des activités métallurgiques.

SOUPART Nathalie (Inrap, UMR 8142)

MÉSOLITHIQUE

AMIENS**Rue Saint-Maurice**

Un aménagement immobilier sur une surface de 5 698 m², en marge du fond de vallée de la Somme, a été précédé d'une opération de diagnostic. Seize sondages ponctuels ont mis en évidence une épaisse couche de remblais qui surmontait une fine séquence sédimentaire alluviale de l'Holocène. Deux concentrations mésolithiques ont été identifiées. Une industrie lithique avec une composante microlithique de segments et de pointes à base retouchée

est aisément attribuable au Mésolithique régional de la transition des chronozones du Préboréal et du Boréal. Une seconde occupation mésolithique a probablement un âge plus ancien.

DUCROCQ Thierry (Inrap, UMR 8018)

PALÉOLITHIQUE

AMIENS**421 rue Saint-Maurice**

MÉSOLITHIQUE

Un aménagement immobilier sur une surface de 4 140 m² en marge du fond de vallée de la Somme a été précédé d'une opération de diagnostic. Dix sondages ponctuels ont mis en évidence un colmatage tourbeux qui a recouvert tardivement des proéminences dont un paléo-îlot (ou un promontoire) situé très près du versant.

Les tourbes recouvrent un limon organique qui livre des artefacts uniquement dans le secteur du promontoire. Les niveaux préhistoriques sont stratifiés et généralement bien en place. Des vestiges lithiques et osseux d'un probable

Mésolithique à débitage du style de Montbani se place au contact de la tourbe et du limon sous-jacent. Ce limon contient des silex taillés attribuables à la première moitié du Mésolithique (style de Coincy). La partie inférieure du limon organique recèle un niveau du Paléolithique final à Federmesser.

La surface du site est comprise entre 1 000 et 200 m². Le Paléolithique final semble être plus étendu (plusieurs concentrations ?) que le Mésolithique.

DUCROCQ Thierry (Inrap, UMR 8018)

AMIENS**86 rue de Saveuse**

Trois sondages en puits ont été réalisés sur cette parcelle, située entre la carrière Muchembled et la carrière de Montières, qui avait livré au début du XX^e siècle d'abondants vestiges préhistoriques (Commont V., 1909. Saint-Acheul et Montières. *Notes de Géologie, de Paléontologie et de Préhistoire*. Mém. Soc. Géol. Nord, VI, p. 5-69).

Les trois sondages, qui ont permis d'atteindre le toit de la craie à une altitude de 25 m NGF, ont livré une stratigraphie

similaire, avec notamment un niveau de dépôts fluviaux grossiers peut-être remanié dans les sondages 2 et 3. Dans le sondage 1, ces graviers sont surmontés d'un niveau de sable fin lité. D'après l'altitude du substrat, les sondages seraient localisés sur la nappe de Montières (bord interne ?). Aucun mobilier archéologique n'a été découvert.

LOCHT Jean-Luc (Inrap, UMR 8018)

MOYEN ÂGE

AMIENS

CONTEMPORAIN

MODERNE

ZAC Cathédrale - Bas Parvis 2 et 3

La construction de nouveaux ensembles immobiliers, sur les derniers terrains libres de la ZAC Cathédrale, a motivé des fouilles archéologiques à l'emplacement des futurs sous-sols (un peu plus de 1 000 m²). Le chantier a concerné un quartier encore peu exploré de la ville, entre l'ancienne rue des Gantiers et le canal de Rinchevaux, entièrement détruit par les bombardements de mai 1941 et jamais rebâti. Le terrain est localisé en bas de versant sur la rive sud de l'Avre, à la limite nord de l'assiette urbaine définie lors de la création de *Samarobriva*. Cette limite naturelle est rapidement franchie, puisque l'urbanisation touche le fond de vallée, réputé humide et insalubre, dès les années 30 apr. J.-C.

Ici, les couches d'occupation accumulées durant les deux premiers siècles de notre ère sont situées sous le niveau de la nappe phréatique, où les conditions de conservation des matériaux périssables sont particulièrement favorables (les fouilles conduites sur la rive d'en face en ont fait la preuve, avec la découverte de bois, cuir, osier, insectes, graines etc...). Considérés comme gisement exceptionnel, ces niveaux ont fait l'objet de mesures conservatoires de la part de l'État, impliquant notamment la réduction des sous-sols à une profondeur de 3 m. Cette épaisseur correspondait à la séquence illustrant l'histoire du secteur entre le IV^e s. et nos jours.

La ville est dépourvue d'enceinte avant le Bas-Empire et celle édifiée alors ne protège qu'une vingtaine d'hectares sur les 200 ha urbanisés au Haut-Empire. Nous disposons de très peu d'informations sur ce *castrum*, tant sur le plan de sa datation que de sa structuration et de son occupation. Son mur, élément essentiel dans la topographie urbaine entre le IV^e et le XII^e s., bordait la limite sud de la fouille. Sa mise en place a nécessité le démantèlement des installations occupant déjà les terrains réquisitionnés. On enregistre aussi, du mur lui-même jusqu'à la rive de l'Avre, un dérasement de 2,50 m minimum des niveaux accumulés durant le Haut-Empire, pour l'aménagement du terrain en glacis. Le tronçon de fortification mis au jour est long de cinquante mètres. Le plus souvent, une récupération massive des matériaux à l'époque médiévale n'a laissé que l'empreinte de la courtine sur sa fondation et d'après les indices relevés sa largeur peut être estimée entre 2,80 et 3,10 m. Plusieurs blocs de grand appareil étaient toutefois en place. Cinq d'entre eux, en position de remploi, formaient le soubassement d'une tour en avancée de 1,70 m par rapport à la courtine. Un trait de repère gravé sur le lit d'attente de ces blocs nous assure de la courbure de cette tour, dessinée selon un diamètre de 5 m.

Il s'agit de la première attestation de tour sur la courtine, à l'exception de la tour d'angle reconnue en 1994 au moment des fouilles de l'Îlot Saint-Germain (L. Wozny 1994). Ces vestiges ont bénéficié de mesures conservatoires, au même titre que les niveaux humides sous-jacents.

L'intérêt de ces découvertes est multiple. Les études, à peine engagées au moment de la rédaction de cette notice, permettront notamment de proposer des éléments de réponses aux questions de datation du rempart antique,

du mode et du rythme de construction et de démantèlement.

Un autre intérêt de l'opération concernait l'évolution d'un îlot urbain, depuis sa mise en place (intégralement conditionnée par la disparition du rempart du Bas-Empire) jusqu'à sa destruction en 1941. Les dix siècles qui suivent la fin de l'époque romaine sont en effet très mal documentés, tant par les sources écrites que par l'archéologie. Les occupations et installations possibles en dehors du *castrum* sont particulièrement mal assurées. Or à partir de la fin du XI^e s., Amiens connaît un essor qui se traduit par le développement de vastes faubourgs et une enceinte plus large, achevée sous Philippe Auguste, protégée dès la fin du XII^e s. le quartier du fond de vallée.

Les fouilles semblent confirmer que le front nord de la muraille élevée au IV^e s. n'est abandonné qu'à la fin du XII^e s. Jusqu'alors, les terrains compris entre la rivière et le rempart antique étaient restés dégagés, à l'exception d'implantations légères et temporaires, liées pour certaines à des activités spécifiques. À partir du moment où le mur disparaît, l'espace est progressivement réurbanisé. Les installations sont d'abord peu nombreuses et modestes, à proximité d'un cours d'eau mal contrôlé, dont les abords ne sont pas particulièrement aménagés. Une rue est tracée plus tard (datation en cours, vers le XIV^e s. ?) à l'emplacement approximatif de l'ancienne muraille, tandis que des remblais permettent d'exhausser et assainir le terrain. Des parcelles étroites sont ensuite définies, donnant sur la rivière d'un côté et sur la rue de l'autre. Les constructions y sont rapidement nombreuses. Le manque d'espace en surface est compensé, à la période moderne, par un réseau de caves extrêmement dense, étendu sous les places et les rues et dans lesquelles toutes sortes d'activités se pratiquaient (par exemple, un atelier de tannerie a été retrouvé) jusque récemment.

GEMEHL Dominique (Inrap)



Amiens « ZAC Cathédrale - Bas Parvis ». Les blocs de libage d'une tour en saillie sur la courtine du Bas-Empire. Le trait de repère gravé sur le lit d'attente indique la forme courbe de la maçonnerie élevée sur cette assise.

BLANGY-TRONVILLE**Le Village**

La zone étudiée se trouve aux marges du village, à proximité de l'église paroissiale et de l'emplacement de l'ancien château, dans une zone marécageuse auprès de laquelle s'est développée la petite agglomération. Le terrain est occupé par une ferme dont les bâtiments les plus anciens paraissent dater de l'époque moderne. L'opération a pour but de vérifier le potentiel archéologique du sous-sol avant la création d'un lotissement réutilisant partiellement les actuels bâtiments de ferme.

Les bâtiments de ferme étant conservés au moment du diagnostic, les tranchées sont réalisées dans la cour. Aucun vestige archéologique n'a été vu. Le diagnostic est négatif

BERNARD Jean-Louis (Inrap)

BOUVAINCOURT-SUR-BRESLE**Voie communale n°2 - Les Quatorze**

Un projet de lotissement est à l'origine d'une prescription de diagnostic archéologique. Les parcelles sondées, d'une surface de 19 306 m², sont situées sur le versant droit de la vallée de La Bresle (de 25 m N.G.F. à 40 m N.G.F.), vers l'extrémité du plateau du Vimeu. Le substrat calcaire apparaît directement sous le niveau de terre végétale. Dans le contrebas, une couche de colluvions épaisse de 0,50 m environ est traversée avant d'atteindre le calcaire alterné avec des nappes d'argile à silex.

Au total, sept tranchées espacées de 20 m ont été réalisées dans la partie longitudinale des parcelles. La profondeur de décaissement varie entre 0,25 m et 0,60 m vers le bas de pente. Au terme de ces investigations, le diagnostic s'est avéré négatif.

PETIT Emmanuel (Inrap)

MODERNE

BOVES**Rue de Glisy**

CONTEMPORAIN

Le projet à l'initiative de la LOTGESTIMM concerne l'aménagement d'un lotissement situé sur la commune de Boves au lieu dit Route de Glisy - Au Crassouillet dans un secteur rural. La zone à lotir est implantée sur le plateau vers la sortie nord-est de la commune de Boves, sur le versant droit dominant la vallée de l'Avre (54 N.G.F.).

La vaste zone diagnostiquée (soit au total 48 138 m²) en décembre 2003 par D. Gemehl avait permis de détecter une occupation protohistorique et du Moyen Âge principalement à l'ouest, à proximité du secteur à sonder. La fouille dirigée par N. Descheyer en juillet 2004, a montré que les occupations sont composées d'une nécropole à incinérations puis d'un enclos associé à du parcellaire. La partie d'enclos daté du XIV^e siècle, de forme rectangulaire avec une superficie de 4 000 m², devrait se prolonger dans la portion de terrain à explorer et laisse envisager le possible recueil d'informations supplémentaires. À la même période, des sondages effectués au sud à plus de 250 m du projet par M. Friboulet ont permis de mettre au jour une partie d'un enclos circulaire de l'âge du Bronze situé vers le bas de versant. Enfin, en novembre 2004 un autre projet de lotissement a été à l'origine d'une intervention au sud de cette opération. La faible densité de structures fossoyées

reconnues ne permettait pas après lecture du plan, d'effectuer une quelconque relation avec le complexe immobilier et funéraire situé aux abords ouest.

Les sondages ont porté sur 1 034 m², soit 12,18 % des 8 488 m² concernés par l'aménagement. Sept tranchées principales parallèles continues ont été réalisées dans la largeur de l'emprise afin d'appréhender l'environnement du site repéré dans la parcelle voisine (D.Gemehl 2003, N. Descheyer 2004). Quatre tranchées ont révélé la présence de structures fossoyées. Il s'agit de quatre portions de fossés qui ne permettent pas de répondre à un schéma d'organisation cohérent puis de deux fosses isolées situées dans la tranchée 6. Le comblement de ces structures a livré des matériaux de construction datant de la période moderne et contemporaine. Les investigations menées lors de cette opération ont mis en évidence un ensemble de fossés de parcellaire, orientés principalement nord-ouest/sud-est. Cette orientation ajoutée aux indices chronologiques écarte toute relation avec le site repéré dans les parcelles voisines.

PETIT Emmanuel (Inrap)

Les niveaux fluviatiles dans le secteur fouillé lors de la campagne 2006 s'individualisent bien. Cela s'explique par le fait que la séquence fluviatile fine est particulièrement bien développée dans la partie nord-ouest de la fouille. Seule la limite entre les niveaux I1a et I1b est parfois difficile à saisir. En effet, ces deux niveaux ont une matrice limoneuse gris-clair quasi-identique. Cependant, la couche I1a possède moins d'inclusions de granules crayeux que la couche I1b. De même, le dépôt I1a renferme moins de galets de petites dimensions que le dépôt I1b. Malgré ces différences bien visibles en coupe, il est parfois impossible ou aléatoire d'attribuer un artefact à l'une ou l'autre des unités (I1a ou I1b).

Une faille a été dégagée lors de la fouille. Elle traverse les carrés 27 à 23 L en leur milieu presque parallèlement au carroyage de la fouille. Elle semble affecter les niveaux I2 et J mais pas les dépôts postérieurs (I1a et I1b).

Cette notice 2006, qui concerne la deuxième année de l'opération triennale en cours, traite plus particulièrement de l'analyse des vestiges osseux.

La campagne de fouille de 2006 L'Épinette a permis de mettre au jour quelques centaines de vestiges dentaires et osseux mammaliens, étudiés par P. Auguste. En tout, ce sont 412 restes qui ont été découverts, en provenance de cinq niveaux archéologiques.

C'est l'Aurochs qui reste toujours l'espèce dominante, suivi du cerf. Les indéterminés peuvent être rapportés uniquement soit à l'un ou l'autre de ces deux taxons. Un os d'Oiseau a également été identifié. L'essentiel du matériel provient du niveau I1b.

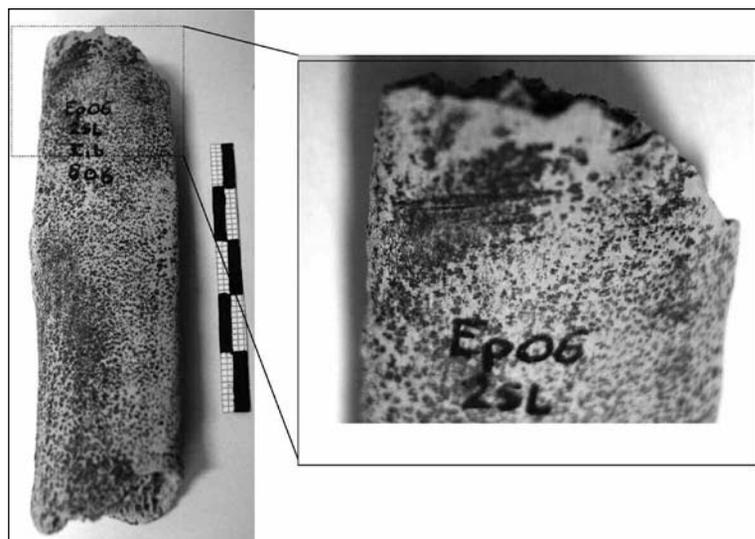
La représentation anatomique se caractérise par une prédominance des éléments du squelette axial, vertèbres et côtes, mais des os longs sont également présents. Il est à noter une assez forte présence d'ossements indiquant des jeunes individus. Ainsi, au moins 80 pièces ont pu être attribués avec certitude à un animal adulte, 25 à un jeune, les 307 restants étant des très petites pièces difficilement attribuables mais étant probablement des os d'adultes.

Les stigmates taphonomiques caractéristiques sont peu

nombreux, le matériel est extrêmement bien conservé. Dix pièces présentent des indices d'une détérioration d'ordre climato-édaphique, avec dissolution, altérations et émoussé. Deux pièces présentent les marques d'un rognage, mais l'auteur de ces marques est inconnu.

Les ossements portant des marques liées à une activité anthropique sont au nombre de onze. Il s'agit surtout d'indices de fracturation des os longs pour l'extraction de la moelle, avec des pièces très caractéristiques. Un fragment de diaphyse d'os long d'Aurochs présente la morphologie d'un éclat osseux résultant d'un choc avec percuteur, produisant ainsi au niveau même du point d'impact la création d'une onde de choc qui se diffuse de façon centrifuge. L'éclat ainsi formé ne conserve plus qu'une toute petite partie du cortex, à la différence des éclats contigus au point d'impact où la surface corticale est au contraire dominante. Un autre éclat osseux également été identifié. Seuls deux ossements portent des marques de découpe. Il s'agit d'une côte d'Aurochs qui présente sur sa face médiale une strie très marquée perpendiculaire au grand axe de l'os, accompagnée de plus petites stries secondaires. Ces stries de découpe se situent donc en position interne de la cage thoracique ; elle pourrait indiquer la pratique de l'éviscération, très rarement mise en évidence au sein des gisements paléolithiques. Le second os présentant des stries anthropiques est un radius d'un jeune Aurochs. L'épiphyse distale manque et n'était pas encore soudée à la diaphyse, indiquant un animal dont l'âge est compris entre trois et quatre ans. La particularité de ce radius de veau est de présenter de très nombreuses petites stries fines parallèles les unes aux autres, toutes situées sur la face médiale, couvrant les trois quarts de la diaphyse depuis la position médio-distale jusque sous l'extrémité proximale. La cause de telles marques n'est pas évidente à identifier, mais elles témoignent assurément d'une intense activité de boucherie. Il est donc intéressant de mettre en évidence que les jeunes animaux probablement abattus à L'Épinette ont bien fait l'objet de la même intention à but alimentaire que leurs homologues plus âgés.

TUFFREAU Alain (UNIV)



Cagny. « L'Épinette ». Aurochs, côte (25L I1b n°806), vue médiale (cliché P. Auguste)

En raison de la modification du Plan de Localisation Urbaine (PLU) qui verra la parcelle 118 située au sud du gisement constructible, l'intervention 2006 a porté sur cette seule zone, où est localisé le secteur 2 de la fouille (BSR 2005). Cette partie du gisement sera en effet inaccessible dans un futur proche, lorsque la construction prévue des pavillons débutera.

Le secteur 1, situé plus au nord dans la parcelle 125, n'est pas concerné par cette modification et reste susceptible d'être fouillé lors des prochaines campagnes de fouille. Une campagne de sondage, menée en mars 2006, avait eu pour but de cerner l'extension du gisement vers le sud. Les sondages Sd8 et Sd9 (Fig. 1) ont permis de vérifier la conservation optimale du gisement vers l'est et l'ouest. Vers le sud, des artefacts ou des restes osseux en position remaniée ont été retrouvés dans les sondages 1, 3, 5, 6, 7, 10 et 11. Les niveaux archéologiques ont été complètement érodés dans les deux sondages colorés en noirs.



Fig. 2 : Caours. « Les Près ». Vue du Secteur 2 (J.-L. Loch, Inrap)



Fig. 1 : Caours. « Les Près ». Localisation des sondages (J.-L. Loch, Inrap)

Le décapage du secteur 1a été effectué entre la zone fouillée en 2005 et le sondage 9, qui avait livré des artefacts lithiques et des restes osseux, notamment un bois de Cerf. Les niveaux archéologiques ont été fouillés sur une superficie de trente mètres carrés d'un seul tenant. Les observations réalisées en 2006 complètent celles de l'année précédente. De nombreux ossements portent des traces de découpe de la viande à l'aide d'outils en silex.

Cette partie du site est ainsi interprétée comme une aire de boucherie, destinée au dépeçage des animaux abattus par les chasseurs du Paléolithique moyen. L'objectif des prochaines campagnes de fouille sera d'explorer au mieux cette partie du gisement avant son inaccessibilité définitive.

LOCHT Jean-Luc (Inrap, UMR 8018)

CHAUSSOY-ÉPAGNY

R.D. 193 - Les Bosquets

Un projet de lotissement est à l'origine du diagnostic archéologique. La parcelle sondée, d'une surface de 2 200 m², est située sur le plateau (95 m N.G.F.) à environ 1 km à l'est de la vallée de La Noye. Le substrat limoneux, alterné avec des nappes de calcaire, apparaît directement sous le niveau de terre végétale. Au total, trois tranchées ont été réalisées dans la partie longitudinale des parcelles. La profondeur de décaissement est de 0,35 m.

Au terme de ces investigations, le diagnostic s'est avéré négatif. Aucun indice ne permet d'appréhender une portion de la *villa* gallo-romaine repérée par R. Agache en 1978, située beaucoup plus à l'ouest.

PETIT Emmanuel (Inrap)

GALLO-ROMAIN

CONTOIRE-HAMEL

Les Chanvrières

Située à 30 km au sud-est d'Amiens, la commune de Contoire-Hamel a le projet d'aménager un lotissement au lieu-dit Les Chanvrières, dans un secteur agricole. Le but est de relier par des habitations nouvelles les deux entités de Contoire et de Hamel, distantes aujourd'hui de 6 à 700 m.

Le secteur sondé est localisé au sud du territoire de Contoire-Hamel. Le village est situé sur la rive droite de l'Avre, affluent de la Somme qu'elle rejoint à la hauteur d'Amiens. Hamel se trouve au niveau de la confluence de l'Avre avec les Trois Doms et Contoire est un peu plus en amont.

Le diagnostic a porté sur deux parcelles, en bas du versant crayeux abrupt qui borde la vallée de l'Avre au nord, à la limite du fond de vallée marécageux, largement occupé par les tourbières. Les investigations ont mis en évidence une nécropole d'époque romaine qui se concentre essentiellement dans la partie septentrionale des parcelles.

Les séquences de colluvions observées couvrent plusieurs niveaux de l'époque romaine, notamment en contrebas de la parcelle. Elles concernent essentiellement les fossés d'enclos ou aménagements de berge (?) ainsi que quelques fosses indéterminées. La nécropole apparaît sous le dernier niveau de colluvions (Niveau 1).

Avec le mobilier, ces indices permettent d'envisager une utilisation comprise entre la fin du III^e siècle et l'époque mérovingienne avec une probable dominance au IV^e siècle de notre ère. En effet, à partir du milieu du IV^e siècle,

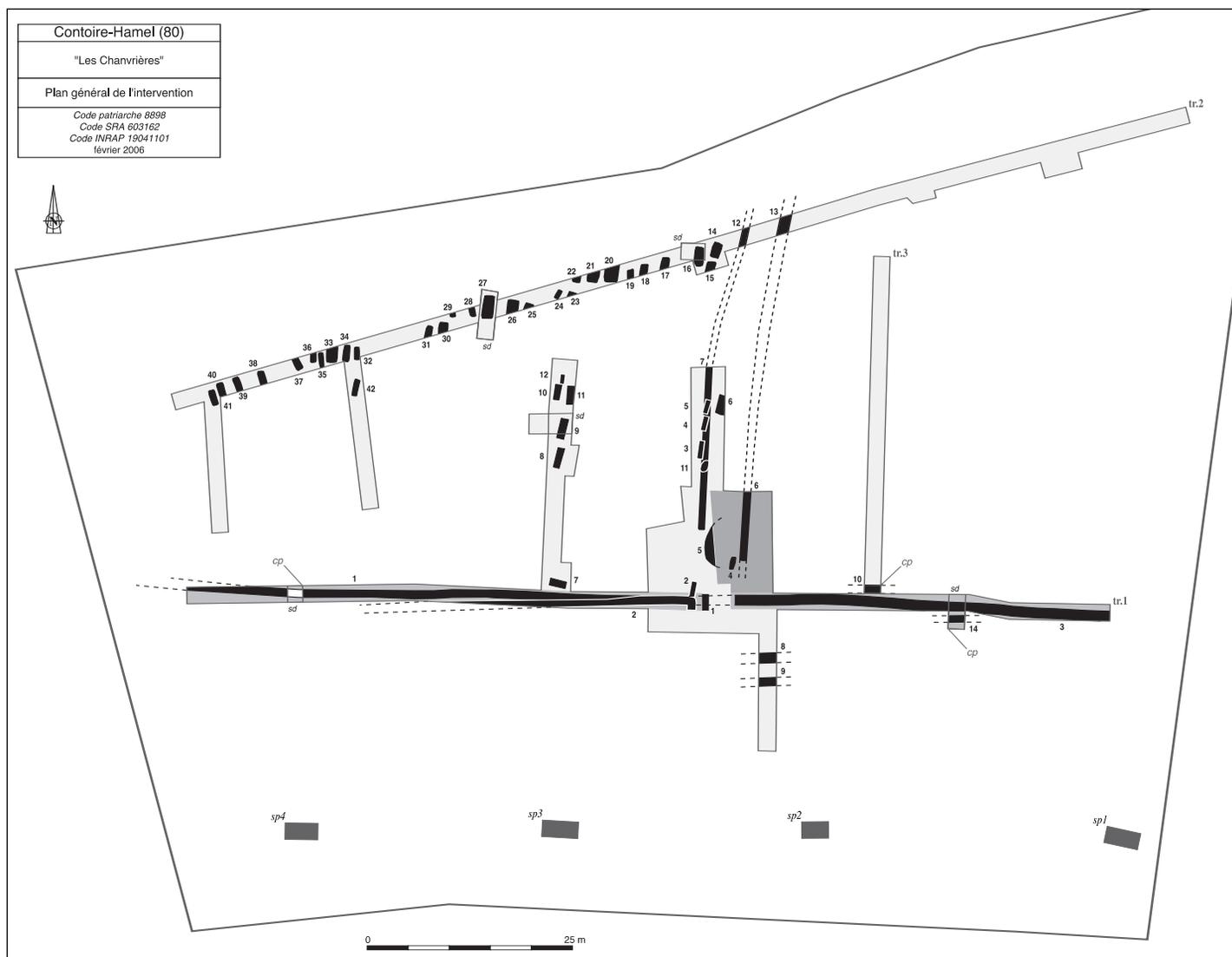
apparaissent en Picardie de véritables nécropoles de plusieurs dizaines d'inhumations. Certaines sont abandonnées à la fin du Bas-Empire comme Bettencourt-Saint-Ouen et Noyelles-sur-Mer.

Cette hypothèse implique de nombreuses variantes tant au niveau des aménagements de fosses, des dépôts associés au défunt, des contenants des défunts. Toutes les données anthropologiques qui pourront être rassemblées permettront de mieux connaître la ou les populations vivant sur le site de Contoire-Hamel durant ces périodes (état sanitaire, maladie, taux de mortalité...).

L'étymologie du nom Contoire provient de la contraction des mots latins *Contus* (arme, épieu) et *durus* (dur). Le lien pourrait correspondre à une ancienne fortification ou une agglomération circonscrite dans une enceinte défensive.

Le dernier bilan consacré aux découvertes archéologiques en Picardie de ces vingt dernières années fait état du peu de progression de nos connaissances sur le monde funéraire gallo-romain en milieu rural. Ainsi, la fouille d'une grande nécropole à inhumation, bien conservée et à proximité d'un tel site, réalisée à l'aide des nouvelles avancées de l'archéologie funéraire, présenterait un intérêt scientifique fort.

PETIT Emmanuel (Inrap)



Contoire-Hamel. « Les Chanvrières ». Plan général de l'intervention (R. Kaddeche, Inrap)

NÉOLITHIQUE

CORBIE

MODERNE

PROTOHISTOIRE

Chemin des Vaches - Pré de l'Abbaye

La construction d'un lotissement sur une surface de 81 658 m² du fond de vallée de la Somme a été précédée d'une opération de diagnostic. Quatre sondages ponctuels et vingt et une tranchées superficielles ont mis en évidence un colmatage de tuf dont la base n'a pas toujours été atteinte. Le sommet de ce dépôt calcaire est recouvert par environ 1 m de terre organique à nombreux vestiges historiques. Le manque de structure et d'organisation verticale et horizontale du mobilier plaide pour un remblai d'âge historique pas plus ancien que l'époque moderne. Quelques vestiges du Néolithique final et de la Protohistoire se sont localement accumulés dans des petites dépressions naturelles.

DUCROCQ Thierry (Inrap, UMR 8018)

CRÉCY-EN-PONTHIEU**Le Village**

Un projet de lotissement est à l'origine du diagnostic archéologique. La parcelle sondée, d'une surface de 22 000 m², est située sur un versant (de 32 m N.G.F. à 42 m N.G.F.) dans la zone périurbaine de la bourgade.

Le substrat calcaire apparaît directement sous le niveau de terre végétale vers le haut. Dans le contrebas une couche de colluvions épaisse de 1 m environ est traversée avant d'atteindre le calcaire alterné avec des nappes de limons sableux.

Au total, neuf tranchées ont été réalisées dans la partie longitudinale de la parcelle. La profondeur de décaissement varie entre 0,30 m et 1,20 m vers le bas de pente.

Au terme de ces investigations, le diagnostic s'est avéré négatif.

PETIT Emmanuel (Inrap)

CROTOY (LE)**Rue de la Plage - Rue Delande**

Le projet à l'initiative de Pierre & Vacances Développement concerne l'aménagement de logements liés au centre de loisirs situé à proximité. La zone concernée est localisée sur la commune du Crotoy dans le secteur urbain. L'emprise à évaluer en forme de L se développe sur une surface totale de 2 482 m². Le terrain à explorer, actuellement en friche, est situé aux abords du front de mer sur le flan est de La Baie de Somme.

Les ouvertures, se limitant à 1 m de profondeur en moyenne selon les côtes de terrassement, se sont avérées négatives.

PETIT Emmanuel (Inrap)

CROTOY (LE)**Rue de la Plage - Rue du Phare**

Le projet à l'initiative de Pierre & Vacances Développement concerne l'aménagement d'un centre de loisirs. La zone concernée est localisée sur la commune du Crotoy dans le secteur urbain. L'emprise à évaluer se développe sur une surface totale de 4 700 m².

Le terrain à explorer est situé aux abords du front de mer sur le flan est de La Baie de Somme.

Les profondes ouvertures (de 2 m à 2,50 m selon les côtes de terrassement) ont révélé plusieurs séquences de

remblais modernes vraisemblablement liés à la construction de l'ancien établissement commercial (casino) et aux aménagements annexes (piscine et terrasse).

PETIT Emmanuel (Inrap)

DURY**12 rue Jules Ferry**

Une intervention archéologique a été menée à Dury, au numéro 12, rue Jules Ferry, suite au projet de construction d'un pavillon individuel. Bien que 16 % de la surface ait été sondée, aucun vestige archéologique n'a été observé. Le terrain naturel correspond à cet endroit à de l'argile à silex.

THUET Annick (Inrap)

MODERNE

FEUQUIÈRES-EN-VIMEU

CONTEMPORAIN

Aménagement du centre ville

Le projet, à l'initiative de la commune, concerne l'aménagement d'un lotissement situé à proximité du centre ville, dans un secteur constitué de vergers. La prescription est portée en deux tranches : tranche 1 (Zones 1 et 2) d'une superficie de 3,5 ha et tranche 2 (Zone 3) sur 3 ha qui ne fait pas partie de cette intervention. Elle est prévue dans un proche avenir qui reste à déterminer par l'aménageur.

La zone à lotir est implantée sur le plateau, à 9 km de l'embouchure de la vallée de la Somme et à 8 km de la vallée de la Bresle (54 N.G.F.). La carte géologique mentionne ici du limon de plateau.

Aucune découverte n'a été reconnue à cet endroit mais la forte densité de l'occupation archéologique environnante comporte un risque archéologique important. De plus, cette zone, située à proximité de l'église et du centre ville, suscite un intérêt sur les origines du village.

Quinze tranchées principales ont été réalisées. Au total, les sondages ont porté sur 3 666 m², soit 10,50 % de la surface concernée par l'aménagement. La profondeur de décaissement varie entre 0,50 m à 1,20 m. En effet, une épaisse couche de limon sableux de couleur brunâtre recouvre le substrat ainsi que l'ensemble des structures d'époque moderne. L'origine de cette couverture naturelle semble provenir soit d'un dépôt éolien et, ou de l'humus formé par la présence des zones boisées cernant l'emprise des parcelles existantes. Toutes les tranchées ont révélé la présence de structures fossoyées.

Deux groupes se distinguent :

Le premier situé dans la Zone 1, aux abords de la rue Ferdinand Buisson, est constitué d'un ensemble de fosses comblées essentiellement de matériaux de construction d'époque moderne.

Le second correspond à plusieurs réseaux de fossés de parcelles dont l'organisation spatiale reste indéterminée. Les quelques éléments chronologiques recueillis dans les comblements de la plupart de ces structures, indiquent que leur aménagement serait contemporain du premier groupe évoqué plus haut. Le comblement de ces structures a livré également des matériaux de construction datant de la période moderne et contemporaine.

Les investigations ont mis en évidence un ensemble de fosses associées à des fossés de parcelles s'étendant sur l'ensemble de l'emprise. La présence d'une argillère située dans la parcelle 172, exploitée au siècle dernier et caractérisée par une importante dépression, aurait vraisemblablement entamé un ou plusieurs habitats éventuellement présents. Ces habitats s'intégreraient en toute logique au cordon d'habitation situé le long de la voirie actuelle. Ils répondent au schéma d'organisation du village depuis le début du XVII^e s.

L'examen d'une photographie du siècle dernier, publiée dans un bulletin municipal en 1988, montre que l'ancien cimetière se situait autour de l'église. Les tranchées de sondage ont montré que celui-ci ne s'étendait pas au-delà de la rue Ferdinand Buisson.

PETIT Emmanuel (Inrap)

CONTEMPORAIN

GLISY**9-11 rue du Vert Bout**

Le diagnostic réalisé sur une surface de 1 136 m² à proximité de l'église édifiée en 1875, a montré un aménagement de bordure de parcelle et de terrasse agricole en pierre calcaire de la fin du XIX^e siècle sur lequel s'est fixée

une habitation reconstruite en brique au cours du XX^e siècle.

DERBOIS Martine (Inrap)

NÉOLITHIQUE

GLISY**ZAC Jules Verne**

GALLO-ROMAIN

ÂGE DU FER

La nouvelle intervention archéologique réalisée dans le cadre de la ZAC Jules Verne continue à montrer combien cette portion de territoire, située à la confluence de deux vallées, a été fréquentée et exploitée par l'Homme depuis des millénaires. Depuis les premières interventions, il y a de cela dix ans, ressurgissent peu à peu des occupations humaines qui retracent plus de trois mille ans d'histoire.

La juxtaposition d'implantations humaines, depuis la fin du Néolithique jusqu'à la période romaine, révèle vraisem-

blablement le caractère stratégique de cet éperon qui domine la vallée de la Somme, au nord et la vallée de l'Avre, au Sud, à quelques kilomètres seulement en amont de l'agglomération antique de *Samarobriva*. Ces vallées, voies de circulations privilégiées des hommes et des marchandises, théâtres d'enjeux territoriaux et économiques, constituaient quels que soient les époques des axes majeurs sans doute étroitement contrôlés.



Glisy « ZAC Jules Verne » Secteurs des différentes occupations identifiées. A : habitat chalcolithique en bordure de zone humide (maisons, fosses, niveau) - B : habitat de La Tène ancienne (fosse, dépotoir) - C : habitat de La Tène B (enclos monumental, greniers, bâtiments, silo et inhumation) - D : habitat de La Tène C (fossé d'enceinte, entrée, fosses, grenier) - E : nécropole de La Tène C1 (incinérations) - F : nécropole de La Tène C2/D1 (incinérations) - G : enclos agro-pastoral de La Tène C ou D ? (fossé d'enceinte ?) - H : habitat de La Tène D (fossés d'enceinte, poteaux, fosses) et habitat gallo-romain superposé, milieu I^{er} avant à début III^e siècle (fossé d'enceinte, villa, cave, bâtiments, fosses, poteaux) (DAO : S. Gaudefroy, Inrap ; Topographie : P. Maquet, É. Mariette, Inrap)

Les traces d'occupations les plus anciennes appartiennent à un habitat du Néolithique final, attribuable sans plus de précisions au troisième millénaire. La découverte principale est une longue bâtisse construite sur tranchée de fondation continue. L'interprétation des vestiges permet d'envisager la présence d'une seconde construction et d'un ensemble de fosses, constituant une implantation étendue le long d'une dépression naturelle. Celle-ci a vraisemblablement servi de zone dépotoir et peut-être même de lieu d'activités. La présence non négligeable de mobilier considérant la période concernée et la nature des structures, font de ce gisement un site notable.

L'unique fosse attribuée au milieu du V^e siècle av. J.-C., dont l'abondant mobilier détritique présente les traits communs aux rejets domestiques, est à rattacher à un habitat dispersé et de ce fait difficile à mettre en évidence. Cet habitat fait en tout cas le lien avec une occupation du Hallstatt final, dont les structures dispersées ont été mises au jour au cours des opérations précédentes. Il pourrait également constituer les racines de l'occupation de la période suivante. Car c'est dans le courant du IV^e siècle av. J.-C. qu'est installé un enclos formant un L et dont le massif fossé en V suggère, sinon le côté défensif, au moins une volonté d'ostentation. Le long de l'enceinte sont édifiés au moins deux greniers sur poteaux et peut-être une construction plus élaborée. Un silo de capacité moyenne a accueilli, après son abandon, le corps d'un enfant. L'attribution chronologique de cet ensemble, que l'on peut à défaut qualifier d'habitat, repose uniquement sur le mobilier exhumé de la structure de stockage.

Ce site s'inscrit dans une petite série de gisements identifiés jusqu'ici dans la Somme, mais qui faute de décapages assez étendus, restent toujours méconnus. Sans doute révélateurs de phénomènes sociaux et culturels en rupture avec La Tène ancienne, ces sites annoncent peut-être l'apparition des établissements à fossés, caractéristiques des périodes suivantes.

À partir du III^e siècle av. J.-C., l'occupation semble suivre une lente évolution jusqu'à la période romaine et la construction d'une *villa*.

La datation des premiers enclos n'est fondée que sur les ensembles céramiques issus des tombes installées à leur périphérie, qui ne sauraient à eux seuls refléter une histoire sans doute complexe, résultat de remaniements, d'extensions et d'abandons. Les tombes se répartissent en deux nécropoles distinctes. La première pourrait peut-être rassembler une vingtaine de sépultures, la seconde semble plus réduite. Près de la première, un enclos curviligne regroupe des structures d'habitat, grenier et fosses. Près de la seconde, un enclos encore plus vaste pourrait exister, mais le manque d'indices et un plan incomplet, font subsister une grande incertitude. Cette phase d'occupation est contemporaine de l'établissement fouillé à 600 m à l'ouest.

À ce niveau de l'investigation, on ne perçoit pas de continuité avec l'établissement de plan rectangulaire, à fossés emboîtés, qui doit se mettre en place au cours de la deuxième moitié du II^e siècle av. J.-C. La présence d'une amphore italique quasiment complète, rejetée dans l'un des fossés de la ferme, est un fait suffisamment rare pour que l'on y voit l'expression de l'aisance des propriétaires. L'établissement gallo-romain qui s'implante au même endroit suggère la permanence de l'occupation après la Conquête et montre l'adoption des modèles architecturaux romains.

La *villa* semble correspondre au modèle des établissements de moyenne importance, avec des bâtiments sur fondation de craie. C'est du moins sous sa forme classique, et donc tardive, qu'on la perçoit le mieux, mais des structures antérieures attestent l'existence d'une phase d'aménagements précoce.

Cette nouvelle phase de reconnaissance, complète de manière très positive les recherches menées au cours de la dernière décennie dans ce secteur. Elle met l'accent sur la diversité des périodes représentées et sur la densité des implantations humaines.

GAUDEFROY Stéphane (Inrap)

ÂGE DU FER

GALLO-ROMAIN

MENESLIES

Le Petit Terroir

Le projet à l'initiative de la Compagnie du Vent concerne l'aménagement d'un Parc éolien sur la commune de Meneslies, au nord du village, au lieu dit Le Petit Terroir. Les emprises à évaluer se développent sur 1 848 m². Chacune de ces emprises comprenant l'emplacement des éoliennes (E1, 2, 3, 4, 5) associées à des voies d'accès, forment deux groupes linéaires séparés par la D. 925.

Les terrains sont implantés sur le plateau du Vimeu, à 3,5 km au nord-est de la vallée de la Bresle (122 N.G.F.). La carte géologique mentionne ici la présence de limon de plateau.

Le patrimoine archéologique connu dans l'environnement est relativement important. Les prospections pédestres de S. Bérard (CIRAS) effectuées en 1996 ont révélé la présence de plusieurs sites d'époque préhistorique et romaine.

Pour des raisons pratiques au vu de l'étroitesse des emprises, une seule tranchée continue a été réalisée dans leurs axes.

Un fossé de parcellaire (?) isolé, présent dans la parcelle ZA 16 (E3) et plusieurs structures appartenant à un site gallo-romain se concentrent dans la tranchée 4 de la parcelle ZA 41.

Parcelle ZA 16 : Fossé de parcellaire (?) orienté nord-ouest/sud-est dans la tranchée 3 (E3). Un sondage réalisé à la pelle mécanique a permis d'observer son profil en U à fond plat avec une seule phase de comblement stérile. Parcelle ZA 41 (Tr.4) : Ces structures se composent majoritairement de portions de fossés orientés est-ouest et principalement rectilignes. Un autre groupe situé plus au sud se détache et forment un noyau de fossés entremêlés.

L'un d'entre eux a fait l'objet d'un sondage à la pelle mécanique puis d'une fouille manuelle. En effet, de nombreux tessons de céramique du I^{er} siècle apr. J.-C. sont apparus dans l'avant dernière phase de remplissage. Sa largeur atteint plus de 3,20 m et sa profondeur plus de 1,20 m. Bien que lacunaire, la présence de trous de poteau et de fosses témoignent de l'emplacement d'un habitat qui reste à déterminer.

Au terme de ces investigations, le diagnostic est donc positif, principalement dans une tranchée.

En raison de l'étroitesse de l'ouverture du sondage, il est

impossible d'appréhender l'organisation spatiale du site. Néanmoins, la concentration de structures observée indique avec certitude l'étendue du site d'est en ouest.

D'après l'étude du mobilier recueilli sur l'ensemble des structures reconnues, deux groupes diachroniques se dégagent. Le fossé datant de La Tène jusqu'au I^{er} siècle apr. J.-C. ou plus précisément vers le 3^e quart du I^{er} siècle apr. J.-C.

L'étendue de ce site reste à déterminer.

PETIT Emmanuel (Inrap)

MONTDIDIER

Rue de Guerbigny

Un projet de lotissement est à l'origine du diagnostic archéologique. Les parcelles sondées, d'une surface de 35 811 m², sont situées sur le plateau (de 107 N.G.F) au sud-est du plateau Picard. Le substrat est composé de calcaire recouvert d'une mince couche d'argile à silex. Au total, quinze tranchées ont été réalisées dans la partie

longitudinale des parcelles. La profondeur de décaissement varie entre 0,25 m et 0,35 m. Au terme de ces investigations, le diagnostic s'est avéré négatif.

PETIT Emmanuel (Inrap)

ÂGE DU BRONZE

MONTDIDIER

Rue de Guerbigny

ÂGE DU FER

Un projet de lotissement est à l'origine du diagnostic archéologique. Cette opération s'inscrit dans le projet de lotissement en cours d'aménagement dans la parcelle voisine préalablement diagnostiquée, où les sondages s'étaient avérés négatifs.

Le secteur sondé est localisé à la sortie nord-est du territoire communal de Montdidier. La ville est située en rive est de la rivière Les Trois Doms, affluent de l'Avre qui rejoint la Somme à la hauteur d'Amiens.

Le diagnostic a porté sur plusieurs parcelles situées sur le plateau (de 107 m N.G.F). À cet endroit, le substrat est composé de calcaire recouvert d'un limon argileux alterné de nappes d'argile à silex.

L'intervention a concerné une surface d'environ 63 000 m² sur laquelle a été mis au jour un vaste complexe funéraire protohistorique se développant selon un axe sud-est/nord-ouest. Il est constitué de tombes à incinération en fosses, dont deux sont associées à des monuments circulaires et quadrangulaires. Ces structures semblent se rapporter à la phase finale de l'âge du Bronze. Une sépulture probablement attribuable à La Tène moyenne occupe l'extrémité nord-ouest de l'ensemble.

Malgré les labours qui ont partiellement érodé le site du fait de son faible enfouissement, la répartition des vestiges dans les tranchées de diagnostic laisse présager des découvertes similaires et complémentaires entre celles-ci, sur plus d'un hectare. Hormis au sud-est, où une éventuelle extension du site a vraisemblablement déjà été détruite par la construction d'un lotissement ancien, l'essentiel de la nécropole est concerné par les travaux d'aménagement du nouveau lotissement. L'étude complète de ce cimetière (tombes et structures annexes prenant part aux rituels funéraires), actuellement seul du genre dans le département de la Somme, permettrait de documenter les sépultures du Bronze final et la réoccupation du site funéraire à la période gauloise.

PETIT Emmanuel (Inrap)

MODERNE

MORVILLERS-SAINT-SATURNIN**Rue du Coq Gaulois - Digeon**

Le projet à l'initiative des Consorts Arbel concerne l'aménagement d'un lotissement au nord-ouest de la parcelle 9PP du cadastre. Les lots de terrain choisis se développent sur la commune de Morvillers-Saint-Saturnin, Hameau de Digeon - Rue du Coq Gaulois. L'emprise totale des cinq lots à évaluer était de 5 000 m².

La zone menacée par le projet est placée aux abords immédiats du Château de Digeon qui s'étend de l'autre côté de la route sur près de 2,5 ha. Le château a fait l'objet d'une mesure de classement par le C.R.M.H.P. en 2005. Un autre site important se situe à une centaine de mètres, au nord-ouest du projet. Il s'agit de la très célèbre agglomération secondaire gallo-romaine de Digeon.

Quatre tranchées de sondage ont été effectuées. Malgré un tel contexte archéologique proche, les vestiges mis au

jour ne se sont pas révélés très importants (densité de 1 000 m²).

Ce diagnostic a permis la détection d'un bâtiment rectangulaire placé à l'ouest d'une parcelle enceinte par un mur de clôture. L'ensemble est détruit dans la seconde moitié du XVII^e siècle.

Directement à l'ouest du projet, on peut voir une ancienne allée, plantée d'arbres qui desservait l'actuel Château de Digeon. Le Château est en réalité la résidence principale d'un grand établissement agricole transformé au XIX^e siècle en « ferme modèle ». Malheureusement, la pauvreté des sources scripturaires ne permet pas de restituer l'histoire de la propriété avant le XIX^e siècle.

SOUPART Nathalie (Inrap)

ÂGE DU FER

PÉRONNE

GALLO-ROMAIN

ZAC de Maismont

L'opération de diagnostic sur le projet de lotissement de la commune de Péronne a permis de mettre au jour un site inédit très dense et partiellement stratifié, dont la chronologie couvre de manière discontinue au moins trois siècles d'occupation.

En premier lieu, un établissement de La Tène finale et du début de l'époque augustéenne s'inscrit intégralement dans l'emprise menacée. Une des caractéristiques de cette occupation est qu'elle comprend le couple habitat/cimetière qui est relativement rare. Après un abandon qui couvre le début de la période gallo-romaine (période tibérienne), le site est réoccupé à la période flavienne. Ce hiatus peut être dû à des observations limitées dans le cadre d'un diagnostic. Suite à un autre abandon au milieu du II^e siècle,

le site se rétracte de manière conséquente et les indices d'occupation du milieu du II^e, du III^e et du IV^e siècle existent mais se raréfient. Il convient cependant de pondérer cette analyse, dans la mesure où la datation de deux bâtiments sur fondation reste incertaine. Au terme de ce diagnostic et de cette première étude relative aux occupations reconnues à Péronne, force est de constater que ce site présente bien des atouts pour illustrer l'évolution des établissements de La Tène finale et d'époque romaine dans un secteur géographique très mal documenté.

DEFAUX Franck (Inrap)

ÂGE DU FER

PÉRONNE**Zone industrielle Nord**

L'opération de diagnostic effectuée sur la parcelle du projet du centre La Poste à Péronne a permis de mettre en évidence le contexte géologique de ce secteur géographique et de mettre au jour une structure attribuable à la période de La Tène ancienne.

La très faible densité des indices archéologiques découverts au sein de cette emprise, soulève deux hypothèses :

1 : Le contexte géologique (versant érodé) n'a pas permis une bonne conservation du site et les structures de profondeur inférieure à celle mise au jour ont été complètement arasées.

2 : Au vu de l'abondance du matériel céramique découvert dans la fosse (st 1), nous pourrions être en périphérie d'un site de plus grande importance qui se développerait plus au sud de cette parcelle diagnostiquée.

DEFAUX Franck (Inrap)

ÂGE DU BRONZE

PIERREPONT-SUR-AVRE

Chemin de Boussicourt

Située à 30 km au sud-est d'Amiens, la commune a le projet d'aménager un lotissement, dans un secteur agricole de la commune sur 69 165 m². Le but est de prolonger le lotissement voisin.

Le secteur sondé est localisé à l'est du bourg. Le village est situé à l'intersection des rivières de l'Avre et Des Trois Doms, affluents de la Somme qu'elles rejoignent à la hauteur d'Amiens.

Le diagnostic a porté sur une parcelle située sur l'ensemble du versant limoneux, limon qui masque le substrat crayeux du Santonien. Avant cette opération de diagnostic, le potentiel archéologique de la zone consistait en une nécropole gallo-romaine située à proximité, repérée lors de l'exploitation de l'argilière en 1895 puis par des prospections pédestres effectuées par Christophe Chardonnet en 1985. Sur le terrain à diagnostiquer, la présence de plusieurs dépressions est visible uniquement dans le contrebas de la parcelle. Celles-ci auraient vraisemblablement entamé une partie de la nécropole éventuellement présente, mais aucun indice après ouverture des tranchées ne permet de présumer l'existence de la nécropole dans ce secteur.

Un monument funéraire de l'âge du Bronze a été mis en évidence au sud de la parcelle, sur le haut de versant.

Un grand fossé circulaire a été mis au jour dans les

tranchées 4 et 6 (entre 67 et 68 N.G.F). La totalité de cette structure a été décapée afin d'en définir son aspect général. Son diamètre est de 27 m.

Quatre sondages à la pelle mécanique ont été réalisés dans le fossé, aux quatre points cardinaux. Son profil est en forme de V tronqué et il comporte principalement cinq phases de comblement. Un recreusement (us 01) est observable dans les quatre coupes effectuées. Par manque de temps et par l'intermédiaire de la pelle mécanique disponible, le curage du fossé s'est effectué uniquement dans la moitié ouest de l'enclos. Il était nécessaire d'effectuer cette opération afin d'appréhender son contenu et de récolter du mobilier archéologique éventuellement présent. Bien que résiduel, il est composé de quelques tessons de céramique et de quelques éclats de taille recueillis dans le niveau supérieur. L'aire interne du fossé a livré une incinération centrale qui présente des affinités avec les monuments du Bronze ancien et moyen.

Quelques structures isolées, sur l'ensemble du diagnostic, ont fait l'objet, pour la plupart, d'une ouverture afin de délimiter leurs contours. Il s'agit de fosses, de lambeaux de fossés et d'un four moderne associé à l'ancienne brique-terie du siècle dernier.

PETIT Emmanuel (Inrap)

PONT DE METZ

Construction d'une école - À l'Échelle

Les sondages de diagnostic effectués sur le projet de construction d'une école à Pont-de-Metz ont mis en évidence une faible occupation archéologique non datée, représentée par un fossé d'enclos quadrangulaire. Aucune structure interne n'a été découverte. La présence de nombreuses poches de limons colluvionnés perturbent très fortement la lisibilité des structures archéologiques qu'elles occultent. Cette occupation est éventuellement à mettre en relation avec l'enclos quadrangulaire protohistorique

découvert au lieu-dit Les Terres Franches, situé à 100 m à l'ouest.

Trois trous de poteau, probablement modernes au vu des remplissages, attestent une clôture qui est certainement à mettre en relation avec un ancien hangar démolé très récemment, avant la remise en culture de la parcelle.

BLONDIAU Lydie (Inrap, UMR 8142)

PALÉOLITHIQUE

PONT DE METZ

Rue du Petit-Saint-Jean

GALLO-ROMAIN

MÉSOLITHIQUE

Un aménagement immobilier sur une surface de 25 717 m² du fond de vallée de la Selle a été précédé d'une opération de diagnostic. Une quinzaine de sondages a révélé une sédimentation complexe compatible avec des études déjà réalisées dans cette vallée. Un secteur avec quatre ou cinq paléochenaux diachroniques a été circonscrit. Le deuxième, en partant du plus récent au plus vieux, contenait de rares vestiges gallo-romains associés stratigraphiquement à de la faune et des bois dans des formations coquillères

ou limoneuses, entre -1,8 m et -2,8 m. Le troisième semble identique à un chenal à colmatage tourbeux observé à Amiens-Renancourt qui est daté du tout début du Préboréal. Près de sa berge, un sondage a livré des vestiges lithiques et fauniques inclus dans un limon organique. Ces vestiges seraient attribuables totalement, ou partiellement, au Mésolithique initial.

DUCROCQ Thierry (Inrap, UMR 8018)

PROTOHISTOIRE

PONT-NOYELLES

MODERNE

HAUT MOYEN ÂGE

Rue de la Vallée de l'Hallue

Le projet de lotissement sur une superficie de 51 335 m² a induit une opération de diagnostic. La parcelle sondée est située sur le versant crayeux, le fond de vallée de l'Hallue n'étant pas touché. La stratigraphie est simple avec en moyenne 0,30 m de terre végétale recouvrant des colluvions peu épaisses (0,10 m) sur les deux tiers du versant et ne se développant que sur sa partie inférieure pour atteindre 1,50 m en limite de la zone sondée.

Aucun vestige préhistorique n'a été repéré et le contexte n'est pas favorable, le contact entre le versant et le fond de vallée n'étant pas concerné par le projet.

La seule trace protohistorique attestée est constituée d'un cercle fossoyé de 10 m de diamètre mais très arasé puisque le fossé n'est conservé que sur 0,10 m de profondeur. Décapé sur la moitié de sa superficie, aucune trace de sépulture n'est visible même si la vocation funéraire de cette structure fait peu de doute.

Un autre ensemble clos pourrait être attribué chronologiquement à la Protohistoire. Celui-ci est composé d'un double enclos fossoyé conservé sur environ 0,40 m de profondeur. La structure externe est subcirculaire d'un diamètre de 21 m. À l'intérieur, la structure est carrée de 7 m de côté avec en son centre le vestige d'un poteau rectangulaire. Les deux sondages effectués dans chacun

des fossés n'ont pas révélé de trace de poteau. Toutefois, l'attribution chronologique et la fonction de ces structures ne sont confortées ni par la découverte de tombe ou par la dotation en mobilier.

Il n'y a pas de structure attribuable aux périodes antiques. L'occupation du Moyen Âge est composée d'une série de fonds de cabane excavés à six poteaux répartis en plusieurs groupes alignés dans l'axe de la pente et limitée à l'ouest par un grand fossé d'environ 7 m de large à l'ouverture et d'une profondeur de 2 m.

Un réseau de petits fossés parcellaires, deux structures de combustion (fours domestiques) ainsi que quelques fosses contenant des restes de faune semblent pouvoir être associés à cette occupation.

Cet ensemble de structures présente un intérêt indéniable puisque les éléments de datation permettent de proposer une occupation du site au début du VI^e siècle apr. J.-C. ce qui en ferait l'établissement rural du haut Moyen Âge le plus précoce répertorié jusqu'ici dans la Somme.

La période moderne n'est représentée que par un puits et les fondations d'un mur marquant certainement les limites d'une propriété.

GUERLIN Olivier (Inrap)

GALLO-ROMAIN

ROSIÈRES-EN-SANTERRE**Rue des Haies**

L'opération de diagnostic sur l'emprise du projet de lotissement a permis de mettre au jour un ensemble fossoyé formant un système d'enclos. Ce parcellaire qui tend à se développer au nord nord-ouest et nord-est de la surface diagnostiquée est probablement l'amorce d'un site d'une densité plus importante. Quelques artefacts céramiques découverts au sein du fossé 3 attribuent cette structure à la période romaine (fin du I^{er} - début du II^e siècle). Cependant, étant donné le manque d'indices observés et

récoltés dans les sondages réalisés dans les différents fossés, il est impossible d'envisager la contemporanéité de cet ensemble fossoyé.

Ce diagnostic a permis de localiser et de caractériser une occupation d'époque romaine, période qui n'était pas représentée sur ce secteur géographique.

DEFAUX Franck (Inrap)

PALÉOLITHIQUE

SALEUX

MÉSOLITHIQUE

Les Baquets

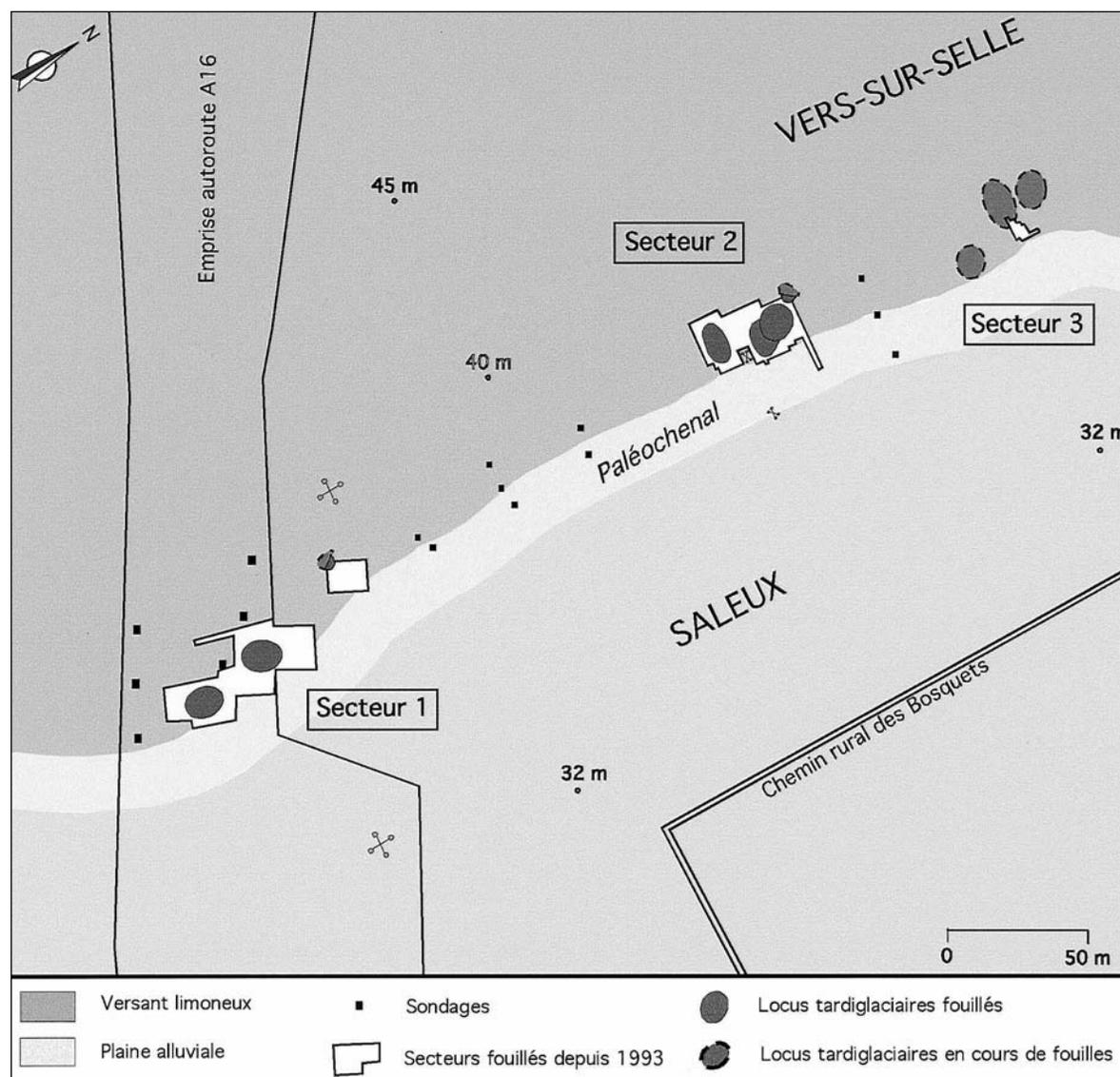
Depuis la découverte du gisement de Saleux, environ 890 m² ont été fouillés et une douzaine de *locus* attribuables au Paléolithique final et au Mésolithique ont été mis au jour. Parmi les éléments remarquables, le *locus* 234 attribué à la tradition des groupes à Federmesser a livré les vestiges d'un crâne humain d'*Homo sapiens sapiens* d'âge Allerød et le *locus* 125 a livré un fémur humain daté du Mésolithique moyen.

La campagne de fouilles de l'été 2006 a porté sur une surface de 56 m². Environ 2 500 pièces ont été relevées en trois dimensions. À ce décompte s'ajoutent de très nombreuses esquilles dont la taille est comprise entre 2 et 10 mm. Une petite série de 152 pièces se rapporte au Mésolithique moyen, mais la majorité du matériel recueilli est attribuable au Paléolithique final. Le nombre de supports transformés en outils est particulièrement

important. Parmi les 173 outils recueillis, les burins (54 exemplaires) et les pointes à dos (54 exemplaires) dominent largement. Les couteaux à dos (16 exemplaires), les lamelles à dos (26 exemplaires) et les grattoirs (12 exemplaires) sont bien représentés. Les activités de taille sont bien illustrées au travers des différentes étapes de la chaîne opératoire. Une quarantaine de nucléus a été recueillie sur l'ensemble de la surface fouillée. Les caractéristiques techno-typologiques présentent de fortes affinités avec le niveau inférieur du gisement d'Hangest-sur-Somme et laissent entrevoir l'éventualité d'une occupation plus ancienne du site dans ce secteur de la fouille. Les recherches menées au cours de l'été 2006 ont donc permis de poursuivre l'étude d'un important *locus* du Paléolithique final (*locus* 284). Suite à la découverte d'un premier foyer en 2005, une deuxième structure de combustion a été mise au jour cet été. Les deux foyers ont un agencement très comparable. De nombreux couteaux à dos retouché témoignent d'activités de boucherie autour du foyer découvert en 2005. Le foyer découvert cette année livre en revanche, en plus de quelques outils domestiques, de nombreuses armatures en silex. Sa fonction apparaît étroitement spécialisée dans la fabrication de pointes en silex destinées à l'armement des flèches. L'organisation, la densité des vestiges et la présence de deux structures de combustion témoignent de la bonne

lisibilité de l'espace occupé par les Paléolithiques. Les fouilles devraient se poursuivre en 2007 dans ce secteur où les vestiges paléolithiques sont particulièrement abondants. La découverte d'une occupation plus ancienne attribuable à la tradition des groupes à Federmesser apporte des éléments nouveaux sur la filiation des industries du Paléolithique final au sein d'un même gisement du bassin de la Somme. Elle permettra de mieux documenter le passage entre le Paléolithique supérieur récent et le Paléolithique final et d'éclairer le processus régional de l'azilianisation.

Parallèlement aux fouilles archéologiques, une importante campagne de sondages sur l'ensemble du gisement de Saleux a été menée au cours du mois d'août. Une série de tranchées perpendiculaires à l'axe de la vallée et régulièrement espacées a été réalisée afin de confirmer ou infirmer la présence de zones stériles d'un point archéologique entre les différents *locus* déjà étudiés. Le gisement de Saleux est donc évalué dans sa globalité pour la période du Tardiglaciaire. La fouille du secteur 2 (*locus* 324 et 244) demande à être étendue dans sa partie nord, mais l'essentiel de la fouille reste à réaliser dans le secteur 3 (*locus* 284). Un programme de 4 à 5 années est envisagé pour obtenir une information complète de ce vaste gisement qui s'étend sur une distance de 400 m en bordure de la plaine alluviale de la Selle. Les informations obtenues



Saleux. «Les Baquets ». Localisation des secteurs fouillés et des principaux *locus* du Paléolithique final (J.-P. Fagnart, CG de la Somme)

à ce jour couvrent une tranche chronologique de plusieurs millénaires allant de la fin des temps glaciaires (Paléolithique final) à l'interglaciaire holocène (Mésolithique moyen) soit de 11 000 à 7 000 ans av. n.è.

La campagne de sondages réalisée cette année a permis également de mettre en évidence la présence de nouveaux *locus* du Paléolithique final situés à proximité immédiate du *locus* actuellement fouillé. En complément avec les observations réalisées depuis la découverte du gisement en 1990, les tranchées de sondages de l'été 2006

apportent une idée précise sur l'extension du gisement de Saleux et son organisation. L'importante documentation accumulée au cours des différentes campagnes permettra des comparaisons fructueuses avec les grands ensembles tardiglaciaires fouillés ces 20 dernières années, de manière extensive, en Europe du nord-ouest (Rekem, Niederbieber, Le Closeau).

COUDRET Paule (AUTR),
FAGNART Jean-Pierre (CG de la Somme)

SALEUX

2 rue Ernest Cauvin

Un aménagement immobilier sur une friche industrielle de 5 246 m² dans le fond de vallée de la Somme a été précédé d'une opération de diagnostic. Deux sondages ponctuels ont mis en évidence un colmatage de tuf qui surmonte une formation litée organo-calcaire très riche en éléments végétaux. Ces tufs seraient datés dans la vallée de la Selle du Boréal.

Aucun site archéologique n'a été mis en évidence lors de ce diagnostic. La présence de tufs à proximité de la surface souligne cependant à nouveau le caractère sensible de ce secteur.

DUCROCQ Thierry (Inrap, UMR 8018),
COUTARD Sylvie (Inrap)

SALEUX

Rue Max Dormoy

Un aménagement immobilier sur une surface de 3 594 m² située au centre du fond de vallée de la Selle a été précédé d'une opération de diagnostic. Deux sondages ponctuels et quatre tranchées de décapage superficiel ont mis en évidence un colmatage de tuf.

Le diagnostic a montré que cette parcelle avait déjà été décapée. Aucun site archéologique n'a été découvert.

KIEFER David (Inrap)

SALEUX

Rue Max Dormoy 2 - tranche 3

Une campagne de diagnostic a été mise en place sur la commune de Saleux, suite à un projet d'aménagement immobilier, sis Rue Marx Dormoy 2.

Les sondages se sont avérés négatifs. Cependant le diagnostic a montré que les niveaux sédimentaires ayant pu révéler des traces d'anthropisation ont complètement disparu suite à un curage de la terre arable.

Les sondages réalisés tant en puits qu'en tranchées linéaires n'ont pas autorisé, pour des raisons de sécurité, une inspection des niveaux sous 3,70 m de profondeur. Dès lors la prudence est de rigueur quant à l'éventuelle présence d'un patrimoine enfoui sous cette limite de décapage.

KIEFER David (Inrap)

ÂGE DU FER

SALOUËL

GALLO-ROMAIN

Rue François Villon

Un projet de lotissement sur une surface de 25 116 m² a fait l'objet d'un diagnostic archéologique qui a révélé une topographie complexe gommée par des colluvions récentes. L'emprise comprend un versant limoneux et la marge du fond de vallée de la Selle. Un vallon sec qui conflue avec la Selle a été mis en évidence lors de l'opération. Les vestiges récoltés sont attribuables à plusieurs périodes allant du Mésolithique à l'époque romaine. Les témoignages les plus probants sont datés de La Tène A et de l'époque romaine.

La Tène A est attestée par un très abondant mobilier, y

compris des moules à sel, provenant d'une couche archéologique et d'une structure. La surface concernée par ces témoignages ne permet pas de préciser s'il s'agit d'un vaste habitat ou de deux sites distincts.

L'intérêt du site gallo-romain est renforcé par la proximité immédiate d'une *villa* dont les substructions ont pu être observées dans la parcelle voisine. Cette période est surtout représentée par une petite nécropole sise sur un promontoire limoneux qui domine la vallée.

DUCROCQ Thierry (Inrap, UMR 8018)

ÂGE DU BRONZE

SAVEUSE

ÂGE DU FER

Rue Paul Cornet - Derrière les Haies

Le diagnostic effectué sur le projet de construction d'un lotissement a mis en évidence une occupation archéologique de la fin de l'âge du Bronze - premier âge du Fer, représentée par des fosses et des trous de poteau appartenant probablement à un habitat ouvert qui s'étend sur environ 4 000 m². Le nombre de structures, leur concentration corrélée aux mobiliers (céramiques fines et silex taillés, torchis) nous laisse supposer être en présence du

noyau central de l'habitat associé à ses structures périphériques (greniers). La découverte d'un gisement de cette période par la méthode de diagnostic en tranchées est relativement rare dans la mesure où ces sites de petite ampleur sont composés de structures fugaces.

BLONDIAU Lydie (Inrap, UMR 8142)

ÂGE DU FER

VILLERS-BOCAGE**Pacr d'activité de la Montignette**

Ce diagnostic a permis de mettre en évidence trois indices de sites. Le premier concerne un site d'habitat probablement de La Tène ancienne, le second une nécropole de La Tène B2 et le dernier un habitat et une nécropole de La Tène moyenne.

Bien que l'environnement archéologique de ce secteur soit dense, leur découverte permet de compléter les recherches entreprises ces dernières années. Le site d'habitat de La Tène (ancienne ?, moyenne) est une nouveauté pour ce secteur. Les comparaisons les plus pertinentes sont à rechercher en Normandie où des ensembles d'habitations de plans similaires ont été mis au jour. L'occupation est dense (habitat et fosses) sur une aire d'environ 600 m². Aucun système de clôture n'est attesté avec certitude, cet habitat semble ouvert. Néanmoins il ne faut pas exclure que cet ensemble soit englobé dans un vaste enclos déterminé par les fossés observés dans la zone 1. Le matériel ramassé est difficilement datable avec précision. Le site 2 se développe hors emprise. Deux structures (un fossé et une fosse) attestent une occupation de La Tène ancienne. Le mobilier retrouvé autorise l'hypothèse d'un habitat de cette période à proximité. La période de La Tène moyenne est représentée par des ensembles fossoyés

assez denses décrivant des enclos, devant également se développer hors du terrain sondé. En périphérie de ceux-ci, une zone funéraire a été découverte. Composée de deux incinérations et de deux fosses de rejets de combustions, elle est directement à mettre en relation avec les enclos. Il conviendra de mieux cerner cet ensemble ainsi que la relation avec l'habitat défini par les nombreux enclos. Le site 3 se compose d'un enclos ellipsoïdal daté de La Tène B2. Une zone funéraire, recoupant ce fossé, y a été retrouvée. Les fosses testées ont livré du mobilier également daté de La Tène B2. La relation spatiale entre l'habitat et le cimetière sera donc envisageable, ce qui en l'état de nos connaissances pour les ensembles funéraires les plus anciens (Thieulloy-l'Abbaye), ou pour les plus récents (fin La Tène B2 ? Allonville Ch'treu Cailleux ou Gentelles) n'a été possible.

La fouille de la tombe 7 a mis en évidence une chambre funéraire (traces de planches, poteaux aux angles et emmarchement). Au centre de cette dernière la trace d'un aménagement se présente sous la forme d'un relief bordé, sur l'un de ses côtés, par un bourrelet. De forme carrée de 0,50 m de côté, il est recouvert d'une masse de "charbon de bois" pouvant évoquer un fagot.

De nombreuses questions se posent :

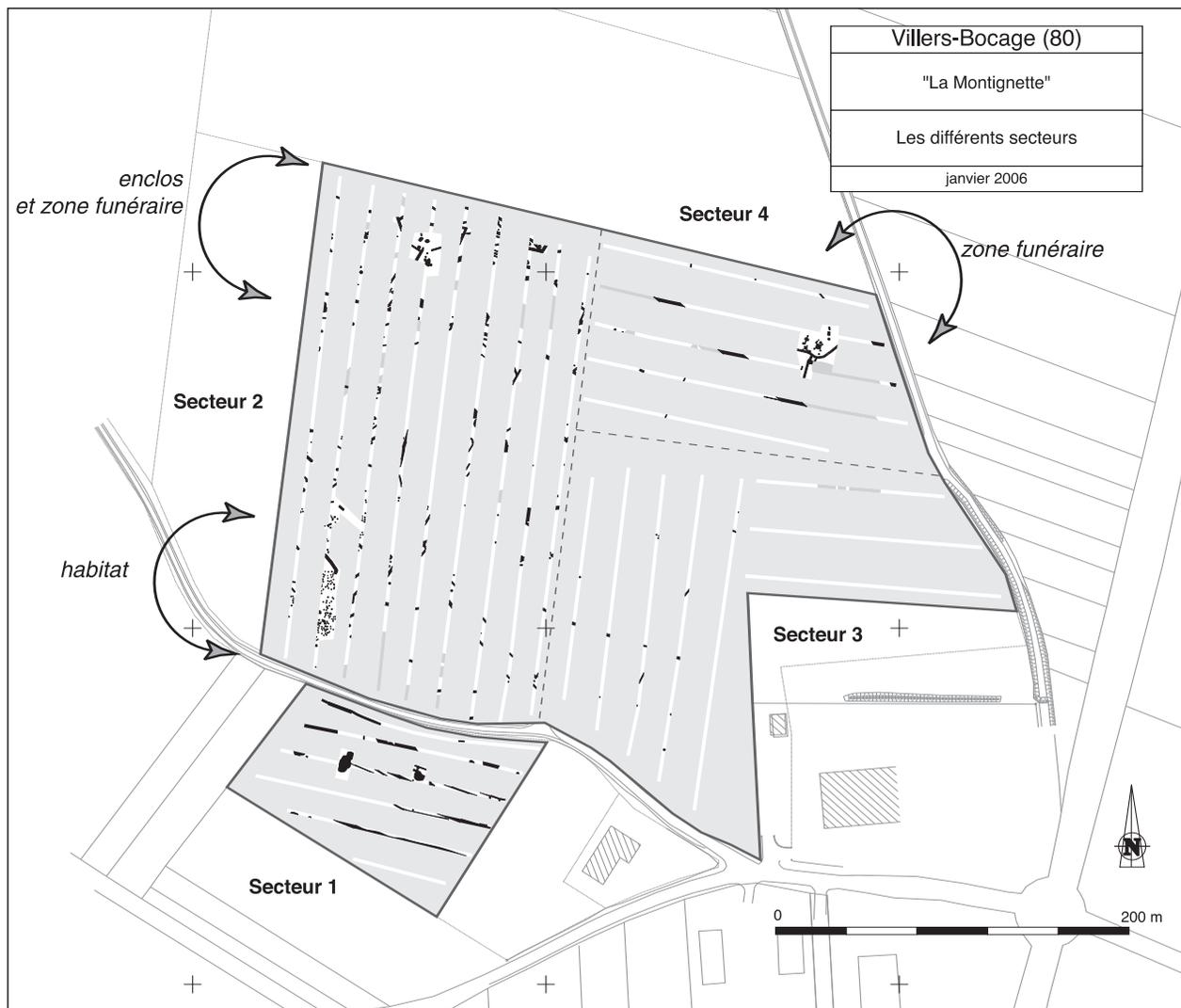
- Les tombes à chambre funéraire et architecture externe relèvent de l'inhumation de personnes de rang important. Ces critères font partie de ceux qui définissent d'ailleurs les tombes dites aristocratiques. Il a été établi qu'elles se distinguent notamment par la présence des éléments représentant le foyer - landiers et ou chaudron - placés au centre de la fosse. Pouvons-nous interpréter le relief central surmonté de « charbon de bois » des structures funéraires de Villers-Bocage et de Salouël comme étant une autre représentation du foyer ?

- Avec la structure 7 est aussi réouverte la question de l'interprétation des aménagements de limon - et des dépôts de charbons de bois parfois associés – qui occupent le centre des fosses dans certaines tombes de la première moitié du III^e s. av. J.-C. (Tartigny Le Chemin du Moulin, Saloël Nouvel Hôpital). Landiers et/ou chaudron représentant le foyer et placés au centre de tombes à architecture monumentale légèrement plus récentes (15 et 1 de Bouchon, 641 de Poulainville) sont les indices les plus évident d'une mise en scène d'un lieu de vie et/ou d'un banquet et les marques du modèle aristocratique régional de l'époque. Dans la seconde tombe de Poulainville, associée à la même architecture monumentale que la tombe 641, on trouve, en lieu et place du mobilier métallique, un amas de charbons de bois protégé par une écuelle retournée.

- Il est fréquent de découvrir au sein des nécropoles laténiennes des fosses contenant du mobilier (céramiques et objets en fer) sans ossements humains. Ces structures sont généralement de petites dimensions et interprétées comme des fosses à offrandes. Celle de Villers-Bocage est vaste et présente une architecture monumentale. Son interprétation soulève de nouvelles questions quant à la fonction des fosses à apparence funéraire exempte d'ossement. La question dépasse le cadre d'une structure car elle porte sur le site de Villers-Bocage sur un ensemble de quatre fosses sans ossements, trois de petites dimensions contenant de 1 à 2 vases (structures 1, 2 et 3) et une beaucoup plus importante, la structure 7.

Les questions de fonction et de statut du site 3 (secteur 4) de Villers-Bocage La Montignette prennent tout leur relief du fait de la présence à environ 200 m de distance d'un ensemble - qu'il soit contemporain ou de peu postérieur - de tombes avérées (site 2 - secteur 2). L'extension de chacun des sites et leurs composantes respectives reste à déterminer, de même que les cadres chronologiques et spatiaux dans lesquels ils s'inscrivent.

BLONDIAU Lydie (Inrap, UMR 8142)



Villers-Bocage. «Parc d'activité de la Montignette ». Les différents secteurs (L. Blondiau, R. Kaddeche, Inrap)

ÂGE DU FER

VILLERS-BRETONNEUX

Le Cheminet de Lieu

CONTEMPORAIN

L'aménagement a motivé une intervention de diagnostic archéologique. L'emprise à évaluer, d'une superficie totale de 180 000 m², se divise en deux parcelles distinctes (zone 1 / zone 2).

Les objectifs fixés dans le cadre de cette opération étaient doubles. Il convenait, d'une part, d'observer l'enregistrement pédosédimentaire et repérer d'éventuelles occupations paléolithiques et d'autre part, détecter une ou plusieurs occupations protohistoriques ou historiques implantées dans la partie sommitale des lœss.

Le but fixé a été d'ouvrir 10 % de la totalité de l'emprise. Au total, 32 tranchées, 9 fenêtres complémentaires ainsi que 19 tests spécifiques à la Préhistoire ont été effectués.

La séquence stratigraphique observée est globalement similaire sur l'ensemble des sondages profonds (Bt, lœss calcaires, lœss décarbonatés, argiles à silex, craie) mais avec des variations dans l'épaisseur des différents horizons, la présence d'un ou plusieurs gleys et/ou de niveaux de petites fentes de gel, la présence d'un horizon plus coloré, ou encore dans le nombre de niveaux de cailloutis.

La principale caractéristique récurrente dans ces tests est une forte érosion ayant conduit à la disparition d'une large part de la séquence weichselienne, tout en épargnant des lœss anciens plus ou moins remaniés. Elles ne s'avèrent

guère favorables à la conservation de sites préhistoriques. Le nombre de structures archéologiques repérées dans les tranchées linéaires est de 390 pour les zones 1 et 2. Ces vestiges rassemblent quelques fossés éparses plus ou moins anthropiques et des fossés constituant la trame parcellaire. Pour cette dernière, il convient de préciser que les restitutions proposées reposent sur une recherche des axes prédominants. Le caractère hypothétique de certains assemblages doit être souligné. Le mobilier associé quasi inexistant et l'absence d'occupation permanente (habitat, nécropole), point d'origine du parcellaire, rendent la datation de ces ensembles très aléatoire.

L'angle nord-ouest de la zone 1 se distingue par la présence de matériel un peu plus abondant que dans le reste de l'emprise. Une jatte dotée d'une épaule carénée datée de La Tène moyenne a été isolée. L'extension de décapage a permis de mettre au jour l'amorce d'un double enclos au tracé angulaire. Cet ensemble constitue probablement les aménagements périphériques d'un habitat se développant hors emprise.

Un nombre conséquent d'impacts d'obus ainsi que la dépouille d'un soldat australien composent les vestiges de la guerre 1914-1918.

DUVETTE Laurent (Inrap)

ÂGE DU FER

VILLERS-BRETONNEUX

Rue de Demuin

Cette opération a permis de mettre en évidence de nombreux indices d'occupation archéologique datables : réseau de fossés, construction sur trous de poteau et un puits. Ces faibles éléments ne permettent pas de caractériser de manière précise le type d'occupation, malgré les nombreuses ouvertures réalisées. Les quelques fossés qui ont pu être dégagés sur une superficie plus importante ont montré des retours. Il est cependant difficile de pouvoir déterminer s'il s'agit de fossés d'enclos ou de parcellaire.

Le nombre de tessons de céramique, très restreint, donne une vision de l'occupation anthropique à la période de La Tène. Les très rares éléments chronologiques semblent orienter la datation d'une partie des structures à la période de La Tène Ancienne (La Tène B ?). Bien évidemment, une investigation plus approfondie permettrait d'affiner la datation et le type d'occupation rencontrée.

BLONDIAU Lydie (Inrap, UMR 8142)

VILLERS-BRETONNEUX

La Solette

Le diagnostic effectué sur le projet de construction d'une usine a mis en évidence une faible occupation archéologique non datée, représentée par des fossés appartenant probablement à un enclos quadrangulaire. Aucune structure interne n'a été découverte. La présence d'un chemin moderne, de nombreuses fosses et d'impacts d'obus ont fortement perturbé ce secteur et par conséquent

la lisibilité du terrain. Cette occupation est éventuellement à mettre en relation avec les structures protohistoriques découvertes au lieu-dit Route de Demuin, situé à 100 m à l'ouest et datées de La Tène ancienne.

BLONDIAU Lydie (Inrap, UMR 8142)

PICARDIE

Programmes collectifs de recherches

BILAN SCIENTIFIQUE

2 0 0 6

Thème	Responsable (organisme)	Nature de l'opération	Époque	Rapport reçu
Du Néolithique récent à l'âge du Bronze dans le Centre Nord de la France : définitions et interactions des groupes culturels	COTTIAUX Richard (Inrap)	PCR	NÉO	●
Cryptes et culte des saints dans le domaine capétien au Moyen Âge	GILLON Pierre (AUTR)	PCR	MA	●

PCR Du Néolithique récent à l'âge du Bronze ancien dans le Centre Nord de la France : définitions et interactions des groupes culturels : 2004-2006

Ce PCR est le prolongement direct du PCR sur le III^e millénaire dans le Centre Nord de la France (2001-2003), dirigé par Laure Salanova (Salanova 2003), dont les travaux ont été publiés en 2004 (Van der Linden et Salanova 2004). Ce premier travail a consisté à établir un bilan et une analyse critique de la documentation existante dans les six régions du Centre Nord (Bourgogne, Centre, Champagne-Ardenne, Île-de-France, Nord-Pas-de-Calais et Picardie). Le projet du nouveau PCR a plusieurs objectifs : éclaircir et préciser la définition des différents groupes culturels qui se succèdent du Néolithique récent à l'âge du Bronze ancien, analyser dans un large cadre d'étude leur cohérence spatiale et chronologique et étudier les relations qu'ils entretiennent. Prévu sur trois ans, le projet a été décliné en trois volets chronologiques : Néolithique récent en 2004 (BSR 2004), Néolithique final en 2005 et transition avec l'âge du Bronze en 2006. Chacun de ces volets a impliqué un retour à des collections sélectionnées à partir de la base de données et la réalisation collective d'études détaillées de différents aspects de la culture matérielle. Le projet regroupe différents intervenants institutionnels (Culture, CNRS, Inrap) ainsi que des étudiants et des amateurs (Cottiaux coord., 2004, 2005 et 2006).

Parallèlement, les travaux de recensement du premier PCR ont été poursuivis et le nombre d'occupations pour la période comprise entre -3400 et -1800 av. J.-C. n'a cessé d'augmenter. On compte aujourd'hui 2 403 occupations enregistrées dans la base de données du PCR, dont 164 pour la Picardie et 1 191 références bibliographiques sur le sujet. La base de données et les rapports d'activités du PCR sont désormais disponibles à l'adresse suivante : <http://www.mae.u-paris10.fr/webarscan/proto.php?ID=33389>

Les travaux de 2005 : Le réexamen de collections s'est avéré plus difficile à mener pour le Néolithique final que

pour le Néolithique récent. En effet, la documentation est plus riche en nombre d'artefacts, mais aussi beaucoup plus fragmentée. Pour le Néolithique récent, le mobilier provient de quelques rares fosses d'habitat isolées et surtout des sépultures collectives, avec plutôt des vases entiers que des tessons. Pour le Néolithique final, la documentation est majoritairement constituée de rejets morcelés provenant de sites d'habitat qui présentent le plus souvent des lambeaux de niveaux sédimentaires pour tout contexte. Les sites mentionnés comme Néolithique final dans la base de données du PCR représentaient la moitié des occupations enregistrées en 2005 (795 fiches). Nous avons donc été amenés à réduire le champ chronologique et à ne traiter que les occupations reconnues comme relevant de l'étape Néolithique final antérieure au Campaniforme. Cent quatre-vingt-quatre de ces occupations ont été ciblées en particulier car elles sont plus précisément attribuées à l'un des groupes culturels reconnus pour la période dans le Centre Nord de la France : Le Gord (Blanchet 1984), le Deûle-Escout (Piningre 1985), l'Artenac (Hamon, Legriel 2000), ou aux influences occidentales de type Quessoy et Conguel, entre autres (L'Helgouach 1962, 1967 et Giovannacci 2006).

Un examen des dates radiocarbone disponibles pour les sites d'habitat de cette période permet de constater que le premier Néolithique final semble devoir se caler entre 2 900-2 800 et 2 600-2 500 av. n.è., soit une durée de trois à quatre siècles, jusqu'à l'apparition des premières sépultures individuelles campaniformes (Bailly et Salanova 1999, Martial et al. 2004, Cottiaux coord. 2005).

La transition Néolithique récent - Néolithique final est très mal définie, mais on constate un renouvellement profond de la culture matérielle. Ce renouvellement se décline pour la céramique par la coexistence de deux types de productions. Il s'agit d'une céramique épaisse, rarement décorée, à fond plat, de forme simple (tronconique, cylindrique ou en

tonneau) munie de moyens de préhension, et d'une céramique beaucoup plus soignée représentée par des vases de dimensions réduites, de formes majoritairement issues de la sphère, à fond arrondi, ou plus rarement à profil complexe, tels les récipients à angulation haute. Pour l'industrie lithique, les productions se caractérisent par l'apparition de nouvelles pièces comme les pièces à encoches, la multiplication des micro-denticulés, une modification de la morphologie des poignards et une multiplication des types d'armatures perçantes. D'une façon générale, il existe une dichotomie nette entre les productions courantes sur des matières locales et des produits de haute qualité technique (lames de haches et poignards) sur des matières d'importation. On ne dispose pas pour la parure et l'industrie osseuse du Néolithique final d'abondants corpus découverts en sépulture collective du Néolithique récent. La parure est de fait quasiment absente de la documentation provenant des habitats de cette première étape du Néolithique final. Les pièces de l'industrie osseuse sont également moins nombreuses et correspondent à des types ubiquistes : poinçons, lissoirs, gaines, et seuls les pics en bois de cerf pourraient témoigner d'une évolution typologique de cette industrie depuis le Néolithique récent. Parmi les productions métalliques, on note que les perles massives en cuivre succèdent aux perles en tôle, mais leur association avec les séries de cette étape du Néolithique final n'est pas assurée. Si le réexamen des collections du Néolithique récent a débouché sur une remise en cause de la définition et de l'existence même du SOM, pour le Néolithique final il permet de conforter les groupes déjà identifiés mais en apportant des précisions sur leur extension et sur les grands courants d'influences.

Le Deûle Escaut est sans doute le groupe Néolithique final le mieux documenté aujourd'hui et offre des caractéristiques très marquées dans la céramique et l'industrie lithique. Son extension est plus large que ce que laissent entrevoir les premières définitions. Il s'étend depuis le Bassin de la Somme jusqu'à la frontière belge et sans doute au-delà. L'existence de vases à angulation haute, notamment, le rapproche peut-être plus des groupes de l'Ouest que du reste du Bassin parisien. Le groupe du Gord regroupe des séries réparties dans le Centre est du Bassin parisien entre Oise et Champagne. L'Artenac est désormais bien documenté, mais au sud de la région Centre, dans le département de l'Indre. Quant aux secteurs localisés entre Loire moyenne et Seine, ils présentent des éléments qui s'apparentent plus aux séries normandes, et plus largement aux groupes de l'Ouest de la France, qu'au Gord ou à l'Artenac. Toutefois des questions subsistent au sujet de leur classement sur des bases solides dans un seul ensemble de cette étape de la fin du Néolithique. Plus à l'est, la réinterprétation du Saône-Rhône, en partie au profit de l'Auvergnier-Cordé et des groupes de Chalain et de Clairvaux (Pétrequin et al. 1988), semble avoir laissé de côté la définition des ensembles issus des sites terrestres de Bourgogne. Enfin, on ne peut conclure ce tour d'horizon sans constater l'existence de vides documentaires comme ceux qui concernent la moitié est de la région Centre ou les Ardennes et leur périphérie.

Le Centre Nord de la France est donc loin d'être homogène du point de vue culturel pendant cette étape du Néolithique final. En définitive, cette diversité n'est pas foncièrement différente de celle que l'on perçoit pour le Néolithique

récent, si ce n'est que pour cette dernière période se sont surtout les influences orientales (Horgen) qui ont été privilégiées, au risque de minimiser les autres. Au Néolithique final, c'est une réorientation importante qui se produit, puisque l'on distingue d'autres influences :

- celles du centre-ouest de la France à travers les vestiges arténaciens,
 - celles que produit l'augmentation de la diffusion du silex pressignien dont on connaît l'impact dans tout le centre-nord et au-delà,
 - des influences méridionales auxquelles nous renvoyent la forme des perles massives en cuivre et leur composition métallique qui ne laissent guère de doute sur leur provenance, elles ont été produites dans le Midi de la France (Mille et Bouquet 2004),
 - des influences occidentales marquées, notamment dans la typologie céramique, qui touchent tout autant le nord de la France que les secteurs situés entre Loire moyenne et Seine.
- Enfin, on doit également souligner une « opposition » nord-sud qui s'affirme à travers les productions de poignards en silex tertiaire et en silex du Grand-Pressigny.

Les travaux de 2006 : Les occupations de l'étape suivante du Néolithique final et de la transition avec le Bronze ancien recensées sont au nombre de 379. Mais ce nombre, au premier abord important, dissimule en réalité une situation pas très engageante. Les collections d'objets sont numériquement faibles, constituées majoritairement de vestiges en céramique, et proviennent rarement de contexte structuré. Pourtant, une fois encore, c'est la diversité des mobiliers qui marque cette époque. Elle permet d'identifier, sur des bases typologiques plusieurs composantes culturelles qui se succèdent à partir de 2 500 av. n.è.

- Le premier impact campaniforme sur les groupes régionaux du Néolithique final. La céramique décorée de ce premier campaniforme est rare mais bien caractérisée, ce qui n'est pas le cas, en revanche, de la céramique non décorée. L'évolution typologique des ensembles reste à déterminer entre le Néolithique final antérieur au premier campaniforme et cette seconde étape.

- Le Campaniforme tardif, dont les manifestations locales renvoient à différentes influences extérieures au Centre Nord (britanniques, bretonnes, rhénanes et méridionales). C'est à cette étape que l'essentiel du répertoire dit « céramique commune campaniforme » est associé.

- L'Épicampaniforme est représenté en Centre Nord, bien qu'il ne soit encore documenté que par quatre découvertes isolées. C'est après son développement que l'on peut situer une transition entre le Néolithique final et le Bronze ancien.

- En effet Les ensembles postérieurs, regroupés sous le nom de Groupe des Urnes à Décor Plastique (GUDP, Blanchet 1984), présentent un renouvellement très important des productions, qu'il s'agisse des formes ou des décors. Cependant, cette dernière étape reste encore à préciser sur des bases solides. La tentative de caractérisation des mobiliers et leur répartition ne permettent pas aujourd'hui de déterminer le GUDP de façon claire. Le faible nombre de contextes datés (habitat ou sépulture) et d'associations d'objets en contexte rendent aléatoire son intégration dans une étape particulière du Bronze ancien plutôt qu'une autre. Une communication du PCR sur ce sujet a été présentée lors de la journée SPF qui s'est tenue à Lyon en janvier 2007 sur les ensembles de la transition

Néolithique âge du Bronze.

À l'issue de ces deux dernières années de PCR, on constate que l'importante documentation recensée, bien qu'elle soit souvent délicate à manipuler, méritait qu'on lui accorde toute notre attention. Deux résultats nous paraissent particulièrement significatifs. Le premier est d'ordre chronologique. Sur ce point, il faut rappeler que la période qui s'étend du Néolithique récent au début de l'âge du Bronze est de loin la plus longue du Néolithique puisqu'elle couvre environ un millénaire et demi. On est désormais en mesure de segmenter cette période en un minimum de huit étapes chrono-culturelles plus ou moins longues qui permettent de suivre plus finement l'évolution de ces sociétés. Le second résultat touche à la spécificité géographique du Centre Nord de la France à la fin du Néolithique. En effet, les groupes en action dans ce créneau chronologique sont nombreux et divers de sorte que le Centre Nord et par extension le Bassin parisien ne présente pas d'homogénéité du point de vue culturel. C'est un secteur géographique morcelé par des frontières plus ou moins pérennes d'une étape à l'autre. La documentation disponible montre que c'est une zone de contact, un espace ouvert, traversé par des courants d'influences multiples, sans doute des réseaux de circulation intenses et où chaque ensemble culturel est en relation avec une région périphérique.

COTTIAUX Richard (Inrap, UMR 7041)

Références bibliographiques

- AUGEREAU A., BOUQUET L., BRUNET P. [et al.] 2004. - Le Néolithique récent dans le Centre Nord de la France. In *Pré-actes du congrès pour le centenaire de la Société Préhistorique Française*, Avignon, sep. 2004
- BAILLY M et SALANOVA L. 1999. - Les dates radiocarbone du Campaniforme en Europe occidentale : analyse critique des principales séries de dates. In *¹⁴C et archéologie* : actes du 3^e congrès international, 6-10 avril 1998, Lyon. Paris : SPF, 1999, p. 219-224 (Mémoires de la Société préhistorique française ; 26. - Revue d'archéométrie, supplément)
- BLANCHET J.-C. 1984. - *Les premiers métallurgistes en Picardie et dans le nord de la France*. Paris : SPF, 1984, 608 p. (Mémoires de la Société Préhistorique Française ; 17)
- COTTIAUX R. coord. 2004. - *PCR Du Néolithique récent à l'âge du Bronze ancien dans le Centre Nord de la France : définitions et interactions des groupes culturels*, rapport d'activité, 152 p.
- COTTIAUX R. coord. 2005. - *PCR Du Néolithique récent à l'âge du Bronze ancien dans le Centre Nord de la France : définitions et interactions des groupes culturels*, rapport d'activité, 180 p.
- COTTIAUX R. coord. 2006. - *PCR Du Néolithique récent à l'âge du*

Bronze ancien dans le Centre Nord de la France : définitions et interactions des groupes culturels, rapport d'activité, 130 p.

GIOVANNACCI S. 2006. - *Les styles céramiques du Néolithique récent/final breton, état de la question*. Mémoire de DEA, Paris I, 58 p.

HAMON T. 1997. - L'enceinte néolithique Du Montet à Déols (Indre) : note préliminaire. *Bulletin de la Société préhistorique française*, 94-2, p. 230-236

HAMON T., LEGRIEL J. 2000. - Le site néolithique des Vaux à Moulins-sur-Céphons : actualités de fouille 2000. In *Internéo 3*. Paris : SPF, 2000, p. 149-159

JOSEPH F., DIETSCH-SELLAMI M.-F., MARTIAL E. 2006. - Découvertes du Néolithique final sur la plate-forme aéro-industrielle de Haute-Picardie à Méaulte, présentation préliminaire. In *Internéo 6*, p.103-110

L'HELGOUACH J. 1962. - Le dolmen de Conguel en Quiberon (Morbihan), *Bulletin de la Société Préhistorique Française*, LIX-5/6, p. 371-381

L'HELGOUACH J. 1967. - Données supplémentaires concernant la sépulture mégalithique du Champ-Grosset en Quessoy (Côtes-du-Nord), *Annales de Bretagne*, LXXIV-1, p. 53-69

LORIN Y., TRAWKA H. 2006. - Le Néolithique final sur le site de la ZAC Saint-Martin à Aire-sur-la-Lys (Pas-de-Calais) : nouvelles données sur l'architecture domestique dans le Nord de la France. In *Internéo 6*, p. 95-102

MARTIAL E., PRAUD I., BOSTYN F. 2004 - Recherches récentes sur le Néolithique final dans le nord de la France. In *Le troisième millénaire dans le nord de la France et en Belgique* : actes de la journée d'études SRBAP-SPF, 8 mars 2003, Lille. Paris : SPF, 2004, p. 9-71 (Mémoires de la Société préhistorique française ; 35. - *Anthropologica et praehistorica* ; 115)

MILLE B. et BOUQUET L. 2004. - Le métal au troisième millénaire dans le Centre Nord de la France. In *Le troisième millénaire dans le nord de la France et en Belgique* : actes de la journée d'études SRBAP-SPF, 8 mars 2003, Lille. Paris : SPF, 2004, p. 197-215 (Mémoires de la Société préhistorique française ; 35. - *Anthropologica et praehistorica* ; 115)

PÉTREQUIN P., CHASTEL J., GILIGNY F., [et al.] 1988 - Réinterprétation de la civilisation Saône-Rhône, une approche des tendances culturelles du Néolithique final. *Gallia Préhistoire*, 30, p. 1-89

PININGRE J.-F. 1985. - Un aspect de la fin du Néolithique dans le nord de la France : les sites de Seclin, Houplin-Ancoisne et Saint-Saulve (Nord). In *Le Néolithique dans le nord de la France et le Bassin Parisien* : actes du 9^e colloque interrégional sur le Néolithique, Compiègne, 24-25-26 sep. 1982. Amiens : Société des antiquités historiques de Picardie, 1985, p. 53-69 (Revue archéologique de Picardie ; 3/4)

SALANOVA L. 2000. - *La question du Campaniforme en France et dans les îles anglo-normandes : productions, chronologie et rôles d'un standard céramique*. Paris : Éd. SPF et CTHS, 2000, 391 p.

SALANOVA L. coord. 2003. - Le III^e millénaire av. J.-C. dans le Centre Nord de la France : définitions et interactions des groupes culturels. Bilan de 3 années de recherche. Rapport de 3^e année.

VANDER LINDEN M. et SALANOVA L. dir. 2004. - *Le troisième millénaire dans le nord de la France et en Belgique : actes de la journée d'études SRBAP-SPF, 8 mars 2003, Lille. Paris : SPF, 2004, 234 p. (Mémoires de la Société préhistorique française ; 35. - *Anthropologica et praehistorica* ; 115)*

PCR Cryptes et culte des saints dans le domaine capétien au Moyen Âge

L'année 2006 a été consacrée à la préparation des notices, à la définition des études thématiques et à la réalisation d'analyses ¹⁴C sur des charbons de bois contenus dans les mortiers, analyses limitées par la difficulté à recueillir des échantillons sans dégrader les joints des édifices.

Ont été approfondies, en Picardie, les études des édifices suivants : Senlis, dont la chapelle octogonale de l'an mil, fouillée par M. Durand, est un cas atypique, et Saint-Frambourg, dont le caractère de « non-crypte », au sens

défini par le PCR, a été confirmé avec R. Guild pour ce qui concerne le niveau présenté dans la crypte archéologique. Il faut mentionner également Saint-Sulpice de Pierrefonds, dont la restauration drastique est restée inachevée, et une belle recherche sur un édifice roman entièrement disparu en 1918, Nesle (Somme), qui s'est révélé exceptionnellement documenté grâce à F. Foucher.

GILLON Pierre (AUTR),
BERNARD Jean-Louis (Inrap)
SAPIN Christian (CNRS)

PICARDIE

CARTE ARCHÉOLOGIQUE - Prospections

BILAN SCIENTIFIQUE

2 0 0 6

GRISOLLES (Aisne) La Tuilerie

Préalablement au projet d'implantation par le Syndicat départemental de traitements des déchets ménagers (Valor'Aisne) d'un centre d'enfouissement technique (CET) sur la commune de Grisolles au lieu-dit La Tuilerie, le Département de l'Aisne doit réaliser un diagnostic archéologique en 2007. Une étude documentaire menée par François Blary (Unité archéologique de Château-Thierry) sur des plans anciens (XVII^e-XVIII^e siècles) de l'abbaye du Charme, sise au hameau du même nom à proximité immédiate de l'emprise du projet, faisait espérer la découverte des vestiges d'une ancienne tuilerie. Pour préparer au mieux le diagnostic sur la zone supposée de la tuilerie, le Département de l'Aisne a décidé de réaliser une prospection géophysique avec pour objectif de détecter les bâtiments et la digue de barrage visibles sur les plans. Cette prospection a été confiée à la société Terra Nova et a été réalisée sur le terrain le 15 décembre 2006 sur environ 2 ha.

Compte tenu des surfaces à prospecter, l'emploi de la méthode électrique tractée (ARP, Geocarta) s'est imposé. L'acquisition des données sur le terrain est accélérée par l'emploi d'un quad qui permet de réaliser les mesures à une vitesse de près de 10 km/h. Le positionnement est assuré en temps réel par un GPS. L'ensemble des informations (géophysiques, topographiques...) est intégré sur un document informatique unique géoréférencé (MNT), permettant de dégager les premières tendances archéologiques et géologiques du site et leurs relations spatiales. Le dispositif « multi-électrodes » a permis de prospecter, en un seul passage, la même zone selon trois profondeurs d'investigation différentes (0-50 cm, 0-1 m et 0-1,7 m). Après calage des mesures avec leur géoréférencement, le traitement des données de résistivité apparente a consisté en un filtrage systématique des valeurs de résistivité afin d'éliminer les valeurs aberrantes. Après cette séquence de traitement, les données sont interpolées selon un maillage régulier de 50 cm X 50 cm afin d'être visualisées sous forme cartographique.

Malgré le plan assez précis montrant cette tuilerie au XVII^e siècle, la prospection géophysique ne permet ni de confirmer clairement sa présence ni de présenter d'autres structures archéologiques évidentes. Cependant, un certain nombre d'éléments peuvent nous laisser penser à plusieurs structures. Tout d'abord, au sud de la zone prospectée, plusieurs anomalies linéaires résistantes peuvent être interprétées comme d'anciens chemins, en particulier celle la plus au nord de direction NW-SE, longée par des anomalies ponctuelles, qui par sa position correspond assez bien à l'ancien chemin indiqué sur le plan d'archive. Ensuite, il est fort probable que les anomalies que nous pouvons observer au nord de la zone prospectée correspondent à la digue figurant sur le plan ancien : cette interprétation est confortée par la carte des altitudes qui indique clairement une butte le long de cette anomalie et par le plan d'archive calé qui indique une direction et une position de la digue très proche de notre anomalie. En résumé, cette étude a permis de mettre en évidence des structures certainement anthropiques ainsi que de proposer un positionnement de la digue de barrage de l'étang.

AUDEBERT Alexandre (CG de l'Aisne)

PROSPECTION-INVENTAIRE DANS L'OISE

L'objectif des prospections dans ce secteur est de compléter les connaissances relatives au peuplement et à l'organisation spatiale durant la Préhistoire. Le secteur de prospection s'étend de la vallée de la Nonette au sud à celle de l'Aunette au nord en passant par Montepilloy au centre.

Les recherches de cette année ont été concentrées autour de trois communes : Ognon, Mont-l'Evêque et Borest, cela représente une quinzaine de parcelles parcourues après labours ou sur terrain hersé.

Un site inédit non daté a été repéré par des anomalies de croissance végétale dessinant des cercles réguliers.

Un second site inédit gallo-romain sur lequel les indices céramiques (près de 1 508 fragments) indiquent une occupation du I^{er} au IV^e siècle et dont le mobilier lithique couvre une longue période de la Préhistoire avec quelques belles pièces du Néolithique.

Un troisième site lui est en cours d'évaluation, le mobilier lithique trouvé est néolithique

RINGEVAL Philippe (AUTR)

3 - PROSPECTION INVENTAIRE DANS LA RÉGION DE CRÉPY-EN-VALOIS : Betz, Attichy, Pierrefonds, Senlis

Le programme de prospection-inventaire mené sur la région de Crépy-en-Valois existe depuis 1993. Centrées depuis l'origine autour de cette agglomération, les prospections se sont étendues au cours des dernières années sur les plateaux situés autour de Pierrefonds, au nord, vers Authueil-en-Valois et Gilocourt, à l'est et vers Acy-en-Multien et Thury-en-Valois, au sud.

Au cours de l'année 2006, 1 304 ha ont fait l'objet d'une prospection pédestre portant à 15 218 ha la superficie totale prospectée depuis le début du programme.

Un racloir en silex aménagé sur un éclat Levallois a été découvert à Étavigny Le Ravin à Loups. Il est attribuable au Paléolithique moyen.

Sept fragments de haches polies en silex (des éclats et un talon) ont été découverts de manière isolée. La découverte régulière de tels outils sur les plateaux indique une fréquentation importante dès le Néolithique et l'existence de gisements sans doute ténus et difficiles à mettre en évidence par la prospection. Les tessons de cette période sont fragiles et les pratiques agricoles modernes réduisent leurs conditions de conservation. Ces probables habitats demeurent importants pour la compréhension du Néolithique, dont on a tendance à sous-estimer l'impact sur ces zones de plateaux.

Comme chaque année, la majorité des gisements identifiés concerne la période antique, avec seize sites nouveaux. Deux sites pourraient avoir des antécédents protohistoriques si l'on en juge par la présence de quelques tessons indigènes mêlés à des céramiques gallo-romaines, à Chelles Les Sauts de Reuvre et à Étavigny La Barrière.

Six sites sont implantés au cours du I^{er} siècle de notre ère. Au II^e et III^e siècle, on reste dans les mêmes proportions. C'est en revanche au IV^e siècle que l'on compte le plus grand nombre de sites fréquentés avec treize occupations. Cette tendance très nette est cohérente avec le résultat des années précédentes. Le IV^e siècle reste une période de très fort abandon.

L'ensemble de ces sites, désignés sous le terme d'habitat, peut parfois correspondre à de simples bâtiments agricoles (granges, remises).

Trois sites importants appartiennent au V^e siècle et à l'époque médiévale.

Le plus grand à Mortefontaine La Mare de Vauberon, couvre une superficie de 1,8 ha. L'autre site à Mortefontaine Le Long Boyau, couvre seulement 0,5 ha. Dans les deux cas, près de 200 tessons y composent les découvertes exclusives. La densité des vestiges suggère l'existence d'une ferme.

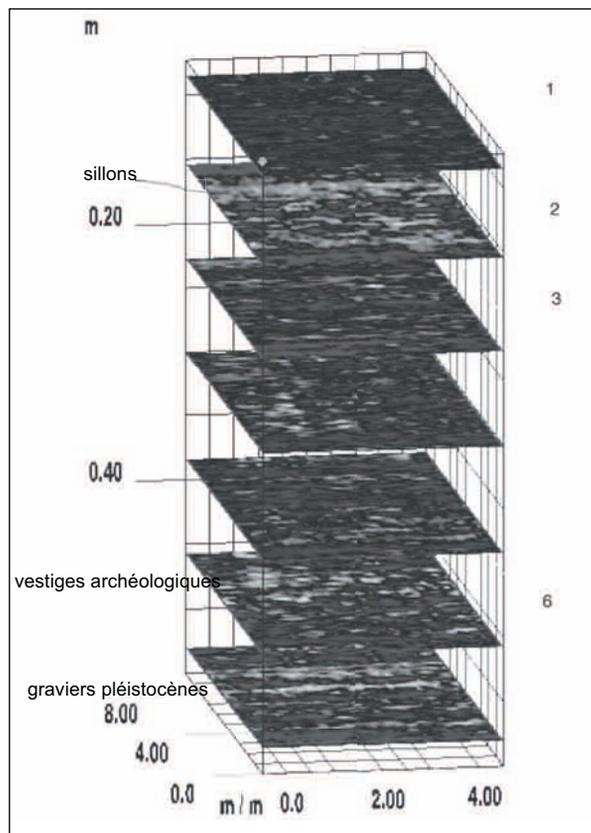
Le troisième site, à Villers-Saint-Genst La Binette, couvre une superficie de 0,75 ha. Cette fois, les vestiges, des tessons répartis en plusieurs concentrations, suggèrent la présence de plusieurs pôles, peut-être un hameau

TYMCIOW Jean-Pierre (AUTR),
GAUDEFROY Stéphane (Inrap),
MARÉCHAL Denis (Inrap),
PISSOT Véronique (Inrap)

VERBERIE (Oise) Le Buisson Campin

Une campagne de prospection au radar a eu lieu du 1 au 12 août 2006. L'idée de recourir au géoradar (GPR) est venue de la nécessité de savoir jusqu'où se prolongeaient les niveaux magdaléniens sans pour autant poursuivre les fouilles ou brouiller la compréhension de leur structuration par des sondages. La menée des décapages a montré depuis plusieurs années que la superposition immédiate des couches les unes au-dessus des autres rendait l'attribution de sondages à un niveau ou à un autre extrêmement délicate.

Deux radars ont été utilisés : une antenne de 400 MHz captant un cône de 50 cm de large jusqu'à 1 m et une antenne de 900 MHz captant un cône de 25 cm de large. Ces radars sont surtout employés dans le génie civil mais aussi en archéologie pour repérer des architectures ou des structures en claire discontinuité avec la matrice sédimentaire encaissante. La prospection à Verberie présentait donc un aspect méthodologique intéressant puisqu'il s'agissait de détecter un niveau archéologique sans couche archéologique distinctive et uniquement définie des vestiges de petite taille formant des lentilles de densité variable. On pouvait s'attendre à un certain nombre d'éléments perturbateurs du signal, dont des sillons, présents jusque dans les niveaux archéologiques supérieurs, mais dont la direction était connue, ou les graviers pléistocènes sous-jacents dont l'altitude varie selon l'emplacement dans le champ.



Verberie. «Le Buisson Campin». Restitution des résultats de la prospection

Une première prospection a été effectuée avec l'antenne de 400 MHz par passes de 50 cm à 30 nanosecondes sur 2 000 m² divisés en deux aires plus deux autres de 400 m², incluant les zones déjà fouillées, notamment, la petite zone où B. Lambot avait effectué un sondage en 1975 en bordure du champ. Des structures connues en place ont servi à échantillonner le signal. Une des aires de 40 m x 40 m a livré des signaux de sillons et de traces de camions à faible profondeur puis un peu plus bas un gros bloc de pierre et une structure rectilinéaire de 9 m x 4 m à mettre en relation avec les deux bâtiments protohistoriques fouillés. Une des aires a été réétudiée avec l'antenne de 900 MHz par passes de 25 puis 10 cm à 15 nanosecondes. Des signaux indiquent, à une plus grande profondeur, une petite zone qui pourrait contenir des structures préhistoriques. En revanche, l'aire du sondage Lambot de 1975 n'a livré aucun signal rapportable au magdalénien, seulement un signal très fort et très étendu en bordure de chemin qui pourrait correspondre à une extraction de grève en cuvette comme celle dont la dénivelée existe toujours 30 m plus loin.

Cette prospection expérimentale démontre l'intérêt du géoradar même pour des niveaux archéologiques dépourvus de structures bâties ou excavées à condition qu'ils se trouvent dans un sédiment homogène comme des limons. Il est nécessaire de bien connaître la séquence sédimentaire et de pouvoir échantillonner le signal en fonction des vestiges recherchés. Les meilleurs résultats sont obtenus avec une antenne à haute fréquence par passes très fines effectuées successivement en long puis en large (soit 400 passes de 20 m de long pour une bande de 20 m x 20 m, ce qui correspond à près de deux jours pour deux ou trois personnes en utilisant l'antenne de 900 MHz par bande de 10 cm).

AUDOUZE Françoise (CNRS-UMR 7041),
ENLOE James G. (UNIV),
STOREY Glenn R. (UNIV),
THOMPSON Jason R. (UNIV)

PICARDIE

Bibliographie régionale

BILAN SCIENTIFIQUE

2 0 0 6

Le service régional de l'archéologie s'efforce de suivre les parutions d'ouvrages ou d'articles contribuant à l'étude du patrimoine régional.

Afin de communiquer dans ce bilan une bibliographie aussi complète que possible, la collaboration des auteurs est vivement souhaitée. Ainsi, chacun est invité à adresser au service régional de l'archéologie un tiré à part de ses écrits ou, à défaut, les références complètes de ses publications.

Note : Les DFS et autres rapports relatifs aux opérations d'archéologie préventive ou programmée ne sont pas référencés dans cette bibliographie. Ils font annuellement l'objet d'un pointage au niveau des tableaux d'autorisations d'opérations de chaque département, que vous trouverez dans ce bilan.

Généralités

Audebert 2006 : AUDEBERT Alexandre. - La mise en place d'un pôle archéologique : l'exemple de l'Aisne. *In : Positionnement des collectivités territoriales dans la chaîne de l'archéologie : vers une logique de coopération ?* : actes de la table ronde, Strasbourg, 21-22 octobre 2005. Sélestat : Pôle d'archéologie interdépartemental rhénan, 2006, p. 39-40

Boulet 2006 : BOULET Claude. - L'abbé Breuil "inventeur" de l'art préhistorique : ses origines picardes. Verneuil-en-Halatte : Les Amis du vieux Verneuil, 2006, 42 p. (Les amis du vieux Verneuil ; 98)

Pinard, Pissot, Thouvenot, Yvinec 2006 : PINARD Estelle, PISSOT Véronique, THOUVENOT Sylvain, YVINEC Jean-Hervé. - Les habitats laténiens, gallo-romains et médiévaux de Varesnes "Le Bois du Lombril" (Oise). *Revue archéologique de Picardie*, 2006, 1/2, p. 71-126

Préhistoire

Allard, Bostyn 2006 : ALLARD Pierre, BOSTYN Françoise. - Genèse et évolution des industries lithiques danubiennes du Bassin parisien. *In : Contribution des matériaux lithiques dans la chronologie du Néolithique ancien et moyen en France et dans les régions limitrophes* :

actes de la X^e session de l'EAA, Lyon, septembre 2004. Oxford : Archaeopress, 2006, p. 28-55 (BAR international series ; 1494)

Allard, Hamon, Sidéra 2006 : ALLARD Pierre, HAMON Caroline, SIDERA Isabelle. - Investissement technique et degrés d'élaboration des productions lithiques et osseuses du Rubané dans le Bassin parisien. *In : Normes techniques et pratiques sociales de la simplicité des outillages pré- et protohistoriques* : actes des [XXVI^e] Rencontres [internationales d'Archéologie et d'Histoire d'Antibes], 20-22 octobre 2005. Antibes : Éd. APDCA, 2006, p. 175-194

Antoine, Limondin-Louzouet, Auguste, Locht [et al.] 2006 : ANTOINE Pierre, LIMONDIN-LOUZOUET Nicole, AUGUSTE Patrick, LOCHT Jean-Luc [et al.]. - Le tuf de Caours (Somme, France) : mise en évidence d'une séquence eemienne et d'un site paléolithique associé. *In : Tufs calcaires et travertins quaternaires : morphogenèse, biocénoses, paléoclimats et implantations paléolithiques. 2^e partie* : journée AFEQ/SGF, 21 novembre 2005. Paris : Maison de la géologie, 2006, p. 281-319 (Quaternaire ; 17-4)

Audouze 2006 : AUDOUZE Françoise. - Essai de modélisation du cycle annuel de nomadisation des Magdaléniens du Bassin parisien. *In : Variabilité des habitats tardiglaciaires dans le Bassin parisien et ses alentours : quelles significations ?* : actes de la séance de la SPF du 23 novembre 2005, Institut d'art et d'archéologie, Université Paris 1. Paris : Société préhistorique française, 2006, p. 683-694 (Bulletin de la Société préhistorique française ; 103-4)

Bodu, Debout, Bignon 2006 : BODU Pierre, DEBOUT Grégory, BIGNON Olivier. - Variabilité des habitudes tardiglaciaires dans le Bassin parisien : l'organisation spatiale et sociale de l'Azilien ancien du Closeau. *In : Variabilité des habitats tardiglaciaires dans le Bassin parisien et ses alentours : quelles significations ?* : actes de la séance de la SPF du 23 novembre 2005, Institut d'art et d'archéologie, Université Paris 1. Paris : Société préhistorique française, 2006, p. 711-728 (Bulletin de la Société préhistorique française ; 103-4)

Bostyn, Allard 2006 : BOSTYN Françoise, ALLARD Pierre. - Gestion de l'outillage en silex dans la culture de Villeneuve-Saint-Germain / Blicquy : du plus simple au plus

complexe. In : *Normes techniques et pratiques sociales de la simplicité des outillages pré- et protohistoriques* : actes des [XXVI^e] Rencontres [internationales d'Archéologie et d'Histoire d'Antibes], 20-22 octobre 2005. Antibes : Éd. APDCA, 2006, p. 195-205

Caspar, Burnez-Lamotte 2006 : CASPAR Jean-Paul, BURNEZ-LANOTTE Laurence. - Gestion des matériaux silicieux et définition chrono-culturelle des cultures à céramiques linéaires et de Blicquy / Villeneuve-Saint-Germain à Vaux-et-Borsset (Hesbaye, Belgique) : 15 ans de recherches. In : *Contribution des matériaux lithiques dans la chronologie du Néolithique ancien et moyen en France et dans les régions limitrophes* : actes de la X^e session de l'EAA, Lyon, septembre 2004. Oxford : Archaeopress, 2006, p. 56-60 (BAR international series ; 1494)

Coudret, Fagnart 2006 : COUDRET Paule, FAGNART Jean-Pierre. - Données préliminaires sur les habitats des groupes de la tradition à Federmesser du bassin de la Somme. In : *Variabilité des habitats tardiglaciaires dans le Bassin parisien et ses alentours : quelles significations ?* : actes de la séance de la SPF du 23 novembre 2005, Institut d'art et d'archéologie, Université Paris 1. Paris : Société préhistorique française, 2006, p. 729-740 (Bulletin de la Société préhistorique française ; tome 103-4)

Eschapaspe 2006 : ESCHAPASSE Baudoin : - Amiens : Saint-Acheul, berceau de la préhistoire. *Le Point*, 30 mars 2006, 1750, p. 10

Enloe 2006 : ENLOE J.-G. - Geological processes and site structure : Assessing integrity at a late Paleolithic open-air site in northern France. *Geoarchaeology-An International Journal*, 2006, 21(6), p. 523-540

Fagnart 2006a : FAGNART Jean-Pierre. - Les fouilles du château de Boves. *La lettre de l'archéologie*, décembre 2006, 8, p. 14-15

Fagnart 2006b : FAGNART Jean-Pierre. - Le gisement acheuléen de Cagny - L'Épinette. *La lettre de l'archéologie*, décembre 2006, 8, p. 6-7

Fagnart 2006c : FAGNART Jean-Pierre. - Le gisement paléolithique final et mésolithique de Saleux. *La lettre de l'archéologie*, décembre 2006, 8, p. 8-10

Fagnart 2006d : FAGNART Jean-Pierre. - Le gisement paléolithique moyen de Caours. *La lettre de l'archéologie*, décembre 2006, 8, p. 3-5

Girard 2006 : GIRARD Michel. - La sépulture collective néolithique de La Chaussée-Tirancourt (Somme). Analyse pollinique. *Bulletin de la Société préhistorique française*, janvier-mars 2006, 103-1, p. 133-142

Knipper 2006 : KNIPPER Antje. - Das Gräberfeld der Marnekultur von Bucy-le-Long La Culée, Dép. Aisne, Frankreich. *Acta praehistorica et archaeologica*, 2006, 38, p. 131-177

Leclerc, Masset 2006 : LECLERC Jean, MASSET Claude. - L'évolution de la pratique funéraire dans la sépulture collective néolithique de La Chaussée-Tirancourt (Somme). *Bulletin de la Société préhistorique française*, janvier-mars 2006, 103-1, p. 87-116

Leroy, Ranger, Verjux, Villes 2006 : LEROY Damien, RANGER Olivier, VERJUX Christian, VILLES Alain : - Réflexions sur l'architecture domestique au Néolithique moyen I dans le Bassin parisien. In : *Des trous. structures en creux pré- et protohistoriques* : actes du colloque de Dijon et Baume-les-Messieurs, 24-26 mars 2006. Montagnac : Éd. Monique Mergoïl, 2006, p. 187-201 (Préhistoires ; 12)

Lherbier 2006 : LHERBIER Philippe. - Néanderthal en Vexin : *Cahiers de la société historique et géographique du Bassin de l'Epte (Les)*, 2006, 57, p. 2-18

Locht, Antoine, Auguste [et al.] 2006 : LOCHT Jean-Luc, ANTOINE Pierre, AUGUSTE Patrick [et al.]. - La séquence loessique Pléistocène supérieur de Savy (Aisne, France) : stratigraphie, datations et occupations paléolithiques. *Quaternaire*, 2006, 17-3, p. 269-275

Sohn 2006 : SOHN Maïténa. - Le mobilier de la sépulture collective de La Chaussée-Tirancourt (Somme) dans l'espace et dans le temps : de la fin du IV^e à la fin du III^e millénaire av. J.-C. *Bulletin de la Société préhistorique française*, janvier-mars 2006, 103-1, p. 117-131

Âges des Métaux

Beaujard, Malrain, Auxiette 2006 : BEAUJARD Stéphane, MALRAIN François, AUXIETTE Ginette. - Allonne : une ferme laténienne au cœur du territoire bellovaque. *Revue archéologique de Picardie*, 2006, 3/4, p. 5-20

Brunaux 2006 : BRUNAUX Jean-Louis. - La religion : les données de la Gaule du Nord. In : *Les civilisés et les barbares du V^e au II^e siècle avant J.-C.* : actes de la table ronde de Budapest, 17-18 juin 2005. Glux-en-Glenne : Centre Archéologique Européen du Mont Beuvray, 2006, p. 205-220 (Bibracte ; 12-3. - Celtes et Gaulois, l'Archéologie face à l'Histoire ; 3)

Laperle, Blondiau 2006 : LAPERLE Gilles, BLONDIAU Lydie. - Villers-Bocage : découverte d'une fosse à apparence funéraire soulevant de nombreuses questions. *Bulletin de l'Association française pour l'étude de l'âge du Fer*, 2006, 24, p. 69-72

Malrain, Pinard 2006 : MALRAIN François, PINARD Estelle dir. - *Les sites laténiens de la moyenne vallée de l'Oise du Ve au Ier s. avant notre ère : contribution à l'Histoire de la société gauloise*. Amiens : Revue archéologique de Picardie, 2006, 268 p. + 2 Cd-Rom (Revue archéologique de Picardie, spécial ; 23)

Gallo-romain

Blondiau, Le Goff 2006 : BLONDIAU Lydie, LE GOFF Isabelle. - Monchy-Lagache (Somme) entre habitat et champs : un espace dédié au stockage et aux morts. *Revue archéologique de Picardie*, 2006, 3/4, p. 51-89

Blondiau, Leman 2006 : BLONDIAU Lydie, LEMAN Pierre. - La voie Bavay-Rouen : découvertes récentes. *Revue du Nord*, 2006, 88-368, p. 163-171

Chaidron, Binet 2006 : CHAIDRON Cyrille, BINET Éric. - La couche 625 de la Rue Lamartine : un ensemble céramique de référence à Amiens (Somme) pour la période flavienne. *Revue archéologique de Picardie*, 2006, 1/2, p. 49-69

Chew 2006 : CHEW Hélène. - La coupe en verre de Hermes (Oise). In : *Corpus des signatures et marques sur verres antiques. 1- La France*. Aix en Provence ; Lyon : Association française pour l'archéologie du verre, 2006, p. 221-226.

Dupont, Blondiau 2006 : DUPONT Catherine, BLONDIAU Lydie. - Les coquillages marins du village antique de "La Ferme aux Mouches 2" (Pont-de-Metz, Somme) : d'une ressource alimentaire témoin d'un artisanat ?. *Revue du Nord*, 2006, 88-368, p. 173-179

Durand 2006 : DURAND Marc. - Topographie et vestiges du Haut-Empire à Augustomagus (Senlis, Oise) : un nouvel état des questions. *Revue archéologique de Picardie*, 2006, 3/4, p. 21-30

Pichon 2006 : PICHON Blaise. - Les villes gallo-romaines de la cité des Ambiens (Amiens exclue). *Bulletin de la Société des antiquaires de Picardie*, 1^{er} et 2^e trim. 2006, 170^e année, 677-678, p. 527-539

Verhille 2006 : VERHILLE Bernard. - Setuci, station romaine sur la voie d'Amiens à Soissons. *Bulletin de la Société des antiquaires de Picardie*, 3^e et 4^e trim. 2006, 679-680, p. 597-616

Médiéval - Moderne

Bauchet 2006 : BAUCHET Olivier. - Un des derniers moulins pendants du cours de la Marne : le site molinologique de Nogent-l'Artaud. *Quadrilobe*, 2006, 1, p. 7-19

Bernard, Gillon, Heber-Suffrin, Sapin 2006 : BERNARD Jean-Louis, GILLON Pierre, HEBER-SUFFRIN François, SAPIN Christian. - Le projet collectif de recherche : « Cryptes et culte des saints en domaine capétien au Moyen Âge ». In : *Reliques et sainteté dans l'espace médiéval*. Saint-Denis : Pecia, 2006, p. 637-647 (Pecia ; 8-11)

Blary 2006 : BLARY François. - L'approvisionnement et les structures en eau du château de Château-Thierry (Aisne) aux XIV^e et XV^e siècles. *Revue archéologique de Picardie*, 2006, 1/2, p. 127-137

Bonde, Locatelli, Pousset, Maines 2006 : BONDE Sheila, LOCATELLI Christine, POUSSET Didier, MAINES Clark. - Une porte médiévale de l'abbaye cistercienne Notre-Dame d'Ourscamp : étude dendrochronologique et approche historique. *Revue archéologique de Picardie*, 2006, 3/4, p. 203-210

Bonde, Maines 2006 : BONDE Sheila, MAINES Clark. - Découvertes récentes à l'abbaye d'Ourscamp : carrelages, éléments architecturaux et potentiel archéologique du site. *Cîteaux Commentarii Cistercienses*, 2006, 57, 1-2, p. 115-129

Brunet, Touzet 2006 : BRUNET Alain, TOUZET Pascale. - Le site défensif de Vervins : son statut juridique urbain et l'examen architectural de ses remparts. *Quadrilobe*, 2006, 1, p. 21-41

Cloquier 2006a : CLOQUIER Christophe. Approvisionnements en poissons dulçaquicoles et ichtyophagie dans les établissements monastiques picards du XII^e au XVIII^e siècle. In : *Production alimentaire et lieux de consommation dans les établissements religieux au Moyen Âge et à l'époque Moderne* : actes du colloque de Lille, 16, 17 et 18 octobre 2003. Tome 1. Amiens : Université de Picardie, 2006, p. 155-179 (Histoire médiévale et archéologie ; 19)

Cloquier 2006b : CLOQUIER Christophe. - L'extraction et l'exploitation de la tourbe dans le bassin de la Somme du XIII^e au XVIII^e siècle. *Quadrilobe*, 2006, 1, p. 59-67

Dehaut 2006 : DEHAUT Jean-Claude. - Le trésor de l'abbaye de Vauclair de sa découverte en 1978, par le Groupe Sources et le Père Courtois à son expertise publiée par Jean Duplessy en 1979. *L'ami du Laonnois*, janvier 2006, 37, p. 6-9

François 2006 : FRANÇOIS Jean-Luc. - Les cuisines de l'abbaye Notre-Dame de Lieu-Restauré du XII^e au XVIII^e siècle (Oise). In : *Production alimentaire et lieux de consommation dans les établissements religieux au Moyen Âge et à l'époque Moderne* : actes du colloque de Lille, 16, 17 et 18 octobre 2003. Tome 1. Amiens : Université de Picardie, 2006, p. 47-65 (Histoire médiévale et archéologie ; 19)

Jaminon 2006 : JAMINON Raphaëlle. - Les ressources alimentaires des établissements religieux du Ponthieu et du Vimeu au Moyen Âge à travers les études des droits de pêche et de chasse. In : *Production alimentaire et lieux de consommation dans les établissements religieux au Moyen Âge et à l'époque Moderne* : actes du colloque de Lille, 16, 17 et 18 octobre 2003. Tome 1. Amiens : Université de Picardie, 2006, p. 141-154 (Histoire médiévale et archéologie ; 19)

Jorrand 2006 : JORRAND Caroline. - Laon et la Laonnois à l'époque de Guillaume de Harcigny. *L'ami du Laonnois*, janvier 2006, 37, p. 2-5

Legoux 2006 : LEGOUX René. - Diffusion en Île-de-France et en Picardie de la céramique ornée entre la fin du V^e et le VII^e siècle. In : *La céramique du haut Moyen Âge dans le nord-ouest de l'Europe, Ve-Xe siècles* : actes du colloque de Caen, 2004. Condé-sur-Noireau : Éditions NEA, 2006, p. 325-336

Popineau 2006 : POPINEAU Jean-Marc. - Les moines de Saint Cornelle de Compiègne et la région de Longueil-Sainte-Marie. *Revue du Pays d'Estrées*, janvier 2006, 17, p. 3-8.

Poussart 2006 : POUSSARD Raymond. - Les châteaux de Liancourt. *Groupe d'étude des monuments et oeuvres d'art de l'Oise et du Beauvaisis*, 2006, 129-130, p. 3-62

Racinet 2006a : RACINET Philippe. - Dix ans de fouilles programmées au château de Boves (Somme). *Dossiers de l'archéologie (Les)*, juin 2006, 314, p. 78-81

Racinet 2006b : RACINET Philippe. - Un lieu de pouvoir exceptionnel aux portes d'Amiens : Boves (X^e-XII^e siècles). In : *Les lieux de pouvoirs au Moyen Âge en Normandie et sur ses marges* : table rondes du CRAHM. Caen : CRAHM, [2006], p. 119-148

Ravoire 2006 : RAVOIRE Fabienne. - Typologie raisonnée des céramiques de la fin du Moyen Âge et du début de l'époque moderne provenant du Beauvaisis, de Paris et d'ailleurs retrouvées sur les sites de consommation parisiens et franciliens. *Revue archéologique de Picardie*, 2006, 3/4, p. 105-202

Seillier 2006 : SEILLIER Claude. - Le cimetière germanique de Vron (Somme) : essai de reconstitution historique et sociale. In : *De l'âge du Fer au haut Moyen Âge. Archéologie funéraire, princes et élites guerrières* : actes des tables rondes de Longroy I, 1-2 septembre 1998 et de Longroy II, 24-25 août 1999. [s.l.] : DRAC Haute-Normandie, 2006, p. 158-168 (Mémoires de l'Association française d'archéologie mérovingienne ; 15)

Thuillier 2006 : THUILLIER Freddy. - Étude synthétique des fours de potier du haut Moyen Âge dans le nord de la France, en Belgique et aux Pays-Bas. In : *La céramique du haut Moyen Âge dans le nord-ouest de l'Europe, Ve-Xe siècles* : actes du colloque de Caen, 2004. Condé-sur-Noireau : Éditions NEA, 2006, p. 17-24

Ziegler 2006 : ZIEGLER Sébastien. - Les origines de la ville de Bohain-en-Vermandois dans l'Aisne. *Revue archéologique de Picardie*, 2006, 3/4, p. 91-104

Travaux universitaires

Remery 2006 : REMERY Damien. - *Mottes et maisons-fortes dans le Vermandois médiéval*. Mémoire de seconde année de Master sous la dir. de M. Philippe Racinet, Université Picardie Jules Verne, 2006, 240 p. + 1 Cd-Rom

Liste non exhaustive

PICARDIE

BILAN SCIENTIFIQUE

2 0 0 6

Liste des abréviations et Index

Chronologie

BRO	: âge du Bronze
CON	: contemporain
FER	: âge du Fer
GAL	: époque gallo-romaine
HMA	: haut Moyen Âge
IND	: indéterminé
MA	: Moyen Âge
MÉD	: Médiéval
MÉS	: Mésolithique
MOD	: période moderne
NÉO	: Néolithique
PAL	: Paléolithique
PRO	: Protohistoire

Nature de l'opération

SD	: sondage
OPD	: opération préventive de diagnostic
F	: fouille
FP	: fouille programmée
OPI	: opération de prospection-inventaire
PCR	: projet collectif de recherche
Surv. de trav.	: Surveillance de travaux

Organisme de rattachement des responsables de fouilles

ASS	: Association
AUTR	: Autre
BÉN	: Bénévole
CG de l'Aisne	: Pôle archéologique du département de l'Aisne
CG de l'Oise	: Conseil général de l'Oise
CG de la Somme	: Conseil général de la Somme
CNRS	: Centre National de la recherche scientifique
COLL	: Collectivité territoriale
ÉDUC	: Éducation nationale
INRAP	: Institut national de recherches archéologiques préventives
SA de Beauvais	: Service archéologique municipal de Beauvais
SA de Laon	: Service archéologique de la ville de Laon
SA de Noyon	: Service archéologique de la ville de Noyon
SRA	: Service régional de l'archéologie
UMR	: Unité mixte de recherche
UACT	: Unité d'archéologie de la ville de Château-thierry
UNIV	: Universitaire
UPJV	: Université de Picardie Jules-Verne

Index chronologique

Paléolithique : 47, 81, 104, 106, 109, 110, 111, 119, 120, 121, 122, 125, 130, 132, 133

Mésolithique : 21, 22, 26, 58, 59, 106, 119, 120, 122, 123, 133

Néolithique : 8, 10, 19, 20, 21, 22, 23, 25, 26, 34, 39, 44, 47, 50, 51, 53, 59, 71, 73, 74, 75, 81, 89, 112, 114, 116, 126, 127, 128, 130, 132, 133

Âge du Bronze : 10, 21, 22, 30, 34, 35, 44, 45, 47, 48, 49, 50, 54, 62, 63, 108, 117, 119, 123, 126, 128

Âge du Fer : 8, 15, 16, 18, 21, 22, 23, 24, 25, 27, 30, 34, 35, 38, 39, 40, 44, 45, 47, 50, 51, 54, 58, 59, 71, 74, 76, 77, 85, 87, 88, 89, 92, 114, 116, 117, 118, 123, 133, 135

Protohistoire : 8, 17, 44, 46, 48, 50, 58, 59, 61, 72, 73, 75, 82, 112, 120, 138

Gallo-romain : 15, 17, 18, 19, 20, 26, 27, 29, 34, 35, 39, 40, 41, 42, 43, 44, 46, 49, 50, 54, 61, 65, 66, 68, 69, 72, 73, 74, 76, 77, 78, 79, 80, 84, 85, 86, 88, 89, 90, 92, 93, 94, 101, 103, 104, 105, 107, 111, 114, 115, 116, 118, 119, 120, 123, 130, 134

Haut Moyen Âge : 35, 37, 44, 50, 51, 58, 59, 71, 86, 87, 88, 92, 94, 101, 102, 120, 135

Moyen Âge : 9, 10, 18, 21, 28, 31, 33, 35, 36, 37, 42, 43, 44, 46, 48, 50, 51, 58, 59, 62, 61, 62, 63, 65, 66, 67, 68, 69, 70, 71, 72, 74, 77, 78, 79, 80, 81, 84, 85, 86, 87, 88, 90, 91, 92, 93, 94, 100, 101, 102, 107, 108, 120, 126, 128, 134, 135

Époque moderne : 18, 19, 21, 25, 27, 28, 30, 31, 34, 36, 38, 41, 42, 43, 44, 49, 51, 59, 61, 63, 65, 68, 69, 70, 84, 86, 90, 100, 107, 108, 112, 114, 120, 134, 135, 140

Époque contemporaine : 18, 28, 29, 30, 31, 33, 35, 36, 38, 39, 41, 42, 43, 44, 45, 49, 50, 51, 54, 66, 77, 80, 81, 82, 84, 85, 86, 88, 90, 91, 100, 106, 107, 108, 114, 124, 125

Première Guerre mondiale : 25, 26, 29, 33, 35, 41, 45, 50, 82, 84, 85, 101, 125

Seconde Guerre mondiale : 38, 49, 67, 100

Index de mots

Abbaye : 5, 16, 43, 44, 47, 50, 94, 98, 112, 123, 129, 134
Acheuléen : 133
Amphore : 34, 116
Bâtiment : 17, 19, 20, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 31, 34, 36, 38, 39, 43, 45, 47, 51, 53, 58, 65, 66, 67, 68, 72, 74, 81, 86, 90, 92, 93, 94, 101, 103, 104, 108, 115, 116, 118, 129, 130, 131
Bâtiment sur poteaux : 27, 90, 94
Canalisations : 18, 35
Carreaux : 63, 64
Carrière : 4, 13, 23, 24, 34, 44, 45, 47, 48, 49, 50, 51, 54, 61, 76, 87, 89, 93, 94, 103, 104, 105, 106
Cave : 16, 42, 43, 62, 67, 68, 93, 94, 106, 107, 115
Cellier : 27, 43
Céréales : 15, 18
Chablis : 23, 44, 53, 77, 88
Château : 17, 18, 19, 20, 21, 43, 45, 55, 56, 61, 62, 71, 74, 79, 82, 83, 86, 93, 94, 108, 118, 129, 133, 134, 135
Cimetière : 69, 84, 102, 105, 114, 117, 118, 123, 135
Combustion : 27, 39, 47, 90, 93, 120, 121, 123
Courtine : 107
Crypte : 10, 37, 126, 128, 134
Église : 25, 36, 37, 43, 55, 56, 57, 71, 74, 77, 88, 91, 100, 108, 114
Égout : 36
Enceinte : 8, 9, 21, 22, 23, 28, 39, 40, 44, 53, 69, 74, 93, 94, 100, 107, 111, 115, 116, 118, 128
Enclos : 8, 22, 24, 25, 27, 28, 30, 35, 39, 40, 44, 47, 49, 50, 58, 62, 63, 71, 85, 88, 89, 90, 101, 102, 103, 108, 111, 115, 116, 119, 120, 123, 125,
Faubourg : 32, 56, 86, 100, 107
Faune : 17, 34, 58, 76, 77, 78, 86, 90, 119, 120
Fibule : 15, 16, 17, 102
Fond de cabane : 17, 20, 27, 51, 87, 93, 94, 120
Fortification : 43, 51, 53, 86, 107, 111
Four : 17, 27, 41, 47, 80, 90, 94, 119, 120, 135
Foyer : 20, 35, 81, 87, 121, 124
Grange : 36, 130
Grenier : 15, 18, 24, 25, 28, 35, 38, 40, 47, 58, 90, 92, 115, 116, 123
Grès : 16, 29, 44, 53, 77, 90, 100
Hypocauste : 65, 70
Holocène : 35, 73, 106, 122
Incinération : 15, 16, 22, 27, 30, 34, 41, 45, 46, 49, 50, 67, 71, 72, 88, 103, 108, 115, 117, 119, 123
Industrie lithique : 106, 127
Inhumation : 22, 27, 29, 30, 34, 41, 69, 101, 102, 105, 111, 115, 124
Jardin : 19, 26, 42, 66, 67, 68, 70, 71, 84, 100, 101, 105
Mare : 27, 54, 61, 66, 81, 101, 130
Métallurgie : 47, 49
Monnaies : 53, 62, 69, 102
Monument funéraire : 22, 23, 30, 50, 119
Motte castrale : 28, 77
Nécropole : 15, 16, 23, 41, 49, 50, 58, 72, 103, 105, 108, 111, 115, 117, 119, 123, 125
Ossement : 15, 16, 22, 41, 44, 82, 84, 124
Palissade : 21, 22, 30, 79, 93
Parcellaire : 17, 23, 26, 33, 35, 40, 45, 47, 50, 54, 66, 71, 72, 73, 77, 79, 86, 88, 89, 90, 93, 94, 100, 101, 108, 114, 116, 120, 125

Parure : 20, 22, 127

Pilier : 94

Pléistocène : 133

Puits : 16, 35, 38, 39, 51, 78, 89, 93, 94, 106, 120, 122, 125

Rempart : 51, 53, 84, 107, 134

Sarcophage : 105

Sépulture : 15, 16, 19, 22, 23, 27, 30, 31, 32, 34, 41, 44, 47, 48, 49, 63, 64, 68, 69, 74, 84, 91, 100, 104, 105, 106, 116, 117, 120, 126, 127, 128, 133

Silex : 20, 22, 29, 39, 47, 59, 60, 65, 68, 74, 75, 76, 78, 80, 81, 88, 89, 90, 92, 100, 106, 108, 111, 113, 117, 121, 123, 125, 127, 130, 132

Silo : 8, 15, 18, 19, 20, 25, 28, 34, 38, 40, 50, 58, 78, 84, 85, 90, 93, 94, 115, 116

Stratigraphie : 37, 61, 67, 74, 86, 88, 92, 96, 103, 106, 120, 133

Tardiglaciaire : 121

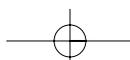
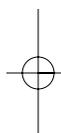
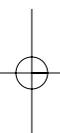
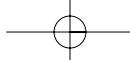
Tombe : 15, 16, 19, 22, 27, 29, 30, 32, 37, 41, 43, 63, 64, 69, 71, 72, 101, 103, 105, 116, 117, 120, 123, 124

Trou de poteau : 20, 22, 25, 28, 35, 39, 40, 47, 51, 58, 61, 77, 90, 92, 93, 101, 117, 119, 123, 125

Villa : 15, 16, 17, 18, 71, 101, 102, 103, 111, 115, 116, 123

PICARDIE**BILAN
SCIENTIFIQUE****Personnel du Service Régional de l'Archéologie****2 0 0 6**

NOM	TITRE	ATTRIBUTIONS
Jean-Luc COLLART	Conservateur régional	Chef du service régional de l'archéologie Histoire - Département de l'Aisne
Didier BAYARD	Conservateur du patrimoine adjoint du conservateur régional	Histoire - Département de la Somme (Amiens Métropole - Tracés linéaires)
Tahar BEN REDJEB	Ingénieur d'études	Histoire - Département de la Somme
Bruno DESACHY	Ingénieur d'études	Carte archéologique
Mariannick LE BOLLOCH	Ingénieur d'études	Préhistoire - Protohistoire - Département de l'Aisne Carrières du département de l'Oise
Vincent LEGROS	Ingénieur d'études	Histoire - Département de l'Oise
Yann LE JEUNE	Technicien de recherches	Gestion des dépôts et mobiliers archéologiques
Valérie BURBAN-COL	Assistant ingénieur	Carte archéologique
Audrey LASCOUR-ROSSIGNOL	Secrétaire de documentation	Gestion du centre de documentation Chargée de diffusion - Cellule rapports de fouille
Michel BASTIAN	Adjoint administratif	
Serge BELLEC	Adjoint administratif	Gestion des documents d'urbanisme
Maryse CARPENTIER	Adjoint administratif	Secrétariat du département de la Somme et de l'Aisne
Annick CHAILLAN	Adjoint administratif	
Marie HOCHARD	Adjoint administratif	Secrétariat du CRA, dossiers CIRA, autorisations
Claudine LÉCOLIER	Agent administratif	Cellule rapport de fouille : informatisation et archivage des rapports





BIBLIOTHÈQUE
DU SERVICE RÉGIONAL DE L'ARCHÉOLOGIE DE PICARDIE
5, rue Henri Daussy 80000 Amiens
tél. 03 22 97 33 32
audrey.rossignol@culture.gouv.fr

La bibliothèque du SRA Picardie dispose d'un fonds de plus de 4 000 monographies,
377 titres de périodiques français (nationaux et régionaux) et étrangers et 2 900 tirés à part.

• • •

Domaines couverts :
Archéologie métropolitaine et européenne de la Préhistoire à l'époque moderne
Généralités / Méthodologie / Réglementation et histoire de l'archéologie
Archéologie urbaine / Archéologie aérienne / Archéologie et histoire régionales
Archéologie et environnement / Numismatique.

• • •

Les rapports d'opérations archéologiques et DFS peuvent être consultés sur place,
sur demande préalable uniquement.

Consultation sur place
Renseignements et rendez-vous : 03 22 97 33 32
Fax : 03 22 97 33 47

